

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

TOURS, IMP. LADEVÈZE

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

L'abbé L. FOLLIOLEY

PROVISEUR DU LYCÉE DE LAVAL

DEUXIÈME ÉDITION

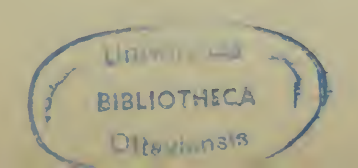
TOME TROISIÈME



TOURS

CATTIER, ÉDITEUR

M DCCC LXXV



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

LIVRE QUATRIÈME

GRANDS CHEFS-D'ŒUVRE DE PROSE

CHAPITRE PREMIER

Les Sermons de Bossuet.

Le dix-septième siècle n'a pas été seulement le temps de la belle et harmonieuse poésie, il a été aussi le temps de la grande et forte éloquence : Racine et Boileau ont entendu et admiré Bossuet et Bourdaloue. Sans doute tous les genres de discours ne furent pas également cultivés, et un seul, à vrai dire, a eu son plein épanouissement. Il n'y avait pas place pour une tribune politique sous le gouver-

nement absolu de Louis XIV. Le barreau, illustré d'abord par des avocats diserts qui étaient d'hablies écrivains, ne jeta pas tout l'éclat que promettaient les plaidoyers d'Antoine Le Maître et de Patru. A part les discours fameux de Racine et de La Bruyère, on ne citerait pas beaucoup de harangues académiques qui aient mérité de survivre. La véritable gloire et la perfection de l'éloquence se rencontrent seulement dans la chaire chrétienne. Pendant un demi-siècle, la parole s'y maintient à une hauteur qu'elle n'avait pas connue depuis les Pères. Les sermons, surtout, sont d'inimitables modèles où la pure doctrine de l'Évangile est prêchée avec toute la liberté apostolique, mais aussi avec toute la richesse et l'élégance du langage.

I.

Avant Bossuet, le caractère de la prédication avait été altéré et l'éloquence de la chaire dénaturée par de très-graves défauts. Certains dataient du moyen âge et tendaient de plus en plus à disparaître. D'autres, d'origine plus récente, remontaient seulement au seizième siècle et il n'était pas aussi facile d'en avoir raison (1).

(1) Sur toute cette période, un ouvrage excellent nous a servi de guide. Il a pour titre : *Des Prédicateurs au XVIIe siècle avant Bossuet*, et pour auteur M. Jacquinet, ancien directeur des études littéraires à l'École normale supérieure, actuellement recteur de l'Académie de Nancy. On n'a jamais relevé par plus de savoir, d'esprit et de goût, un sujet en apparence stérile et qui semble peu attrayant.

Dans ce livre présenté d'abord à la faculté des lettres de Paris, sous la

Le plus vieil abus et déjà le moins fréquent était l'emploi immodéré et tout à fait excessif de la scholastique. La forme sèche et méthodique du raisonnement déductif, convenablement appropriée aux discussions subtiles de l'école, avait envahi la chaire qui demande plus de liberté, de mouvement et de chaleur. On divisait et on subdivisait un sermon comme un chapitre de somme théologique. On marchait de proposition en proposition jusqu'à la conclusion, conformément à toutes les règles du sorite. Le sermon tout entier n'était qu'un syllogisme en trois points et en vingt parties.

forme d'une thèse de doctorat, M. Jacquinet essaie d'établir qu'il y eut, dès le commencement du XVIIe siècle, tout un *travail vaste et continu* pour relever la prédication. Par des citations habilement choisies et plus habilement commentées, il essaie de faire aussi petite que possible la distance entre Bossuet et ses prédécesseurs. Les juges compétents n'ont point trouvé suffisamment justifiées les conclusions de M. Jacquinet, et dans les efforts heureux de quelques prédicateurs de talent, ils ont persisté à ne voir que des tentatives isolées et de remarquables mais trop rares exceptions.

Il y a quelques ouvrages spéciaux qui, plus récents que le beau livre de M. Jacquinet, pourraient être utilement consultés par les lecteurs qui voudraient entrer dans le détail et voir les choses de tout près. Telle est, par exemple, la thèse de M. l'abbé Lezat qui a pour titre : *De la Prédication sous Henri IV,* travail estimable, bien que la conclusion semble risquée et que l'auteur paraisse avoir trop accordé au règne qui a été l'objet particulier de ses études. « Les contemporains de Louis XIV, dit M. Lezat, ont vu le complet épanouissement de l'éloquence religieuse, ceux de Henri IV en ont senti circuler la première sève, en ont vu la première floraison. » C'est aller très au delà de la vérité, beaucoup plus loin que n'a osé faire M. Jacquinet.

Il convient de signaler enfin une monographie intéressante du P. Le Jeune, par M. l'abbé Renoux, professeur à la faculté de théologie d'Aix. L'auteur a aussi étendu en volume une thèse de doctorat, mais la matière ne prêtait pas assez à ce plus ample développement et il est permis de préférer le travail de M. Renoux, sous sa première forme.

Pour dérider et égayer leur auditoire que cet appareil scientifique pouvait assombrir, les prédicateurs ne se faisaient pas faute de plaisanteries triviales et de grossières libertés de langage. « La chaire, disait Massillon dans le discours adressé à l'Académie le jour de sa réception, semblait disputer ou de bouffonnerie avec le théâtre ou de sécheresse avec l'école; et le prédicateur croyait avoir rempli le ministère le plus sérieux de la religion, quand il avait déshonoré la majesté de la parole sainte en y mêlant ou des termes barbares qu'on n'entendait pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre (1). » Les guerres de religion et les troubles de la Ligue n'avaient pas peu contribué à maintenir et à redoubler ces regrettables excès. Malgré la tranquillité rétablie et la plus grande politesse des mœurs, les premières années du dix-septième siècle virent encore, dans la prédication, les images basses et les saillies bouffonnes. Valladier, prédicateur du roi sous Henri IV et Louis XIII, très-connu et tout à fait en renom à son époque, pour effrayer le riche impénitent, ne craignait pas de le comparer au *bœuf gras*, dans une langue qui rappelle les hardiesses de Rabelais (2).

(1) 1719.

(2) Il est à peine permis de citer, et pourtant il faut bien reproduire au moins quelques lignes destinées à servir d'exemple et de preuve. Valladier apostrophe les riches inhumains :

« ..... Vous êtes *gras de chair, gras de lard, gras de plaisir :* tant mieux pour le diable, bon pour la *marmite du diable...* Vous voyez le beau bœuf violé au mois de mars : on lui dore les cornes, on le couvre de fleurs : quoi

Qui n'a entendu parler de toutes les facéties souvent bizarres du *petit Père André* qui prêcha à Paris, et avec grand succès, une infinité de carêmes et d'avents (1)? Tallemant s'est complu à citer nombre de traits burlesques échappés à cet étrange prédicateur, tout en remarquant qu'il était bon religieux, n'avait point dessein de faire rire, mais cédait à son naturel bouffon. C'est le petit Père André qui comparait les quatre Docteurs de l'Église latine aux quatre rois du jeu de cartes : saint Augustin, au roi de cœur, pour sa grande charité; saint Ambroise, au roi de trèfle, pour les fleurs de son éloquence; saint Jérôme, au roi de pique, à cause de son style mordant; saint Grégoire, au roi de carreau, à cause de *son peu d'élévation* (?). A une fête de saint Ignace, prêchant dans l'église des Jésuites, il s'abandonna ainsi à sa verve : « Le christianisme est comme une grande salade; les nations en sont les herbes; le sel, les Docteurs; le vinaigre, les macérations; et l'*huile, les bons Pères Jésuites.* Allez à confesse à un autre, il vous dira : vous êtes damné, si vous continuez. *Un jésuite adoucira tout* (2). »

faire? pour la boucherie. Dans une heure on t'*assommera*, on t'*écorchera*, on t'*éventrera*, on te *bouillira*, on te *rôtira*. O aveuglement pitoyable! »

Ce passage est extrait d'un sermon sur la mort, qui est de 1609.

(1) André Boullanger, de l'ordre des Augustins, né à Paris en 1582, y mourut en 1657.

(2) S'il faut en croire Tallemant, les Jésuites se plaignirent au P. André lui-même, de ce qu'il avait dit. « J'en suis bien fâché, mes Pères, répondit-il, mais je me suis laissé emporter; je ne saurais que vous dire; dans quatre jours, c'est la fête de notre Père saint Augustin, venez prêcher chez nous, et dites tout ce qu'il vous plaira, je ne m'en fâcherai point. »

Du moins, ces extravagantes fantaisies devenaient rares, et le bon goût faisait déjà effort pour proscrire le burlesque de la chaire. En revanche, l'érudition profane y régnait en maîtresse. Poëtes, orateurs, philosophes, historiens, l'antiquité tout entière avait fait irruption dans l'éloquence sacrée. « Le sacré et le profane ne se quittaient point, dit spirituellement La Bruyère; ils s'étaient glissés ensemble jusque dans la chaire : saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce, parlaient alternativement. Les poëtes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères. On parlait latin et longtemps devant des femmes et des marguilliers; on a parlé grec; il fallait savoir prodigieusement pour prêcher si mal (1). » Camus, évêque de Belley, qui mourut en 1652, l'année même où Bossuet débutait dans la chaire chrétienne, voulant établir l'impossibilité de toute alliance entre les catholiques et les hérétiques, entassait les comparaisons tirées de l'histoire profane et de l'histoire sacrée. Il rappelait pêle-mêle et avec force citations latines, le serment d'Annibal, le bûcher d'Étéocle et de Polynice, Esaü et Jacob « qui s'entrepoussaient dans les flancs de leur mère, » l'aversion des abeilles pour les frelons, et ce curieux phénomène que « les cordes faites de boyaux de loup ne peuvent jamais faire de symphonie avec celles qui sont faites d'entrailles de brebis (2) !! »

Tous les devanciers de Bossuet ne sont pas tombés dans

(1) 1687.
(2) 1639.

de pareilles fautes de goût, et il en est plusieurs qui ont rompu déjà avec les habitudes vicieuses de leur époque et trouvé la voie de la véritable éloquence. Saint François de Sales, après trente années d'infatigable prédication, n'a malheureusement laissé que trois ou quatre sermons parfaitement authentiques (1). Il est facile cependant d'y constater une vive ardeur de charité, une onction douce et persuasive, et la science délicate et sûre des faiblesses du cœur humain. On y trouve d'ailleurs cette imagination vive, fertile, riante, trop éprise peut-être des beautés de la nature, gracieuse et fleurie à l'excès, et aussi ce goût des explications allégoriques de l'Écriture, ingénieuses jusqu'à la subtilité, qui sont les traits distinctifs de l'*Introduction à la vie dévote.* Tout au contraire de Camus, son ami et son disciple, l'aimable évêque de Genève avait eu le bon goût de ne faire que rarement usage de citations profanes. Il ne les interdisait point, mais recommandait le discernement et la mesure ; car, disait-il, il faut s'en servir, « comme l'on fait des champignons, fort peu, pour seulement réveiller l'appétit. »

Il est certain que saint François de Sales voulait que la prédication fût avant tout chrétienne, et qu'il la recommandait simple, dépouillée d'artifice et de toute vaine parure. Il blâmait les sermonnaires de son temps qui, déjà

(1) On n'a pas les sermons de saint François de Sales, surtout parce qu'il ne les a pas écrits. Comment aurait-il pu le faire ? Il a été constaté que dans l'espace d'une seule année passée à Paris, l'infatigable orateur était monté en chaire plus de trois cent soixante fois.

trop sensibles à l'élégance des paroles, ne prêchaient pas Jésus crucifié, mais se prêchaient eux-mêmes. « Au sortir du sermon, je ne voudrais pas qu'on dît : Oh! qu'il est grand orateur! Oh! qu'il a une belle mémoire! Oh! qu'il est savant! Oh! qu'il dit bien! Mais je voudrais que l'on dît : Oh! que la pénitence est belle! Oh! quelle est nécessaire! ou que l'auditeur, ayant le cœur saisi, ne pût témoigner de la *suffisance* du prédicateur que par l'amendement de sa vie (1). »

Saint Vincent de Paul, qui a tant prêché et dont malheureusement les sermons sont aussi perdus, paraît avoir trouvé le ton vrai de l'éloquence sacrée, au moins de celle qui va au cœur et réussit à toucher. De précieux fragments, pieusement conservés par les contemporains et venus jusqu'à nous, sont là pour rendre témoignage. En 1648, les ressources manquaient au Saint pour continuer une de ses œuvres de prédilection, l'assistance des enfants trouvés. Il convoque en assemblée générale toutes les dames pieuses dont les aumônes faisaient vivre ses chers orphelins et met en délibération s'il faut encore les secourir ou les abandonner. Après avoir longuement et presque froidement retracé le dénuement et toutes les misères de ces enfants, saisi enfin comme d'une émotion irrésistible, il

(1) *Traité de la prédication*, ou *Lettre* à André Frémiot, archevêque de Bourges et frère de Mme de Chantal, *sur la vraie manière de prêcher*. Cette lettre est de 1604 : écrite « à course de plume, » elle forme toute une petite rhétorique sacrée où les plus sévères critiques trouveraient peu de chose à reprendre.

laisse déborder les flots de sa charité et s'écrie en terminant son discours :

« Or sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants ; vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées; voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères, pour devenir à présent leurs juges. Leur vie et leur mort sont entre vos mains ; je m'en vais prendre les voix et les suffrages ; il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un charitable soin, et, au contraire, si vous les abandonnez, ils mourront et périront infailliblement ; l'expérience ne vous permet pas d'en douter. »

Quel maître de la chaire eût pu mieux dire et n'est-il pas vrai que, pour un jour, l'éloquence sacrée est déjà trouvée? On sait quelles larmes d'attendrissement coulèrent à ces paroles et comment fut entendu cet appel pathétique : Un hôpital fut fondé par acclamation et doté de quarante mille livres de rente.

L'Oratoire, établi en France en 1611 par le cardinal de Bérulle, fut une pépinière féconde de sermonnaires. Dès sa fondation et pendant tout le cours du siècle, cette congrégation savante fournit aux chaires des principales villes de France et aux missions des campagnes de zélés prédicateurs. Avant Bossuet, deux surtout ont joui d'un grand renom auprès de leurs contemporains : ce sont les Pères Le Jeune et Senault.

Le P. Le Jeune (1) fut bien plus un apôtre qu'un orateur. Pendant cinquante ans, il parcourut la France en tous sens, prêchant devant les grands et les petits, dans les villes et surtout dans les campagnes. Tout au début de sa carrière, il devint aveugle pendant le cours d'une mission qu'il donnait à Rouen. « On raconte qu'étant monté un jour en chaire clairvoyant encore, et, ayant commencé de prêcher, le nuage de cécité lui vint brusquement, avant qu'il eût achevé son sermon. Il fit une légère pause, passa la main sur ses yeux et reprit, comme si de rien n'était. Mais, lorsqu'il eut fini de parler, il étendit les mains pour chercher les degrés qu'il ne voyait plus, et demanda qu'on vînt l'aider à descendre (2). » Il n'en continua pas moins le cours de ses instructions et de ses voyages; un autre saint prêtre, célèbre dans les annales de l'Oratoire pour sa vie d'oraison et de patience, voulut servir de guide au missionnaire aveugle et lui rendit dès lors les offices de la charité la plus dévouée et la plus infatigable (3). A l'âge de soixante-dix-neuf ans, l'année qui précéda sa mort, le P. Le Jeune prêchait encore le carême.

Les sermons du P. Le Jeune sont moins des discours proprement dits que des instructions solides et persuasives. On y trouve la doctrine, dans toute sa pureté, mise par

(1) Jean Le Jeune, fils de Gilbert, conseiller au parlement de Dôle, était né dans cette ville en 1592. Après une vie toute de prières, de zèle et d'austérités, il mourut en 1672, laissant, non-seulement dans l'Oratoire, mais dans toute l'Église de France, une réputation bien méritée de vertus et de sainteté.

(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal.*

(3) Le P. Michel Le Fèvre.

des explications simples et familières, à la portée des plus humbles auditeurs. Le ton est chaleureux et convaincu ; la parole n'est jamais froide ni décolorée ; elle vient du cœur et l'imagination la revêt des plus sensibles et des plus saisissantes comparaisons. Le goût sans doute pourrait quelquefois réclamer ; le style laisse à désirer, et la langue est encore bien rude et peu polie. Malgré ces imperfections, le P. Le Jeune nous émeut plus qu'aucun prédicateur de son temps. A coup sûr, aucun n'a mieux parlé la langue de l'Évangile, entre saint François de Sales et Bossuet.

Bossuet lui-même, à sa première époque et aux jours de la jeunesse, ne dépasse pas de beaucoup les meilleurs endroits du P. Le Jeune, ceux où l'ardeur de la charité l'a inspiré et a fait jaillir de son cœur de véritables éclairs d'éloquence. Dans son sermon sur l'aumône, remarquable d'un bout à l'autre, deux ou trois passages sont déjà presque achevés. Tel est celui-ci où, après avoir fait impitoyablement justice de ceux qui se refusent à secourir les pauvres, il rappelle Jésus-Christ présent et méprisé dans la personne de tous les malheureux.

« Voilà la vraie cause de votre peu de charité ! Vous ne croyez pas que Jésus-Christ souffre avec le pauvre ; vous ne croyez pas qu'il soit en la personne du pauvre ; et c'est ce qui vous fera *enrager de dépit* contre vous de n'avoir point ajouté foi à une vérité, dont il vous a averti si expressément. C'est ce qui vous rend inexcusable au jugement de Dieu ; c'est ce qui vous apportera beaucoup de confusion ; c'est ce qui vous fera être l'objet des reproches, des invectives, des anathèmes et des malédictions de Jésus.

« Il vous dira, *Esurivi :* Vous faisiez des festins, vous donniez le bal, des collations ; vous nourrissiez des chiens, des oiseaux, des singes, des perroquets ; et vous refusiez un morceau de pain à ces petits orphelins qui *criaient à la faim ! Sitivi :* Vous donniez des vins délicats à des flatteurs, à des ivrognes, à des *pourceaux d'Épicure*, vous les invitiez, vous les pressiez, vous les conrtaginiez de boire plus que la nécessité, et plus que leur soif ne l'exigeait ; et vous refusiez un peu de vin à ce bon vieillard, âgé de quatre-vingts ans, à ce pauvre vigneron, qui travaillait à votre vigne ! *Nudus fui :* Les parois de votre chambre, les colonnes de votre lit étaient revêtues de drap ou de tapisseries ; et vous laissiez geler de froid ce pauvre nécessiteux, faute d'une vieille couverture. *Hospes eram :* Vous aviez des salles en votre maison, des chambres en vos métairies, inutiles, qui ne servaient que de promenoir aux rats et aux souris ; et vous avez refusé un petit coin de grenier à ce pauvre homme, qui n'avait pas de quoi vous payer le louage. *Æger fui :* Vous vous lassiez à jouer à la boule des journées entières, aux fêtes et dimanches, et vous n'avez pas voulu prendre la peine de faire deux pas pour visiter ce malade. *Discedite a me,* retirez-vous de moi, car vous n'êtes pas dignes de moi, puisque vous m'avez tant méprisé. »

Le Jeune, comme saint François de Sales, est un orateur du premier jet, et il ne faut pas lui demander une forme par trop étudiée, préparée à l'avance et récitée ensuite. Il parle comme il sent, sous l'empire d'une émotion vive, avec toute l'ardeur de sa foi ou dans l'élan de sa charité. Pourtant, comme la prédication fut son ministère unique et l'emploi de sa vie entière, tandis qu'il ne reste presque aucun discours de l'évêque de Genève, nous avons à peu près tous ceux que le missionnaire a prononcés. Ils

remplissent des volumes et sont au nombre de plus de trois cent cinquante.

En tête de l'édition qu'il a donnée lui-même de ses sermons et sous le titre modeste d'*Avis aux jeunes prédicateurs*, le P. Le Jeune a résumé l'expérience acquise par un apostolat d'un demi-siècle. Entre tous les conseils judicieux et pratiques qui composent cet excellent petit traité, se trouve une très-pressante recommandation de lire les Pères et d'aller y puiser les preuves que la chaire ne doit jamais demander aux fables et aux écrits des païens. Cet avertissement est d'autant plus remarquable, que le P. Le Jeune est le premier dont les sermons soient absolument exempts de tout mélange entre le sacré et le profane, et sur ce point au moins, il faut le regarder comme le réformateur de la prédication. Ajoutons qu'il condamne expressément toute bouffonnerie. « Il faut s'abstenir, dit-il, de toute parole tendant à faire rire, cela ressent le charlatan : le Fils de Dieu a parlé toujours avec beaucoup de gravité : *Eloquia Domini, eloquia casta.* »

Senault (1) fut tout le contraire du P. Le Jeune. Autant le missionnaire, dans sa langue libre et quelque peu in-

(1) Jean-François Senault, naquit en 1601 à Anvers, où était exilé Pierre, son père, vieux ligueur et l'un des *Seize*. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire et, après les Pères de Condren et Bourgoing, successeurs de M. de Bérulle, fut élu général, et mourut en 1672. Anne d'Autriche lui avait offert un évêché qu'il ne consentit pas à accepter. Dans les querelles du jansénisme, malgré la faveur dont la secte jouissait auprès d'un certain nombre de membres de l'Oratoire, Senault commanda la soumission au Saint-Siége et n'hésita point à signer le Formulaire. On n'a pas recueilli les sermons de Senault et il reste seulement de lui trois volumes de *Panégyriques des Saints*.

culte, était naturel, hardi, rude et même âpre de ton, autant le général de l'Oratoire rechercha la pureté et la politesse du beau langage et se montra réservé, noble et digne. L'influence de l'hôtel de Rambouillet et de l'Académie est manifestement sensible dans les *panégyriques* de Senault. Il a une phrase très-travaillée, où l'art et le métier se laissent voir, et qui procède volontiers par les deux figures que Balzac avait mises en honneur, l'antithèse et l'hyperbole (1). C'était bien plus un écrivain qu'un orateur. Il retouchait ses sermons, avant de les publier, comme Le Maître ses plaidoyers et les portait à Conrart, pour en revoir et en polir avec lui le style. Est-on surpris après cela d'apprendre que le P. Le Jeune reprochât à son confrère d'*énerver* la prédication par trop de politesse? De son côté, le P. Senault, ne pouvant se faire aux hardiesses du saint homme, lui écrivit pour le supplier de soigner davantage la forme de ses sermons, ce que le P. Le Jeune ne se mit pas en peine de faire.

Il faut dire que les deux prédicateurs s'adressaient à des auditoires tout différents. Le peuple des faubourgs et des campagnes pardonnait à l'un bien des choses dont la so-

(1) La vogue de Senault fut considérable. M. Jacquinet remarque qu'on vit, pour la première fois, des scribes se grouper autour de sa chaire pour recueillir ses paroles. Ses sermons, ainsi rétablis et conservés, couraient de main en main et passaient de Paris à la province. Les orateurs ne se bornaient pas seulement à y chercher des inspirations ou à les étudier comme des modèles. Un jour, étant allé à Clermont pour y prêcher l'Avent, il fut fort étonné que les sermons qu'il se proposait d'y faire entendre, avaient été débités, mot pour mot, l'année précédente, par son devancier dans la même chaire.

ciété polie aurait fait un crime à l'autre. Après avoir prêché pendant huit ans dans les plus grandes villes de province, le P. Senault donna pendant trente années les stations de l'avent et du carême dans les diverses paroisses de Paris et à la Cour. L'église de l'Oratoire, dans la rue Saint-Honoré, où il se faisait entendre d'habitude, fut souvent visitée par les deux reines, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, quelquefcis même par Louis XIV. De pareils auditeurs ne voulaient pas être traités avec trop de sans-gène et commandaient au prédicateur l'élévation dans les pensées et la noblesse dans le style.

Le Père Senault ne s'est pas tout à fait dépouillé dans la chaire, de l'abus des citations profanes. Son érudition manque souvent de sagesse et de mesure, et il est encore du nombre des orateurs qui tombent sous le coup de la condamnation de La Bruyère. Croirait-on par exemple que, dans un panégyrique prononcé en 1658 (1), pour énumérer tous les effets désastreux de l'action tyrannique du démon sur les âmes, Senault va chercher ses preuves dans le poëte Lucain et en cite toute une page qu'il traduit et commente ingénieusement ?

Cet orateur, dont le goût était encore sujet à d'étranges défaillances, fut pourtant un professeur distingué. Supérieur du séminaire de Saint-Magloire, il fut chargé de former à la prédication les jeunes ecclésiastiques qui appartenaient à sa société. Il leur donnait des règles et les

(1) Panégyrique de saint Simon et de saint Jude.

exerçait à parler en public. Plusieurs orateurs qui ont laissé dans la chaire un juste renom, avaient assisté à ses conférences et reçu ses leçons. C'est ainsi, pour nommer seulement les plus célèbres, que Senault compta parmi ses disciples le P. Le Boux qui fut évêque de Périgueux, le fameux P. Mascaron et l'aimable Fromentières, que les grâces de son langage et une éloquence persuasive, abondante et fleurie, ont fait regarder, non sans raison, comme le véritable précurseur de Massillon (1). Même, c'est à l'oraison funèbre du P. Senault par Fromentières qu'on doit de bien connaître cette féconde école de saint Magloire, un des premiers berceaux de la grande éloquence sacrée. Le discours de Fromentières est à lire tout entier à cause des renseignements précieux qu'il fournit et aussi parce qu'il est une œuvre oratoire considérable et trop peu connue : pour louer dignement son maître, le disciple l'a surpassé.

L'institut des Jésuites ne le cédait pas à l'Oratoire et, dès la première moitié du siècle, cette illustre Compagnie

(1) Senault fut aussi en grand honneur comme moraliste. Il avait composé un traité de l'*Usage des Passions* qui fut réimprimé souvent, traduit en plusieurs langues et dont les beaux esprits admiraient les savantes définitions et les belles périodes. Boileau et Mme de Sévigné ne partageaient pas l'engouement général. Comme le poëte redoutait de paraître trop méthodique dans ses vers : N'allons pas, disait-il,

> Traiter, comme Senault, toutes les passions,
> Et, les distribuant par classes et par titres,
> Dogmatiser en vers et rimer par chapitres.
> (Sat. VIII.)

« Je m'en vais, écrivait Mme de Sévigné à sa fille, je m'en vais prendre quelque livre, pour faire usage de ma raison. Je ne prendrai pas *votre* Père Senault : où allez-vous chercher cet *obscur galimatias* (9 juin 1680) ? »

produisit des orateurs distingués. Au premier rang, il faut placer le P. Claude de Lingendes qui a été justement regardé comme l'un des principaux orateurs de la chaire (1). Malheureusement, il ne nous est guère possible de l'apprécier à sa valeur : nous possédons ses sermons, mais écrits en latin. Le latin était tellement pour le grand nombre des lettrés, la seule langue écrite, que beaucoup de prédicateurs, et Lingendes eu particulier, avaient coutume de tracer en latin l'esquisse de leurs discours. Bossuet lui-même, dans sa jeunesse, se préparait en latin à prêcher en français. On trouve dans le recueil du P. de Lingendes une doctrine sûre, des preuves présentées dans un ordre lumineux, la pleine connaissance de l'Écriture et des Pères cités avec intelligence et discrétion, en un mot tout ce qui constitue un enseignement religieux très-élevé. Mais la forme est nue et sèche, le ton n'est pas souvent ému, la chaleur, l'âme et la vie sont absentes, et il n'apparaît que de bien rares éclairs d'éloquence.

Cette éloquence a pourtant existé et les contemporains nous ont transmis le souvenir de ses puissants effets. « Rien ne parlait tant à l'avantage de Lingendes, dit le P. Rapin, que le silence de l'assemblée, quand il avait achevé son sermon. On voyait ses auditeurs se lever de leurs

(1) Claude de Lingendes, né à Moulins, en 1591, d'une des meilleures familles du Bourbonnais, entra dans la Compagnie de Jésus, à l'âge de seize ans et mourut, en 1660, supérieur de la maison professe de Paris. Toute la vie de cet excellent religieux fut partagée entre la prédication et la direction des âmes : il eut le bonheur d'assister à ses derniers moments une grande sainte, la mère Jeanne-Françoise de Chantal.

chaises le visage pâle, les yeux baissés, et sortir tout émus et pensifs de l'église, sans dire un seul mot ; *surtout dans les matières touchantes*, et quand il avait lieu de faire le terrible, ce *qu'il faisait fort souvent* (1). » Dût-on rabattre quelque chose de ces éloges, il est prouvé que Lingendes savait trouver une parole énergique et passionnée dont il n'est pas facile de découvrir aujourd'hui la trace sous le voile de la langue latine (2).

Au témoignage du P. Rapin, il faut en ajouter un autre bien autrement considérable et tout à fait décisif. Le P. Bourdaloue faisait le plus grand cas de Lingendes, et il n'a pas dédaigné d'étudier de près ses sermons et d'en emprunter même quelque traits. « Oui, dit M. Jacquinet, le P. de Lingendes a l'honneur d'avoir été consulté comme un guide utile, et quelquefois même imité par Bourdaloue. L'étude comparée des textes m'a fait découvrir, chez le vieux sermonnaire oublié, la première pensée, ou même la première forme, un peu rude et inculte, de passages éloquents qu'on admire chez son immortel successeur (3). »

(1) *Réflexions sur l'Éloquence*, 1672.

(2) Pas plus que Senault, Lingendes ne s'était complétement affranchi de l'excès de l'érudition. Il usait et abusait des auteurs profanes et on pourrait citer tel de ses sermons où Martial, Sénèque, Lucrèce, Aristote et Platon paraissent en compagnie de saint Grégoire de Nysse, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Pierre Damien.

(3) A propos de Lingendes, il n'est pas sans intérêt de relever un de ces jugements erronés, comme il y en a tant dans le *Siècle de Louis XIV*. Voltaire ne dit pas mot du Père Claude de Lingendes, oubli probablement très-volontaire, car ses maîtres Jésuites du collége Louis-le-Grand avaient dû plus d'une fois rappeler devant lui le talent de leur éloquent confrère. — En revanche, il s'étend sur un cousin du religieux, Jean de Lingendes,

Le Jeune, Senault, Lingendes, voilà les seuls noms de marque que la chaire présente avant Bossuet. A considérer l'âge précédent, c'est déjà un immense progrès et un premier pas vers la perfection. Quelle distance pourtant reste à parcourir pour atteindre la grande éloquence religieuse, et que nous sommes loin encore de l'éclatant et sublime génie qui la représente si glorieusement !

II.

Jacque-Bénigne Bossuet naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une ancienne et chrétienne famille de magistrats (1). Son père, Bénigne Bossuet, avocat au Parlement,

aumônier de Louis XIII, évêque de Sarlat et ensuite de Mâcon, dont il fait un prédicateur illustre et comme le réformateur par excellence, avant Bossuet. Ce fut, dit-il, le premier orateur qui *parla dans le grand goût;* ses sermons et ses oraisons funèbres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le *modèle des orateurs* qui l'imitèrent et le surpassèrent. » Un semblable éloge ne pourrait convenir ni au P. Le Jeune ni au P. de Lingendes; mais surtout il n'est permis en aucune façon de l'attribuer à Jean de Lingendes, dont deux ou trois médiocres oraisons funèbres composent pour nous tout le bagage oratoire, et que les contemporains avaient en très-petit renom d'éloquence.

(1) La biographie de Bossuet est facile à faire, grâce à deux bons ouvrages, recommandables à des titres divers.

Le cardinal de Bausset, ancien évêque d'Alais, a publié, en 1816, une *Histoire de Bossuet* qui a servi d'introduction à l'édition renommée des œuvres de l'évêque de Meaux, publiée par le libraire Lebel de Versailles. C'est un livre agréable, d'une lecture facile et qui est déjà très-riche de détails. Malheureusement, l'auteur appartenait à l'ancienne société française et avait les habitudes d'esprit du dix-huitième siècle et son dédain pour l'érudition. Il y a donc bien des recherches, bien des investigations qu'il a négligées et qu'un érudit de nos jours s'est donné mission de faire. Cet érudit se nomme

était tenu en grande estime par les gens de sa profession et réputé l'un des plus honorables citoyens de Dijon: c'était à la fois un orateur distingué et un homme de cœur. Sa mère, Marguerite Mochet, issue, elle aussi, d'une vieille famille parlementaire, femme de grand caractère et de foi vive, donnait à des œuvres de charité tout le temps que lui laissait l'éducation de sa nombreuse famille (1). Bossuet trouva donc au foyer domestique le meilleur et le plus efficace des enseignements, le bon exemple. Aussi son enfance et sa jeunesse s'écoulèrent pures, régulières, partagées entre le travail et la prière, sans la moindre trace des

M. Floquet; il a donné, pendant près de quarante ans, tous ses loisirs à cet honorable labeur, avec la patiente ténacité d'un bénédictin. Aussi tout ce qu'il est possible de savoir a été découvert ou deviné par cet opiniâtre chercheur. « Il a étudié Bossuet comme on étudie une science, dit M. Nisard. De même qu'il y a des philologues, des épigraphistes, des hellénistes, des hébraïsants, il y a un savant en la connaissance de Bossuet. Ce savant, c'est M. Floquet *(Études de critique littéraire).* » Quatre volumes seulement ont paru de son précieux travail; ils s'arrêtent en 1682, avec la nomination à l'évêché de Meaux.

M. de Bausset et surtout M. Floquet ont beaucoup usé des *Mémoires* que l'abbé Le Dieu, secrétaire particulier de Bossuet, avait composés sur la vie de son maître et qui ont été récemment publiés. C'est une source de renseignements tout à fait sûrs et authentiques, à laquelle nous aurons aussi recours.

(1) Marguerite Mochet, quoique jeune encore et mariée depuis 1618 seulement, avait eu déjà six enfants, deux filles et quatre fils; Bossuet vient le septième. Il eut pour parrain son grand-père, Jacques Bossuet, ancien conseiller au Parlement de Bourgogne. C'est une tradition parfaitement certaine et bien touchante que le vénérable aïeul lisait la sainte Bible, lorsqu'on vint lui annoncer la naissance d'un petit-fils. Il ferma le livre, prit son *Journal de Famille*, y inscrivit l'heure où le nouveau-né était venu à la lumière et, poussé par une sorte de pressentiment, traça à la suite les derniers versets de sa lecture. *Dominus circumduxit eum, et docuit, et custodivit quasi pupillam oculi.* (Deuteronom., cap. XXXII). » Le souhait paternel était une prophétie : quel enfant a jamais été mieux que Bossuet, *guidé, instruit* et *gardé* par Dieu!

défauts et des légèretés de l'âge. Il fut de bonne heure destiné à l'Église : tonsuré à huit ans par Sébastien Zamet, évêque de Langres, il avait treize ans à peine quand il fut pouvu d'un canonicat à la cathédrale de Metz.

Bossuet fit toutes ses études au collége des Jésuites, à Dijon. C'était une maison renommée pour l'habileté de ses maîtres et qui soutint longtemps sa réputation : Crébillon et Buffon devaient plus tard en sortir. Bossuet s'y distingua entre tous ses condisciples par les plus heureuses qualités du cœur unies aux dons les plus brillants de l'esprit. Les nom et prénom de *Bossuet* et de *Bénigne* prêtaient aux plaisanteries des écoliers. *Bos suetus aratro*, disaient-ils de lui, car son travail était opiniâtre et vraiment infatigable. *Benigne,* en effet, ajoutaient-ils, car il était parfaitement doux et bon.

Au collége, Bossuet prit le goût, et une première et déjà très-complète connaissance des littératures anciennes. Il ne se bornait point à lire et à comprendre les grands écrivains, mais il se plaisait à en retenir des passages considérables. Il fit paraître, dit Le Dieu, « combien il avait la mémoire heureuse, en récitant des vers de Virgile, *sans nombre.* » Un peu plus loin le même Le Dieu ajoute qu'il savait par cœur et pouvait reproduire sur-le-champ « les plus beaux endroits non-seulement des poëtes, mais encore des orateurs et même des historiens, tant il les avait présents à la mémoire! » Son admiration s'attacha de préférence à Virgile, à Cicéron, à Homère qu'il goûtait par-dessus tous les autres. Dès lors il s'appliqua avec une prédilection

marquée à l'étude du latin qu'il entendait et parlait en perfection pour un moderne. « Bossuet savait du grec, dit Sainte-Beuve; mais ce qu'il savait à fond, admirablement, ce qu'il savait comme une langue naturelle, c'était le latin, toutes les sortes de latin, celui de Cicéron comme celui des Pères, de Tertullien et de saint Augustin. » Et le critique ajoute cette remarque capitale et que la lecture d'une seule page de Bossuet suffit à confirmer : « C'est de cette connaissance approfondie du latin et de l'usage excellent qu'il en sut faire, que découle chez Bossuet ce français neuf, plein, substantiel, dans le sens de la racine, et original : et ce n'est pas seulement dans le détail de l'expression, de la locution et du mot, que cette sève de littérature latine se fait sentir, c'est dans l'ampleur des tours, dans la forme des mouvements et des liaisons, dans le joint des phrases, et comme dans le geste (1). »

Le goût des lettres profanes que Bossuet avait puisé dans ses premières études fut bientôt subordonné à l'amour des lettres sacrées. Il faisait sa seconde ou sa rhétorique et n'avait pas plus de quatorze ans lorsque, dans la bibliothèque de Claude Bossuet, son oncle, il ouvrit pour la première fois une Bible latine. C'était le volume des prophéties d'Isaïe. « Il y trouva, dit Le Dieu, un goût et une sublimité qui les lui firent préférer à tout ce qu'il avait lu jusque-là. Il se souvint et raconta avec plaisir, tout le temps de sa vie, combien il avait été tou-

(1) *Nouveaux lundis.*

ché d'abord de cette lecture. Ce moment lui était toujours présent et aussi vif que la première fois, tant son âme en avait été frappée comme *de ces choses qui laissent une plus profonde impression de joie et de lumières.* » Toujours est-il que la sainte Écriture fut la principale, la perpétuelle lecture de Bossuet, celle sur laquelle il désirait vieillir et mourir : *Certe in his consenescere, his immori, summa votorum est,* disait-il. Avec la Bible, il étudia sans cesse saint Augustin qui devint pour lui le théologien par excellence, comme saint Jean Chrysostôme fut le plus grand prédicateur et le modèle de l'orateur chrétien (1).

A quinze ans, le jeune Bossuet quitta Dijon où l'on n'enseignait pas encore la philosophie et la théologie, et vint à Paris au collége de Navarre, l'un des plus anciens de l'Université et des plus renommés (2). On était en 1642.

(1) Les témoignages abondent sur l'estime particulière de Bossuet pour saint Augustin et l'usage constant qu'il en a fait. Le Dieu est intarissable sur ce point : « Quand il avait un sermon à faire à son peuple, avec sa Bible, il me demandait saint Augustin : quand il avait une erreur à combattre, un point de foi à établir, il lisait saint Augustin..... *il y trouvait tout*, et la défense de la foi, et la pureté des mœurs... Il avait une édition in-8° des *Psaumes* de saint Augustin, de sa *Cité de Dieu* et de ses ouvrages contre les Pélagiens. *C'est ce qu'il avait le plus lu ;* le texte et les marges en sont chargés de mille sortes de remarques; il ne pouvait se passer de ces livres, et il les avait toujours à sa suite. »

(2) On s'est plu de nos jours à rappeler, en les exagérant, les petits désaccords qui, dans le cours de sa longue carrière, ont pu exister entre Bossuet et la Compagnie de Jésus. Une chose certaine, c'est que, ni le disciple n'oublia jamais les leçons et les soins de ses premiers maîtres, ni les maîtres ne cessèrent de revendiquer à leur gloire un aussi brillant élève. L'évêque de Meaux, prêchant dans la fameuse église de Saint-Louis des Jésuites, le 1er janvier 1687, ne craindra pas de louer publiquement « ces religieux, à qui la grâce a inspiré ce grand dessein de conduire les enfants de Dieu, dès leur

Le jour même de son arrivée à Paris, le jeune étudiant vit la rentrée du cardinal de Richelieu. Le ministre revenait du fond du Languedoc, après l'exécution de Cinq-Mars; il avait encore une fois triomphé dans le sang de ses ennemis, mais déjà il était frappé à mort et ses gardes devaient le porter dans une chambre mobile, recouverte d'un drap écarlate. Quel spectacle et quelle leçon pour un chrétien comme Bossuet!

Le collége de Navarre était alors dirigé par Nicolas Cornet, théologien éminent, en grand crédit auprès de Richelieu, de Mazarin et d'Anne d'Autriche, et d'une orthodoxie irréprochable, comme il parut dans l'affaire du Jansénisme (1). Ce maître distingué prit en singulière affection son nouvel élève et voulut le guider lui-même dans ses études. Sous cette habile et sage direction, Bossuet devint l'honneur de la maison de Navarre, comme il avait été l'honneur de la maison des Jésuites de Dijon. Il brilla dans les thèses et dans les actes publics. « En 1643, raconte Le Dieu, à la fin de la première année de philosophie, l'abbé Bossuet fut chargé de soutenir une thèse dédiée à M. de Cospéan, évêque de Lisieux, qui l'avait été d'Aire et de Nantes, célèbre prédicateur ordi-

plus bas âge jusqu'à la maturité de l'homme parfait en Jésus-Christ, et qui y font servir tous les talents de l'esprit, l'éloquence, la politesse, la littérature. »

(1) Le collége de Navarre était situé sur l'emplacement actuel de l'École polytechnique.

naire de la reine-mère. » On connaît l'histoire du sermon improvisé à l'hôtel de Rambouillet; il est aussi de 1643. A cette même année, cet orateur si précoce prêcha encore, cette fois devant une réunion d'évêques et de docteurs, et il s'en tira si bien que l'évêque de Lisieux ne put s'empêcher de dire : « Ce jeune homme sera une des lumières de l'Église. »

Enfin, en 1648, Bossuet soutint avec un succès éclatant sa première thèse de théologie, désignée, dans les habitudes de l'école, par ce nom expressif la *tentative*. Le sujet choisi était ardu et difficile; il s'agissait des attributs de Dieu (*de Deo trino et uno et de Angelis*). Le répondant avait pris pour patron le héros du temps, le grand Condé. Pour prouver avec quel plaisir il avait accepté la dédicace de la thèse, le prince vint en personne assister à la soutenance. Le 24 janvier 1648, dans la soirée, il arriva au collége de Navarre, entouré de jeunes gentilshommes, ses compagnons des champs de bataille. La discussion fut vive, elle dura plus de quatre heures, le jeune candidat y brilla fort, répondant à tous les docteurs avec à-propos et justesse. L'intérêt de la lutte fut tel pour M. le prince, qu'il ne put se défendre, à plusieurs reprises, de la tentation d'entrer en lice et de se mesurer, lui aussi, contre un si redoutable adversaire. Ce trait honore tout à la fois Bossuet et Condé, il honore surtout le siècle, et sert à démontrer quelles fortes études religieuses faisaient alors les plus honnêtes gens.

La première thèse de Bossuet par laquelle il avait

conquis le grade de bachelier avait fait beaucoup de bruit; mais sa *sorbonique* devait en faire bien plus encore. La sorbonique était la thèse de la licence; on la nommait ainsi parce qu'elle se passait toujours en Sorbonne. Celle de Bossuet, soutenue en novembre 1650, fit époque; elle fut l'occasion d'un conflit entre les docteurs de Sorbonne et les docteurs de Navarre. Il s'agissait de savoir si le candidat, en s'adressant au prieur de Sorbonne, devait l'appeler : *dignissime domine prior*, ou simplement : *domine prior*. Bossuet, d'après l'ordre de Nicolas Cornet, s'était borné à la dernière formule; il y eut de vives protestations, toute une chaude mêlée, interruption de l'acte et finalement retraite des docteurs de Navarre qui allèrent ailleurs, au couvent des Jacobins, continuer et achever la thèse. La Sorbonne demanda au Parlement de l'annuler et d'ordonner qu'elle serait recommencée. Bossuet lui-même plaida sa cause, en latin, devant la Grand'Chambre. Les juges ne purent résister au charme de sa parole; Omer Talon, avocat-général, conclut en sa faveur, et finalement, par arrêt de justice, l'acte fut maintenu et Bossuet eut sa licence : seulement Navarre fut condamné à restituer désormais au prieur de Sorbonne le *dignissime* qu'il lui avait refusé. Deux ans plus tard, au mois d'avril 1652, Bossuet soutenait une dernière thèse qui lui conférait le doctorat, c'est-à-dire le plus élevé des grades théologiques.

Il avait fallu dix ans à Bossuet pour achever ses études ecclésiastiques; son noviciat pour le sacerdoce n'avait pas

duré beaucoup moins de temps. L'année de la *tentative*, il avait été ordonné sous-diacre, et diacre l'année suivante. Un mois avant de recevoir le bonnet de docteur, il avait été fait prêtre, après une retraite à Saint-Lazare où il avait reçu les conseils et les pieuses exhortations de Vincent de Paul. Ainsi s'était longuement et fortement préparé à l'enseignement, à la prédication, au ministère sacerdotal, celui qui devait être, au dix-septième siècle, le docteur, l'orateur, l'évêque par excellence.

Bossuet, prêtre et docteur, pouvait ne pas quitter Paris et obtenir une position importante et honorée. Son ancien maître, Nicolas Cornet, le sollicitait d'accepter la place de grand-maître de Navarre ; il résista à ses affectueuses instances pour aller vivre dans sa famille, à Metz, et exercer les fonctions de son canonicat. Dans l'intervalle, de 1652 à 1669, dix-sept années de sa forte et laborieuse virilité doivent s'écouler, dix-sept années fécondes et glorieuses, qui furent données tout à la fois à la prière, à l'étude, déjà à la controverse religieuse et surtout à la prédication. Tout en résidant à Metz, Bossuet ne s'y enferma point. A partir de 1656, il vint souvent à Paris, d'abord pour les affaires du chapitre dont il était le délégué, bientôt pour son propre compte et afin de poursuivre les travaux de son apostolat.

Le Dieu rend témoignage de la piété fervente du jeune chanoine et rapporte combien il était assidu et édifiant au chœur.

« Il étoit le premier de jour et de nuit à tous les offices de l'Église, comme s'il n'eût d'autre talent que de chanter les louanges de Dieu. Sa piété lui avoit appris que tout est grand dans la maison du Seigeur : il n'en négligeoit pas la moindre fonction. Il est certain, par l'expérience de toute sa vie, qu'il aimoit fort l'office de l'Église, le chant des Psaumes, chantant aussi fort bien parce qu'il s'y étoit affectionné de bonne heure; il avoit la voix douce, sonore, flexible, mais aussi ferme et mâle. Son chant étoit sans affectation, et néanmoins il faisoit plaisir. »

Dans les soirées qu'il passait quelquefois avec ses deux sœurs Marie et Madeleine, au premier coup de la cloche de Saint-Étienne, on le voyait se lever et prendre congé de la famille. « *Je m'en vais à matines* », disait-il avec un visage épanoui et un accent de douce joie. Madeleine Bossuet, qui vécut dans un âge avancé, n'avait jamais pu oublier le ton de cet adieu, et elle aimait à le redire. Avec les siens, Bossuet, ne visitait guère que le maréchal de Schomberg, gouverneur de la province, catholique zélé autant que soldat intrépide. Schomberg avait épousé Marie de Hautefort, pieuse et sainte femme dont l'esprit et la politesse étaient à la hauteur des sentiments. Leur maison était une école de bonnes mœurs et de bon goût. Bossuet y eut un libre accès et mérita non-seulement l'amitié et la confiance de personnes si puissantes, mais encore leur protection. Ils contribuèrent à le faire connaître à la Cour; malheureusement, Schomberg, rappelé à Paris en 1656, mourut presque à son arrivée, dans les bras du jeune prêtre, accouru tout exprès de Metz pout l'assister à ses derniers moments.

Dans la retraite où il vivait, les moments d'étude étaient nombreux pour Bossuet. « Il a contracté à Metz, dit M. Nettement, les habitudes laborieuses qui seront celles de toute sa vie. Les heures de la nuit, ingénieusement ménagées, viennent même prolonger pour lui les heures de la journée, trop courtes à son gré pour le travail. Après avoir dormi quatre ou cinq heures, il se réveille toutes les nuits, s'asseoit ensuite devant sa table et n'abandonne sa tâche qu'après deux ou trois heures consacrées à l'étude, quand le sommeil commence à le gagner. Non-seulement il prolonge ainsi le temps qu'il peut donner à l'étude, mais il se ménage deux aurores intellectuelles, avantage qui sera apprécié par ceux qui ont éprouvé combien l'intelligence est lucide, quand, semblable au soleil, elle se lève en sortant des ombres du sommeil (1). » Le premier fruit de ce labeur opiniâtre et incessant fut pour Bossuet de se confirmer dans la connaissance approfondie de l'Écriture, qu'il ne cessa de lire et de relire, jusqu'à en savoir presque par cœur le texte entier.

L'occasion de faire usage de toutes les richesses ainsi amassées ne tarda pas à se présenter, et la vie d'action commença bientôt pour Bossuet. Sans doute, les catholiques étaient en majorité à Metz, mais la ville comptait beaucoup de juifs, et les calvinistes, sans être nombreux, y étaient très-puissants. Le plus instruit de leurs ministres,

(1) Ces lignes sont extraites d'un intéressant petit résumé de la vie et des travaux de Bossuet, écrit par M. Nettement pour les jeunes lecteurs de la *Semaine des Familles* (année 1859-1860).

Paul Ferry, avait publié, en 1655, un catéchisme sous ce titre : « *Catéchisme de la réforme de la religion, prêché dans Metz, par Paul Ferry, ministre de la parole de Dieu.* » Il prétendait prouver que *la réformation avait été nécessaire, et qu'encore qu'avant la réformation on pût se sauver dans l'Église Romaine, on ne le pouvait plus depuis la réformation.* Bossuet répondit presque immédiatement par la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry,* dédiée au vertueux maréchal de Schomberg. Il examinait les deux propositions de son adversaire, et sur leur ruine en établissait deux tout à fait contraires : 1° On peut se sauver dans l'Église catholique; 2° On ne le peut dans l'église réformée. Ce petit livre fut d'un grand effet et détermina, dans les rangs des protestants de Metz, un grand nombre de conversions. Ferry lui-même se sentit ébranlé; il voulut, de concert avec son jeune adversaire, travailler au retour à l'unité. Malheureusement, les défiances des autres ministres paralysèrent son zèle, et ce généreux dessein n'eut pas de suite sérieuse (1).

Cependant Bossuet avait commencé à prêcher, d'abord à Metz, dans les premières années, ensuite à Paris, où il parut vers 1656 pour s'établir et se donner peu après pleine

(1) La *Réfutation*, ouvrage d'un jeune homme de vingt-sept ans, faisait déjà pressentir le grand écrivain et le grand orateur. Elle se termine par cette apostrophe véhémente aux Réformateurs : « Votre nouveauté s'égalera-t-elle à cette antiquité vénérable, à cette constance de tant de siècles et à cette majesté de l'Église? Qui êtes-vous et d'où venez-vous? A qui avez vous succédé, et où était l'Église de Dieu, lorsque vous êtes tout d'un coup parus dans le monde ? »

et libre carrière. Les sermons de Paris représentent la grande époque de sa prédication. C'est aussi le point culminant de l'éloquence sacrée, qui n'a jamais brillé en France d'une plus éclatante splendeur. Nommé évêque de Condom en 1669, et, l'année suivante, précepteur du Dauphin, Bossuet n'hésita point à renoncer à la chaire afin de se consacrer tout entier à ses nouvelles fonctions. Il quitta alors Metz pour toujours : c'est une autre période de sa vie qui s'ouvre ; ce sont d'autres études, d'autres travaux, d'autres chefs-d'œuvre.

III.

Les sermons de Bossuet se divisent naturellement en trois groupes, d'après le lieu et l'époque où ils ont été prononcés. Il y a les sermons de Metz qu'il faut regarder simplement comme de premiers essais dans la prédication. Il y a les sermons de Paris qui sont de véritables œuvres littéraires, plus spécialement travaillées et finies, composées en vue d'auditoires d'élite, par un orateur dans la pleine maturité de son talent. Enfin, il y a les sermons de Meaux qui ne sont guère que les exhortations pastorales d'un grand et saint évêque. La première époque date de 1652 à 1660, la deuxième de 1660 à 1669, la troisième de 1682 à 1704.

Les sermons de Metz ne sont pas en grand nombre : du moins, il ne nous reste pas beaucoup de discours desquels

on peut, en toute certitude, affirmer qu'ils remontent à cette première période. Parmi les célèbres, parmi ceux qui font surtout honneur à Bossuet, il faut citer trois remarquables panégyriques.

En 1655, le *panégyrique de saint Bernard*, prononcé à Metz. Il semble que l'orateur se soit senti inspiré par son sujet et qu'il ait fait effort pour louer dignement le grand abbé de Clairvaux, ce dernier des Pères de l'Église et son ardent défenseur, qui était le compatriote de Bossuet et dont le génie n'était pas sans rapport avec le sien.

En 1657, le *panégyrique de saint Paul*, prêché à Paris dans l'intérêt de l'Hôpital Général qui venait d'être fondé et qui avait besoin d'être soutenu par la charité publique. Vincent de Paul, Lamoignon, Séguier entendirent cet admirable discours.

En 1657, le *panégyrique de sainte Thérèse* prononcé à Metz, pendant un voyage que la cour y fit. Le jeune Louis XIV qui visitait les places fortes de la province, le cardinal Mazarin, malade d'un accès de goutte, ne purent assister au sermon, mais la reine-mère et Monsieur étaient présents. Anne d'Autriche connaissait Bossuet seulement de réputation; elle avait souvent entendu son éloge de la bouche de Nicolas Cornet, de Cospéan, de Vincent de Paul; son attente fut assurément dépassée par l'éloquent discours qu'il lui fut donné d'admirer.

Les sermons de Paris comprennent surtout huit stations d'Avent et de Carême qui furent données aux années dont voici l'indication.

1° En 1660, carême aux Minimes de la place Royale. C'était, pour débuter à Paris, un auditoire redoutable et qu'il ne semblait pas aisé de satisfaire. L'orateur n'avait pas seulement devant lui de savants religieux, connus par leur goût pour les plus sérieuses études. Au delà de la grille du chœur, dans la nef, se pressait toute la société élégante de la place Royale et du Marais. Ce monde frivole venait chercher dans le sermon un passe-temps et comme une sorte de distraction à ses plaisirs ; il songeait si peu à en tirer un profit sérieux et un enseignement pratique que le jeune orateur dut, une fois, donner un avertissement sévère à ces « particuliers audacieux » qui ne craignaient pas de continuer, dans le temple saint, leurs conversations mondaines (1). Si dissipée que fût cette société, il n'est pas douteux que Bossuet ait réussi à fixer son attention sur les grandes vérités qu'il lui annonçait avec une éloquence si entraînante et si nouvelle.

Un incident mémorable fit bien voir combien le jeune orateur était déjà maître de sa parole et avec quelle autorité il en usait. Le dimanche des Rameaux, Bossuet prêchait sur l'*honneur du monde*: Condé, qui venait de faire sa soumission à Louis XIV et qui revoyait Paris après huit années d'absence, entra inopinément dans l'église

(1) C'était au dernier jour de la station, ou plutôt après la station même, dans un discours qui lui faisait suite. Le carême était terminé, quand les Minimes prièrent Bossuet de leur accorder, par surcroît, le *Panégyrique de saint François de Paule,* fondateur de leur ordre et patron de leur église. Ce panégyrique est celui qui vient le *deuxième* dans les éditions de Bossuet.

des Minimes. Comme le prédicateur allait faire tomber sur « l'idole de l'honneur la foudre de la vérité évangélique et l'abattre tout de son long devant la croix du Sauveur, » il reconnut dans son auditoire le grand capitaine qui avait tout sacrifié à la gloire du monde, tout jusqu'au devoir. Malgré « la *surprise de cette présence imprévue,* » le jeune orateur improvisa un admirable compliment de circonstance. Puis, sur la fin de son discours, revenant au prince, il exprima l'espoir qu'après avoir été « le *bras droit* du monarque, » et « l'*ornement de son siècle,* » il obtiendrait « une gloire plus solide que celle que les hommes admirent, une grandeur plus assurée que celle qui dépend de la fortune, une immortalité mieux établie que celle que nous promet l'histoire, et enfin une espérance mieux assurée que celle dont le monde nous flatte, qui est celle de la vie éternelle. »

2° En 1661, carême au célèbre couvent des Carmélites fondé, au commencement du siècle, dans le faubourg Saint-Jacques, par une femme admirable, Mme Acarie, la bienheureuse Marie de l'Incarnation. Les religieuses de ce monastère appartenaient aux plus nobles familles du royaume. Quand on parcourt la liste des Carmélites de la rue Saint-Jacques, on croit avoir sous les yeux le nobiliaire de France, tant s'y pressent des noms illustres, La Tour-d'Auvergne, La Rochefoucauld, Séguier, Ségur, d'Uzès, Biron ! Cette communauté était particulièrement aimée d'Anne d'Autriche qui y venait volontiers faire ses dévotions, amenant avec elle Louis XIV enfant. Aussi la reine

était présente lorsque, deux ans plus tôt, le 19 mars 1659, le jeune orateur avait prononcé, dans la même chaire, le le premier panégyrique de saint Joseph resté fameux et désigné d'habitude par les premiers mots du texte. On disait, en parlant de ce discours, le *Depositum custodi* de M. l'abbé Bossuet. Le second panégyrique de saint Joseph, le *Quæsivit sibi Deus,* fait partie du carême de 1661, et il fut également entendu par Anne d'Auriche.

Bossuet eut, aux Carmélites, un auditoire moins brillant et moins frivole que chez les Minimes; il ne fut pas moins nombreux. Les religieuses, dans leur journal, ont remarqué que le prédicateur attira un grand concours et mérita toutes sortes d'applaudissements. Messieurs de Port-Royal marquèrent surtout leur approbation; ils venaient en grand nombre « *cantonnés,* dit Le Dieu, *à tous les coins de l'auditoire.* » Peut-être Pascal était parmi eux, et assurément les deux Arnauld et Nicole s'y trouvaient. Telle était l'impression produite par l'orateur, que, le sermon fini, ses auditeurs ne se séparaient point aussitôt, mais s'attroupaient dans la cour du monastère et aux abords de la chapelle pour discourir ensemble de la merveilleuse éloquence qui les avait charmés.

3° En 1662, carême à la chapelle du Louvre, devant le Roi (1).

(1) Le prédicateur de carême à la Cour, ouvrait toujours la station le jour de la fête de la Purification. C'est donc le 2 février 1662 que Louis XIV a pour la première fois entendu Bossuet.

Un livre récent, *Les Orateurs sacrés à la Cour de Louis XIV,* par

C'était la première fois que Bossuet paraissait à la Cour. Il parla devant Louis XIV, âgé seulement de vingt-trois ans et que la mort de Mazarin avait depuis quelques mois affranchi de toute tutelle, devant les deux reines Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, devant Henriette de France, reine d'Angleterre, qui venait de voir la restauration inespérée de son fils Charles II; enfin devant Monsieur, frère du roi, et la *grande Mademoiselle*. Cet auditoire d'élite qui renfermait les plus illustres personnages de France fut complétement satisfait; Louis XIV surtout loua beaucoup le prédicateur. « Il eut envers lui, dit Sainte-Beuve, un procédé charmant, bien digne d'un jeune roi, qui a encore sa mère ; il fit écrire au père de Bossuet, à Metz, *pour le féliciter d'avoir un tel fils.* » Cette marque d'estime singulière, qui n'honore pas moins le sujet que le souverain, ne fut accordée que cette fois-là. Dans le même temps, Bossuet reçut le brevet de prédicateur ordinaire du roi (1). On lui offrit aussi le grand doyenné de Metz et la cure de Saint-Eustache à Paris; il refusa ces deux places, la première pour la faire donner à un saint prêtre qui ser-

l'abbé Hurel, fait autorité en ce qui concerne les prédications royales. Je lui emprunte ces intéressants détails sur la distribution ordinaire du carême :

« .... Quant à la station quadragésimale, elle s'ouvrait d'office le 2 février, jour de la Purification, et, après cette sorte de prélude, elle restait suspendue jusqu'au premier dimanche de carême. Depuis lors elle était à la fois dominicale et bi-hebdomadaire. Le mercredi et le vendredi lui étaient le plus souvent affectés. Durant la semaine sainte, le stationnaire ne prêchait que la Passion le Vendredi Saint, et cette solennité mettait fin à ses discours. »

(1) Le nombre des prédicateurs ordinaires du roi était fixé à huit; ils étaient choisis parmi les plus habiles orateurs du royaume. On retrouve tous les noms célèbres de la chaire française dans les listes qui en ont été dressées.

vait l'église depuis un demi-siècle; la seconde, pour y proposer un de ses amis, qui devait être pourvu le premier, dit-il, parce qu'il était le plus âgé.

4° En 1665, carême dans l'église de Saint-Thomas du Louvre où, s'il faut en croire Le Dieu, « toute la Cour et les reines allaient entendre Bossuet. »

5° En 1665, avent à la chapelle du Louvre, devant le roi (1). Outre Louis XIV, Bossuet eut pour auditeurs Monsieur et Madame. Anne d'Autriche, déjà malade et frappée à mort, ne put suivre la station qui ne le céda en rien à celle du carême de 1662. A tous les sermons assistait un vieillard à cheveux blancs, auditeur si empressé, si attentif, si ému, que le roi le remarqua et demanda qui il était. On répondit que c'était le père du prédicateur, conseiller au parlement de Metz, que Sa Majesté avait, trois ans auparavant, honoré d'une lettre flatteuse. « Oh, s'écria Louis XIV, qu'il doit être heureux d'entendre son fils prêcher si bien (2)! »

(1) Entre le carême de 1662 et l'avent de 1665, il y eut six stations prêchées à la Cour. Quatre appartiennent au P. Senault et à ses deux disciples, le P. Le Boux, de l'Oratoire, et l'abbé de Fromentières, qui débuta dans la chapelle royale, avec grand éclat, par l'avent de 1664.

« La station de l'avent, dit M. Hurel, commençait à la Toussaint et se terminait à Noël. Un silence de quelques semaines succédait à la première de ces fêtes; puis l'orateur reparaissait dans la chaire royale. Sa prédication comprenait alors les quatre dimanches qui précèdent la Nativité et formait ainsi un groupe de cinq discours. » Aux fêtes de Noël et de Pâques, le roi avait l'habitude d'aller entendre le sermon à sa paroisse, Saint-Germain-l'Auxerrois.

(2) Le père de Bourdaloue n'eut pas le même bonheur; il venait de Bourges pour entendre son fils qui prêchait avec grand succès dans l'église des Jésuites; il mourut en chemin !

6° En 1666, carême à Saint-Germain-en-Laye, devant le roi. — Les prédications devaient avoir lieu au Louvre, comme l'année précédente; mais, la reine-mère étant morte le 20 janvier, avant l'ouverture de la station, la cour se rendit à Saint-Germain. Bossuet perdait dans Anne d'Autriche une protectrice déclarée, résolue de le pousser promptement à l'épiscopat. Elle avait, en effet, manifesté l'intention de lui donner le premier évêché qui vaquerait en Bretagne, son apanage. Dans un sentiment de louable reconnaissance, Bossuet, le 2 février, c'est-à-dire la première fois qu'il prit la parole, ne put s'empêcher de louer les vertus de la reine défunte. Il eut alors comme un premier dessein et une ébauche d'oraison funèbre. Après avoir rappelé cette vie *glorieuse et éternellement mémorable*, mais *trop courte* et *trop tôt précipitée;* après s'être écrié avec une énergie familière et saisissante: *Oh! que nous ne sommes rien!* il fit à son auditoire une première application du texte: *Et nunc, reges, intelligite; erudimini qui judicatis terram.* Trois ans plus tard, Louis XIV, Marie-Thérèse, Monsieur, Madame qui recevaient de Bossuet ce solennel avertissement devaient entendre les mêmes paroles sortir encore de sa bouche, en présence de la dépouille mortelle d'une autre reine, et pour rendre un dernier hommage public à Henriette de France, veuve de Charles Ier.

7° En 1668, avent à Saint-Thomas du Louvre (1). —

(1) Pendant le carême de 1668, Bossuet avait expliqué les Épîtres du temps au parloir des Carmélites dans des conférences particulières où assistaient la duchesse de Longueville et la princesse de Conti. « Ces explications, disent les religieuses, dans leur journal, étaient d'une *beauté enchantée* et de la

Bossuet eut pour auditeur Turenne qui, ramené par lui à la vérité, avait abjuré le calvinisme au mois d'octobre. Déjà, pour confirmer l'illustre converti dans sa réunion à l'Église. Bossuet avait prononcé, aux Carmélites, le jour de la fête de saint André, son magnifique sermon sur la *Vocation*. Les instructions de l'avent furent toutes à la hauteur de ce brillant début. Les *panégyriques de saint Étienne*, « le premier martyr de la foi », et de *saint Thomas de Cantorbéry*, « le premier martyr de la discipline », furent surtout loués et admirés. De ces deux discours le dernier seul nous a été conservé : on peut y voir avec quelle sainte indépendance Bossuet y affirme, en face des puissances du monde, les droits sacrés de l'Église.

8° En 1669, avent à Saint-Germain-en-Laye, devant le roi (1). — C'est la dernière station que Bossuet devait prêcher en présence de Louis XIV. Il avait été nommé évêque de Condom, le mois précédent, et toute la Cour se montra désireuse de prouver par son empressement l'approbation qu'elle donnait au choix du souverain. Le jour de Noël, au sermon de clôture, le Dauphin, alors âgé de huit ans, vint entendre le prédicateur, et, d'après une tradition assez

plus grande utilité du monde. » Un témoin nous dit qu'on aurait cru *entendre saint Jérôme interprétant les livres sacrés aux vierges et aux veuves chrétiennes.*

(1) Dans l'intervalle du carême de 1666 à l'avent de 1669, se placent les brillants débuts de Mascaron qui prêche, presque coup sur coup, quatre stations. On le voit, les élèves de Senault alternent avec Bossuet et nous sommes à la période glorieuse de l'École de saint Magloire.

répandue, l'enfant royal, émerveillé de l'éloquence de l'orateur, le demanda pour maître à son père (1).

Bossuet, précepteur du Dauphin, ne remonta dans la chaire qu'à de rares intervalles, et seulement pour des circonstances tout à fait solennelles. Sans parler des oraisons funèbres, il reste seulement quatre sermons qui aient été prêchés de 1669 à 1682 : deux méritent une mention spéciale.

Le premier, en 1675, fut prononcé pour M[me] la duchesse de La Vallière, qui faisait ses vœux au couvent des Carmélites, sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. On sait quelle étroite intimité chrétienne unissait le grand évêque et l'illustre pénitente. On sait qu'il fut le confident de ses douleurs, le directeur de sa conscience et qu'il contribua puissamment à tourner vers les consolations religieuses la malheureuse victime des passions et des dédains de Louis XIV. Aussi Bossuet ne voulut laisser à personne le soin de prêcher la profession de la nouvelle religieuse. Pour elle, il dit dans son exorde : « *Je romps un silence de tant d'années, je fais entendre une voix que les chaires ne connaissent plus.* » Toute la cour assistait à cette touchante cérémonie. On y voyait une autre célèbre pénitente du dix-septième siècle, la duchesse de Longueville, depuis

(1) Il est à remarquer que ce fut dans ce même mois de décembre 1669, et, comme tout concourt à le démontrer, ce même jour de Noël, que Bourdaloue se fit entendre pour la première fois à Paris, chez les Jésuites de la rue Saint-Antoine. Admirable fécondité d'un siècle qui trouvait ainsi un grand homme pour remplacer un grand homme, e tfaisait monter Bourdaloue dans la chaire 'où descendait Bossuet !

longtemps revenue de ses égarements. La pieuse Marie-Thérèse était présente et, après le sermon, elle voulut elle-même donner le voile noir à sœur Louise de la Miséricorde.

Le second discours de cette période est le fameux *Sermon* sur *l'Unité de l'Église* prêché le 9 novembre 1681, à l'ouverture de l'assemblée générale du clergé, pendant la messe du Saint-Esprit, célébrée dans l'église des Grands-Augustins. De graves circonstances, dont la première cause apparente fut la régale, avaient désuni le Saint-Siége et la Cour de France; Louis XIV irrité ne dissimulait plus son mécontentement, et le petit nombre d'évêques réunis à Paris inclinait visiblement du côté du roi. Il faut tenir compte de ces circonstances pour apprécier justement le langage de Bossuet. Il a voulu disposer les esprits à la concorde, prévenir la rupture qui menaçait d'éclater et réconcilier la fille aînée de l'Église avec sa sainte Mère. A ce prix, on peut lui pardonner la revendication des prétendues libertés de l'Église gallicane, l'appui cherché dans la pragmatique-sanction apocryphe de saint Louis, et surtout le blâme sur un ou deux souverains-pontifes qui « ou par violence, ou par surprise, n'ont pas assez constamment soutenu ou assez pleinement expliqué la doctrine de la foi. »

Nommé évêque de Meaux en 1681, Bossuet se livra de nouveau à la prédication. Prenant possession de son siége, au commencement de l'année suivante, il déclara qu'il se destinait tout entier à son troupeau et se consacrerait à son ins-

truction. Ce fut un engagement sacré. Jamais une affaire, quelque pressée qu'elle fût, ne put l'empêcher de venir célébrer les grandes fêtes avec son peuple, c'est-à-dire officier dans sa cathédrale et y annoncer la sainte parole. En 1683, il prêcha lui-même le carême à Meaux, secondé par l'abbé de Fénelon. Depuis, il ne manqua aucune occasion de se faire entendre dans sa ville épiscopale, dans les autres localités du diocèse et jusque dans les plus petites bourgades. « Je l'admirais, dit Le Dieu, allant d'une paroisse à l'autre, l'Évangile à la main, le méditant pour se pénétrer des vérités qu'il voulait annoncer, avec une attention respectueuse et en esprit de prière, plutôt qu'avec ces grandes lumières et cette érudition profonde qui le faisait admirer des savants. » Son grand talent était de se proportionner à son auditoire, de parler la langue de chacun et de rester intelligible pour tous. « Un matin, c'est encore Le Dieu qui parle, après avoir tonné contre les péchés capitaux, les inimitiés et les injustices, en une paroisse de campagne (Quincy), car il étoit très-véhément orateur, le soir, donnant la confirmation à des religieuses dans une sainte abbaye (le Pont-aux-Dames), il les éleva jusqu'au sein de la Divinité et leur découvrit le Saint-Esprit procédant du Père et du Fils par cette voie d'amour qui est la source de la sanctification des âmes et de toutes les grâces. On crut voir les cieux ouverts et les dons célestes descendre par ses mains, sur ces âmes chastes et tremblantes, comme autrefois les langues de feu sur les apôtres. Il y aurait cent exemples à citer de ce caractère. » Pendant les vingt-deux années de son épiscopat,

Bossuet ne cessa ainsi de donner son application à l'instruction des peuples et de leur annoncer en toute rencontre la parole de Dieu. Peu de temps avant sa mort, il montait encore en chaire, témoin ce vieillard des environs de Meaux, qui, parlant au premier éditeur de ses œuvres, à dom Déforis, lui disait se souvenir « d'avoir entendu les sermons où l'on accourait de toutes les campagnes voisines et où le prélat, comme un père au milieu de ses enfants, remontrait à chacun ses obligations, pressait, exhortait les uns et les autres avec une tendresse, un zèle qui marquaient l'affection qu'il portait à tous et combien il désirait leur salut (1). »

Les sermons de Metz devraient donc être nombreux. Ils formeraient, si nous les possédions tous, une collection immense et d'un prix infini. Malheureusement la plupart de ces chefs-d'œuvre sont perdus sans retour, et c'est à Bossuet même qu'il faut se plaindre d'être privés d'un si riche trésor. L'abbé Le Dieu rapporte que le grand évêque n'écrivait pas d'ordinaire ses instructions, mais, après avoir prié et médité longtemps la sainte Écriture et l'Évangile, il se contentait de tracer rapidement sur le papier quelques notes. C'était d'abord un texte, puis le court croquis d'un exorde, une division en deux ou trois membres, toujours marquée distinctement, enfin quelques passages des saints Pères. L'inspiration du moment faisait le reste. Quelques-

(1) Maury, *Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des Sermons de Bossuet.*

uns des sermons des derniers temps nous sont cependant parvenus; on en compte environ une vingtaine. Les uns sont de la main de Bossuet ou de l'abbé Le Dieu. Ils ont été écrits à la demande de quelque personnage célèbre, qui, après avoir entendu le prélat, avait témoigné le désir de garder ce souvenir de lui. Les autres ont été recueillis par les religieuses Ursulines de Meaux, qui, par respect pour la parole de leur premier pasteur, écrivaient les instructions qu'il leur faisait.

Tel est, d'une manière générale et sans détails, l'aperçu sommaire des prédications de Bossuet et comme la suite chronologique de ses sermons. Les *Études sur les sermons de Bossuet*, par M. l'abbé Vaillant, complétées et quelquefois rectifiées à l'aide des consciencieuses recherches de M. Floquet, les travaux plus récents et d'une critique si lumineuse et si sûre du regretté M. Gandar, ont été nos guides et nous ont permis de parcourir d'un pas assuré toute la carrière oratoire de Bossuet (1). Il faut maintenant donner,

(1) Le petit ouvrage de M. Vaillant, de regrettable mémoire, est une thèse de doctorat, présentée en 1851, à la Faculté des lettres de Paris. Très-inférieur à M. Floquet pour les connaissances biographiques et les détails d'érudition, M. Vaillant comprend et goûte mieux Bossuet, dont il sent les beautés en critique et en connaisseur.

M. Gandar, professeur à la Faculté des lettres de Paris, mort prématurément, à l'âge de quarante-deux ans, avait beaucoup étudié Bossuet et de tout près. Dans un livre remarquable qui a pour titre *Bossuet orateur*, M. Gandar a définitivement jeté la lumière sur la première partie de la carrière oratoire du grand sermonnaire. Malheureusement le critique s'arrête à 1662, après le premier carême à la Cour.

MM. Vaillant, Floquet et Gandar ont été nos principaux guides; ils n'ont pas été les seuls. Sur des points particuliers, nous devons de précieuses indications à l'ouvrage déjà cité de M. l'abbé Hurel.

par quelques extraits, une idée de cette grande, sublime et vraiment merveilleuse éloquence.

IV.

Il n'y a pas égalité complète entre les sermons des trois époques, et Bossuet, malgré son génie, n'est point arrivé du premier coup à la perfection. Cinquante années se sont écoulées entre ses premiers essais oratoires et les dernières exhortations tombées de ses lèvres. Dans l'intervalle, le siècle est arrivé à maturité, tous les maîtres ont paru, les chefs-d'œuvre se sont multipliés ; on a vu se dérouler toute la grande littérature du règne de Louis XIV. Bossuet, dont les ouvrages ont tant servi aux contemporains, a, lui aussi, profité de leurs écrits, et son éloquence, grande et élevée dès le premier jour, a bientôt gagné ce qui lui manquait en pureté, en délicatesse, en douceur, en un mot, les dernières et les plus exquises qualités.

Les sermons de Metz ne sont donc pas des modèles achevés. On y sent encore l'inexpérience et la jeunesse; l'imagination déborde, elle ne sait pas se contenir et ne reconnaît point encore l'empire du goût : la langue est hardie, impétueuse, impatiente; elle abonde en négligences, en rudesses, en archaïsmes. « Les manuscrits, dit M. Vaillant, démontrent un travail pénible, tandis que le texte imprimé ferait croire à une improvisation, où l'orateur, oubliant les

règles de l'art, ne repousse aucun des termes, aucune des images, qu'il juge propres à rendre sa pensée. »

Le défaut de mesure dans la pensée et le sentiment, mais surtout dans leur expression, tel est le défaut caractéristique de Bossuet à ses débuts. Dans l'entraînement de sa conviction généreuse, il lui semble qu'il n'en dit jamais assez et qu'il reste en dessous de son sujet. De là l'exagération, l'enflure du style, les hardiesses et les trivialités de langage. Il veut célébrer la constance généreuse d'un martyr et décrire les souffrances que le cruel Domitien fit endurer à saint Gorgon. Dans cette peinture, il ne saura point s'arrêter à temps : il descendra jusqu'à des détails familiers, jusqu'à des expressions vulgaires, grossières, que le goût réprouve et condame absolument.

Son pauvre corps *écorché,* à qui les onguents les plus doux, les plus *innocents,* auraient causé d'insupportables douleurs, est frotté de sel et de vinaigre..... Les bourreaux couchent le saint Martyr sur un gril de fer, devenu tout rouge par la violence de la chaleur. O spectacle horrible ! et cependant, au milieu de ces *exhalaisons infectes* qui sortaient de la *graisse de son corps rôti*, Gorgon ne cessait de louer Jésus-Christ. Les prières qu'il faisait monter au ciel *changeaient cette fumée noire en encens* (1). »

(1) *Panégyrique de saint Gorgon.* Il est impossible de fixer exactement la date de ce discours ni même de décider s'il y a eu un ou deux panégyriques de saint Gorgon. Une seule chose est certaine, d'après les signes manifestes d'inexpérience et les traces nombreuses de mauvais goût, c'est que l'œuvre est de la jeunesse de Bossuet et qu'elle appartient à ses tout premiers commencements.

Dans le premier sermon pour le vendredi saint qui ne doit pas être de

A cette première époque, Bossuet ne sait pas toujours se défendre du bel esprit. On dirait qu'il n'a pas oublié ses débuts à l'hôtel de Rambouillet, et qu'il a pris un certain goût pour les subtilités et les délicatesses trop ingénieuses. Dans le *Panégyrique de sainte Thérèse*, que signalent déjà des beautés de premier ordre, il développe à plaisir un passage de Tertullien qui dit de Jésus, qu'avant de mourir, il voulut se *rassasier par la volupté de la patience.*

« Ne diriez-vous pas, chrétiens, que, selon le sentiment de ce Père, toute la vie du Sauveur était un *festin* dont *tous les mets étaient des tourments?* Festin étrange selon le siècle, mais que Jésus a jugé digne de son goût ! Sa mort suffisait pour notre salut ; mais sa mort ne suffisait pas à ce *merveilleux appétit* qu'il avait de souffrir pour nous (1). »

Enfin, le style des sermons de jeunesse est chargé d'expressions et de tournures latines, fruit d'un commerce habituel avec les écrivains de Rome. D'autre part, comme les bons prosateurs du siècle commençaient seulement, grand nombre de termes des âges précédents persistent encore

beaucoup postérieur, on rencontre les expressions suivantes, appliquées à Notre-Seigneur : « Cette face, il la présente aux *crachats de cette canaille ;* .. il ne dit mot, *il ne souffle pas ;... venez, venez, camarades,* voilà ce *fou dans le corps de garde ;... apportez cette vieille casaque* d'écarlate.... » Toutes ces fautes ont disparu dans le second sermon pour la même fête, qui fut composé en 1661 et qui reproduit ce passage; le goût plus sévère et plus pur du prédicateur en avait heureusement fait justice. Bossuet se corrige souvent ainsi.

(1) 1657.

quelque temps, surtout aux premières années. Mais, en suivant les discours dans leur ordre chronologique, on voit les vieux mots tomber successivement comme tombent les feuilles des bois, et la langue noble et choisie, propre au dix-septième siècle, gagner du terrain de plus en plus, et devenir finalement tout à fait maîtresse (1).

Les sermons de Paris et de Meaux sont également achevés et parfaits; ils présentent le même ensemble et la même plénitude de qualités, et c'est à tort qu'on a voulu établir entre eux quelque différence. Il y a bien dans l'éloquence de Bossuet une époque d'essai ou de formation et une époque de complète maturité; il n'y a pas d'époque de décadence. Au déclin de l'âge, le génie du grand homme n'a rien perdu de son énergie et de son feu, et son style,

(1) M. Vaillant relève quelques-uns des plus remarquables latinismes que Bossuet s'est permis avant 1659. Il disait : *dextre* pour *droite, imbécillité* du sang pour *faiblesse* du sang, *impétrer* pour *obtenir*, *succéder* pour *réussir,* se *recolliger* pour se *recueillir*, *distraire* pour *séparer*, etc. Il se servait souvent de ces tournures, dans le génie de la langue de Cicéron : « Il serait plus coupable, *n'était qu'il* a joint... Je ne puis *que je ne* m'écrie, etc... »

A côté de ces emprunts faits au latin, viennent se placer les locutions de la vieille langue française, les archaïmes. Ainsi *rebeller* pour se *révolter, saouler* pour *rassasier, pillerie,* pour *pillage, liesse* pour *joie*, *pleige* pour *caution*, *pressement* pour *instance*. Plus d'une expression a péri et n'a pas été remplacée. Tel est ce joli mot *d'accoutumance*, un de ceux certainement que regrettait Fénelon et auquel il songeait peut-être, lorsqu'il se plaignait à l'Académie des pertes éprouvées par la langue.

Enfin, quelques tours sont communs aux premiers sermons, aux *Provinciales,* aux plus anciennes comédies de Molière; ils deviendront de plus en plus rares, à mesure que l'on avancera dans le siècle. Je citerai *devant que* pour *avant de*, *lequel* pour *qui, quasi*, *malgré qu'ils en aient, si est-ce que,* etc., etc.

arrivé une fois à la perfection, n'a pas connu de défaillance (1).

Il est très-difficile de caractériser le style de Bossuet et de préciser quels en sont les mérites. Comment dire par quelles qualités spéciales excelle un écrivain qui les réunit toutes ? Bossuet n'a pas une manière, un procédé à lui ; il accommode sa langue au sujet qu'il traite, riche, selon la circonstance et le besoin, en images fortes et grandes ou en expressions simples et presque familières. C'est par là qu'il est si varié, qu'il ne se montre nulle part avec la même physionomie. Au lieu de donner sa forme aux choses, ce sont les choses qui lui donnent leur forme. Il se met naturellement à leur niveau et, comme il n'est aucun ordre d'idées ou de faits qu'il n'ait abordé, tous les tons se rencontrent chez lui et y paraissent également à leur place.

Aussi, dans la suite continue de ses chefs-d'œuvre oratoires, rien ne frappe d'abord autant que l'allure libre, vive, naturelle et qui sent le premier jet. Il semble que

(1) On remarque, jusque dans les sermons de la grande époque, des expressions et des tours de phrase qui ont vieilli ou que la stricte grammaire semble condamner : « Notre siècle *délicieux* qui ne peut souffrir la dureté de la croix; » pour notre siècle *ami des délices*. — « C'est vouloir *déserter* la Cour que de combattre l'ambition; » pour *dévaster, rendre déserte* la Cour. — « La véritable vertu ne *fuit* pas toujours *de* se faire voir; » aujourd'hui, il ne serait plus correct de construire ainsi *fuir* avec la particule *de;* on devrait lui substituer le verbe *éviter*. — « Il *leur fâchait* seulement qu'il ne déclarait pas assez tôt sa puissance; » cette acception du verbe *fâcher* employé dans un sens neutre, était assez commune chez les plus anciens écrivains du siècle.

l'on entend l'orateur, non pas qu'on lit l'écrivain. Point d'apparence de travail ni de recherche; aucun effort qui se trahisse, qui laisse voir les hésitations du goût, à la recherche de l'expression convenable. Pour certains écrivains, le langage est un vêtement; pour d'autres, il est une parure; à quelques-uns, il tient lieu d'idée. Les mots paraissent n'être rien pour Bossuet; ils sont esclaves de sa pensée et ne savent que lui obéir, ou, pour mieux dire, c'est le corps même de la pensée rendue visible et sensible, et qui sort tout armée de son cerveau.

Le secret de cette identité parfaite entre la forme et le fond est dans la méthode même que suivait Bossuet. Il ne prêchait pas comme les autres : sa manière différait essentiellement de celle de Massillon ou de Bourdaloue. Ces grands sermonnaires composaient leurs sermons, les apprenaient et les récitaient avec plus ou moins d'art et de naturel: le discours qu'ils savaient le mieux par cœur était celui qu'ils disaient le mieux, et qui souvent aussi produisait le plus d'effet. C'est le caractère de la prédication de Bourdaloue que Fénelon, dans ses *Dialogues sur l'Éloquence*, nous représente les yeux fermés, et lisant dans le souvenir la version exacte qu'il avait confiée à sa mémoire. Bossuet parlait *de génie,* c'est-à-dire, qu'il improvisait, autant que l'on peut improviser sur les matières sérieuses qui sont du ressort de la chaire.

Il y a, dans les *Mémoires* de l'abbé Le Dieu, quelques pages précieuses, où il expose, d'après l'évêque de Meaux lui-même, la manière dont cet orateur concevait l'éloquence

et la pratiquait. C'est une rhétorique abrégée, à l'usage des grands prédicateurs, une rhétorique en action où l'exemple du maître le plus excellent est proposé comme modèle à tous ceux qui se sentiront le courage de l'imiter.

« La considération actuelle des personnes, dit Le Dieu, du lieu et du temps, le déterminait sur le choix du sujet. Comme les saints Pères, il accommodait ses instructions ou ses répréhensions à des besoins présents ; c'est pourquoi, le long d'un avent ou d'un carême, il ne pouvait se préparer que dans l'intervalle d'un sermon à l'autre. Aussi ne s'est-il point chargé de ces grands carêmes où l'on prêche tous les jours ; il aurait succombé au travail et se serait épuisé, tant son application était grande et sa prononciation vive. Au travail, il jetait sur le papier son dessein, son texte, ses preuves, en français ou *en latin*, indifféremment, sans s'astreindre ni aux paroles, ni au tour de l'expression, ni aux figures : autrement, lui a-t-on ouï dire cent fois, son action aurait langui et son discours se serait énervé.

« Sur cette matière informe, il faisait une méditation profonde, dans la matinée du jour qu'il avait à parler, et le plus souvent sans rien écrire davantage, pour ne se pas distraire, parce que son imagination allait bien plus vite que n'aurait fait sa main.

« Maître de toutes les pensées présentes à son esprit, il fixait dans sa mémoire jusqu'aux expressions dont il voulait se servir ; puis, se recueillant l'après-dînée, il repassait son discours dans sa tête, le lisant des yeux de l'esprit comme s'il eût été sur le papier, y changeant, ajoutant et retranchant, comme l'on fait la plume à la main. Enfin, monté en chaire et dans la prononciation, il suivait l'impression de sa parole sur son auditoire, et soudain, effaçant volontairement de son esprit ce qu'il avait médité, attaché à sa pensée présente, il poussait le mouvement par lequel il voyait, sur le visage, les cœurs ébranlés ou attendris. »

Voilà Bossuet tout entier, dans son procédé ordinaire de prédication, qui a été très-bien nommé une *improvisation méditée.* A la différence de Bourdaloue et de Massillon, jamais il n'a répété ni le même carême, ni le même avent. « Il se renouvelait sans cesse, dit Sainte-Beuve, il s'appropriait sans relâche; il était incapable de monotonie, d'uniformité; il voulait, dans ses instructions les plus familières, une fraîcheur de vie toujours présente, toujours sensible; rien du métier; il voulait l'action, l'émotion toute sincère; il fallait que toute son âme, son imagination, émues de l'esprit d'en haut, trouvassent à se répandre à chaque fois; il ne pouvait souffrir dans l'orateur sacré que toutes ses paroles et ses mouvements fussent à l'avance réglés et fixés : ce n'était plus verser la source d'eau vive (1). »

Non-seulement Le Dieu révèle quelle sorte de préparation précédait chez Bossuet le ministère de la parole, mais il le montre, dans plusieurs occasions particulières, avant de monter en chaire et après qu'il en est descendu. C'est toujours par le recueillement, la méditation et la prière, qu'il s'excite à l'éloquence.

« Dans le carême de 1687, à Meaux, prêt à aller à l'église de Saint-Saintin expliquer le décalogue, je le vis, M. l'abbé Fleury présent, prendre sa Bible pour s'y préparer et lire, à genoux, tête nue, les chapitres XIX et XX de l'Exode; s'imprimer dans la mémoire les

(1) *Causeries du Lundi,* t. XII.

éclairs et les tonnerres, le son redoublé de la trompette, la montagne fumante et toute la terreur qui l'environnait en présence de la majesté divine : humilié profondément, commençant par trembler lui-même, afin de mieux imprimer la terreur dans les cœurs et enfin y ouvrir les voies à l'amour. »

Puis, quand il avait fini, et comme pour se mettre à l'abri des applaudissements, il se retirait chez lui et s'y tenait caché, « rendant gloire à Dieu lui-même de ses dons et de ses miséricordes, sans dire seulement le moindre mot, ni de son action, ni du succès qu'elle avait eu. » Peut-on se faire une plus haute et plus grande idée de la prédication évangélique ? Ici, l'orateur disparaît, toute idée de talent, d'art ou de gloire s'efface, et il ne reste que le prêtre, le ministre, l'envoyé de Dieu.

Il semble que Bossuet se soit peint lui-même, sous ces couleurs, dans un portrait de saint Paul. Personne n'a jamais mieux parlé du grand Apôtre des Gentils, personne n'a plus justement caractérisé l'action merveilleuse de sa parole. Paul est *d'autant plus puissant qu'il se sent plus faible ;* dépourvu de toutes les ressources et de tout le savoir-faire humain, il tire sa force de Dieu qui l'inspire, et prête à ses paroles une puissance irrésistible.

« Le discours de l'Apôtre est simple, mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout, et son nom qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute-puissante.

« Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette *locution* rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira *en* cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs, et malgré la résistance du monde, il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage *en* l'école de ce barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes, il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix; et un jour, cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses concitoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron.

« Et d'où vient cela, chrétiens ? C'est que Paul a des moyens pour persuader que la Grèce n'enseigne pas, et que Rome n'a pas appris; une puissance surnaturelle, qui *se plaît de* (1) relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons, dans ses admirables Épîtres, une certaine vertu plus qu'humaine, qui persuade contre les règles, où plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements, qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où ses eaux sont précipitées; ainsi cette vertu céleste, qui est contenue dans les écrits de saint Paul, même dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend (2).

(1) Maintenant *se plaire à* serait plus usité. Le dix-septième siècle employait sans difficulté *de* pour *à*.

(2) *Panégyrique de Saint Paul,* 1657. — On a peine à croire que cette page, d'une si parfaite beauté, soit en effet de cette date et n'ait pas été retouchée plus tard.

« On ne peut rien imaginer, dit le cardinal Maury, il n'y a rien au delà d'une pareille éloquence (1). »

Il n'y a pas d'orateur qui paraisse avoir, plus que Bossuet, négligé et dédaigné tout secours humain ; il n'en est pourtant pas qui se soit davantage inspiré des grandes littératures. Son érudition embrasse toute l'antiquité et puise à cette source féconde, moins servilement que ses prédécesseurs, avec autant de largeur et d'habileté que ses plus illustres contemporains, que Corneille ou Racine. Que de fois il est allé, comme il disait lui-même, se réchauffer au soleil d'Homère, de cet Homère dont il lui arrivait quelquefois de réciter des vers en dormant, tant il était nourri et plein de sa lecture ! Quels traits admirables de sentiment il doit aux souvenirs de Virgile ! Parlant de l'amour de Marie pour les fidèles imitateurs de son divin Fils : « Vous verrez quelquefois, dit-il, une mère qui caressera extraordinairement un enfant sans en avoir d'autre raison, sinon que c'est, à son avis, la vraie peinture du sien. C'est ainsi, dira-t-elle, qu'il *pose ses mains*, c'est ainsi qu'il *porte ses yeux ;* telle est son action, sa contenance (2). » Et on ne trouve pas seulement dans Bossuet des réminiscences des poëtes. Le *panégyrique de saint Bernard* offre une vive pein-

(1) Maury prétendait qu'en France, aucun panégyrique n'était digne de ce nom ; il ne faisait qu'une seule exception et c'était le *panégyrique de saint Paul.*

(2) Premier sermon *Pour la Compassion de la sainte Vierge.*

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat,

dit Andromaque, en chargeant de ses présents le jeune Ascagne, qui lui rappelle son fils Astyanax (*Enéide,* liv. III).

ture des mœurs et des passions de la jeunesse, imitée de la *Rhétorique* d'Aristote et où l'orateur chrétien a laissé loin derrière lui son modèle.

« Vous dirai-je en ce lieu ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans ? Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de désirs ! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne *leur* permet rien de rassis ni de modéré...

« Certes, quand nous nous voyons penchant sur le retour de notre âge, que nous comptons déjà une longue suite de nos ans écoulée, que nos forces *se* diminuent, et que, le passé occupant la partie la plus considérable de notre vie, nous ne tenons plus au monde que par un avenir incertain : Ah ! le présent ne nous touche plus guère. Mais la jeunesse qui ne songe pas que rien lui soit encore échappé, qui sent sa vigueur entière et présente, ne songe aussi qu'au présent, et y attache toutes ses pensées....

« Nous voyons toutes choses selon la disposition où nous sommes, de sorte que la jeunesse, qui semble n'être formée que pour la joie et pour les plaisirs, ah ! elle ne trouve rien de fâcheux ; tout lui rit, tout lui applaudit. Elle n'a point encore d'expérience des maux du monde, ni des traverses qui nous arrivent ; de là vient qu'elle s'imagine qu'il n'y a point de dégoût, de disgrâce pour elle. Comme elle se sent forte et vigoureuse, elle bannit la crainte et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et qui la conduit (1). »

C'est ainsi qu'il s'approprie les meilleurs passages des anciens. Veut-on savoir maintenant quel profit il tire des Livres saints et comme il les possède, au point de se les

(1) 1655 ou 1656.

assimiler et d'en faire sa propre substance? Qu'on admire ce portrait de l'élévation et de la chute de l'ambitieux, composé presque entier de traits empruntés au prophète Ézéchiel! Lorsque Bossuet s'écarte du texte sacré pour suivre son génie propre, il est tellement pénétré de l'esprit de son modèle que sa paraphrase atteint presque à la hauteur de l'original.

« Assur s'est élevé comme un grand arbre, comme les cèdres du Liban; le ciel l'a nourri de sa rosée; la terre l'a engraissé de sa substance; les puissances l'ont comblé de leurs bienfaits, et il suçait de son côté le sang du peuple. C'est pourquoi il s'est élevé, superbe en sa hauteur, beau en sa verdure, étendu en ses branches, fertile en ses rejetons. Les oiseaux faisaient leurs nids sur ses branches; les familles de ses domestiques, les peuples se mettaient à couvert sous son ombre; un grand nombre de créatures, et les grands et les petits, étaient attachés à sa fortune. Ni les cèdres ni les pins, c'est-à-dire, les plus grands de la cour, ne l'égalaient pas. Autant que ce grand arbre s'était poussé en haut, autant semblait-il avoir jeté en bas de fortes et de profondes racines.

« Voilà une grande fortune, un siècle n'en voit pas beaucoup de semblables; mais voyez sa ruine et sa décadence. Parce qu'il s'est élevé superbement et qu'il a porté son faîte jusqu'aux nues, et que son cœur s'est enflé dans sa hauteur, *pour cela,* dit le Seigneur, je le couperai par la racine; je l'abattrai d'un grand coup et le porterai par terre; il viendra une disgrâce, et il ne pourra plus se soutenir; il tombera d'une grande chute. Ceux qui se reposaient sous son ombre se retireront de lui, de peur d'être accablés sous sa ruine. Cependant on le verra couché tout de son long sur la montagne, fardeau inutile de la terre, et tous ceux qui verront ce grand changement diront, en levant les épaules et regardant avec étonnement les restes de cette fortune ruinée : Est-ce là que devait aboutir toute

cette grandeur formidable au monde ? Est-ce là ce grand arbre qui élevait son faîte jusqu'aux nues ? Il n'en reste plus qu'un tronc inutile (1). »

Quand on lit les sermons de Bossuet, il est impossible de ne pas reconnaître l'analogie que certains passages présentent avec les *Pensées* de Pascal. Il y a communauté d'idées et de vues et, même dans le style, une sorte de parenté et de très-sensibles rapports. Le fameux sermon *sur la Mort* permet de faire saisir cette ressemblance (2). Bossuet y développe des idées familières au moraliste de Port-Royal : le néant de notre nature, de nos œuvres, de notre durée. Puis, quand il a bien abaissé et réduit à rien l'homme, il le relève, admire son industrie, son activité, tous les nobles instincts qui lui viennent d'en haut et le prix inestimable de son âme, rachetée par le sang d'un Dieu. C'est le contraste saisissant entre notre misère et notre grandeur, qui se reproduit, à toutes les pages des

(1) Second sermon pour le quatrième dimanche de carême, *sur l'Ambition*, prêché devant le roi, en 1666. — Quatre ans plus tôt, au même jour, et également, en presence de Louis XIV, Bossuet avait donné une première version, peu différente, de ce passage. C'était au lendemain de la disgrâce et de l'arrestation de Fouquet ; plus d'un courtisan dut faire tout bas quelque application à l'infortune du surintendant.

(2) Le sermon *sur la Mort* est du carême de 1662 ; il fut prêché à la Cour, en présence des deux reines et de Mademoiselle, mais en l'absence du roi. Dans le manuscrit, il commence par ces paroles hardies :

« Me sera-t-il permis aujourd'hui d'ouvrir un tombeau devant la Cour, et des yeux si délicats ne seront-ils point offensés par un objet si funèbre ?.... »

Mais ce n'est pas là le vrai début, et il est facile de voir que nous n'avons pas tout le sermon. L'exorde, beaucoup de développements et la péroraison manquent.

Pensées. « O mort! s'écrie Bossuet, nous te rendons grâces des lumières que tu répands sur notre ignorance ; toi seule, nous convaincs de notre bassesse, toi seule, nous fais connaître notre dignité ; *si l'homme s'estime trop, tu sais déprimer notre orgueil; si l'homme se méprise trop, tu sais relever son courage.* » En ce sens et avec l'extrême concision qui lui est habituelle, Pascal dira : « *Si l'homme se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante* (1). »

A comparer les deux grands écrivains uniquement sous le rapport du style, l'avantage est du côté de Bossuet. La langue est plus riche, plus pleine ; il prend librement ses aises et ne fait jamais violence à la pensée pour la resserer en un petit nombre de mots, sous forme sentencieuse. C'est une suite de grandes comparaisons, d'images fortes ou gracieuses, qui se présentent bien entières et avec toute l'ampleur qu'elles comportent. Jamais la vérité n'a eu de plus nobles et de plus fières allures ; jamais elle n'a apparu en ce brillant équipage et avec un aussi splendide cortége. Ainsi, Bossuet veut faire comprendre combien la vie humaine est peu de chose, si prolongée qu'elle soit, puisqu'elle aboutit à la mort et au néant. Il se donne ainsi carrière :

« Qu'est-ce que cent ans, qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface? Multipliez vos jours, comme les cerfs que la

(1) Édition Havet, art. VIII, 5.

Évidemment, c'est Pascal qui s'est inspiré de Bossuet ; le grand orateur avait terminé ses prédications à Paris, quand parurent les *Pensées* (la première édition est du 2 janvier 1670).

fable ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siècles; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés, et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité; entassez dans cet espace qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs; que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants? Et que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre, d'en avoir rempli toutes les pages de beaux caractères, puisqu'enfin une seule rature doit tout effacer? Encore une rature laisserait-elle quelques traces du moins d'elle-même; au lieu que ce dernier moment qui effacera d'un seul trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans le gouffre du néant. Il n'y aura plus sur la terre aucuns vestiges de ce que nous sommes; la chair changera de nature; le corps prendra un autre nom; même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps; il deviendra, dit Tertullien, un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes (1). »

Qui ne voit que Pascal, sur cette même idée qui pourtant est sienne et tout à fait selon la tournure de son esprit, n'aurait point eu cette heureuse et féconde abondance et qu'il se serait restreint à un tout petit nombre de traits (2)?

(1) Cette citation est encore empruntée au sermon *sur la Mort*. — Bossuet s'était déjà servi de l'énergique pensée de Tertullien dans l'oraison funèbre du P. Bourgoing. Il l'a reprise pour la donner sous sa forme dernière et définitive, dans l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.

(2) Ce n'est pas ici le lieu de poursuivre la comparaison entre Bossuet et Pascal. J'ajouterai seulement que le prédicateur a dû aussi quelque chose au moraliste. Dans le sermon *pour la profession de Madame de la Vallière,* qui

En terminant cette trop rapide étude sur le mérite littéraire des sermons, il est utile de remarquer que Bossuet, comme tous les grands écrivains du siècle, a travaillé son style de tout près. Tel morceau particulièrement éloquent, composé pour un sermon de jeunesse, a été reproduit jusqu'à cinq fois, cinq fois retouché et poussé de plus en plus vers la perfection. Les manuscrits montrent assez quels soins minutieux et délicats le grand orateur apportait au choix des tournures et des expressions. Les corrections y sont innombrables, dictées par un goût qui va toujours s'épurant, et par le sentiment plus vif du caractère propre de la langue. De la part d'un génie aussi libre et aussi original, cette révision perpétuelle, ce souci laborieux de la forme sont d'un exemple décisif, et l'autorité de Bossuet est l'argument le plus fort que puisse invoquer en sa faveur la discipline de Boileau (1).

est de cinq ans postérieur à la publication du livre de Pascal, se trouvent des lignes qui rappellent la célèbre *pensée* de l'homme, tout à la fois *gloire et rebut de l'univers.*

(1) Les manuscrits de Bossuet ont malheureusement subi une irréparable infortune, et on attend encore l'éditeur qui doit les réunir et les reproduire dans leur pleine intégrité. Laissés aux mains d'un indigne neveu, l'abbé Bossuet, qui fut évêque de Troyes, ils n'ont été publiés qu'en partie par leur premier possesseur. C'est seulement après la mort de l'abbé Bossuet qu'une première édition complète a été donnée par les soins du bénédictin Dom Deforis, en 1768, alors que le grand orateur avait disparu depuis plus de soixante ans.

L'édition de Dom Deforis est déjà un précieux service rendu à l'Église et aux lettres ; malheureusement l'esprit de parti et le mauvais goût du temps ont eu trop de part au travail du savant religieux. Tout spécialement, la correspondance et les discours ont été mutilés ou altérés. Les autographes des lettres n'ont pas été respectés, en vue de travestir les véri-

V

Dans les sermons de Bossuet, le dogme tient plus de place que la morale. La parole sacrée ne rencontrait pas alors les obstacles qui purent la gêner plus tard; les esprits étaient instruits des vérités religieuses, et ils en étaient convaincus. C'est seulement sur la fin du siècle que le doute commença ses ravages et que les prédicateurs distinguèrent, sur les lèvres de leurs auditeurs, les premiers sourires de l'incrédulité. Bossuet peut donc enseigner la doctrine, toute la doctrine. Il ne recule devant aucune des sévérités de la religion ; il prêche sur les mystères, sur les démons, sur les saints. On ne rencontre chez lui aucun de ces sujets mondains qui abondent dans Massillon : *Sur l'in-*

tables sentiments de Bossuet, en faveur des Jansénistes et contre les Jésuites. Quant aux sermons, ils furent *retouchés*, sous prétexte de littérature, dans l'esprit du XVIII[e] siècle, comme on avait osé refaire les *Pensées* de Pascal. Il ne s'agissait de rien moins que de mettre dans une langue plus pure et dans un *meilleur français* les grands écrivains du XVII[e] siècle.

Le texte de convention adopté par Dom Deforis a été accepté par tous les éditeurs successifs jusqu'au dernier, M. Lachat, qui a eu le louable dessein de donner, chez le libraire Vivès, 1862-1866, une reproduction vraiment faite sur les imprimés et les manuscrits originaux. Les juges les plus compétents, en constatant le mérite de cette précieuse tentative, ont cru que M. Lachat n'a pas échappé aux défauts et aux erreurs de ses nombreux devanciers. C'était l'avis de M. Gandar, qui s'y connaissait et qui a publié lui-même, dans leur texte scrupuleusement exact et fidèle, un choix de vingt sermons de la première jeunesse de Bossuet.

Telle qu'elle est, l'édition de M. Lachat marque un très-réel progrès, et c'est là que nous avons puisé nos quelques citations de Bossuet.

justice du monde envers les gens de bien, *Sur les fautes légères*, *Sur l'emploi du temps*. La chaire est pour Bossuet un enseignement de foi, avant d'être un enseignement de morale.

La morale chrétienne, aussi bien que le dogme, est parfaitement une, et il ne dépend pas des ministres qui la prêchent, de modifier la moindre de ses prescriptions. Sous ce rapport, il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de différence : le précepte est immuable dans sa lettre. Mais, dans l'application, commence à se produire la diversité des vues. Tel vise à la réalisation pleine, entière, absolue de la loi ; tel, au contraire, tient compte davantage des circonstances, admet quelques accommodements et montre plus de compassion pour la faible nature humaine. Ferme sans dureté, indulgent sans faiblesse, Bossuet sut donner carrière à un zèle ardent, véritablement apostolique, contenu pourtant dans les limites de la prudence et de la sagesse. Sa morale est « *sévère sans être outrée* (1). » Il repousse avec une égale énergie la *pitié meurtrière* des docteurs relâchés, qui placent *des coussins sous les coudes des pécheurs*, et la dureté des docteurs implacables, qui *traînent toujours l'enfer après eux et ne fulminent que des anathèmes* (2). Nul ne sait mieux concilier l'inflexibilité de la règle générale et les ménagements dus à la situation particulière des personnes. Il excelle à distinguer la loi dont l'accomplissement strict est de ri-

(1) *Élévations sur les Mystère*, 21e semaine, élévation IV.

(2) Oraison funèbre de Nicolas Cornet.

gueur, et le conseil excellent, sans doute, à suivre, mais dont il est permis de se détourner sans révolte et de se dispenser sans remords. Personne n'a mieux fait à chacun sa juste part d'obligations et de devoirs; personne n'a été plus éminemment pratique.

Par là surtout, Bossuet fut puissant, et sa parole fit autorité. Comme il proportionnait le fardeau aux forces, on n'était pas tenté d'en accuser le poids et de le rejeter. Ce discernement est la raison déterminante et le motif humain de tant de conversions emportées tout d'un coup, par l'effort et l'ardeur de la charité, ou patiemment attendues et conquises lentement, à force d'exhortations, de leçons, de prières. C'est aussi le secret de l'influence considérable exercée par l'évêque de Meaux sur Louis XIV. Ce roi, personnel et volontaire, en situation de tout se permettre, et qui, dans la réalité, se permit beaucoup de choses, finit pourtant pas se plier à la règle chrétienne et rentra dans le devoir. Mais cette victoire que le puissant monarque a remportée sur lui-même, il en fut surtout redevable aux deux plus grands prédicateurs de son règne, Bossuet et Bourdaloue. La conversion commencée par Bossuet, fut achevée par Bourdaloue. C'est le plus éclatant ouvrage du zèle apostolique et de la parole sacrée. S'arrêter un moment sur la part qui en revient à Bossuet, c'est encore étudier son éloquence, en action, pour ainsi dire, et dans son fruit le plus précieux.

Louis XIV, élevé au milieu des troubles d'une minorité orageuse, avait reçu peu d'instruction et sa science était

bornée en toute matière. Sans doute les leçons d'une mère pieuse avaient comblé quelques lacunes, et, grâce à ses enseignements, il connaissait les vérités essentielles de la foi. Sur ce point pourtant, il lui restait beaucoup à apprendre. On peut dire que les sermons achevèrent de l'instruire dans la religion. Ils en firent d'abord un chrétien convaincu, éclairé, bientôt un chrétien soumis et fidèle. Ce fut là qu'il puisa cette fermeté en face du malheur et cette force de résignation, dont il eut un pressant besoin dans les épreuves de sa vieillesse, et qui rendirent les derniers jours et les derniers moments de sa vie si dignes d'admiration.

Le P. de La Rue, célèbre jésuite, qui avait prêché neuf carêmes ou avents à la Cour, a rendu un remarquable témoignage de la religieuse attention que Louis XIV prêtait à la parole sainte. Il y paraissait attaché d'esprit comme à une affaire capitale. Il en causait avec ses familiers et ne leur dissimulait point les impressions qu'il en avait conservées. Aucun événement, même très-important, n'était capable de lui faire oublier ce qu'il lui devait. Il le montra lorsqu'il reçut la nouvelle de la prise de Philipsbourg qui venait d'ouvrir ses portes au Dauphin. C'était le jour de la Toussaint, et il assistait au sermon. On lui porta, dans la chapelle même, les lettres qui annonçaient un succès, mais il ne voulut les ouvrir qu'après en avoir demandé le loisir au prédicateur. — *Mon père*, lui dit-il, *je vous demande pardon; permettez-moi de lire la lettre de mon fils.* Après

quoi, il se prosterna pour remercier Dieu, et le prédicateur reprit son discours.

« Ce qui rendait son respect encore plus édifiant, poursuit le Père de La Rue, c'était la pleine liberté qu'il laissait aux prédicateurs de remplir leur ministère et d'éclater contre les désordres publics. On pouvait en sa présence attaquer les passions des grands, sans en craindre aucun reproche. Il y reconnaissait les siennes et s'en humiliait devant Dieu. Le zèle d'un prédicateur l'ayant porté à traiter une matière que la considération de la jeunesse du roi et d'une cour alors dans tous les plaisirs aurait dû lui faire éviter, s'il eût suivi les règles de la prudence ordinaire, on en fut alarmé jusqu'à faire craindre à l'orateur l'indignation du monarque. Le roi ne l'ignora pas; mais, le prédicateur s'étant présenté devant lui, sa religion le prévint: bien loin de lui marquer le moindre ressentiment, il le remercia du soin qu'il prenait de son salut, lui recommanda d'avoir toujours le même zèle à prêcher la vérité, et de l'aider, par ses prières, à obtenir bientôt de Dieu la victoire sur ses passions (1). »

Avec de telles dispositions dans son principal auditeur, la tâche de Bossuet devenait plus facile. Restaient néanmoins bien des obstacles. L'opinion publique et les lois de l'État commandaient des ménagements extrêmes à un sujet, qui entreprenait de remontrer ses devoirs à son roi. Louis XIV grandit et vécut au milieu d'une atmosphère si chargée de l'encens des courtisans et des poëtes, que, s'il ne se crut pas dieu, il n'y eut vraiment pas de leur faute. Bossuet, par la liberté de sa parole, contribua à lui donner une opi-

(1) Préface des *Sermons* du P. de La Rue, 1719.

nion plus modeste de lui-même, en lui rappelant sans cesse que le *moi* royal, si fièrement élevé au-dessus de tout le reste, participait pourtant de l'humanité, et qu'entre un homme et un homme, *entre de la boue et de la boue, il ne peut y avoir grande différence* (1).

Dans les sermons prêchés devant Louis XIV et pour Louis XIV, il faut considérer à part les exhortations politiques et les avertissements personnels, distinguer ce qui était dit pour le souverain et ce qui regardait spécialement l'homme.

Sur le premier point, la critique n'a pas épargné le prédicateur, et, de différents côtés, Bossuet est accusé d'avoir prodigué les éloges, d'avoir fait entendre, lui aussi, le langage de la flatterie ou de s'être fait, par le silence, le complice des souffrances du peuple. Dom Deforis avoue que « si l'on avait quelque défaut à reprocher à Bossuet, ce serait *peut-être* de donner trop de louanges à Louis XIV; on a quelquefois accusé cet orateur de s'être laissé aller au torrent de la coutume qui avait érigé en loi de ne prononcer aucun discours qui ne retentit des éloges de ce monarque (2). » Suivant La Harpe, « les louanges de Bossuet à Louis XIV furent toujours directes et sur le ton

(1) Sermon *sur l'Éminente dignité des pauvres dans l'Église.*

(2) *Préface du tome VIII de la première édition de Bossuet,* 1772. — Il est bon de se souvenir que Dom Deforis inclinait au jansénisme, et n'aimait point Louis XIV, qui avait été inexorable pour la secte. Du souverain le blâme remonte jusqu'au prédicateur.

de l'hyperbole. » De nos jours le protestant Sismondi a osé écrire qu'à la cour de Louis XIV, « *jamais ne sortit, de la bouche des prédicateurs du Louvre, un conseil; jamais une exhortation à l'humanité, à la miséricorde; rien enfin autre chose que les accents de l'adulation* (1). »

Dom Deforis et La Harpe se sont mépris sur le caractère de Bossuet, autant qu'ils ont peu tenu compte des idées du temps et de la nature de son auditoire. Est-il besoin de faire remarquer que, dans la chaire du Louvre, en présence de toute la cour, avec le sentiment de la majesté royale si fortement empreint dans tous les cœurs, il était impossible à l'orateur de ne point adresser au roi les compliments d'usage? Il est vrai que Bossuet les a faits magnifiques, et quelquefois sur un ton voisin de l'enthousiasme. C'est que le souverain était très-grand, en effet, et qu'il inaugurait son règne par des paix ou des guerres également glorieuses et qui réjouissaient le patriotisme de Bossuet.

« Je ne brigue point la faveur, s'écriait-il une fois, je ne fais point ma cour dans la chaire; à Dieu ne plaise! je suis Français et chrétien : je sens le bonheur public, et je décharge mon cœur devant Dieu sur le sujet de cette paix bienheureuse qui n'est pas moins le repos de l'Église que de l'État (2). »

Les éloges de Bossuet à Louis XIV ne sont ni des men-

(1) *Histoire des Français*, t. XXV.

(2) Bossuet parlait ainsi, en 1660, aux Minimes de la Place-Royale; il s'agissait de la paix des Pyrénées.

songes ni des hyperboles : ils sont également sincères et mesurés. Sincères, car ils témoignent de sentiments vrais, et s'expliquent par des convictions profondes. Mesurés, car l'admiration n'y est point aveugle et n'en exclut ni les avertissements ni les conseils. « Quand il loue le monarque, dit Joseph de Maistre, il laisse bien loin derrière lui tous les adorateurs de ce prince qui ne lui demandaient que la faveur. *Celui qui le trouverait flatteur montrerait bien peu de discernement.* Bossuet ne loue que parce qu'il admire. Sa louange part d'une certaine *foi* monarchique, qu'on sent mieux qu'on ne peut la définir; et son admiration y est communicative, car il n'y a rien qui persuade comme la persuasion (1). »

Quant à Sismondi, ses accusations attestent une ignorance si complète de notre grande éloquence sacrée, qu'il est difficile de ne point y voir un odieux parti pris. Bossuet a prêché devant Louis XIV deux carêmes et deux avents. On pourrait énumérer tous les résultats utiles de ces prédications, par rapport à la diminution des impôts, à la répression des duels, à l'administration de la justice, et combien elles ont aidé à la création ou à la diffusion des institutions charitables. Une seule citation suffira pour justifier le grand orateur et indiquer quelles mesures fécondes et populaires furent dues à sa courageuse initiative.

En 1662, après une récolte presque nulle et les rigueurs d'un hiver prolongé, les pauvres gémissaient, en proie à la

(1) *De l'Église Gallicane.*

faim, aux maladies, au désespoir. Le jeune prédicateur se fit auprès du roi, en ces termes, l'interprète ému de la misère publique :

« Dans les provinces éloignées et, même dans cette ville, au milieu de tant de plaisirs et de tant d'excès, une *infinité* de familles *meurent de faim et de désespoir :* vérité constante, publique, assurée ! O calamité de nos jours! Quelle joie pouvons-nous avoir ?... Qu'on ne demande plus maintenant jusqu'où va l'obligation d'assister les pauvres! *La faim a tranché le doute!* Le désespoir a terminé la question et nous sommes réduits à ces cas extrêmes, où si l'on n'aide le prochain selon son pouvoir, *on est coupable de sa mort, on rendra compte à Dieu de son sang et de son âme....... Sire, c'est tout ce qu'un sujet peut dire à Votre Majesté.* Il faut dire le reste à Dieu, et le prier humblement de découvrir à un si grand roi les moyens de contenter bientôt l'amour qu'il a pour ses peuples (1). »

Louis XIV sut noblemement répondre aux touchantes prières de Bossuet : il réduisit les tailles de quatre millions ; par ses ordres, des blés furent envoyés dans les provinces les plus nécessiteuses; le Louvre lui-même se changea en grenier d'abondance, et des distributions de pain eurent lieu soir et matin aux Tuileries (2). Afin de ne pas être en reste de générosité, les grands seigneurs apportèrent au trésor public leurs revenus, les dames, leurs parures ; la misère

(1) Second sermon pour le jeudi de la deuxième semaine de Carême.

(2) Ainsi Louis XIV ouvrait généreusement son règne et se rendait digne de l'éloge de Boileau :

> On verra par quels soins ta sage prévoyance
> Au fort de la famine, entretint l'abondance. (Ép. Ire.)

put ainsi être efficacement secourue et la famine éloignée.

C'est toujours une chose difficile et délicate que de mettre en cause la personne même du souverain, et de l'attaquer par le côté où il participe aux faiblesses et aux passions humaines. Tant qu'il ne s'agit que de la conduite et du gouvernement de l'État et que la politique seule est en jeu, la tâche est aisée et les obstacles ne sont point insurmontables. Il y a encore pour un roi quelque douceur à s'entendre recommander les vertus grandioses et éclatantes, la magnanimité, la libéralité, la clémence. De telles exhortations ont trouvé, à toutes les époques, des auditeurs bienveillants sur les plus grands trônes de la terre. Mais lorsque, par delà le monarque, la parole sainte va jusqu'à l'homme, alors il faut tout à la fois à l'orateur le courage de l'apôtre, au souverain l'humilité du chrétien. Bossuet et Louis XIV surent tous deux remplir ce double devoir.

Lorsque le prédicateur parut pour la première fois dans la chapelle du Louvre, le roi avait vingt-quatre ans, il était ardent, impétueux, aimable, exerçait sur les cœurs une puissante séduction et trouvait toute la cour complaisante à ses désirs et aveugle sur ses faiblesses. La passion de Louis XIV pour M[lle] de la Vallière avait déjà plusieurs mois de date, et, pour la première fois, le jeune souverain s'était départi de la réserve et du respect de lui-même, que lui avait inspirés sa pieuse mère et dont il avait jusqu'alors donné des preuves. Le scandale d'une liaison coupable

n'avait pourtant point encore éclaté, mais déjà elle commençait à ne plus être un mystère pour personne.

Dès son premier sermon, le 2 février 1662, Bossuet prêcha la lutte contre les passions et la victoire sur les sens, et ne craignit pas d'exalter devant son royal auditeur *une volupté toute céleste qui se forme du mépris des voluptés sensuelles.*

« Que ce plaisir est délicat, ajoutait-il, qu'il est généreux! qu'il est digne d'un grand courage et principalement de ceux *qui sont mis pour commander;* car si c'est quelque chose de si agréable de commander le respect par ses regards..... combien plus de conserver à la raison cette majesté intérieure, qui modère les passions, qui tient les sens dans le devoir, qui calme tous les mouvements séditieux, *qui rend l'homme maître en lui-même* (1). »

(1) Premier sermon pour la fête de la Purification.

Est-on désireux de connaître la première impression produite par Bossuet sur cette Cour délicate, spirituelle, tout au plaisir, qui l'entendait pour la première fois? Il y avait alors à Paris un bel esprit, nommé Loret, qui publiait une gazette rimée, dite la *Muse historique.* On y faisait mémoire de tous les événements notables, et l'on avait soin d'ajouter quelle avait été l'opinion du public. Loret, qui paraît de bonne composition, se fait plus volontiers l'écho des jugements favorables. En l'honneur de Bossuet, il dépassa pourtant la mesure de l'admiration ordinaire. Voici le petit article qui porte la date du 4 février 1662.

Leurs Majestés, l'après-dînée
D'icelle très-sainte journée,
Ouïrent un jeune docteur,
Admirable prédicateur,
Et qui, *dès son enfance,*
Prêchait avec tant d'éloquence,
Qu'il s'acquit partout grand renom.
L'abbé Bossuet, c'est son nom,

Dans une des premières instructions, il exprime cette pensée qui fait, pour ainsi dire, le fond de toute la station et sur laquelle il revient sans cesse, que le plus grand écueil des rois est leur propre puissance, et il peint des plus énergiques couleurs l'orgueil et la folie du pouvoir absolu.

« Ah! si je pouvais vous ouvrir ici le cœur d'un Nabuchodonosor ou d'un Balthasar dans l'histoire sainte, d'un Néron, d'un Domitien dans les histoires profanes, vous verriez avec horreur et tremblement *ce que fait, dans les grandes places, l'oubli de Dieu, et cette terrible pensée de n'avoir rien sur sa tête !* C'est là que la convoitise va, tous les jours, se subtilisant et *renviant sur soi-même* (1). De là naissent des vices inconnus, des monstres d'avarice, des raffinements de volupté, des délicatesses d'orgueil qui n'ont point de nom. Pendant que tout le monde applaudit, on se résout facilement à se faire grâce ; et, dans cette licence infinie, on compte parmi ses vertus tous les péchés qu'on ne commet pas, tous les crimes dont on s'abstient. Et quelle est la cause de tous ces désordres ? *la grande puissance, féconde en crimes* (2). »

Quelques jours plus tard, la voix du prêtre prend un

Dont certes la doctrine exquise
Est digne de servir l'Église ;
Et *le destin qui, dans ses mains,*
Tient la fortune des humains (?)
Serait envers lui trop féroce ,
S'il n'avait un jour *mître et crosse :*
On voit peu de gens aujourd'hui
Le mériter si bien que lui.

(1) *Renvier,* renchérir.

(2) Sermon *sur l'Impénitence finale,* pour le jeudi de la deuxième semaine de carême.

accent plus marqué d'inquiétude, et il termine une de ses instructions par une touchante prière, où il demande à Dieu *toutes les vertus* pour le monarque dont le règne commence.

« O Dieu ! bénissez le roi que vous nous avez donné ! Que vous demanderons-nous pour ce grand monarque ? toutes les prospérités ?... Oui, Seigneur ; mais bien plus encore, *toutes les vertus, et royales et chrétiennes. Non, nous ne pouvons consentir qu'aucune lui manque, aucune, aucune* (1)...... »

Qu'on se figure l'effet de ces paroles, de ces *aucune, aucune,* prononcés avec le sentiment que tout le monde devine, au milieu de cette cour, instruite des faiblesses du roi et où les yeux fixes et immobiles de chacun semblent craindre de révéler, par leur expression, quelle est la vertu qui manque.

Enfin, à la veille de clôre la station, le dimanche des Rameaux, Bossuet, qui n'avait encore donné ses conseils et ses avertissements qu'à mots couverts, se sent pressé du besoin de s'adresser plus directement à Louis XIV et prononce le beau sermon *sur les Devoirs des rois.* Après avoir établi que c'est aux souverains à donner le bon exemple, à être, comme il dit, une *loi vivante de probité,* après avoir appelé sur la tête de son roi toutes les bénédictions et tous les dons du ciel, il l'adjure, en terminant, d'accomplir lui-

(1) Sermon *sur la Charité fraternelle,* pour le mardi de la troisième semaine de carême. M. Gandar recule ce sermon jusqu'au carême de 1666 : peu importe, d'ailleurs, et c'est toujours Bossuet parlant à Louis XIV.

même son devoir et de ne point s'écarter de la règle chrétienne.

« Sire, *il se remue* pour Votre Majesté quelque chose d'illustre et de grand et qui passe la destinée des rois vos prédécesseurs : soyez fidèle à Dieu et ne mettez point d'obstacle *par vos péchés* aux choses qui *se couvent* (1). »

Tel a été, cette année-là, comme l'adieu de Bossuet à Louis XIV. L'éloge s'y mêle à la leçon et la fait passer avec lui.

L'avent de 1665 ne put malheureusement porter tous ses fruits. Le roi, tout entier à ses criminelles amours, n'assista qu'à un seul sermon. Mais, cette fois unique où la parole sainte put pénétrer jusqu'à sa conscience endormie, que de vérités salutaires il lui fut donné d'entendre ! que d'invitations au repentir ! C'était le premier dimanche de l'avent ; l'orateur traita *de la nécessité de travailler à son salut*. Le texte était : *Hora est jam nos de somno surgere.*

« Qu'il y en a dans cet auditoire s'écrie Bossuet, qu'un profond sommeil appesantit ! Qu'il y en a qui, prêtant l'oreille, n'entendent pas, et ne voient pas en ouvrant les yeux, et qui peut-être malheureusement ne se réveilleront pas encore à mon discours ! Le crime n'a plus pour nous une face étrange qui nous épouvante, mais il est devenu familier et n'étonne plus notre âme endurcie. »

(1) Cette expression se prend ordinairement en mauvaise part. On trouverait difficilement, dans les bons écrivains, un autre exemple où le verbe *couver* présente le sens favorable que Bossuet lui donne ici.

Et se tournant vers Louis XIV :

« Grand roi, que vous servira d'avoir porté à un si haut point la gloire de votre France, de l'avoir rendue si puissante par mer et par terre, si, après avoir rempli tout le monde de votre nom et toutes les histoires de vos faits, vous ne travaillez encore à des œuvres qui soient comptées devant Dieu, et qui méritent d'être écrites au livre de vie.... Dieu fait un journal de notre vie; une main divine écrit ce que nous avons fait, ce que nous avons manqué de faire, écrit notre histoire, qui nous sera un jour représentée ainsi qu'à tout l'univers. Songeons donc à la faire belle : *effaçons par la pénitence ce qui nous y couvrirait de confusion et de honte.* »

N'est-ce pas là comme la perfection de la réprimande chrétienne, tout à la fois forte et douce? Pourrait-on donc désirer une plus inflexible sévérité! Y aurait-il moyen de la tempérer par plus de mesure et de prudence? Et n'est-il pas vrai que la liberté du prêtre ne compromet ni la dignité du monarque, ni le respect du sujet?

En 1666, le roi venait de perdre sa mère, et, sous le coup de la douleur, il semble qu'il y ait eu quelque apaisement à ses passions et un mouvement de retour vers Dieu. Les instructions de Bossuet ont un caractère moins personnel et il s'adresse plus au souverain qu'à l'homme privé. A ce carême appartient, dans sa rédaction définitive, le célèbre sermon *sur l'Ambition* qui venait à propos, au moment même où la guerre avait été déclarée à l'Angleterre.

L'avent de 1669 correspond au plein éclat des scandales royaux, alors que Mme de Montespan et Mlle de la Vallière

se disputent le cœur de Louis XIV et que, oublieux de la pudeur, le monarque adultère n'a pas honte de légitimer publiquement les enfants de ses favorites. C'est avec un profond sentiment de tristesse que Bossuet vient de nouveau remplir son ministère et porter au roi impénitent les enseignements de l'Évangile. Toutefois, il se montre digne de son passé et à la hauteur de ces tristes circonstances. Ce serait une tâche superflue que d'entrer dans le détail pour en donner la preuve. Il suffira de rappeler un seul sermon, celui *sur le Jugement dernier* qui ouvrit la station. Ce discours abonde en traits d'une étonnante hardiesse. Qu'on se représente Bossuet, évêque nommé de la veille, dont le caractère et la parole imprimaient un tel respect; qu'on se le représente penché vers ce roi dans le cœur duquel il réveille le remords, et lui adressant, avant de quitter la chaire, ces effrayantes paroles :

« A l'heure de la mort sera fixé notre état. En tel état que nous serons morts, en cet état immuable nous serons représentés au grand jour de Dieu. *Oh! quel renversement en ce jour ! Oh ! combien descendront des hautes places!* Fasse le Dieu que j'adore, que tant de grands qui m'écoutent ne perdent pas leur rang en ce jour! Que cet auguste monarque ne voie jamais tomber sa couronne! Qu'il soit auprès de saint Louis qui lui tend les bras, et qui lui montre sa place! *O Dieu, que cette place ne soit point vacante !* »

Sans doute, l'illusion ne fut point immédiatement dissipée et la flamme des passions ne s'éteignit point de suite au cœur du monarque. Il y eut encore de longs combats et

de regrettables chutes. L'éloquence et le courage de l'apôtre ne parurent pas aboutir, mais la conversion des âmes est un travail de patience, qui demande plus d'un jour. Bourdaloue va venir qui mettra la dernière main à l'œuvre sainte entreprise par Bossuet. De premiers exemples seront donnés. Mme de la Vallière quittera la cour et ira expier ses fautes, aux Carmélites, par trente-cinq années de pénitence. Mme de Montespan, elle aussi, se retirera du monde pour embrasser une vie austère et chrétienne. L'évêque de Meaux, par des lettres, par des entretiens, fera d'incessants efforts pour toucher l'âme de son maître. Enfin, un jour viendra où l'influence combinée de Bourdaloue, de Bossuet et de Mme de Maintenon triomphera de l'empire des habitudes et ramènera à Dieu et pour toujours le roi Louis XIV (1).

(1) Après M. Floquet, à qui rien ne peut échapper de ce qui touche à Bossuet, deux écrivains de mérite ont relevé les principales applications que Louis XIV avait pu se faire dans les sermons de son prédicateur.

L'un, M. Eugène de la Gournerie, a donné, en 1857, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée,* un curieux article, sous ce titre piquant : *les Hardiesses de la Chaire au dix-septième siècle.* On le voit, il ne s'agit pas seulement de Bossuet, mais de Bourdaloue et de Mascaron.

L'autre, M. Antonin Rondelet, a publié, en 1863, dans la *Revue d'Économie Chrétienne,* une étude étendue des sermons de Bossuet, à laquelle manque seulement, — et c'est une lacune que l'on regrette, — l'appréciation purement littéraire de ces chefs-d'œuvre oratoires.

Nous regardons comme un devoir de signaler ces travaux intéressants et qui nous ont été d'un précieux secours.

CHAPITRE DEUXIÈME

Les Oraisons funèbres.

I.

La supériorité de Bossuet, dans le sermon, est loin d'être incontestée. Ses contemporains lui ont opposé et même préféré Bourdaloue. Au dix-huitième siècle s'établit un préjugé général en faveur de Massillon, que l'on plaça alors au-dessus de tout. Venait ensuite Bourdaloue et enfin, mais à distance, Bossuet. C'est le jugement de La Harpe, après Voltaire qu'aveugle son admiration excessive pour le *Petit-Carême* (1). Le goût s'insurge et proteste

(1) *Bossuet est médiocre dans les sermons*, affirme La Harpe, comme s'il était possible à Bossuet d'être jamais médiocre! Évidemment, La Harpe, qui a bien apprécié les Oraisons funèbres, ne juge pas ici en connaissance de cause; il n'a pas lu les sermons. Tout au plus a-t-il jeté les yeux sur un discours de première jeunesse ou sur quelque canevas rapide et informe. Que penser cependant d'un critique, en possession d'une sorte de magistrature, qui l'exerce souverainement, et qui, avec une pareille insuffisance de lecture, prononce sur le mérite des ouvrages?

L'éveil avait pourtant été donné à l'admiration. Dès 1772, bien avant La

contre une semblable distribution des rangs et ne peut permettre que le génie soit ainsi sacrifié au talent ou à l'habileté. Pour être juste envers Bossuet, il faut le faire passer de la dernière place à la première, mais en diminuant le plus possible l'intervalle qui en sépare Bourdaloue. Au contraire, Massillon ne suivra ces deux grands orateurs que de très-loin ; chez lui, en effet, le caractère de la prédication s'altère, l'art et le métier sont trop sensibles; il y a un premier commencement de décadence.

Il n'en est pas de l'oraison funèbre comme du sermon. Ici Bossuet n'a eu ni devanciers, ni successeurs. Il a créé l'oraison funèbre, comme Corneille a créé la tragédie et il a gardé le secret de son art; aucun Racine n'est venu après lui. Mascaron, Fléchier, Bourdaloue lui-même, ont couru, il est vrai, la même carrière, mais ils ont été si facilement dépassés qu'on ne peut sérieusement prétendre qu'ils furent ses rivaux. Ce genre d'éloquence commence et finit avec Bossuet : il est l'Oraison funèbre, au même titre que La Fontaine est la Fable. C'est donc autour des chefs-d'œuvre de Bossuet, le maître par excellence, qu'il est naturel de grouper tout ce qu'il importe de savoir sur les oraisons funèbres du dix-septième siècle.

Harpe, Maury, tout jeune encore, avait publiquement laissé éclater son enthousiasme pour les sermons. Son petit écrit, destiné à la première édition de Bossuet, ne fut pas accepté par Dom Deforis et n'y a pas pris place. Imprimé à part, il a été plusieurs fois revu et augmenté, et finalement il a été compris dans les œuvres complètes de son auteur, sous le titre de *Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des sermons de Bossuet.* C'est un travail d'une soixantaine de pages, plein de vues justes et de renseignements utiles : nous avons eu occasion de le citer.

Avant Bossuet, l'oraison funèbre participe de tous les défauts de la chaire; il en est même certains qu'elle exagère. Dans ces sortes de discours où l'orateur doit s'arrêter avec complaisance sur les actions et les vertus d'un héros, il y a comme une tentation permanente d'abuser des ressources et des artifices de la rhétorique. Si la matière est pauvre, le bel esprit se donnera carrière pour remplir les vides d'une vie qui doit fournir un discours entier. Et si le sujet prête et que les grands faits y abondent, quel champ ouvert à l'hyperbole et combien il est difficile de proportionner l'éloge au juste mérite du défunt! Il faut un goût très-sûr de lui-même pour ne jamais dépasser la mesure convenable. En tout cas, par là même qu'on est en pleine éloquence académique, tous les ornements paraissent de circonstance et l'on ne se fait pas faute d'emprunter, des deux mains, et aux profanes et aux sacrés. C'est ici surtout que le trop d'érudition est à craindre, au moins autant que l'abus de l'esprit ou l'excès dans la louange. Aussi il est, avant 1650, des sermons que l'on peut citer; pendant cette même période, aucune oraison funèbre ne supporte la lecture. Et ce ne sont pourtant pas les occasions qui ont manqué : depuis le roi jusqu'au moindre seigneur, il n'est pas de personnage tant soit peu marquant, et ayant fait quelque figure dans le monde, dont la cendre n'ait obtenu l'honneur d'un éloge public (1).

(1) Dans le premier quart du siècle, le monument le plus curieux du mauvais goût de la chaire, est certainement l'oraison funèbre de Crillon, par un grave Jésuite, le P. François Bening. Le titre seul est déjà parfaitement ridi-

A la mort de Henri IV, une foule d'orateurs se mirent en frais d'éloquence. Toutes leurs oraisons funèbres n'ont pas été conservées; il en reste cependant quinze, dont une est de Cospéan. On trouve sans doute, dans ce discours, certains traits énergiques et l'expression de touchants regrets. Mais en combien plus grand nombre s'y rencontrent les pointes ridicules et les jeux de mots puérils! On est tenté de se demander si c'est bien le même homme qui, éclairé et mûri par l'expérience, mettait, trente ans plus tard, le jeune Bossuet en garde contre les applaudissements de l'hôtel de Rambouillet et lui recommandait de chercher uniquement ses modèles dans les Pères de l'Église.

Louis XIII ne fut ni moins, ni mieux loué que son père. Il y eut devant son tombeau un concours également empressé de panégyristes. A l'exception de Senault dont le discours témoigne d'un premier et déjà sensible progrès,

cule. *Le Bouclier d'honneur où sont représentés les beaux faits de très-généreux et puissant seigneur feu messire Louis de Berton, seigneur de Crillon, appendu à son tombeau pour l'immortelle mémoire de sa magnanimité* (1616). Tout le discours est sur ce ton. On y mesure l'âme de Crillon *en longueur, en largeur, en hauteur, en profondeur.* « Il n'était pas seulement fort au *pouce du pied droit* comme un Pyrrhus, ou en une *perruque flottante* comme un Samson, *ains* (mais) en toutes les parties de son corps.... A défaut du témoignage des hommes, ces vingt-et-deux plaies qu'il avait sur son corps, comme autant de *bouches pourprines*, prêcheront et haut-loueront sa valeur, sa force et sa constance. Car, qu'est-ce que sont les blessures sinon les armoiries, les écussons, les panonceaux, les oriflammes du courage? qu'est-ce que sont vingt-et-deux plaies, *fors* (sinon) que vingt-et-deux orateurs exaltant sa magnanimité, vingt-et-deux héraults proclamant sa force, vingt-et-deux *présidents en robe rouge* prononçant arrêt en faveur de sa générosité. »

aucun ne parle encore la langue sérieuse et grave, qui seule convient à la chaire. C'est toujours la même fausse éloquence, entachée de bel esprit, excessive dans la louange et vide de tout enseignement. Plus tard encore, à la moitié du siècle, en 1650, Camus prononça l'oraison funèbre du maréchal de Rantzau. C'est un feu d'artifice d'anthithèses cherchées, de pointes subtiles, de saillies plus vives que spirituelles. Toutes sortes de poëtes y sont cités et non point avec sobriété et pour un seul trait en passant, mais en longs passages de plusieurs vers. Virgile y est mis pour son compte plusieurs fois à contribution, le Virgile de l'*Énéide* et le Virgile des *Églogues*. Tous ces extraits mal assortis se mêlent à une érudition indigeste et qui emprunte des aliments à toutes les branches des connaissances humaines. Il est telle page où la reine de Saba, Salomon, la panthère et le phénix se rencontrent dans une même phrase, chargés ensemble de célébrer les qualités de Rantzau.

Telle était la manière des prédécesseurs immédiats de Bossuet. Lui-même n'arriva pas du premier coup à la perfection et il eut aussi des oraisons funèbres de jeunesse, fort au-dessous de celle de la reine d'Angleterre, très-supérieures déjà à tout ce qui avait paru. Ses premiers essais en ce genre appartiennent à la période de Metz; ils sont consacrés à Yolande de Monterby, abbesse des Bernardines, et à Henri de Gournay, seigneur de Talange, personnages inconnus aujourd'hui, mais qui jouirent à

leur époque d'une grande réputation en Lorraine. Antérieurs à 1660, ces discours n'ont été conservés que par fragments. Tout incomplets, tout mutilés qu'ils sont, ils offrent de franches et remaquables beautés, et il est clair que le sujet seul a fait défaut à l'orateur.

La première oraison funèbre véritable a été l'éloge du P. Bourgoing, général de l'Oratoire; elle fut prononcée le 20 décembre 1662 (1). Déjà le champ était plus vaste et la matière bien autrement riche et féconde. Les premiers mots ressemblent à une profession de foi. Bossuet déclare dans quel esprit et avec quel respect de la vérité il entend louer les morts illustres.

« Je commencerai ce discours en faisant au Dieu vivant des remerciements solennels, de ce que la vie de celui dont je dois prononcer l'éloge a été telle par sa grâce, que je ne rougirai point de la célébrer en présence des saints autels et au milieu de son Église.... Pour orner une telle vie je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique, et encore moins les détours de la flatterie. »

Et il entre résolument dans son sujet, racontant tout à la fois la prudente administration du général de l'Oratoire et les utiles travaux de sa Compagnie. En passant, il rend un éclatant hommage à l'éloquence du P. Bourgoing.

(1) Dans l'église de l'Oratoire, rue Saint-Honoré. La plupart des membres de la Congrégation étaient présents, et Godeau, alors évêque de Vence, officiait.

« La parole de l'Évangile sortait de sa bouche, vive, pénétrante, animée, *toute pleine d'esprit et de feu.* Ses sermons n'étaient pas le fruit de l'étude lente et tardive, mais d'une céleste ferveur, mais d'une *prompte et soudaine illumination.* Toujours pressant, toujours animé; lumière ardente et *luisante,* qui ne brillait que pour échauffer, qui cherchait le cœur par l'esprit, et ensuite captivait l'esprit par le cœur! D'où lui venait cette force? C'est qu'il était plein de la doctrine céleste; c'est qu'il s'était nourri et rassasié du meilleur suc du christianisme; c'est qu'il faisait régner, dans ses sermons, la vérité et la sagesse; l'éloquence suivait comme la servante, non recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes. Ainsi son discours se répandait à la manière d'un torrent; et, s'il trouvait en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraînait plutôt après lui par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueillait avec joie pour se parer d'un tel ornement. »

Que pourrait-on ajouter? Voilà certes l'image parfaite de l'orateur sacré. Si le P. Bourgoing n'est point flatté et s'il ressemble à ce portrait, on ne saurait trop regretter la perte de ses sermons et que son grand talent se soit évanoui, sans laisser de traces. Pour la postérité qui ne peut admirer ce qu'elle ignore, les traits dont Bossuet a composé son admirable peinture, trouvent bien plus en lui-même leur application exacte, et, sans y penser, il a caractérisé au naturel sa propre éloquence.

L'année suivante, le 27 juin 1663, Bossuet rendait les mêmes honneurs à Nicolas Cornet, grand maître du collége de Navarre. Dans l'éloge de ce savant théologien, qui avait été l'instituteur et l'ami de sa jeunesse, il jugeait les querelles religieuses de son siècle, avec sa foi, son grand bon

sens et son humble soumission à l'Église. Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, beaucoup de prélats, anciens élèves de Navarre, la plupart des docteurs de Sorbonne, dont certains inclinaient vers Port-Royal, assistaient à la cérémonie. Devant eux, le jeune chanoine de Metz eut l'intrépide courage de faire en ces termes le portrait des chefs du parti janséniste.

« Grands esprits, mais ardents, chauds, excessifs, insatiables, appliqués sans cesse à rechercher trop subtilement la saine doctrine, à l'éplucher de trop près ; ne sachant pas discerner assez d'avec les endroits où il est permis de s'étendre, ceux où il convient de s'arrêter tout court : entêtés à vouloir réduire les choses à la dernière évidence, ce qui est la plus prochaine disposition à l'erreur ; en proie à une mobilité inquiète, à une intempérance, à une maladie de savoir ; esprits extrêmes, insatiables, ne se lassant jamais de chercher, ni de discourir, ni de disputer, ni d'écrire. Grands hommes, sans doute, éloquents, hardis, décisifs, esprits forts et lumineux, mais plus capables de pousser les choses à l'extrémité que de tenir le raisonnement sur le penchant ; plus propres à commettre ensemble les vérités chrétiennes qu'à les réduire à leur unité naturelle ; tels, enfin, pour tout dire en un mot, qu'ils donnent beaucoup à Dieu, et que *c'est pour eux une grande grâce de céder entièrement à s'abaisser sous l'autorité suprême de l'Église et du Saint-Siége* (1). »

En 1667, pour le service anniversaire et, comme on

(1) Après le service, l'orateur et toute l'assistance se rendirent dans la grande *Salle des Actes*, témoin autrefois des premiers triomphes de Bossuet. Là, de jeunes rhétoriciens vinrent lire des pièces de vers latins, où étaient célébrés tout à la fois le regretté grand maître et son digne panégyriste.

disait, pour le *bout de l'an* d'Anne d'Autriche, Bossuet prononça l'oraison funèbre de sa bienfaitrice vénérée (1). La reine avait été une chrétienne accomplie, inébranlable dans les difficultés et les périls de son orageuse régence, sensible seulement à la *crainte de Dieu.* C'est ce sentiment profondément enraciné dans le cœur de l'intrépide princesse que l'orateur voulut rappeler par le choix de son texte. Il prit ces paroles d'Isaïe : *Timor Domini ipse est thesaurus ejus.* Nul doute que sa parole n'ait été à la hauteur de son respect et de sa reconnaissance. « Son discours, dit Le Dieu, fut d'autant plus touchant, qu'il était lui-même plus pénétré de douleur de la perte qu'il avait faite. » Malheureusement, cet ouvrage n'a pas été publié et on a fait de vaines recherches pour en retrouver le manuscrit. Il est perdu sans retour.

Voltaire prétend dans le *Siècle de Louis XIV :* « L'oraison funèbre de la reine-mère, que Bossuet prêcha en 1667, lui *valut* l'évêché de Condom. Mais ce discours *n'était pas encore digne de lui.* » Voilà deux assertions bien étranges et bien téméraires. L'éloge d'Anne d'Autriche précéda de près de trois ans la nomination de Bossuet ; comment donc lui *valut*-elle son élévation à l'épiscopat ? D'autre part, ce panégyrique n'a jamais été imprimé et il n'en reste aucune trace. Comment Voltaire peut-il savoir qu'*il n'était pas digne* de Bossuet ?

(1) Dans l'église des Carmélites de la rue du Bouloi. Le roi et la reine n'y étaient pas, mais seulement Monsieur, Madame, Mademoiselle.

Enfin la mort, en frappant une tête plus illustre encore, vint fournir à Bossuet l'occasion de donner carrière à son génie. Le grand siècle était arrivé à son entière maturité et à son plein épanouissement. Sur un signe de Louis XIV, et sous la main de Colbert, tout prenait à la fois un merveilleux essor. Réformes politiques, judiciaires, économiques, travaux publics, travail intellectuel, plaisirs et fêtes marchaient de front. Ce sont précisément ces heureuses années que Boileau a célébrées dans sa fameuse épître au roi, *sur les Avantages de la Paix*, qui est de 1669. Ni Athènes, ni Rome, aux plus beaux jours de leurs grandes époques littéraires, n'avaient jamais contemplé à la fois autant d'écrivains supérieurs, autant de chefs-d'œuvre. La Fontaine venait de publier les six premiers livres des *Fables*, Molière avait donné *Tartuffe*, le *Misanthrope*, l'*Avare ;* les représentations de *Britannicus* duraient encore, et Boileau se reposait des *Satires* en mettant la première main à l'*Art poétique*. Cependant La Rochefoucauld avait livré à l'impression ses *Maximes;* Retz composait dans la retraite ses piquants *Mémoires ;* Mme de Sévigné laissait courir sa plume dans de spirituelles et charmantes lettres à sa fille, et les héritiers de Pascal donnaient leurs derniers soins à la publication des *Pensées*. Bourdaloue arrivait de la province et débutait dans la chaire où avaient déjà paru Fléchier et Mascaron. C'est alors, à ce moment unique dans l'histoire des lettres, au milieu de la Cour la plus brillante et la plus polie de l'univers, en présence de ce roi le plus fier qui se soit jamais assis sur le trône de France, c'est alors que

Bossuet, dans toute la force de l'âge et du talent et dans tout l'éclat de la renommée, Bossuet, non plus simple prêtre, mais évêque, fut appelé à l'honneur de faire l'oraison funèbre de Henriette de France, reine d'Angleterre.

II.

L'oraison funèbre d'Henriette de France fut prononcée, le 16 novembre 1669, dans la petite chapelle du monastère de la Visitation, à Chaillot (1). La défunte aimait cette pieuse maison, qui avait été fondée par elle et où elle aurait souhaité terminer ses jours.

La vie de la reine d'Angleterre était un champ immense ouvert à l'éloquence, tant les événements, de toute nature, s'y pressaient en foule ! Elle offrait, en vérité, *toutes les extrémités des choses humaines, la félicité sans bornes, aussi*

(1) Peu de jours après Bossuet, le 25 novembre, le P. Senault prononçait le même éloge funèbre à Notre-Dame. Son discours, pâle et froid, n'est pas sans quelques restes de mauvais goût. Rappelant le beau temps et le calme de la mer qui avait favorisé le premier voyage d'Henriette en Angleterre, alors qu'elle allait unir sa destinée à celle du roi Charles I[er], il termine une longue description, où sont évoqués les souvenirs de Cléopâtre et de Mithridate, par ce trait pitoyable : « Ne pouvait-on pas assurer que la félicité de cette reine ne serait pas longue, *puisqu'elle avait commencé sur les eaux, qui sont le symbole de l'inconstance?* » Bossuet avait représenté, sous de plus nobles couleurs, la riante journée où la jeune princesse « venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, voyait, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers. »

bien que les misères. Ce n'était point une seule personne, ni une seule famille qui étaient en jeu; mais les destinées de tout un grand peuple, troublées par une révolution terrible qui avait abouti au régicide. Et la révolution n'avait point été seulement politique, elle était surtout religieuse, et la première *cause de ces erreurs prodigieuses touchant la royauté,* n'était autre que le schisme de l'impie et orgueilleux Henri VIII. Dans ces infortunes inouïes d'une reine, *fille, femme, mère de rois si puissants,* quelle riche matière pour l'orateur! Dans ce renversement d'une dynastie et cette crise sociale, quels sujets d'enseignement pour l'historien et l'homme d'État! Enfin, dans les épouvantables résultats de l'erreur religieuse, quels exemples frappants et décisifs fournis au docteur et au prêtre !

Les premiers mots de l'orateur renfermèrent une protestation contre l'outrageux emploi qui avait été fait de la parole divine. Après la mort de Charles Ier, Cromwell avait fait frapper une médaille commémorative qui offrait aux regards, avec un glaive flamboyant, cette inscription empruntée au Psalmiste : *Et nunc, reges, intelligite, erudimini, qui judicatis terram.* Ce fut le texte que Bossuet choisit (1). Dans la bouche du régicide, il était devenu une menace sacrilége; sur les lèvres du ministre sacré, il fut un avertissement solennel aux puissances de la terre, de prêter l'oreille aux grandes leçons que Dieu leur donne dans la

(1) Ces mêmes paroles ont été prises pour texte par Massillon dans l'*Oraison funèbre de Louis XIV.*

fortune des rois. « Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leur devoir d'une manière souveraine et digne de lui. « C'est la pensée de l'exorde, le plus imposant et le plus magnifique qui ait jamais ouvert un discours religieux. De cette unique et grande pensée sort toute l'oraison funèbre. Bossuet montre la reine *élevée*, puis *abaissée*, et donnant de salutaires exemples dans la puissance comme dans la faiblesse. Le spectacle des grandeurs d'Henriette, de ses malheurs ensuite; telle est la division simple et féconde du discours et l'abrégé de tout son plan.

Sur ces données, Bossuet a su produire de merveilleux effets d'éloquence; il n'est pas possible de les relever tous, de signaler même les principaux. Les critiques s'accordent à reconnaître une beauté achevée et supérieure dans l'exposé des causes de la révolution d'Angleterre et dans la peinture de Cromwell, *un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent nés pour changer le monde.* Rien n'égale, en effet, la perfection de ce portrait; Tacite lui-même n'aurait été ni plus énergique ni plus profond. C'est une page d'une verve soutenue et d'une rapidité entraînante. En jugeant Cromwell, Bossuet ne le calomnie pas; il se borne à démasquer son hypocrisie; il a le bon goût de ne pas lui faire de reproches, de ne point lui adresser d'injures. La froide et impartiale histoire pourrait s'en tenir à son jugement et le reproduire. En fait, Voltaire n'a pas traité plus douce-

ment cet ambitieux sans conscience, qui, « le masque de la religion sur le visage, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur (1). »

Laissant de côté ces passages d'un mérite reconnu, il n'est pas moins intéressant, ce semble, d'observer en quels termes le grand orateur a parlé de la mort et de l'échafaud de Charles Ier, souvenir pénible et qu'il était difficile de rappeler, en présence de la fille de ce malheureux prince. Deux fois, pourtant, Bossuet n'a pas craint d'y revenir et, dans l'une et l'autre circonstance, il trouve l'occasion de faire éclater toute sa délicatesse et tout son art.

« J'ai peine à contempler le grand cœur du roi dans ses dernières épreuves; mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connaître; et ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la salle de Westminster et dans la place du Whithehall (2) peuvent juger combien il était intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour. Grande reine, je satisfais à vos plus tendres désirs quand je célèbre ce monarque; et ce cœur (3), qui n'a jamais vécu que pour lui se réveille, tout poudre qu'il est (4), et devient

(1) *Siècle de Louis XIV.*

(2) Charles avait été jugé à Westminster et exécuté sur la place de Whithehall, en face du palais des rois d'Angleterre.

(3) Henriette avait choisi le lieu de sa sépulture dans l'église du monastère de Chaillot; mais Louis XIV voulut qu'elle fût inhumée à Saint-Denis avec les rois ses ancêtres. Seulement, par respect pour les dernières volontés de la défunte, il accorda que son cœur serait donné aux religieuses de la Visitation. Ce cœur reposait sur le catafalque, dans une urne de vermeil, couverte d'un drap mortuaire.

(4) Variante : tout *cendre* qu'il est (1re et 2e éditions).

sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, à qui ses ennemis mêmes accorderont le titre de sage et celui de juste, et que la postérité mettra au rang des grands princes, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événements ni à la fortune. »

N'est-il pas bien digne de remarque que la pensée de la mort du roi amène comme nécessairement, sur les lèvres de l'orateur, la pensée de la reine son épouse? Et n'est-elle pas d'un touchant effet cette apostrophe dramatique aux restes inanimés d'Henriette, que le souvenir de Charles Ier semble avoir réveillés de la mort et rappelés au sentiment et à la vie?

Dans le second passage, les deux royales victimes sont encore associées et plus intimement parce que Bossuet veut être aussi plus explicite et plus hardi. Il ne lui suffit pas d'avoir rappelé par une allusion le supplice de l'infortuné souverain; il veut faire entendre clairement qu'il est mort par l'épée, qu'il a été décapité. C'est la reine elle-même qu'il va mettre en scène, et qui, dans une émouvante prosopopée, et par une citation du prophète Jérémie, annoncera jusqu'où s'étend son malheur.

« Qui cependant pourrait exprimer ses justes douleurs? Qui pourrait raconter ses plaintes? Non, messieurs, Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce prophète : « Voyez, « Seigneur, mon affliction; mon ennemi s'est fortifié, et mes enfants « sont perdus; le cruel a mis sa main sacrilége sur ce qui m'était le

« plus cher. La royauté a été profanée, et les princes sont foulés aux « pieds. Laissez-moi, je pleurerai amèrement; n'entreprenez pas de « me consoler. *L'épée a frappé au dehors; mais je sens en moi-même « une mort semblable.* »

La péroraison forme un contraste frappant avec le reste du discours. Elle se résume en cette pensée que les douleurs d'Henriette *l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile* et lui ont ménagé *les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent.* Après le tableau des grandes révolutions et le fracas des disgrâces royales, l'orateur repose ainsi l'âme de ses auditeurs par la peinture plus calme et plus douce des espérances chrétiennes.

Bossuet avait déployé tout son génie dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre; neuf mois plus tard, il montra tout son cœur dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, sa fille, enlevée à vingt-six ans par un coup aussi terrible qu'imprévu.

« J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse *Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans.* Elle que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la reine sa mère, devait être si tôt après le sujet d'un discours semblable, et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère. O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! L'eût-elle cru, il y a dix mois? Et vous, messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût si tôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même. »

Henriette d'Angleterre n'était point un personnage ordi-

naire. Elle a été, près de dix ans, l'idole de la cour où l'humble modestie de la reine Marie-Thérèse lui laissait souvent les honneurs de la première place. Son temps d'influence correspond au plus brillant moment du règne de Louis XIV, alors dans le feu de la jeunesse et dans la première jouissance du pouvoir. C'est l'époque des tournois, des ballets, des divertissements et des fêtes de tout genre : Henriette en était l'âme. Bossuet a fait admirablement ressortir quelles brillantes qualités ont contribué à mettre ainsi en lumière cette femme d'un esprit charmant et d'un grand cœur. Ce n'est point abandonner l'histoire des lettres que de rechercher, sur les traces du grand orateur, les principaux traits de cette vie glorieuse, terminée tout d'un coup par une lamentable, mais sainte mort.

La duchesse d'Orléans mérite l'attention à un autre titre encore : en même temps qu'un panégyriste incomparable, elle a eu la bonne fortune de rencontrer un historien de choix. Un des esprits les plus délicats et les plus aimables de l'époque, Mme de La Fayette, a écrit son histoire. On peut imaginer ce qu'est un livre où l'une de ces deux femmes parle de l'autre et quels précieux trésors de sentiments élevés et de bon et de beau langage s'y trouvent amassés.

Madame, au témoignage de tous les contemporains, paraît avoir exercé une sorte de séduction irrésistible, moins par sa beauté que par l'agrément et l'élévation de son esprit. « Elle possédait au souverain degré le don de plaire, dit Mme de La Fayette, et ce qu'on appelle grâce ;

le charme était répandu sur toute sa personne. » *Si son rang la distinguait,* il est vrai de dire qu'*elle était encore plus distinguée par son mérite.* Le temps et l'occasion lui manquèrent pour en donner toutes les preuves personnelles qu'il était permis d'espérer ; du moins, elle sut apprécier le talent et l'encouragea. « Elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection quand on avait su lui plaire. » Racine avait été du nombre des écrivains favorisés de son approbation ; elle avait pleuré à *Andromaque*, dès la première lecture que le jeune auteur lui en fit. « Pardonnez-moi, madame, disait le poëte, en lui dédiant sa tragédie, si j'ose me vanter de cet heureux commencement de sa destinée. Il me console bien glorieusement de la dureté de ceux qui ne voudraient pas s'en laisser toucher. » En même temps Madame protégeait Corneille et l'excitait à composer de nouveaux chefs-d'œuvre. L'année même de sa mort, elle avait donné simultanément à Corneille et à Racine, à l'insu de l'un de l'autre, le sujet de *Bérénice*. La malheureuse princesse n'assista pas à la lutte littéraire qu'elle s'était promis de juger : elle était morte depuis trois mois lorsque les deux pièces parurent (1).

(1) Toutes les éditions des *Oraisons funèbres* rapportent invariablement l'anecdote suivante :

« Un jour, à l'époque où Boileau venait de publier le *Lutrin*, Henriette l'aperçoit, dans la galerie de Versailles, au milieu de la foule des courtisans et des spectateurs, le regarde finement avec un léger sourire, lui fait, du doigt, signe d'approcher, se penche à la hâte vers son oreille, lui dit tout bas :

La duchesse d'Orléans n'avait pas seulement de la vivacité, du goût et de la délicatesse, mais un grand bon sens, une haute raison et elle montrait une remarquable aptitude aux travaux qui demandent de l'effort et de la réflexion. « Sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui semblait ne promettre que des jeux, elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris. » Dans les derniers temps, elle s'était plus spécialement adonnée à l'étude de l'histoire; *elle y perdait insensiblement le goût des romans et de leurs fades héros* (1).

Aux grâces de l'esprit, la princesse joignait les qualités du caractère et les dons du cœur.

« Affable à tous avec dignité, elle savait estimer les uns sans fâcher les autres; et, quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée. Fidèle *en* ses paroles (2), incapable de

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort,

et continue sa marche avec la famille royale et le roi qui se rendaient à la chapelle. »

Le trait est assurément joli et fait pour honorer tout à la fois la princesse et le poëte. Le malheur est qu'en 1670, Boileau n'avait ni *publié,* ni même *commencé* le *Lutrin.*

(1) *Fade* est bien le mot propre, qui convient aux héros de roman dans toutes les époques, mais qui s'appliquait avec plus de justesse encore aux personnages des romans d'alors. Le goût des romans était une des maladies du temps et tels étaient l'empire de la mode et la force de l'habitude que les meilleurs esprits cédaient à l'entraînement général. Mme de Sévigné elle-même n'y échappait pas : « Je trouve le style de La Calprenède détestable, écrivait-elle à sa fille, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu; tout cela m'entraîne comme une petite fille. » (12 juillet 1671.)

(2) Fidèle *en* ses paroles.

Et Dieu trouvé fidèle *en* toutes ses menaces (Athalie, acte I, sc. 1).

déguisement, sûre *à* ses amis (1), par la lumière et la droiture de son esprit, elle les mettait à couvert des vains ombrages, et ne leur laissait à craindre que leurs propres fautes. Très-reconnaissante des services, elle aimait à prévenir les injures par sa bonté, vive à les sentir, facile à les pardonner. »

Madame était généreuse et libérale autant que bonne. « Elle donnait non-seulement avec joie, mais avec une grandeur d'âme qui marquait tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. » Bossuet qui fut le témoin et le consolateur de sa mort, l'éprouva lui-même, par un présent qu'il en reçut, presque au dernier soupir. « Comme M. de Condom parlait à la princesse, dit Mme de La Fayette, sa première femme de chambre s'approcha d'elle pour lui donner quelque chose dont elle avait besoin, elle lui dit en anglais, afin que M. de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avais fait faire pour lui. » Bossuet fut ému de ce témoignage d'affection et de reconnaissance, et, du haut de la chaire, il voulut lui en rendre publiquement hommage : « Cet art de donner agréablement qu'elle avait si bien pra-

(1) Sûre *à* ses amis.

Au dix-septième siècle, les meilleurs écrivains emploient *à* après les adjectifs, dans le sens du datif latin.

Qu'on nous pardonne toutes ces petites observations sur le style de Bossuet : la langue de ce grand écrivain est comme le modèle et le type du plus pur français.

tiqué durant sa vie, l'a suivie, *je le sais*, jusqu'entre les bras de la mort (1). »

Ainsi heureusement douée, la duchesse d'Orléans passait pour accomplie. Louis XIV l'aimait beaucoup et en faisait le plus grand cas. « Le roi, *dont le jugement est une règle toujours sûre*, a estimé la capacité de cette princesse et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges. » Il la choisit comme médiatrice auprès de Charles II qu'il s'agissait de détacher de l'alliance de la Hollande et de ramener à la religion catholique. Henriette alla passer trois semaines en Angleterre et les employa si bien qu'elle réussit dans sa double négociation. Son frère déclara la guerre à la Hollande, et promit d'abjurer sous peu le protestantisme. Elle était à peine de retour à Paris, de ce voyage fameux, *d'où elle remportait tant de gloire et de si belles espérances*, que, suivant les expressions de Mme de La Fayette, « une mort moins attendue qu'un coup de tonnerre termina une si belle vie, et priva la France de la plus aimable princesse qui vivra jamais. »

Le 29 juin 1670, vers cinq heures du soir, Madame étant à Saint-Cloud, se sentit indisposée et demanda un verre

(1) A propos de cette fameuse bague, Maury raconte, et très-probablement invente une petite historiette, qui ne manque pas de vraisemblance, mais qui n'a d'autre garant que lui :

« Le roi voulut remettre lui-même cette bague à Bossuet ; il l'invita à la porter toute sa vie en souvenir de Madame, et il ajouta qu'il ne croyait pas pouvoir mieux témoigner son intérêt à la mémoire de cette princesse qu'en le chargeant de prêcher son oraison funèbre à Saint-Denis. « C'est dommage, dit un des assistants, qu'on ne puisse parler de cette bague dans une oraison funèbre. — Pourquoi pas ? dit Bossuet. Et il tint parole. »

d'eau de chicorée à la glace; elle le prit, et neuf ou dix heures après, à deux heures et demie du matin, le 30, elle expira dans les douleurs de la plus violente colique. On a le moindre détail de toutes ses actions et de toutes ses paroles dans l'intervalle. C'est le tableau d'une mort héroïque et parfaitement chrétienne (1).

Depuis un an déjà, Henriette montrait de grands sentiments de religion. La mort de sa mère avait fait sur elle de salutaires impressions. Pour les affermir, elle se plaça sous la direction de Bossuet et voulut qu'il vînt l'instruire, plusieurs fois chaque semaine, des vérités de la foi et de ses obligations de chrétienne (2). Ces conférences portèrent vite des fruits précieux; les *confessions* d'Henriette devinrent plus *exactes*, *ses entretiens de dévotion plus fréquents*, *son*

(1) Ici se présente la grande question longtemps agitée : Madame est-elle morte empoisonnée? Les témoignages contemporains les plus dignes de foi s'accordent à reconnaître qu'il n'y eut d'autre poison que la mauvaise constitution de la princesse, aggravée par toutes sortes d'imprudences. Au premier moment, les médecins ne crurent pas à la gravité du mal. « Dieu, dit Mme de La Fayette avec toute l'éloquence de Bossuet, Dieu aveuglait les médecins et ne voulait pas même qu'ils tentassent des remèdes capables de retarder une mort qu'il voulait rendre terrible. » Trois d'entre eux qu'on avait envoyé chercher à Paris, après une conférence assez longue, vinrent dire à Monsieur *qu'il n'y avait point de danger*.

(2) L'année suivante, Mascaron, évêque nommé de Tulle, prononçant au Val-de-Grâce, l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, rappelait ainsi ces pieuses conversations :

« *Il n'y avait pas de jour dans la semaine*, depuis longtemps, qu'un *grand prélat*, dans la bouche duquel la vérité est aussi belle que puissante, ne l'entretînt des devoirs de la piété chrétienne, du mépris des choses du monde et de l'amour de l'éternité. Les audiences de cérémonie et d'affaires sont établies depuis longtemps à la cour; l'illustre Henriette est la première qui y a établi des audiences réglées de piété. »

application plus forte à la piété. C'est là qu'elle puisa la vivacité plus ardente de sa foi, et ce généreux dessein de travailler à la conversion de l'Angleterre qui occupa et sanctifia les derniers temps de sa vie.

« Digne fille de saint Édouard et de saint Louis, elle s'attacha du fond de son cœur à la foi de ces deux grands rois. Qui pourrait assez exprimer le zèle dont elle brûlait pour le rétablissement de cette foi dans le royaume d'Angleterre? *Nous savons qu'elle n'eût pas craint d'exposer sa vie pour un si pieux dessein.* »

Avec de tels sentiments, Madame ne fut pas surprise par la soudaine atteinte de la mort, elle garda sa présence d'esprit entière, et, dès le premier moment, ne songea plus qu'aux choses essentielles, c'est-à-dire aux intérêts de son âme et à Dieu. Son premier cri fut d'appeler Bossuet. Pendant qu'on allait le chercher à Paris, Mme de La Fayette conseilla de faire venir un chanoine de Saint-Cloud, nommé Feuillet. C'était un ecclésiastique d'une grande piété, d'une vie exemplaire et qui poussait, jusqu'à l'excès, l'ardeur et l'emportement du zèle (1). Ce docteur ne ménagea pas

(1) Des contemporains avaient surnommé Feuillet le *réformateur de l'univers.*

Et laissez à *Feuillet* réformer l'univers.
(*Boileau*, sat. X.)

On a de cet ecclésiastique une *Relation de ce qui s'est passé à la mort chrétienne de Son Altesse Royale Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans.* Ce récit qu'on ne peut évidemment pas soupçonner de présenter les choses sous un jour trop favorable est un témoignage irrécusable de la résignation chrétienne et des dispositions édifiantes de Madame.

Henriette; il lui parla presque durement. Elle s'écria en l'apercevant : « Vous voyez, Monsieur, en quel état je suis réduite! » — « En un très-bon état, Madame, lui répondit-il; vous confesserez à présent qu'il y a un Dieu que vous avez très-peu connu pendant votre vie. » Et le terrible chanoine, avec une sévérité que Dieu rendit profitable, lui représenta les engagements de son baptême violés par l'amour des grandeurs, du luxe et des plaisirs, et conclut en disant que sa vie n'ayant été qu'un péché, il fallait employer le peu de temps qui lui restait à faire pénitence. La pauvre princesse s'y résolut courageusement et fit une confession générale, avec d'admirables sentiments de foi et de repentir.

Enfin Bossuet parut. Le premier courrier ne l'avait point trouvé chez lui; il avait fallu en dépêcher un second, puis un troisième. Madame était à l'extrémité, elle venait de prendre le dernier breuvage lorsque l'évêque arriva. Ce fut un moment décisif, solennel, que ce premier regard échangé entre Bossuet et la princesse. « Elle fut aussi aise de le voir, dit l'austère Feuillet, comme il fut affligé de la trouver aux abois. Il se prosterna contre terre et fit une prière qui me *charma;* il entremêlait des actes de foi, de confiance et d'amour. »

Les souffrances augmentaient cependant, et Madame avait besoin de forces extraordinaires pour les supporter avec patience. Afin de renouveler en elle la résignation et le courage, le prélat lui présenta le crucifix sur lequel elle avait vu expirer Anne d'Autriche et que la pieuse reine lui

avait légué, à son heure suprême. La princesse s'en saisit et le pressa sur ses lèvres, *comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété que cette âme vraiment chrétienne y avait laissées avec les derniers soupirs.* Frappé de l'altération de ses traits : « Madame, lui dit Bossuet, vous croyez en Dieu, vous espérez en Dieu, vous l'aimez. » Il lui entendit répondre très-distinctement : « De tout mon cœur. » Dès lors, elle n'ouvrit plus la bouche. Il lui offrit encore le crucifix et lui dit qu'en embrassant Jésus-Christ, elle pratiquait ensemble tous les actes de la piété chrétienne. Elle le prit, le baisa avec amour et le tint elle-même pressé sur ses lèvres jusqu'à ce que son bras tombât par faiblesse, et le crucifix en même temps. Il le lui fit encore baiser disant : « *In manus tuas, Domine !....* » Ce fut tout : Henriette expira, paisible, confiante, *douce envers la mort*, comme elle l'avait été *envers tout le monde.*

L'émotion qu'avait éprouvée Bossuet est passée dans son discours. Jamais encore la mort ne lui avait arraché un pareil accent de tristesse; ce sentiment tout personnel, si intime et si profond, il ne le retrouvera plus, pas même pour pleurer Condé, le protecteur de sa jeunesse et l'ami de sa vie. C'est le caractère propre de cette oraison funèbre, que l'orateur s'associe tellement à l'infortune dont il est l'historien, qu'il semble raconter son propre malheur et gémir sur un deuil de famille. Aussi, c'est avec les larmes dans les yeux, avec la voix émue et le cœur troublé, que Bossuet a dû prononcer ces merveilleuses et sublimes paroles qui expriment si vivement la surprise et la douleur

produites par la nouvelle presque simultanée de la maladie et de la mort de Madame.

« O nuit désastreuse! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt! Madame est morte! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris; partout on voit la douleur, et le désespoir, et l'image de la mort. Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète : « Le roi « pleurera, le prince sera désolé, et les mains tomberont au peuple de « douleur et d'étonnement (1). »

Plusieurs fois, Bossuet oublie son rôle de consolateur, et il se laisse aller à toute l'amertume de ses regrets. Il insiste comme à plaisir sur les motifs qu'il a de s'affliger, et rappelle avec émotion toutes les précieuses qualités dont la princesse était ornée et qui rendent sa perte plus douloureuse.

« Elle croissait au milieu des bénédictions de tous les peuples, et les années ne cessaient de lui apporter de nouvelles grâces.... Cependant elle a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin, elle fleurissait, avec quelles grâces, vous le

(1) Il est question ici du prophète Ezéchiel. Rex lugebit, et princeps induetur mœrore, et manus populi terræ conturbabuntur.

savez : le soir nous la vîmes séchée (1).... Qui eût pu penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait s i vive?.... »

Le ministre de Dieu se réveille bientôt, et, de cettemort qu'il ne peut assez déplorer, tire pour son auditoire d'utiles enseignements et de précieuses leçons.

« Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement, tout est vain en nous.... »

Cette idée de la vanité des choses humaines remplit tout le discours. Elle inspire le choix du texte tiré des premières paroles de l'Ecclésiaste : *Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes; vanitas vanitatum, et omnia vanitas.* La division ressort naturellement de ce texte. L'orateur se propose de montrer que « tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de la vie mortelle », et, ensuite, que « tout est précieux, tout est important si nous contemplons le terme où elle aboutit et le compte qu'il en faut rendre. » Il fera

(1) Purpureus veluti quùm flos succisus aratro,
Languescit moriens, lassove papavera collo
Demisere caput, pluvia quùm forte gravantur.
(Virgile, *Enéide,* IX.)

« Virgile, remarque judicieusement un annotateur, a multiplié les détails gracieux; Bossuet prend au contraire ce qu'il y a de plus commun et de plus simple, l'*herbe des champs séchée le soir*.... La comparaison n'en est peut-être que plus touchante, et elle a de plus que celle de Virgile, ce mot si triste : *Avec quelles grâces! vous le savez.* »

voir d'un côté, « ce qu'une mort soudaine a ravi » à la princesse, et de l'autre, « ce qu'une sainte mort lui a donné. » Ainsi se trouvent nettement indiquées deux parties distinctes que termine une courte péroraison, d'un ton très-calme et qui est une exhortation à mépriser le monde pour s'attacher à Dieu seul.

L'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans fut prononcée à Saint-Denis, le 21 août 1670, en présence du prince de Condé. La reine Marie-Thérèse entendit Bossuet, mais dans une tribune fermée, pour ne point être vue. Turenne aussi y était, et telle fut son émotion qu'au sortir de la cérémonie, il eut la pensée de se donner tout à Dieu et d'aller ensevelir le reste de sa vie à l'Oratoire (1).

III.

Après l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, il y eut pour Bossuet treize années de silence. Il reparut en chaire, en 1683, pour faire l'éloge de la reine.

(1) Les contemporains sont unanimes à constater l'attendrissement de l'auditoire. Le successeur de Loret, le sieur Robinet, rend témoignage, à sa manière, des larmes que l'orateur fit verser :

L'abbé Bossuet, de grand génie,
Fit un *éloge* d'importance,
Qui ravit toute l'assistance...
Où *chacun se fondant en eau*
Jugea *donc* comme en peu d'espace
La gloire de ce monde passe,
Et que *tout n'est que vanité*.

Marie-Thérèse (1), fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne, et femme de Louis XIV, laissait le souvenir d'une vie éprouvée sur le trône et sanctifiée par une longue et inaltérable résignation. Elle avait grandement souffert, comme épouse et comme mère. Épouse, elle avait été délaissée et publiquement humiliée devant les favorites, par un roi qu'elle ne cessa pourtant jamais d'aimer avec tendresse. Mère, elle vit mourir cinq de ses enfants, et une maladie terrible faillit lui enlever le grand Dauphin, sa dernière consolation. La religion lui donna le courage de tout supporter, sans se plaindre. Louis XIV lui rendit à la mort le plus touchant hommage que sa modestie pût ambitionner. Au moment où on vint lui annoncer qu'elle n'était plus, il s'écria : « *Voilà le premier chagrin qu'elle me donne.* » Le mot est parfaitement authentique : on peut le trouver bien sec et bien froid dans la circonstance; il témoigne du moins d'un sentiment profond d'estime et de respect.

La vie si simple de Marie-Thérèse n'offrait pas les mêmes péripéties émouvantes que l'existence orageuse et troublée de la reine d'Angleterre, ou la courte mais brillante destinée de la duchesse d'Orléans. L'unique intérêt reposait sur le contraste de la modestie et de la grandeur. « Fille, femme, mère, maîtresse, reine telle que nos vœux l'auraient pu faire, plus que tout cela, chrétienne, elle accom-

(1) Marie-Thérèse dut à sa qualité de reine de France et de femme de Louis XIV, l'honneur d'un nombre considérable d'oraisons funèbres. On n'en compte pas moins de trente-cinq imprimées. Parmi leurs auteurs, il n'est que Bossuet et Fléchier dont la réputation ait mérité de venir jusqu'à nous.

plit tout ses devoirs sans présomption, et fut humble non-seulement parmi toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les vertus. » Humilité et pureté, l'oraison funèbre est un admirable sermon sur ces deux vertus.

L'orateur prend pour texte ces paroles de saint Jean : *Sine macula sunt ante thronum Dei*, texte bien choisi, car « nulle part on ne vit dans une haute élévation une pareille pureté. » L'exorde solennel et poétique s'ouvre par le tableau mystique de l'assemblée rayonnante des élus. C'est parmi ces âmes pures et vierges, *dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui*, que Bossuet croit pouvoir placer la reine. Peinture touchante, propre à consoler efficacement tous ceux qui pleurent Marie-Thérèse et plus spécialement à adoucir la douleur de son fils. « Monseigneur, ouvrez les yeux à ce grand spectacle : pouvais-je mieux essuyer vos larmes qu'en vous faisant voir, au milieu de cette troupe resplendissante et dans cet état glorieux, une mère si chérie et si regrettée? »

Le discours se divise en deux parties : « Voici en peu de mots, ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines, et tel est le digne abrégé de son éloge : *il n'y a rien que d'auguste dans sa personne; il n'y a rien que de pur dans sa vie.* »

Dans la première partie, Bossuet agrandit son sujet, en mêlant l'éloge du roi à celui de la reine. Marie-Thérèse, était arrière-petite-fille de Charles-Quint par son père, petite-fille de Henri IV par Isabelle sa mère : son *mariage*

fortuné unit plus étroitement les deux augustes maisons dont elle était issue. C'est pour l'orateur une occasion naturelle d'exalter les mérites de l'époux que Dieu lui donne et de vanter ses triomphes militaires, son habile administration, et même son zèle pour la religion (1). Là se trouvent l'apostrophe célèbre à l'île *pacifique* des Faisans, où fut conclue la paix des Pyrénées, et le passage non moins fameux sur le bombardement d'Alger par ordre de Louis XIV :

« Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur *avare* (2) : Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance; mais tu te verras attaque dans tes murailles, comme un oiseau *ravissant* (3) qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. »

La seconde partie n'a plus de ces vives et éclatantes beautés; elle est sur un ton plus tranquille et d'un accent

(1) Le genre de l'oraison funèbre souffre et appelle l'hyperbole. Si vive et si légitime que fût son admiration pour Louis XIV, Bossuet, dans un livre d'histoire, aurait effacé ou adouci bien des traits comme ceux-ci : « On sait que Louis *foudroie* les villes plutôt qu'il ne les assiége... Les politiques ne se *mêlent plus* de deviner ses desseins... Tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait, si ce n'est qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire... » Il faut en convenir, cette fois, Bossuet n'a pas gardé la mesure dans l'éloge et il l'a poussé jusqu'aux limites où commence l'adulation.

(2) Avare, *avarus*, avide.

(3) Ravissant. On dirait aujourd'hui *ravisseur*.

plus doux. L'orateur met en lumière toutes les vertus cachées de Marie-Thérèse, sa foi ardente, sa soumission exemplaire aux prescriptions de l'Église, son amour pour la sainte Eucharistie. Cette énumération édifiante se termine par le souvenir d'Anne d'Autriche et par un court parallèle entre deux reines *plus unies encore par la piété que par le sang.*

Marie-Thérèse fut enlevée par un abcès intérieur, à l'âge de quarante-cinq ans seulement, et après quatre jours de maladie. Elle était tombée *toute vive et toute entière entre les bras de la mort*, *sans presque l'avoir envisagée.* Ce coup imprévu fournit à Bossuet l'idée de sa péroraison : la mort est souvent soudaine et toujours effrayante; elle vient comme un voleur, il faut s'y préparer par la pénitence.

Le beau discours de Bossuet a inspiré à M. de Sacy une page charmante qu'anime un enthousiasme sincère et d'une vivacité franche et communicative. On nous saura gré de la transcrire dans toute son étendue; elle fait connaître parfaitement le mérite spécial d'une oraison funèbre qui n'a point été estimée à sa valeur par tous les critiques.

« Cette oraison funèbre de la reine, *qu'autrefois*, *Dieu me le pardonne! j'avais trouvée presque ennuyeuse*, est un chef-d'œuvre de grâce et de pureté. C'est d'un bout à l'autre le tableau ravissant de la candeur et de l'innocence chrétiennes. Cette pauvre reine, humainement parlant, n'avait

guère eu d'autre mérite que sa piété. Ses vertus étaient de celles qui n'ont pas grand éclat dans le monde : soumission, modestie, douce résignation. Ce n'était pas par ces qualités modestes qu'une reine de France pouvait attirer les regards, dans une cour où brillaient les La Vallière et les Montespan. Elle était belle, mais de cette beauté calme qui n'est que le reflet de la candeur et de la pureté de l'âme. Sa sainteté même, timide et douce comme sa personne, n'avait rien qui brillât aux yeux du monde. Pour faire son éloge, c'est dans son cœur qu'il fallait aller chercher tout ce qu'elle avait eu de gracieux, de tendre, d'héroïque dans son dévouement à ses devoirs ; c'est le sacrifice perpétuel de cette âme brisée par des douleurs secrètes qu'il fallait peindre ; c'est l'idéal, en un mot, de la piété toute pure, et la vertu d'autant plus accomplie qu'elle est sans éclat extérieur, que Bossuet avait à faire voir à ses auditeurs : c'est aussi cette peinture qui donne à l'oraison funèbre de la reine un charme, une douceur, une beauté incomparables ! Jamais la perfection d'un cœur innocent, jamais la virginité de l'âme n'a été représentée avec un sentiment si vrai. Il n'y a pas jusqu'à la blancheur éclatante du teint de la reine qui ne fournisse à Bossuet un trait admirable pour achever le tableau de la candeur et de la pureté de cette princesse. N'est-ce pas le ciel même avec ses chastes délices que Bossuet ouvre à son auditoire lorsque au début de son discours, il représente la reine au milieu des âmes bienheureuses dont la robe d'innocence n'a pas été souillée par le péché ? Tout le monde connaît ce

passage, je le sais bien. Je le connaissais aussi, et je l'ai relu avec tant de plaisir!

« C'est dans cette troupe innocente et pure que la Reine a été placée; l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La foi, qui pénètre jusqu'aux cieux, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnais cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspirait du respect pour Dieu et pour elle : Dieu ajoute à ces saintes dispositions le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle *Cette éclatante blancheur* (1), symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine. »

« Malheur à qui ne serait pas remué jusqu'au fond de l'âme par cette sublime peinture (2). »

L'oraison funèbre de Marie-Thérèse fut prononcée à Saint-Denis, le 1er septembre, devant le Dauphin et la Dauphine, le duc et la duchesse d'Orléans, Mademoiselle, le prince de Condé et toute la cour.

Après l'oraison funèbre de Marie-Thérèse vient celle d'Anne de Gonzague, princesse Palatine. Il n'était pas possible que le contraste fût plus complet. D'un côté, une

(1) « L'infante-reine était petite, mais bien faite, dit Mme de Motteville dans ses *Mémoires;* elle nous fit admirer en elle la plus *éclatante blancheur* que l'on puisse avoir. »

(2) *Journal des Débats*, 5 janvier 1853.

vie toute unie, simple, irréprochable et pure, réglée par le devoir, inébranlablement soumise à la foi; et d'autre part, une existence romanesque, mêlée aux agitations de la Fronde, troublée par les égarements des sens et l'orgueil du doute, purifiée enfin par un éclatant et durable repentir. Le siècle de Louis XIV offre plusieurs fois ce grand et consolant spectacle d'une conversion accomplie au milieu de la cour et dans le plus fort entraînement des plaisirs du monde. Ici le miracle est plus étonnant et la grâce a frappé un plus grand coup. La princesse Palatine ne vivait point seulement dans le désordre, elle avait cédé au libertinage et à l'incrédulité, de sorte que, pour la ramener à lui, Dieu ne dut pas seulement toucher son cœur, mais encore éclairer son intelligence et convaincre son esprit. Quelle bonne fortune pour Bossuet que de rencontrer une première fois le scepticisme, de se mesurer avec lui et d'en montrer, dans la personne même d'Anne de Gonzague qui a su en triompher, tout le ridicule, toute la folie, tout le néant.

Bossuet a pris pour texte ces paroles d'Isaïe qui s'appliquent si heureusement à son sujet : *Apprehendi te ab extremis terræ et longinquis ejus vocavi te : elegi te, et non abjeci te; ne timeas, quia ego tecum sum.* Dès le début l'orateur s'adresse aux pécheurs et les invite à considérer dans les égarements et la conversion d'Anne de Gonzague comment on s'éloigne de Dieu, et comment on revient à lui. « Venez voir d'où la main de Dieu a retiré la princesse Anne, venez voir où la main de Dieu l'a élevée. » C'est la pensée de l'exorde et la division même du discours. Pour

remplir ce cadre, Bossuet a dû faire l'histoire complète de la princesse Palatine et la suivre depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Anne de Gonzague était fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue. Elle eut deux sœurs, Marie, qui était l'aînée et qui fut reine de Pologne, et Bénédict, la plus jeune, qui se fit religieuse et mourut à vingt ans. C'est dans les monastères de Faremoustier et d'Avenai (1) dont Bénédicte fut successivement abbesse, que s'écoula la jeunesse d'Anne de Gonzague. Bossuet peint avec un charme infini l'innocence et le bonheur de ces premières années. « Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, ni ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits. » Mais ces fleurs et ces fruits ne durèrent pas. La mort de son père et celle de Bénédicte amenèrent la princesse à la cour. Elle avait vingt-un ans, elle était belle, spirituelle, ardente; elle se laissa prendre aux plaisirs et aux séductions du monde. « Maîtresse de ses désirs, elle vit le monde, elle en fut vue : bientôt elle sentit qu'elle plaisait, et vous savez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées. » Alors commence pour Anne de Gonzague une vie d'intrigues et d'aventures qui fut interrompue, au bout de quelques années, par son mariage avec le prince Édouard, comte Palatin du Rhin. Afin d'obtenir sa main, Édouard, qui était protestant, se fit ins-

(1) Faremoustier, *monastère de Sainte-Fare,* et Avenai sont situés dans le diocèse de Meaux.

truire dans la religion catholique et reconnut *les erreurs où les derniers de ses pères, déserteurs de l'ancienne foi, l'avaient engagé.* De cette union naquirent un fils et trois filles dont une fut mariée à Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé.

Cependant les troubles de la Fronde éclatèrent et Anne de Gonzague y joua un rôle considérable. C'était alors le règne des grandes dames, et on sait quelle part importante prirent aux affaires du temps Mme de Chevreuse, Mme de Longueville, Mlle de Montpensier. La princesse leur fut bien supérieure par l'habileté, la prudence, la loyauté. Elle ne fut proprement d'aucun parti, mais chercha à concilier les esprits et mérita que des deux côtés on rendît hommage à la droiture et à la franchise de son caractère. Comme elle avait fait preuve de sagesse pendant les discordes civiles, elle montra toute sa générosité, lors de l'invasion de la Pologne par Charles-Gustave. Alors, en effet, elle vint efficacement en aide à la reine sa sœur, par un don de cent mille livres. Bossuet s'est élevé jusqu'à la plus sublime poésie et a rencontré une inspiration vraiment lyrique, dans le tableau rapide et hardi de l'apparition triomphante du conquérant Suédois.

« Un nouveau conquérant s'élève en Suède. On y voit un autre Gustave non moins fier ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne (1). Charles-Gus-

(1) Charles-Gustave était le neveu de l'illustre Gustave-Adolphe, le cousin et le successeur de la fameuse Christine et l'aïeul de Charles XII dont Voltaire a écrit l'histoire.

tave parut à la Pologne, surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont *vites* (1), ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. »

Anne perdit son époux après dix-huit ans de mariage : elle fut loin d'être une de ces veuves pieuses, ensevelies dans leur douleur et comprenant bien « le deuil éternel qui fait le soutien comme la gloire de leur état. » Elle s'abandonna sans retenue aux passions déréglées du cœur, et bientôt à la licence effrénée de l'esprit, unissant à la morale la plus relâchée, le scepticisme le plus absolu. La princesse en vint à perdre complétement la foi, se sentant, — c'est elle-même qui l'avoue, — se sentant, lorsqu'on parlait devant elle des mystères de la religion catholique, la même envie de rire qu'on éprouve d'ordinaire, quand des gens fort simples énoncent des choses ridicules ou impossibles (2). Bossuet condamne ces sentiments, et son indignation éclate moins contre Anne de Gonzague que

(1) *Vite.* Ce mot était adjectif au dix-septième siècle.

La perdrix le raille et lui dit :
Tu te vantais d'être si *vite*.
(La Fontaine, *Le Lièvre et la Perdrix.*)

(2) Ce sont les propres expressions de la Palatine, dans le récit qu'elle écrivit de sa conversion, sur l'invitation de l'abbé de Rancé, le fameux réformateur de la Trappe. Ce récit très-intéressant et du meilleur style, a été imprimé, en 1733, en tête de l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

contre tous les impies de son temps. Sans doute, le dix-septième siècle a été ferme et inébranlable dans sa foi, et le plus grand nombre des esprits élevés y a professé les croyances catholiques. Pourtant toute une génération d'incrédules, née de la Renaissance et de la Réforme, le traversa sourdement et prépara le terrain à Voltaire et aux encyclopédistes. C'est à eux que, du haut de sa foi, le grand évêque jette en passant cette objurgation véhémente :

Qu'ont-ils vu, ces *rares génies* (1), qu'ont-ils vu plus que les autres? Quelle ignorance est la leur! Et qu'il serait aisé de les confondre si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent et que les autres qui les ont vues, les ont méprisées? Ils n'ont rien vu; ils n'entendent rien; ils n'ont pas même de quoi établir le néant *auquel* (2) ils espèrent après cette vie, et ce misérable partage ne leur est pas assuré (3). »

Près de dix ans s'écoulèrent: la princesse Palatine avait vieilli et s'était retirée de la cour; son attachement pour les plaisirs du monde et son mépris de la religion l'avaient

(1) Le mot *rare* est ici par dérision et rappelle le trait de La Bruyère : « Les *esprits forts* savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? »

(2) Ainsi Malherbe :

N'espérons plus, mon âme, *aux* promesses du monde.

(3) Cette sortie contre les incrédules avait un à-propos de circonstance pour Condé qui n'entendit point l'oraison funèbre, mais qui la lut certainement. M. le prince, éloigné de la pratique des sacrements depuis la Fronde, venait, en effet, de se convertir.

suivie dans sa retraite. C'est là qu'une conversion rapide, imprévue, merveilleuse, vint la surprendre. « Le Seigneur la ramena des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés, des voies détournées où elle se perdait, abandonnée à son propre sens. » A cinquante-six ans, Anne de Gonzague eut deux visions qu'elle considéra comme des avertissements du ciel. Bossuet raconte ces deux apparitions d'après la princesse elle-même, et il les raconte admirablement, avec une joie d'apôtre et une incomparable majesté. Le second de ces rêves surtout est resté célèbre et il a obtenu des éloges que l'orateur ne pensait assurément pas mériter. A ce titre, il est bon de le citer et de protester ensuite contre l'excès d'une fausse délicatesse et les scrupules d'un goût timoré.

« Elle voit paraître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse : une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisait. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide ; elle accourt, elle lui arrache cet *innocent animal :* en même temps, on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au ravisseur, dont on éteindrait l'ardeur en lui enlevant sa proie. Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais. En ce moment elle s'éveilla, et l'application de la figure qui lui avait été montrée se fit en un instant dans son esprit, comme si on lui eût dit : Si vous, qui êtes *mauvaise*, ne pouvez vous résoudre à rendre ce petit animal que vous avez sauvé, pourquoi croyez-vous que Dieu, infiniment bon, vous redonnera au démon après vous avoir tiré de sa puissance ? Espérez et prenez courage. »

Maury qui loue beaucoup ce récit, réellement très-touchant, donne de curieux motifs de son admiration.

A l'en croire, Bossuet était fort gêné d'avoir à entretenir son auditoire de la vision qu'avait eue la princesse, et il lui en coûtait de la raconter en chaire. « Il faut avouer que l'histoire d'un *poussin* enlevé par un chien sous l'aile de sa mère n'était pas *aisée à ennoblir* dans une oraison funèbre. » Là-dessus, le critique observe avec quel art, au prix de quelles précautions, par quelle *magie*, — le mot y est, — Bossuet prépare, amène et finalement risque la *poule* « dont il semblait *impossible*, ou pour mieux dire, *ridicule* de parler. » Évidemment, le grand orateur n'a rien fait pour se rendre digne de ces louanges puériles. Tout ce calcul n'est que dans l'esprit de son commentateur, et Bossuet n'a pas ce parti pris d'*ennoblir* toute chose. Il domine de trop haut son sujet pour éprouver quelque embarras à le traiter. L'idée élevée qu'il se forme du ministère de la parole sainte et l'exemple de la Bible qui ne recule devant aucun détail familier, le préservent de toute crainte; il ose toujours dire toujours toute la vérité.

Après sa conversion, Anne de Gonzague passa encore douze années dans une éclatante pénitence qui effaça les erreurs et les scandales du passé. Elle se consacra désormais à la charité et à la prière; elle devint aussi humble qu'elle avait été superbe; elle aima la vie cachée autant qu'elle avait aimé la gloire mondaine et, du dernier degré de l'incrédulité où elle était tombée, elle s'éleva au plus haut point de la perfection chrétienne. Il faut lire dans Bossuet l'admirable peinture de cette vie pénitente. « Je ne connais rien, dit M. de Sacy, qui fasse mieux sentir, en

fait d'art et d'éloquence, l'alliance intime du beau et du sévère. » Enfin elle mourut, après une longue maladie, supportée avec un courage héroïque et la plus entière résignation. « Prête à rendre l'âme, on entendit qu'elle disait d'une voix mourante : Je m'en vais voir comment Dieu me traitera, mais j'espère en ses miséricordes. » Tel fut le dénouement de cette existence singulière dont la piété avait sanctifié les premiers et les derniers jours.

Anne de Gonzague mourut le 6 juillet 1684. C'est l'année suivante seulement, pour le service anniversaire, que Bossuet, sur la demande de Condé, prononça son oraison funèbre dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Il eut pour auditeurs le duc et la duchesse d'Enghien, gendre et fille de l'illustre défunte.

Cinq mois après avoir fait l'éloge de la princesse Palatine, Bossuet dut accepter de rendre le même devoir au chancelier Michel Le Tellier. Le Tellier avait vieilli dans les charges publiques ; il avait débuté comme procureur du roi au Châtelet de Paris ; Mazarin l'avait appelé au ministère de la guerre ; Louis XIV l'avait nommé chancelier et garde des sceaux. Ses deux fils étaient de hauts et puissants personnages. L'un était le fameux Louvois, successeur de son père au département de la guerre ; l'autre, engagé par sa famille dans les ordres sacrés, était devenu archevêque de Reims. Dans les positions élevées qu'il occupa et où il se maintint de si longues années et sous des régimes divers, Le Tellier fit preuve de prudence et d'habileté. Il ne fut pas

un grand ministre ni un homme d'État de génie : très-inférieur à Colbert et même à Louvois, il sut montrer un dévouement intelligent aux intérêts du royaume et à la gloire de son maître. De plus, il fut honnête homme et bon chrétien. Voltaire manque une fois de plus à la justice, lorsqu'il se permet d'attaquer outrageusement la mémoire du chancelier : « Quand on lit l'oraison funèbre de Le Tellier et qu'on la compare avec sa conduite, que peut-on penser sinon qu'une oraison funèbre n'est qu'une déclamation (1)? » Les plus graves contemporains s'accordent à donner un démenti à Voltaire, en rendant hommage aux vertus de Le Tellier.

Bossuet raconte toute la vie publique de Le Tellier. Il loue d'abord le magistrat et il profite de la circonstance pour donner, en deux admirables pages, l'idée la plus élevée et la plus chrétienne de la magistrature et des devoirs du magistrat. Il loue ensuite le ministre et, comme il avait fait pour Anne de Gonzague, il se jette en plein dans le récit de la Fronde et trace, en passant, deux admirables portraits, l'un, celui de Retz, qui ressemble sans doute, mais qui paraît un peu flatté; et l'autre, celui de Mazarin, pour lequel il est permis de trouver Bossuet avare d'éloges. Enfin, il loue le chancelier, insistant de préférence sur sa conduite dans les affaires ecclésiastiques et sur la révocation de l'édit de Nantes. Cet endroit est le point capital de l'oraison funèbre; il mérite, par son importance, qu'on s'y arrête un instant.

(1) *Siècle de Louis XIV.*

Bossuet ne paraît avoir pris personnellement aucune part à la révocation de l'édit de Nantes. Il n'y a pas trace d'une intervention quelconque de l'évêque de Meaux dans les conseils et les actes qui ont préparé, accompagné et suivi cette grande mesure. M. de Bausset ajoute même que le prélat « s'éleva, dans la suite, avec la plus grande chaleur contre les violences que le marquis de Louvois mêla à l'exécution d'une loi qui d'abord n'avait rencontré aucune opposition. » Il n'en est pas moins vrai que, s'il ne fut en rien l'auteur de la révocation, Bossuet l'admira et l'approuva. Le Tellier, en scellant cette mémorable déclaration à laquelle il avait, lui, puissamment contribué, versa des larmes de joie et s'écria : qu'après ce triomphe de la foi et un si beau monument de la piété du roi, il ne *se souciait plus* de finir ses jours. » Bossuet qui rapporte ces paroles à l'honneur de son héros, en tire l'occasion de célébrer magnifiquement et, sur un ton presque lyrique, ce qui était, à ses yeux, l'un des plus importants et des plus glorieux événements du règne de Louis XIV.

« Ne laissons pas cependant de publier *ce miracle de nos jours;* faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église; hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantin, les Théodose. ..... Nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup; les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir; leurs faux pasteurs les abandonner sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse; tout calme dans un si grand mouvement;

l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis. Poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi ; vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne, c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus. Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conservez le roi de la terre : c'est le vœu des Églises, c'est le vœu des évêques. »

L'opinion publique ne s'exprimait point alors autrement sur l'édit de révocation. Jamais acte du pouvoir n'obtint une adhésion plus complète, un assentiment plus général : on se souvenait encore des périls que les protestants français avaient fait courir au royaume dans les derniers règnes ; on espérait voir réalisée enfin l'unité religieuse comme avait été déjà obtenue l'unité politique de la nation. C'est ce qui motive et explique l'enthousiasme universel auquel presque tous les grands écrivains ont pris leur part. Fléchier, dans l'oraison funèbre du même Le Tellier, ne tient pas un autre langage que Bossuet. Mme de Sévigné, écho de la société du temps, écrit au comte de Bussy : « Vous avez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes ; rien n'est si beau que ce qu'il contient, et *jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable* (1). »

(1) 28 octobre 1685.

La Bruyère, en faisant le portrait du souverain parfait, c'est-à-dire de Louis XIV : « Il faut, dit-il, qu'il sache aussi se renfermer dans les détails de son royaume, qu'il *en bannisse un culte faux, suspect et ennemi de la souveraineté*, s'il s'y rencontre (1). » La Fontaine, qu'on accusera certes pas de fanatisme, disait du roi, au lendemain du fameux édit :

Il veut vaincre l'erreur ; cet ouvrage s'avance,
Il est fait ; et le fruit de ces succès divers
Est que la vérité *règne en toute la France* (2).

Le grand Arnauld, exilé volontaire dans les Pays-Bas, écrivait de Bruxelles des lettres approbatives. Il n'est pas jusqu'au bon Rollin, qui, dans des discours latins, prononcés aux solennités universitaires, ne remercie Louis XIV d'avoir extirpé l'hérésie. Ces témoignages sont précieux ; ils donnent la mesure vraie du sentiment public et caractérisent tout un siècle, Il fallait que la foi fût encore bien vive en 1685, et que la religion eût encore de profondes racines, pour qu'un acte comme la révocation, excitât ainsi l'applaudissement des meilleurs esprits, dans lesquels se résume évidemment la pensée de tous les contemporains (3).

(1) Chapitre *Du Souverain* dans les *Caractères*.

(2) Épître à M. de Bonrepaus, du 5 février 1687.

(3) Une seule approbation manqua à Louis XIV, celle de l'autorité la plus compétente. Le pape Innocent XI ne vit pas sans déplaisir la révocation, prévoyant qu'elle aurait pour effet de fausses abjurations et de regrettables violences. Le cours des événements n'a que trop justifié la sagesse pontificale.

L'oraison funèbre de Michel Le Tellier fut prononcée le 25 janvier 1686, dans l'église de Saint-Gervais, en présence d'un certain nombre d'évêques, des différents corps de la magistrature et des principaux personnages de la cour.

La dernière et peut-être la plus parfaite des oraisons funèbres est consacrée au prince de Condé. C'est le plus beau sujet qui ait été proposé à l'éloquence de Bossuet. Les événements s'y pressaient en foule, plus glorieux et moins tristes que dans la vie malheureuse de la reine d'Angleterre. Ils s'étaient passés en France, et le royaume en avait retiré profit et honneur. Enfin l'orateur et son héros avaient vécu dans des relations étroites : ils s'étaient connus, appréciés, aimés. Tout concourait donc à rendre facile la tâche de Bossuet et à lui fournir matière pour un chef-d'œuvre.

Le texte est fort simple; il pourrait convenir à tous les hommes de guerre : *Dominus tecum, virorum fortissime.... vade in hac fortitudine tua.... Ego ero tecum* (Liv. des Juges). Vient ensuite l'exorde sur cette idée que leurs actions seules peuvent louer les *âmes extraordinaires*, et que *toute louange languit auprès des grands noms*. Mais Louis XIV veut honorer d'un éloge public la mémoire de Condé, l'orateur cède à cette volonté auguste, et annonce qu'il va célébrer, dans son héros, *toutes les plus belles qualités d'une excellente nature*. Qualités du cœur, qualités de l'esprit,

piété, ce sont les trois chefs principaux auxquels il les rapportera toutes. Voilà la division et l'ordre du discours.

Au premier rang des qualités du cœur, se place la valeur qui éclate aux batailles de Rocroy, de Fribourg, dans les campagnes de Flandre et d'Allemagne. Des hommes du métier, d'habiles capitaines, ont remarqué comment, dans ces récits de bataille, un évêque avait su pénétrer les secrets de la stratégie et en exposer les desseins avec une lumineuse clarté. Les critiques littéraires signalent des mérites non moins étonnants de chaleur, de vivacité, d'élan. Ils sont unanimes à mettre au-dessus de tout le reste l'incomparable narration de la bataille de Rocroy, cette première victoire « qui fut le gage de tant d'autres (1). » Le

(1) Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, avait présent le souvenir de Bossuet, et certains traits, restés dans sa mémoire, ont passé dans son propre récit. Il est piquant de relever un ou deux points de comparaison entre les deux écrivains.

Bossuet avait dit :

« A la nuit qu'il fallait passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, Condé reposa le dernier, mais jamais *il ne reposa plus paisiblement*. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel, et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, *il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre.* »

Voltaire, s'inspirant manifestement de l'orateur, écrit dans un style plus simple et sur le ton moins élevé qui convient à l'histoire :

« On remarque que ce prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, *s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre.* On compte la même chose d'*Alexandre*. »

Sur la fin de la narration, Bossuet célèbre la clémence de Condé à l'égard de ses ennemis vaincus :

« Ce grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs *braves*

génie guerrier de Condé trouve un digne panégyriste et l'imagination ne conçoit pas qu'on puisse le représenter sous de plus nobles traits que dans cette sublime comparaison :

« Comme *une* aigle qu'on voit toujours, soit qu'*elle* vole au milieu des airs, soit qu'*elle* se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçants, et tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux ; aussi vifs étaient les regards, aussi *vite* et impétueuse était l'attaque, aussi fortes et inévitables étaient les mains du prince de Condé. »

Malheureusement, ce génie guerrier ne s'est point toujours employé au service de la patrie. En poursuivant la série des hauts faits militaires de Condé, l'orateur arrive à sa rébellion, à ces cinq années pendant lesquelles le prince combattit contre la France, à la tête des troupes Espagnoles. C'était la principale difficulté de l'oraison funèbre. Mais Bossuet dit tout ce qu'il veut. Il aborde franchement l'endroit délicat, cet endroit, comme dit Mme de « Sévigné, qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe les éponges (1). »

officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur. »

L'idée et presque l'expression sont les mêmes dans Voltaire :

« A peine victorieux, il arrêta le carnage. *Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asyle* contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pous les vaincre. »

Qu'on lise intégralement les deux récits et on trouvera bien d'autres ressemblances encore !

(1) Lettre à Bussy, 25 avril 1687.

Puisqu'il faut une fois parler de ces choses dont il voudrait pouvoir se taire éternellement, l'évêque affirme ne pas *vouloir excuser* ce que son héros *a si hautement condamné lui-même.* Pourtant, sans rien dissimuler, sans rien justifier, il présente habilement tout ce qui peut être à la décharge de Condé. S'il parle de sa captivité, il l'appelle une *fatale,* une *malheureuse* prison; son repentir n'est qu'*un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs;* il compare les fautes du grand capitaine à celles des *saints pénitents,* rappelle qu'elles ont été *glorieusement réparées par de fidèles services*, et, pour finir sur ce sujet embarrassant, déclare qu'il faut tout oublier, hormis *l'humble reconnaissance du prince qui s'en repentit et la clémence du grand roi qui les oublia.*

Les qualités du cœur de Condé n'éclatèrent point seulement dans la guerre; elles se firent remarquer et brillèrent en pleine paix. Son humanité, sa simplicité, sa bonté furent le principal ornement de sa glorieuse retraite, dans la maison de ses aïeux, au magnifique château de Chantilly.

« Sans envie, sans fard, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison, ou bien qu'il munît un camp au milieu du pays ennemi, et qu'il fortifiât une place; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit, c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout. »

Le prince avait résolu de se donner tout entier à sa famille et à l'éducation de son fils. En vue d'y concourir, il reprit les sérieuses études qui avaient formé sa jeunesse. Condé avait été élevé avec grand soin, dans le collége renommé que les Jésuites tenaient à Bourges, et il avait donné des preuves extraordinaires de l'activité précoce de son esprit. A peine âgé de douze ans, il composait un petit traité de rhétorique qu'il dédia au prince de Conti son frère. L'année suivante il terminait sa philosophie et abordait le droit et la théologie. Ainsi pourvu de science, Condé s'était poli par un court séjour à l'hôtel de Rambouillet. Dans la vie active, au milieu de camps, il s'était toujours ménagé le temps de la lecture. Il n'avait donc rien perdu; au contraire, il avait accru le trésor de ses connaissances et entretenu le goût des lettres. On comprend, après cela, qu'il n'ait pas eu grand effort à faire pour se remettre à des travaux qui lui avaient toujours été chers et même pour y exceller. C'est le témoignage que Bossuet se plaît à rendre de lui.

« Son grand génie embrassait tout, l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la *théologie la plus sublime* et les arts avec les sciences : il n'y avait livre qu'il ne lût : il n'y avait homme excellent, ou dans quelque spéculation ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretînt : tous sortaient plus éclairés d'avec lui, et rectifiaient leurs pensées, ou par ses pénétrantes questions, ou par ses réflexions judicieuses. »

L'admiration des contemporains suivit Condé dans

la retraite où il prétendait se renfermer. Chantilly fut bientôt aussi recherché que Versailles. Heureux qui pouvait y être admis ! Nous avons vu Boileau souhaiter à ses vers

Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois.

Le vœu fut souvent exaucé. Le vainquer de Rocroy fit avec l'auteur de l'*Art poétique*, de longues et fréquentes promenades à travers les allées de son parc ou parmi les fleurs de ses parterres. Plusieurs fois, Racine fut de la partie. La Bruyère était un des familiers du prince qui lui servait une pension ; il a payé sa dette de reconnaissance par un admirable portrait de son protecteur, inséré dans les *Caractères* et le seul qu'on puisse encore lire après l'Oraison funèbre. Bossuet lui-même était un des hôtes habituels de Condé (1). Enfin, un an avant sa mort, Louis XIV vint le visiter et le prince dépensa cent mille écus pour recevoir dignement son roi.

(1) « En parcourant les papiers de Bossuet, dit le cardinal de Bausset, nous avons trouvé une lettre écrite de la main du grand Condé. Elle peint avec naïveté la simplicité de leurs goûts et de leurs relations. »

Bausset cite ensuite la lettre entière qui a été envoyée de Chantilly, le 19 septembre 1685. On y lit cette phrase bien significative : « Je suis ravi que vous soyez content de mon fontainier ; quand on ne peut pas rendre de grands services à ses amis, on est ravi au moins de pouvoir leur en rendre de petits ; et comme *il n'y a personne*, si j'ose le dire, *que j'aime mieux que vous*, et que je suis assez malheureux pour n'avoir plus d'occasion de vous rendre des services considérables, je suis ravi d'avoir l'occasion de faire quelque chose qui vous puisse faire un peu de plaisir. »

Des qualités du cœur, Bossuet passe aux qualités de l'esprit et il en vient à comparer Turenne et Condé. Ce parallèle se présentait si naturellement à l'orateur qu'il ne lui était guère possible de l'éviter; il l'a donc fait et s'en est tiré à son honneur. On sait qu'il procède par antithèse, opposant en quelque sorte *front à front* les deux grands capitaines et les mettant constamment en présence, comme fera Voltaire pour Charles XII et Pierre le Grand. Sans doute il laisse voir quelque préférence pour Condé, et c'est de ce côté que finalement penche la balance. Pourtant, Turenne n'est pas sacrifié ; la part d'éloges qui lui est dévolue reste assez belle, et, tout en lui assignant la seconde place, l'orateur le couvre des témoignages de sa plus vive admiration.

Quelques contemporains paraissent avoir été choqués du parallèle. Bussy rapporte à Mme de Sévigné les critiques qui en ont été faites devant lui et il en prend occasion de décrier tout le discours. « Comme j'ai ouï parler de l'Oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux, elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur; on m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venait de l'oraison funèbre de M. de Turenne. En effet, on dit que M. de Meaux, comparant les deux grands capitaines sans nécessité, donna à M. le prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite (1). » Ces lignes ne surprennent pas trop sous la

(1) 31 Mars 1687.

plume légère de Bussy qui paraît avoir été jaloux de l'élévation rapide de Turenne. On est plus étonné de voir Mme de Sévigné lui répondre, sur le même ton, toutefois avec plus de mesure et une plus saine appréciation du mérite général du discours. « L'oraison funèbre de M. de Meaux est fort belle et de main de maître. Le parallèle de M. le prince et de M. de Turenne est *un peu violent;* mais il s'en excuse en niant que ce soit un parallèle (1), et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au Roi, et tire de là une occasion fort naturelle de louer Sa Majesté, qui sait se passer de ces deux grands capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont glorieuses (2) ! »

La dernière partie de l'Oraison funèbre roule entièrement sur la piété que Condé joignait à ses qualités naturelles. Ce grand homme eut toujours la foi. Languissante et presque endormie pendant les agitations de sa vie publique, elle se réveilla pour apparaître, à ses derniers jours, singulièrement vive et ardente. Condé eut alors son moment de retour décisif et, suivant le mot de l'époque, sa conversion.

« L'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure désirée, heure de miséricorde et de grâce. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le temps, il exécute ce qu'il méditait. Un sage religieux qu'il appelle exprès, règle les affaires de sa conscience; il

(1) Où Mme de Sévigné a-t-elle vu cela dans Bossuet?
(2) 25 Avril 1687.

obéit, humble chrétien, à sa décision; et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. »

Cette démarche solennelle qui avait été suivie d'une vie désormais toute chrétienne, contribua à adoucir et à sanctifier sa mort. Il montra alors toute la fermeté et l'énergie de son caractère héroïquement trempé; il mourut en chrétien et il mourut en soldat.

« Tel qu'on l'avait vu dans tous ses combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il fallait faire pour les soutenir, tel fut-il à ce dernier choc; et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous l'éclat de la victoire qu'elle montre seule. »

Les autres oraisons funèbres se terminent par de tranquilles exhortations, qui reposent des grands mouvements du discours. Dans celle-ci, avec la péroraison, le pathétique redouble et l'imagination émue de l'orateur frappe les plus grands coups. Par une apostrophe hardie, Bossuet rassemble autour de la tombe de Condé les peuples, les magistrats, les évêques, les princes et les princesses, toutes *les lumières de la France, obscurcies et couvertes de leur douleur, comme d'un nuage*, et il leur fait voir ce qui reste de *tant de grandeur*, de *tant de gloire*. Dans cette convocation générale, il y a un appel particulier pour les hommes de guerre, pour les *âmes intrépides et guerrières*, et il les presse, *avec le roi de la terre*, de servir aussi le *Roi du ciel* qui leur *comptera un soupir et un verre d'eau donné en son*

nom plus que tous les autres ne feront jamais de tout leur sang répandu. A toutes les puissances du siècle ainsi réunies devant la dépouille du héros, il adresse l'invitation solennelle de profiter de l'exemple de ses vertus. Enfin il s'avance lui-même, et pour la première fois, dans sa longue carrière oratoire, se mettant personnellement en scène, il adresse ses adieux tout à la fois au prince et à la chaire chrétienne.

« Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets! vous vivrez éternellement dans ma mémoire; votre image y sera tracée, non point avec cette audace que promettait la victoire; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette image des traits immortels : je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparaître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroy; et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en action de grâces ces belles paroles du bien-aimé disciple : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra :* « La véritable victoire, celle qui met sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi. » Jouissez, prince, de cette victoire; jouissez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce sacrifice. Agréez ces derniers sacrifices d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte; heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. »

Sur cette péroraison, unique dans l'éloquence française,

et sur l'ensemble de l'oraison funèbre, Châteaubriand a trouvé d'admirables paroles, gravées dans la mémoire de tous les hommes de goût et qu'il est impossible de ne pas reproduire. Bossuet n'a jamais été loué en plus noble langage.

« Nous avions cru pendant quelque temps, dit Châteaubriand, que l'oraison funèbre du prince de Condé, à l'exception du mouvement qui la termine, était généralement trop louée; nous pensions qu'il était plus aisé, comme il l'est en effet, d'arriver aux formes d'éloquence du commencement de cet éloge qu'à celles de l'oraison de Madame Henriette : mais quand nous avons lu ce discours avec attention; quand nous avons vu l'orateur emboucher la trompette épique, pendant la moitié de son récit, et donner, comme en se jouant, un chant d'Homère; quand, se retirant à Chantilly avec Achille en repos, il rentre dans le ton évangélique et retrouve les grandes pensées, les vues chrétiennes qui remplissent les premières oraisons funèbres; lorsque, après avoir mis Condé au cercueil, il appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers, au catafalque du héros; lorsque enfin, s'avançant lui-même avec ses cheveux blancs, il fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet un pied dans la tombe, et le siècle de Louis XIV, dont il a l'air de faire les funérailles, prêt à s'abîmer dans l'éternité, à ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos yeux, et le livre est tombé de nos mains (1). »

(1) *Génie du Christianisme.*

Louis XIV avait ordonné qu'on rendît les plus grands honneurs à Condé. Les vastes nefs de Notre-Dame de Paris, fermées aux rayons du jour, étaient éclairées d'innombrables lumières ; le catafalque orné de titres et d'inscriptions et entouré de colonnes, s'élevait jusqu'aux voûtes de la cathédrale. C'est au milieu de cette splendeur funèbre que Bossuet fit entendre sa voix, le 10 mars 1687.

Avec le prince de Condé se termine l'admirable série des Oraisons funèbres. Chacun de ces éloquents discours est le tableau d'une vie considérable, mêlée aux plus grands faits de l'époque. Tout le dix-septième siècle est là, groupé autour des personnages célèbres qui y ont joué le principal rôle. Les controverses religieuses et la lutte contre le jansénisme remplissent l'oraison funèbre de Nicolas Cornet. Dans celle de la reine Henriette, se déroule l'histoire de la Révolution d'Angleterre et des conséquences de la Réforme; c'est le récit de la plus terrible commotion politique et de la plus déplorable insurrection religieuse qu'aient vues les temps modernes. A propos de Marie-Thérèse, Bossuet se laisse aller à l'éloge de Louis XIV et donne toute une vue d'ensemble sur les glorieux commencements du grand règne. La princesse Palatine lui fournit l'occasion de rappeler les intrigues et les agitations de la Fronde ; Le Tellier, de louer la révocation de l'édit de Nantes. Mais c'est avec Condé surtout qu'il se donne carrière ; les plus brillants faits d'armes et les plus fameuses victoires d'un siècle qui compta tant de batailles

et d'exploits guerriers, sont rapportés dans leurs moindres circonstances, avec une admiration complaisante qui va jusqu'à l'enthousiasme. Et Bossuet ne se borne point à raconter les faits et à célébrer les héros ; il remonte aux causes, découvre les conséquences et restitue aux hommes et aux choses leur valeur propre et leur véritable caractère.

Étranger à toutes les passions qui s'agitent autour de lui, il a observé ou traversé les événements en spectateur paisible et désintéressé, sans prendre parti, attaché aux seuls intérêts de la justice et de la vérité. Aussi, au milieu du siècle dont il fait l'histoire, en face des puissances qui l'écoutent, il se sent à l'aise pour apprécier les contemporains, avec toute l'impartialité et l'autorité souveraine d'un juge. L'oraison funèbre n'a guère été pour la plupart de ses devanciers qu'une œuvre académique et pour leurs auditeurs qu'un spectacle : Bossuet, le premier, y introduit la liberté apostolique et en fait un ministère sacré. Les morts illustres sont loués sans doute de leurs qualités, de leurs actions d'éclat, surtout de leurs vertus chrétiennes, et ils sontloués avec une effusion et une magnificence faites pour satisfaire les exigences légitimes de la douleur ; mais, en même temps, ils sont blâmés de leurs faiblesses et repris de leurs fautes avec une sainte indépendance qui décharge et soulage la conscience publique. Par ce côté l'Oraison funèbre devient en vérité une branche de la prédication et se rattache de tout près au sermon. Sous l'orateur, sous le panégyriste apparaît le ministre de Dieu, le

prêtre. Bossuet n'a jamais pu oublier qu'il avait charge d'âmes et qu'il était évêque.

IV.

Deux orateurs du dix-septième siècle, Fléchier et Mascaron, sont encore connus pour leurs oraisons funèbres. L'un et l'autre ont joui auprès de leurs contemporains d'une réputation supérieure à leur mérite ; l'un et l'autre sont très au-dessous de Bossuet et ne peuvent en aucune façon lui être comparés ; ils n'ont produit qu'un seul chef-d'œuvre ; c'est le discours qu'ils ont consacré à la mémoire de Turenne.

Esprit Fléchier naquit le 19 juin 1632, à Pernes, dans le Comtat Venaissin, d'une famille noble mais pauvre (1). Il fut élevé par son oncle, le P. Hercule Andiffret, qui fut général des Pères de la Doctrine chrétienne (2). Ce

(1) Une histoire de Fléchier manquait encore ; elle vient enfin d'être donnée au public. M. Delacroix, vicaire de la cathédrale de Nîmes, en est l'auteur. C'est un biographe de la famille de M. Floquet, patient chercheur, surtout abondant et complet. La jeunesse du spirituel et brillant abbé, la glorieuse carrière du prédicateur, l'apostolat fécond et trop peu connu de l'évêque, sont racontés dans ce livre, avec une précieuse richesse de détails. Rien de ce qui touche à Fléchier, à sa vie ou à ses œuvres, n'y est omis. C'est un ouvrage définitif qui résume tous les travaux antérieurs et que personne n'aura la prétention de refaire.

(2) Les Pères de la Doctrine Chrétienne avaient été fondés à Avignon, par César de Bus, sur la fin du seizième siècle. Comme les Jésuites et les Orato-

religieux était un brillant orateur. Ses sermons avaient tant de succès que les prédicateurs contemporains les lui empruntaient volontiers, au risque de faire dire par des auditeurs malins qu'ils recommençaient les *travaux d'Hercule.*

Après avoir terminé ses études, le jeune Fléchier entra dans la Congrégation des Doctrinaires. Il y demeura douze ans, de 1647 à 1659. Il professa les humanités en différentes villes, et la rhétorique à Narbonne. Toute cette période de jeunesse fut donnée à des premiers essais de prédication et surtout aux exercices scolaires et aux travaux de collége. On a trouvé des compositions de Fléchier qui remontent à cette époque, des drames, des poëmes, des discours, tous en latin. L'un de ces discours a pour titre : *Pro Aranea.* C'est un spécimen singulier des amusements littéraires du temps.

En 1659, le P. Hercule mourut à Paris. Son neveu s'y rendit en toute hâte, mais n'arriva pas à temps pour recevoir ses derniers adieux. Il demanda de résider à Paris, où les amis de son oncle, et Conrart en particulier, l'avaient accueilli avec empressement. On ne crut pas devoir accéder à sa demande; pour rester sur un plus vaste théâtre et au centre même des lumières, Fléchier se sépara des Doctrinaires. Mais il se sépara doucement

riens, ils se livraient à l'éducation de la jeunesse et aussi au ministère de la prédication.

et respectueusement, et demeura toujours l'ami de cette Congrégation, qui avait été sa nourrice et sa mère.

Ici commence la seconde partie de la vie de Fléchier, la période plus particulièrement littéraire, donnée au bel esprit et marquée par la publication des fameux *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne.* Elle s'étend jusqu'en 1672, date de la première de ses oraisons funèbres.

Conrart introduisit son jeune ami à l'hôtel de Rambouillet, alors sur son déclin et en pleine décadence. Fléchier y rencontra Montausier qui le recommanda à Chapelain, le grand distributeur des munificences royales. Au collége, Fléchier avait fait beaucoup de vers latins, comme élève et comme professeur. C'est par les vers latins qu'il essaya d'arriver à la réputation; il en fit sur la paix des Pyrénées, sur la naissance du Dauphin, sur le carrousel de 1662. Chapelain les goûta et, dans sa fameuse liste des gens de lettres à pensionner, accorda cette mention honorable qui avait bien alors son prix : « Fléchier est encore un très-bon poëte latin. »

Pour se créer des ressources et pouvoir vivre, Fléchier entra dans la maison de M. de Caumartin, maître des requêtes, en qualité de précepteur de son fils (1). Il y était depuis trois ans lorsque s'ouvrirent les Grands Jours d'Auvergne. Les Grands Jours étaient des assises extraor-

(1) C'est de ce fils, de l'élève de Fléchier, devenu magistrat distingué, que parle Boileau, en 1698, dans la XI[e] satire :

Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau;
Tout n'est pas *Caumartin*, Bignon, ni d'Aguesseau.

dinares que des commissaires du roi allaient tenir dans les provinces, où les désordres paraissaient plus considérables et plus impunis. Ces juges, revêtus d'une autorité souveraine et sans appel, étaient choisis parmi les membres du parlement de Paris et les maîtres des requêtes. A ce titre, M. de Caumartin fit partie du tribunal envoyé par Louis XIV, à Clermont. Fléchier l'accompagna, et, pour égayer à son retour la brillante et frivole société qu'il avait laissée à Paris, il écrivit une relation de son voyage. M. de Caumartin, son patron, dominait Messieurs des Grands Jours par la distinction et la politesse de l'esprit : sa maison fut naturellement un centre pour eux et pour les notables de la ville. « Fléchier, dit spirituellement Sainte-Beuve, d'un coin du salon où il souriait et causait avec grâce, vit tout et vit bien. C'était, on le conçoit, une partie de plaisir et un régal unique pour ce beau monde de Paris, que cette expédition et ces quartiers d'hiver au cœur d'une province réputée des plus sauvages, cette série de grands crimes, ces exécutions exemplaires auxquelles on n'était pas accoutumé de si près et entremêlées de dîners, de bals et d'un véritable gala perpétuel. Chapelle et Bachaumont, dix ans auparavant, avaient écrit une relation de leurs voyages pour bien moins. Tallemant des Réaux, vers le même temps, notait des historiettes qui étaient moins piquantes et moins relevées en saveur (1). Fléchier, à sa manière, fit donc comme

(1) Hélas! c'est Fléchier lui-même qui autorise le rapprochement. Il est tel

eux ; il écrivit ses historiettes et son voyage ; il tint son journal (2). »

Les *Mémoires sur les Grands Jours* renferment toutes sortes d'épisodes. Il y en a d'innocents et faits uniquement pour amuser. Il y en a de fort tristes, propres à exciter de légitimes regrets dans l'esprit de bien des lecteurs. Parmi cette série de crimes que la Cour souveraine eut à juger, plusieurs ont des circonstances tellement horribles, ou tellement honteuses que la bienséance la plus ordinaire obligeait de les laisser dans l'oubli. Tout l'esprit du monde ne peut pas faire que certaines choses ne soient répréhensibles, au double point de vue de la morale et de la religion. Sans doute il a été dit que la société où vivait l'auteur poussait loin la tolérance, et qu'elle se scandalisait moins facilement que nous. Mais Fléchier était prêtre et il était tenu à plus de délicatesse de langage et à d'autres scrupules que le commun des écrivains. A nos yeux, sa véritable et sa seule excuse est que les *Mémoires* ont été composés pour être lus en petit comité, et qu'ils ne devaient jamais être livrés à l'impression. La gloire du grand évêque, dont les mœurs, sinon le langage, furent toujours irréprochables, aurait gagné à ce que ce singulier écrit de jeunesse qui n'était pas destiné à la publicité, fût resté dans l'ombre du manuscrit.

de ses petits récits qui ne le cède pas en licence aux plus vilaines *historiettes* de Tallemant.

(2) *Introduction* à la nouvelle édition des *Mémoires sur les Grands Jours,* Paris, 1862.

Quant au style, il a de précieux mérites de correction, de justesse et de pureté. C'est une phrase savante, nourrie d'expressions de choix, avec une ampleur, une abondance, une harmonie qui dénotent un maître. Malheureusement, l'ampleur est traînante, l'abondance parfois excessive, et l'harmonie un peu molle. Surtout le défaut capital apparaît déjà, l'abus de l'antithèse. Il y a des antithèses partout, aussi bien dans les plus graves et les plus sérieux récits qu'aux endroits légers ou plaisants et qui supportent mieux le luxe et la parure du style. L'histoire la plus affreuse des *Grands Jours*, un crime horrible et dont les détails sont lamentables, est racontée avec un redoublement malséant d'antithèses élégantes et recherchées. Cette dépense d'esprit, ces plaisanteries prolongées sur un très-douloureux sujet, outre qu'elles sont une faute grossière de goût, causent une sorte d'impatience et un mécontentement véritable. Il n'est pas possible de chercher à briller et à plaire plus mal à propos et en moins convenable occasion (1).

(1) Si le plan de cet ouvrage permettait de s'arrêter plus longuement aux *Mémoires sur les Grands Jours*, bien des points seraient à noter, qui ont leur importance dans l'histoire littéraire. Il suffira d'indiquer ici quelques-uns des principaux.

Comme Chapelle, Fléchier fait la rencontre de précieuses de province. Il les peint tout au long et de main de maître. Les Madelons et les Cathos de l'Auvergne défilent successivement sous les yeux du lecteur. Le récit de la visite que trois d'entre elles rendent au jeune abbé est un morceau achevé, une véritable scène de la meilleure et de la plus piquante comédie.

A propos de comédie, Fléchier trouve moyen de faire acte de reconnaissance envers Chapelain. Des comédiens étaient venus distraire Messieurs des Grands Jours et s'étaient permis, paraît-il, de réciter publiquement la paro-

A son retour d'Auvergne, Fléchier mena une vie plus sérieuse, plus conforme au caractère sacré dont il était revêtu. Il commença à se faire connaître par ses sermons, et, au bout de quelques années, par des oraisons funèbres. Ce fut en 1672, trois ans après l'admirable éloge de la reine d'Angleterre, qu'il prononça son premier discours de ce genre. Dans l'espace de dix-huit années, dont les treize premières restèrent libres par le silence de Bossuet dans la chaire, Fléchier composa les huit éloges qui ont fait sa gloire (1).

die satirique de *Chapelain décoiffé.* Ordre leur fut immédiatement signifié de s'abstenir de cette *méchante* pièce, composée par *quelques envieux,* « contre un homme dont la vertu, la prudence et l'érudition sont connues partout où il y a des gens de bien ! »

Fléchier, comme la plupart des lettrés contemporains, est admirateur et partisan de Port-Royal. Il raille agréablement les *bons Pères* et se moque des dévotions qu'ils ont établies à Clermont. Il est telle page sur les joyeux *de profundis* que les Jésuites font chanter, dans leur église étincelante de lumière et parée comme aux jours de fête, qui, par la verve et la malice, rappelle les endroits les mieux réussis des *Provinciales.*

A côté de ces passages plaisants, délicats et fins, se trouvent de jolies descriptions, d'agréables et riants paysages. La route entre Riom et Clermont peut elle être mieux figurée et plus vivement peinte à l'imagination ? « On découvre en éloignement les montagnes du Forez d'un côté, et une grande étendue de prairies, qui sont d'un vert bien plus frais et plus vif que celui des autres pays. Une infinité de petits ruisseaux serpentent dedans, et font voir un beau *cristal* qui s'écoule à petit bruit dans un lit de la plus belle verdure du monde. On voit, de l'autre côté, les montagnes d'Auvergne fort proches, qui bornent la vue si agréablement, que les yeux ne voudraient point aller plus loin. » — « Fléchier, observe Sainte-Beuve, en chaque occasion, aura de ces descriptions un peu maniérées et qui empruntent volontiers aux choses des salons, au cristal, à l'émeraude, à l'émail, leurs termes de comparaison et leurs images; toutefois, sous l'expression artificielle, on sent un certain goût et un sentiment fleuri de la nature. »

(1) Voici la liste des personnages illustres qui ont eu l'honneur d'être loués

Il est certain que Fléchier était bien doué pour l'oraison funèbre et que cette espèce d'éloquence convenait à la nature de son talent. Il avait beaucoup vécu dans les salons et fréquenté la partie la plus délicate de la société polie, celle qui devait précisément former le fond habituel de son auditoire. Outre l'usage du monde, il possédait une variété de connaissances assez grande pour qu'il lui fût possible d'aborder indifféremment et sans trop de gêne la vie d'un ministre comme Le Tellier, ou d'une grande dame lettrée comme Mme de Montausier, ou d'un magistrat éminent comme Lamoignon. Ajoutez qu'il était écrivain pour le moins autant qu'orateur et qu'il recourait à tous les artifices du style, à toutes les finesses du métier, plus qu'il ne se laissait aller à l'élan de l'inspiration ou à la fougue de l'éloquence. Tout faisait de l'oraison funèbre son domaine naturel, sans excepter l'action oratoire, étudiée comme tout le reste, et qui, paraît-il, produisait de très-grands effets. Sa voix, naturellement un peu faible et traînante, mettait l'auditeur dans la disposition convenable pour s'affliger avec lui. Il savait ne pas la maintenir sur le même ton, mais il la modérait ou la déployait, pour les besoins de sa période harmonieuse et savante.

La première oraison funèbre de Fléchier eut un grand

par Fléchier. En 1672, Mme de Montausier; en 1675, la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu; en 1676, Turenne; en 1679, le premier président de Lamoignon; en 1693, Marie-Thérèse; en 1686, Le Tellier; enfin en 1690, la grande Dauphine et M. de Montausier.

succès en son temps et fut très-goûtée des contemporains (1). En la relisant de nos jours, on est tenté de la trouver d'un ton bien calme et, s'il est permis de le dire, bien froide dans son ordonnance régulière et sa majestueuse solennité. Le cœur se demande pourquoi l'ami de Mme de Montausier parle ainsi d'elle presque en étranger et sacrifie aux exigences de je ne sais quelle dignité oratoire mal entendue, ses plus intéressants souvenirs et jusqu'à l'accent de l'émotion personnelle. C'est alors surtout qu'on se prend à regretter Bossuet et qu'on se souvient, pour les admirer et en être touché davantage, des regrets si vifs qu'il a exprimés sur la tombe de Madame ou de Condé.

Quelques mois après le discours consacré à la mémoire de Mme de Montausier, Godeau mourait et l'Académie ouvrait ses portes à Fléchier; il y fut reçu le 12 janvier 1673, le même jour que Racine. Toute la Cour, toute la société élégante et polie était à la séance. Le grand poëte fut vaincu par l'habile et disert orateur. Fléchier eut la parole le premier et fit à l'adresse du Roi, vainqueur de

(1) Mme de Sévigné en garda longtemps le souvenir. Dix-huit ans plus tard, elle la relisait encore et l'enveloppait dans une chaude admiration avec les plus grands *chefs-d'œuvre d'éloquence*.

« Nous relisons des *rogatons* que nous trouvons sous notre main, par exemple toutes les belles oraisons funèbres de Monsieur de Meaux, de Monsieur l'abbé Fléchier, de Monsieur Mascaron, *du* Bourdaloue; nous repleurons Monsieur de Turenne, *Madame de Montausier,* Monsieur le Prince, feue Madame, la reine d'Angleterre; nous admirons ce portrait de Cromwell. Ce sont des *chefs-d'œuvre d'éloquence* qui charment l'esprit. Il ne faut point dire : Oh ! cela est vieux; non, cela n'est point vieux, cela est divin. » (11 janvier 1690.)

la Hollande, un compliment de circonstance si bien tourné qu'il enleva les applaudissements de l'assemblée. Quand vint le tour de Racine, on sait que, peu habitué à parler en public, il se laissa gagner par l'émotion et gâta son discours par la trop grande timidité avec laquelle il le prononça.

L'oraison funèbre de Turenne laisse loin derrière celle de M[me] de Montausier; c'est, comme a dit Voltaire, le *grand chef-d'œuvre* de Fléchier. Mascaron avait déjà traité le même sujet et son discours lui avait valu d'unanimes applaudissements. « M. de Tulle, écrivait M[me] de Sévigné, a surpassé tout ce qu'on espérait de lui dans l'oraison funèbre de M. de Turenne; *c'est une action pour l'immortalité* (1). » Deux mois plus tard, elle revenait encore sur cette *pièce d'éloquence* et l'impression restait favorable, l'enthousiasme n'était en rien refroidi. « Il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette *pièce d'éloquence.* On dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser, *mais je l'en défie;* il pourra nous dépeindre un héros, mais ce ne sera pas M. de Turenne; et voilà ce que M. de Tulle a fait à mon gré divinement. La peinture de son cœur est un chef-d'œuvre. Je vous avoue que j'en suis charmée; et si les critiques ne l'estiment plus depuis qu'elle est imprimée,

Je rends grâces aux Dieux de n'être point Romain (2). »

(1) 6 Novembre 1675.
(2) 1[er] Janvier 1676.

Fléchier parla; Mme de Sévigné le lut, revint de son jugement et reporta sur le second orateur toute la vivacité de son admiration pour le premier. « Mme de Lavardin, dit-elle, me parla de l'oraison funèbre *du* Fléchier : nous la fîmes lire, et je demande mille et mille pardons à M. de Tulle; mais il me paraît que celle-ci est au-dessus : *Je la trouve plus également belle partout* (1). » La postérité a pensé comme Mme de Sévigné ; même, en souscrivant à son jugement, elle en a adopté les motifs. Mascaron a des endroits sublimes et comme des bouffées d'éloquence, où il atteint presque à la sublimité de Bossuet. Mais il ne reste pas à ces hauteurs, il retombe et se laisse aller à des fautes de goût que ses beautés rendent plus choquantes. Fléchier n'a jamais de ces écarts et ne donne point prise à la critique ; il se soutient à peu près toujours au même niveau ; son éloquence est *plus également belle partout.*

L'exorde de Fléchier est connu de tout le monde : c'est une page classique qui a été souvent citée pour son harmonie majestueuse et sombre et pour le sentiment de profonde douleur qui y règne. Le texte est emprunté au premier livre des Machabées ; il peint l'émotion du peuple d'Israël à la mort de son libérateur. *Fleverunt eum omnis populus Israel planctu magno, et lugebant dies multos, et dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israel?* Aucune parole ne pouvait s'appliquer avec plus de vérité au douloureux étonnement de la France

(1) 28 mars 1676.

entière à la nouvelle qu'elle avait perdu son vaillant défenseur (1). Ainsi engagé, l'exorde roule tout entier sur le parallèle des deux héros, de Judas Machabée et de Turenne. On y lit ces lignes admirables, l'une des plus belles pages de la langue française :

« Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent émues, des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous les habitants. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles. Un effort de douleur rompant enfin ce long et morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots que formaient dans leurs cœurs la tristesse la pitié, la crainte, ils s'écrièrent : « Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël ? » A ses cris, Jérusalem redoubla ses pleurs, les voûtes du temple s'ébranlèrent, le Jourdain se troubla, et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles : « Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël (2) ? »

Turenne, ainsi que Condé, avait été rebelle, et Fléchier, pour rappeler une circonstance aussi délicate, se trouvait

(1) S'il faut en croire Maury, Fléchier, auditeur de Mascaron, trembla qu'il ne lui ravit ce texte exceptionnellement heureux. Par bonheur, l'évêque de Tulle choisit, parmi les Psaumes, un verset insignifiant. « Soulagé alors de la crainte dont il était suffoqué, Fléchier ne put s'empêcher de dire à ses voisins, qui avaient remarqué son agitation : Me voilà tranquille. Je ne redoutais que son texte; je tremblais qu'il n'eût pris le mien; il peut dire à présent tout ce qu'il voudra; j'applaudirai de bon cœur. » J'ai peur que les détails et peut-être le fond de cette historiette assez invraisemblable ne soient de pure invention.

(2) Le retour de cette citation Biblique est d'un effet dramatique, mais décèle peut-être trop d'art et de recherche. Les beautés de Bossuet paraissent moins calculées, plus spontanées et plus naturelles.

dans le même embarras que Bossuet. Il sut se tirer de cette situation difficile avec non moins de bonheur. Bossuet avait avoué la faute de son héros avec cette franchise courageuse qui ne cherche point à déguiser un moment de faiblesse, quand on lui peut opposer une vie entière d'inébranlable fidélité au devoir. Fléchier y mit plus d'artifice et dépensa toutes les ressources de son art à diminuer des torts qu'il présentait habilement comme plus ou moins partagés par *les plus fidèles sujets.*

« Souvenez-vous, Messieurs, dit-il, de ce temps de désordre et de trouble, où l'esprit ténébreux de discorde confondait le devoir avec la passion, le droit avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise; où les astres les plus brillants souffrirent presque tous quelque éclipse; où *les plus fidèles sujets* se virent entraînés malgré eux par le torrent des partis, comme ces pilotes qui se trouvent surpris de l'orage en pleine mer, sont contraints de quitter la route qu'ils veulent tenir, et de s'abandonner pour un temps au gré des vents et de la tempête. Telle est la justice de Dieu; telle est l'infirmité naturelle des hommes. Mais le sage revient aisément à soi; et il y a, dans la politique comme dans la religion, *une espèce de pénitence plus glorieuse que l'innocence même,* qui répare avantageusement un peu de fragilité par des vertus extraordinaires, et par une ferveur continuelle. »

Qui ne voit que Bossuet s'est inspiré de ce passage et que la comparaison de la révolte de Condé aux *fautes des saints pénitents* est en germe dans cette *pénitence plus glorieuse que l'innocence même ?*

Mascaron, lui aussi, a dû parler des fautes de Turenne; il l'a fait à mots couverts et en termes généraux qui tra-

hissent son embarras. L'esprit qui est une médiocre ressource en pareille matière, lui fournit bien quelques traits ingénieux, mais, outre qu'on éprouve des doutes sur leur parfaite justesse, ils sont exprimés en assez pauvre langage, très-éloigné de la véritable éloquence.

« Hélas ! malheureuse France ! quelle fatale influence te porta à répandre tant de sang, et à perdre tant de vaillants hommes, qui eussent pu te rendre maîtresse de l'Europe ! Que ne peut-on effacer ces tristes années de la suite de ton histoire, et les dérober à la connaissance de nos neveux ! Mais, puisqu'il est impossible de passer sur des choses que tant de sang répandu a trop vivement marquées, montrons-les du moins *avec l'artifice de ce peintre* qui, pour cacher la difformité d'un visage, inventa l'*art du profil. Dérobons* à notre vue *ce défaut de lumière, et cette nuit funeste* qui, *formée dans la confusion des affaires* publiques par tant de divers intérêts, fit égarer ceux-mêmes qui cherchaient le bon chemin (1). »

A cette belle oraison funèbre de Turenne, il n'est possible de faire qu'un seul reproche sérieux. Turenne s'était converti au catholicisme et, pour démontrer que l'ambition et l'intérêt n'entraient pour rien dans sa détermination, à la veille d'abjurer, il adressa à Bossuet ces mémorables paroles : « Le Roi a daigné m'insinuer plus d'une fois qu'il me ferait connétable, le jour où j'abjurerais ma religion ; dites-lui de ma part que je vais y renoncer, mais que, de-

(1) Comment *dérober à la vue* un *défaut de lumière* et une *nuit*, et que signifie cette *nuit funeste, formée dans la confusion des affaires*? Il y a incohérence à la fois dans les idées et dans l'expression.

venant catholique par pure conviction, je ne dois et n'entends en recevoir aucune récompense sur la terre. Assurez-le donc que je ne mets point ma conscience à prix, et que je compte assez sur l'estime de sa Majesté pour être bien certain qu'elle ne me parlera jamais de la charge de connétable ; je n'ai pas voulu l'accepter jusqu'à présent par principe de conscience, et je crois me devoir à moi-même de la refuser toute ma vie, par un sentiment d'honneur. »
On se demande pourquoi Fléchier, en faisant le récit détaillé de la conversion, n'a parlé ni de la part décisive qu'y eut Bossuet, ni surtout de ce généreux langage tenu par le grand capitaine au grand évêque. Mascaron n'avait eu garde d'oublier une circonstance si honorable à son héros, et l'avait montré *sollicité* par tout ce que la *fortune et la gloire* ont de *force* et *d'attraits*. « Le roi, avait-il dit, eût honoré la plus grande vertu de son royaume de la première charge de sa couronne, si M. de Turenne eût cru qu'il eût été permis de s'élever aux plus grands honneurs de la terre, en foulant aux pieds la religion qu'il professait. » Comment, après cela, justifier l'inexplicable silence de Fléchier ? « Il faut l'avouer, dit Maury, Fléchier reste fort au-dessous de Mascaron dans son long et froid récit de la conversion de Turenne. Mascaron y déploie, au contraire, un vrai talent, souvent aussi une belle manière d'écrire. On croit même reconnaître dans son langage l'énergique accent et la simplicité sublime de Bossuet ; par exemple, quand nous présentant son héros, la veille d'un combat ou dans l'ivresse de la victoire, il dit : « M. de Turenne n'a jamais plus

vivement senti qu'il y avait un Dieu au-dessus de sa tête, que dans ces occasions éclatantes où presque tous les autres l'oublient. C'était alors qu'il redoublait ses prières. On l'a vu même s'écarter dans les bois, où, *la pluie sur la tête et les genoux dans la boue,* il adorait dans cette humble posture le Dieu devant lequel les légions des anges tremblent et s'humilient. »

Le cadre restreint de ce livre nous oblige à ne point parler des autres oraisons funèbres, très-effacées du reste par celle de Turenne. Mieux vaut résumer en quelques lignes les traits distinctifs et caractéristiques de l'éloquence de Fléchier.

Comme orateur, il a certainement de grands et précieux mérites, trop oubliés peut-être. Les idées abondent chez lui, rarement originales ou même très-élevées, mais toujours justes, délicates et faites pour plaire à des esprits de choix. Il les développe avec une abondance, qui va jusqu'à la richesse ; il en tire tout le parti convenable et les met précisément à la place qui leur convient ; enfin il excelle à les rattacher ensemble et à les faire naître naturellement les unes des autres. C'est un maître passé dans l'art de la composition du discours, dans l'art plus difficile encore des transitions. Que lui manqua-t-il donc pour être vraiment un grand orateur ? Rollin le compare à ce rhéteur accompli, nommé Calidius, dont Cicéron fait dans son *Brutus* un agréable portrait. Calidius possédait en perfection deux des qualités qui font l'éloquence : il savait instruire, et il

savait plaire, mais il était incapable de toucher. Il en est malheureusement ainsi pour Fléchier. La seule chose qu'il n'ait point est celle que l'art ne donne pas et qui vient de nature, le don de sentir profondément et de communiquer son émotion. Cette vivacité, cette franchise d'impressions à laquelle s'abandonne Bossuet et qui font le charme suprême de ses discours, sont absentes chez Fléchier. L'étude et la recherche se trahissent toujours; l'orateur fait penser à lui et trop peu à son héros: il écrit plus qu'il ne parle, et il paraît écrire avec effort. Même au seul point de vue du style, ce souci de la forme, trop constant et trop visible, fatigue et déplaît. Le lecteur se lasse de cette préoccupation excessive des ornements et des embellissements du langage, de ces périodes si harmonieuses, si bien faites, si soigneusement ajustées, de ce retour trop fréquent des mêmes figures, en particulier de l'antithèse qui est prodiguée jusqu'à la satiété. Fléchier subit le sort de Balzac qui lui est sans doute très-inférieur, mais auquel il se rattache par une frappante analogie de procédé: on a oublié ses précieuses qualités pour ne se souvenir que de ses défauts et les lui attribuer presque seuls.

Fléchier ne parut pas souvent en chaire devant Louis XIV, et il ne fut appelé à prêcher à la cour que les avents de 1676 et 1682. Il s'en acquitta avec succès et fut bientôt après nommé évêque de Lavaur, en 1683. De ce siége très-secondaire, il fut transféré, au bout de deux ans, au siége plus important de Nîmes. Dans ces deux diocèses il ne fut longtemps que vicaire capitulaire; depuis 1682, Rome refusait au roi les

bulles d'institution pour les évêques français, et Fléchier attendit la réception des siennes jusqu'à l'année 1692.

L'épiscopat de Fléchier à Nîmes mérite les plus grands éloges, et l'on doit savoir gré à M. l'abbé Delacroix, son historien, d'en avoir tracé le tableau complet. La position était difficile dans un pays que les guerres de religion avaient désolé et où les protestants étaient encore très-puissants. L'évêque se donna tout entier à ses brebis égarées, et il eut la consolation d'en ramener un grand nombre au bercail. Aussi le souvenir de sa douceur et de sa bonté s'est perpétué, et le nom de Fléchier est resté presque aussi populaire à Nîmes, que celui de Fénelon à Cambrai. Ces années de charité et de zèle furent le couronnement édifiant d'une vie qui avait autrement commencé. Les contemporains, sans exception, rendent de cette heureuse fin de carrière le même témoignage favorable. Saint-Simon déclare que Fléchier fut un prélat « célèbre par son savoir, par ses ouvrages, par ses mœurs, par une vie très-épiscopale. » Il ne resta de l'abbé frivole et mondain et du bel-esprit d'autrefois que le goût persévérant de la poésie et des lettres. Protecteur de l'académie de Nîmes, il en avait établi une, dans son palais même, pour former les jeunes ecclésiastiques. On y traitait n'importe quel sujet littéraire, on y lisait des pièces de tout genre, surtout des vers latins, pour lesquels Fléchier vieillissant garda les prédilections et l'enthousiasme de sa jeunesse.

Fléchier mourut le 16 février 1710.

Jules Mascaron, fils d'un célèbre avocat au parlement d'Aix, naquit à Marseille, le 14 mars 1634. Il entra, à seize ans, dans la congrégation de l'Oratoire et débuta, comme Massillon plus tard, par le professorat. C'est à Saumur, en 1663, que commencèrent ses succès de prédicateur. Ils furent tels qu'on était obligé de dresser des échafaudages dans les églises, afin de recevoir la foule accourue pour l'écouter. Dans les grandes villes, à Aix, à Marseille, à Nantes, à Paris même, il n'excita pas un moindre enthousiasme. Enfin la cour voulut entendre cet orateur si recherché; il y débuta par l'avent de 1666. Personne, sans excepter Bourdaloue, ne parut plus souvent dans la chaire royale. Il prêcha six fois l'avent à la Cour, en 1666, 1668, 1671, 1679, 1683, 1694, et six fois le carême, en 1667, 1669, 1670, 1675, 1677, 1684. Il avait soixante ans lorsqu'il donna sa douzième et dernière station devant Louis XIV, et, pour marquer le plaisir qu'il prenait toujours à l'entendre, le roi lui dit avec une parfaite bonne grâce mêlée de quelque tristesse : « Tout vieillit ici, Monsieur, il n'y a que votre éloquence qui ne s'use ni ne vieillisse point. »

Mascaron est resté célèbre par la liberté de son langage et les avertissements sévères qu'il ne craignit pas de donner à Louis XIV. Dans le carême de 1669, il osa développer en sa présence l'histoire des coupables faiblesses du roi David et rappeler les paroles du prophète Nathan au ravisseur de la femme d'Urie : « C'est toi qui es cet homme, *tu es ille vir.* — Craignant même de n'avoir pas

été assez compris, il ajouta: « Si le respect que j'ai pour Votre Majesté ne me permet de dire la vérité que sous des enveloppes, il faut que vous ayez plus de pénétration que je n'ai de hardiesse; que vous entendiez plus que je ne vous dis, et qu'en ne vous parlant pas plus clairement, je ne laisse pas de vous dire ce que vous ne voudriez pas qu'on vous dît. Mais si, avec toutes ces précautions et tous ces ménagements, la vérité ne peut vous plaire, craignez qu'elle ne vous soit ôtée, et que Jésus-Christ ne venge sa parole méprisée. »

La leçon était hardie et le coup portait directement. Les courtisans s'en émurent et murmurèrent, mais le roi leur ferma la bouche par ces généreuses et chrétiennes paroles: « Le prédicateur a fait son devoir; c'est à nous à faire le nôtre. » Deux ans plus tard, le P. Mascaron était nommé évêque de Tulle, d'où il fut, en 1678, transféré à Agen. Il signala son zèle pour la conversion des hérétiques. A son arrivée dans son nouveau diocèse, il avait trouvé quarante mille protestants; par son application et ses soins, ce nombre fut réduit d'un quart. Il mourut le 16 novembre 1703.

Mascaron était né orateur et grand orateur: son éloquence chaude et naturelle contraste avec la parole souvent froide et toujours travaillée de Fléchier. Malheureusement, il manque de mesure, de concision et de goût. A ses bons passages, à ceux où l'émotion l'a bien inspiré, il est excellent et s'élève presque à la hauteur de Bossuet. D'ordinaire, il reste de beaucoup au-dessous de Fléchier.

La Harpe, qui lui est impitoyable, raille ses hyperboles gigantesques, la recherche bizarre de ses idées, ses rapprochements forcés, et finalement lui reproche un fatigant mélange de métaphysique, de mysticité et d'enflure. Maury le blâme d'avoir accumulé comme à plaisir les citations latines et les souvenirs de l'antiquité profane. Thomas se moque agréablement de l'abus qu'il a fait de l'esprit et tourne en ridicule cette rhétorique de convention qui surcharge son éloquence, par exemple, « les comparaisons tirées du soleil levant et du soleil couchant, des torrents et des tempêtes, des rayons et des éclairs, les expressions ambitieuses d'*astres fortunés*, de *fleuves féconds*, d'*océan qui se déborde*, d'*aigles*, d'*aiglons*, etc.... » Tels sont, en effet, les défauts qui déparent les belles pages des oraisons funèbres de Mascaron. Il en a prononcé cinq : la dernière seule est un véritable chef-d'œuvre (1).

L'oraison funèbre de Turenne n'est pas, nous l'avons déjà dit, un discours parfait dans son ensemble, mais il s'y trouve des parties d'une beauté supérieure et qui emportent l'admiration. Telle est cette *peinture du cœur* de

(1) Mascaron prononça les oraisons funèbres d'Anne d'Autriche (1666), d'Henriette d'Angleterre et du duc de Beaufort (1670), du chancelier Séguier (1672), enfin de Turenne (1675).

De ces cinq discours, le moins bon est l'éloge d'Henriette. Il compare sa mort soudaine à celle de Caton, de Brutus, d'Othon, de Sénèque et de Porcie. C'est là qu'on lit, pour peindre l'impression de douleur que le roi ressentit au chevet de Madame mourante : « Le grand, l'invincible et le magnanime Louis, à qui l'antiquité eût donné *mille* cœurs, elle qui les multiplie dans les héros selon le nombre de leurs qualités, se trouve *sans* cœur à ce spectacle! »

Turenne dont Mme de Sévigné faisait tant de cas (1). La simplicité du héros, sa modestie, son désintéressement y sont retracés avec une dignité et une noblesse de pensées, avec une fermeté de langage que ne peuvent égaler les délicatesses et les artifices de son rival. Telle est encore la description émue du deuil universel qui suivit la mort du grand capitaine. Au lieu de l'éclat et de la poésie qui brillent dans l'exorde de Fléchier, voici une éloquence, grave, mâle, simple, fortement empreinte de dignité et de grandeur.

« Personne n'apprit la mort de Turenne qui ne crût d'abord l'armée du roi taillée en pièces, nos frontières découvertes et les ennemis prêts à pénétrer dans le cœur de l'État. Ensuite, oubliant l'intérêt général, on n'était sensible qu'à la perte de ce grand homme. Le récit de ce funeste accident tira des plaintes de toutes les bouches, et des larmes de tous les yeux. Chacun à l'envi faisait gloire de savoir et de dire quelque particularité de sa vie et de ses vertus. L'un disait qu'il était aimé de tout le monde sans intérêt; l'autre qu'il était parvenu à être admiré sans envie; un troisième, qu'il était redouté de ses ennemis sans en être haï; mais enfin, ce que le roi sentit sur cette perte, et ce qu'il dit à la gloire de cet illustre mort, est le plus grand et le plus glorieux éloge de sa vertu. Les peuples répondirent à la douleur de leur prince. On vit dans les villes par où son corps a passé, les mêmes sentiments que l'on avait vus autrefois sous l'empire des Romains, lorsque les cendres de Germanicus furent portées de la Syrie au tombeau des

(1) Et Fléchier aussi. « Il ne m'appartient pas, dit-il, de pénétrer jusqu'au fond de ce cœur magnanime, et il était réservé à une bouche plus éloquente que la mienne d'exprimer tous ses mouvements et toutes ses inclinations intérieures. »

Césars. Les maisons étaient fermées; le triste et morne silence qui régnait dans les places publiques n'était interrompu que par les gémissements des habitants; les magistrats en deuil eussent volontiers prêté leurs épaules pour le porter de ville en ville; les prêtres et les religieux à l'envi l'accompagnaient de leurs larmes et de leurs prières. Les villes pour lesquelles ce triste spectacle était tout nouveau, faisaient paraître une douleur encore plus véhémente que ceux qui l'accompagnaient; et, comme si en voyant son cercueil, on l'eût perdu une seconde fois, les cris et les larmes recommençaient (1). »

Pour en finir avec l'histoire de l'oraison funèbre au dix-septième siècle, il faut nommer Bourdaloue qui s'essaya aussi dans ce genre. Il fit successivement l'éloge de deux princes illustres, le père du grand Condé et Condé lui-même (2). L'éloquent jésuite parla cinq semaines après Bossuet. Quand on relit son discours, il est difficile de comprendre l'enthousiasme de Mme de Sévigné; surtout on ne peut admettre avec elle qu'il se soit *surpassé lui-même.* Bourdaloue n'était pas fait pour l'oraison funèbre qui demande la richesse et la fécondité de l'imagination. Il le comprit et se renferma désormais dans le sermon, où sa gloire repose sur des chefs-d'œuvre véritables et d'un mérite incontesté.

(1) Comme Bossuet, Bourdaloue et plus tard Massillon, Mascaron n'imprima pas lui-même ses sermons et personne ne lui rendit le bon office de les publier après sa mort. Ses oraisons funèbres ont seules échappé à l'oubli; elles sont, avec quelques lettres et un discours à l'assemblée du clergé de France, tout ce qui reste d'un orateur très-fécond et qui occupa avec honneur les plus illustres chaires.

(2) 1683 et 1687.

CHAPITRE TROISIÈME

Discours sur l'histoire universelle.

I

Afin d'étudier d'ensemble les sermons et les oraisons funèbres, il a fallu ne point suivre l'ordre des temps et paraître oublier Bossuet, pour s'occuper uniquement de ses discours. La succession naturelle des événements, dans cette vie si pleine de grandes choses, nous oblige de revenir sur nos pas et de remonter à l'année 1671. C'est alors que commence l'éducation du grand Dauphin, fils de Louis XIV ; elle dura jusqu'en 1680.

A juger par les apparences, ces dix années consacrées à l'instruction d'un enfant, auraient pu être mieux employées pour la gloire du grand orateur. Dans la réalité, il n'était pas de travail plus important et qui devait être plus fécond. Ce n'était pas chose de médiocre conséquence que de préparer à un roi tel que Louis XIV un successeur digne de lui, et, selon la remarque d'un homme d'État de l'époque,

toute la chrétienté avait intérêt dans cette éducation royale (1). Tel était le sentiment des plus éminents d'entre les contemporains. Nicole rapporte que Pascal, lors de la naissance de Monseigneur, s'était écrié que « nul emploi, au monde, ne lui eût plus agréé que celui d'instituteur de l'héritier présomptif de la couronne de France ; » ajoutant que, « pour s'acquitter d'une telle tâche, il eût volontiers sacrifié sa vie ! » Bossuet fut de l'avis de Pascal, et, bornant ses pensées à la mission capitale qu'il avait acceptée, il y employa toutes ses facultés et tout son génie. Il fit plus encore ; ayant toujours à l'esprit qu'on avait mis entre ses mains le sort même de la France, il s'efforça d'élever l'éducation du jeune prince aux proportions d'une grande œuvre nationale. « L'instruction de Monseigneur le Dauphin est, disait-il, *une affaire toute publique* » (2).

En fait, le vœu de Bossuet se réalisa, et cette éducation royale devint un événement remarqué et tout à fait considérable. Le pape Innocent XI s'y montra attentif et manifesta le désir de connaître avec détail les méthodes qui avaient été suivies. Ce fut l'occasion d'une relation sous forme de lettre, où le prélat exposa le plan et toute la suite de ses leçons. Au jugement des meilleurs humanistes, cet ouvrage, outre l'excellence du fond et la valeur historique, est encore un morceau de très-forte latinité (3).

(1) Pomponne.

(2) Avertissement de la grammaire latine composée par Bossuet pour le Dauphin.

(3) *De institutione Ludovici Delphini*, mars 1679.

La première enfance du jeune prince avait été confiée aux soins de la duchesse de Montausier. Quand il eut atteint sa septième année, il passa des mains de Mme de Montausier dans celles de son mari, renommé pour son austère vertu. « Voilà, mon fils, dit Louis XIV au Dauphin, voilà l'homme que j'ai choisi pour avoir soin de votre éducation; je n'ai pas cru pouvoir rien faire de meilleur pour vous, ni pour le royaume. » Assurément, le roi ne pouvait pas trouver de maître plus vertueux, il aurait pu en trouver un plus habile. La fermeté de Montausier, poussée jusqu'à la dureté, contribua à dégoûter du travail un enfant naturellement inappliqué et mou, et le jeune Monseigneur prit bientôt en haine l'étude qui lui était imposée par une autorité à ce point intraitable et incapable de tout ménagement.

Les fonctions plus délicates de précepteur furent d'abord confiées à Picard de Périgny, président au parlement de Paris; il succomba à la fatigue au bout de deux années d'exercice, en 1670. Entre plus de cent prétendants qui convoitaient sa succession, le roi choisit Bossuet, alors évêque de Condom et qui abandonna son siége pour satisfaire aux scrupules de sa conscience. On lui adjoignit comme sous-précepteur Huet, célèbre par sa vaste érudition et qui devint plus tard évêque d'Avranches.

A l'honneur de Louis XIV, il faut ajouter qu'il ne se borna point à choisir pour son fils les meilleurs maîtres. Malgré les soucis du trône, il voulut s'occuper lui-même des études du Dauphin. Bossuet lui en rendait un compte

exact, et, plusieurs fois, le roi le remercia par lettres. « Rien ne m'a touché, lui écrivait-il un jour, à l'égal des sentiments de piété et des aiguillons de gloire que vous avez remarqués dans le cœur de mon fils. Je prie Dieu de les perfectionner (1). » Pellisson entretenait l'Académie française de la sollicitude de Louis XIV pour une éducation qui lui était si chère. « Sa Majesté y pense, disait-il, jusqu'à mettre par écrit pour ce cher fils, et de sa main, les secrets de la royauté, et les leçons *éternelles* de ce qu'il faut éviter ou suivre. » Ces mémoires, composés exprès par le roi, faisaient alors un si grand bruit, que l'Académie proposa pour sujet du prix de poésie, en 1674 : *l'Éducation de Monseigneur et le soin que Sa Majesté prend elle-même d'écrire ses mémoires* (2).

Le Dauphin avait près de dix ans lorsqu'il devint l'élève de Bossuet. C'est par l'éducation religieuse et morale que le maître commença. Il expliqua la doctrine chrétienne, éclairant sans cesse l'enseignement des vérités sacrées par des lectures tirées des Livres saints. Il prépara ainsi son disciple à la confirmation que la première communion suivit, selon l'usage du temps, à quinze mois de distance. Le Dauphin reçut le sacrement de l'Eucharistie des mains de Bossuet qui officia pontificalement pour la circonstance. Toute la cour était présente à cette cérémonie où la voix

(1) *Œuvres de Louis XIV,* lettre du 27 avril 1677.

(2) Périgny d'abord, Pellisson ensuite, furent les principaux rédacteurs des *Mémoires* de Louis XIV.

de l'évêque se fit entendre à plusieurs reprises, éloquente, paternelle, sensiblement émue (1). Monseigneur donna ce jour-là des témoignages de piété qui ne se démentirent pas dans la suite et le préservèrent des plus grands dangers. Au milieu même des séductions de Versailles, il eut une jeunesse sage, réservée et conserva longtemps une parfaite pureté des mœurs.

Rien n'est plus beau ni plus touchant, dans toute la vie de Bossuet, que le sérieux et la gravité avec lesquels un aussi puissant génie se prépare à l'éducation d'un enfant. Avant de commencer ses leçons, il se remet lui-même à apprendre. Il rouvre les auteurs classiques et poursuit, en l'approfondissant, l'étude de cette brillante antiquité profane qu'il lui semblait avoir seulement effleurée autrefois et entrevue, comme en passant. Entré en fonction, il suit pas à pas son élève, et rédige, pour ses besoins, toute une série d'ouvrages. Il compose une *Grammaire latine*, où les règles ne sont point formulées en vers latins ou français, mais en prose française ; il complète et annote un *Dictionnaire;* il a probablement fait aussi une *Prosodie*, bien qu'on n'ait pas retrouvé ce dernier écrit. Voilà pour les premières années et pour les études élémentaires. Plus tard, quand l'esprit du Dauphin déjà mûr commence à s'exercer sur de sérieux objets, il compose à son intention une *Logique* et un *Traité des Causes*. Plus tard encore, et pour le couronnement de cette éducation vraiment unique, viennent

(1) 25 décembre 1674.

trois immortels chefs-d'œuvre : le *Discours sur l'histoire universelle,* le traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* et la *Politique tirée de l'Écriture Sainte.* Ces livres admirables, destinés à Monseigneur, servirent au duc de Bourgogne son fils entre les mains duquel Fénelon se hâta de les mettre, et ils devinrent comme le complément nécessaire de toute éducation achevée. C'est ainsi que Bossuet réalisait son dessein de tourner l'instruction du Dauphin au profit de l'instruction de tous, et d'associer aux bénéfices de sa tâche, la France et le monde entier.

Sous la haute direction de Bossuet, grand nombre d'hommes éminents lui vinrent efficacement en aide, pour certaines parties de l'enseignement. Blondel, l'architecte de la porte Saint-Denis, fut chargé d'apprendre au Dauphin les mathématiques, la mécanique, les principes essentiels de la stratégie et de l'art des fortifications. Deux savants renommés, le français Rohault et le danois Rœmer lui donnèrent les notions les plus élémentaires de physique. L'astronome Amontons fit sous ses yeux les premières expériences du télégraphe, et Bossuet n'hésita même pas à le faire assister aux démonstrations anatomiques de Du Verney. Monseigneur suivait avec intérêt ces diverses leçons, et les sciences paraissent avoir été la branche de ses études où il a montré le plus d'aptitude et pris surtout plaisir.

Pour offrir au jeune prince des modèles dans l'art de régner, Bossuet eut la pensée d'engager des écrivains d'un mérite reconnu, à composer les vies des souverains qui

avaient le plus honoré le trône par leur génie et leurs vertus. Ce dessein ne reçut qu'un commencement d'exécution. Fléchier écrivit dans ce but, l'*Histoire de Théodose,* ouvrage remarquable par la pureté et l'agrément du style, mais sans recherches et sans esprit de critique historique. C'est une sorte de *Cyropédie,* faite pour instruire le Dauphin de ses devoirs, plus que pour lui donner l'exacte connaissance du grand empereur (1).

Enfin, dans l'espoir d'aplanir à Monseigneur les difficultés de l'étude du latin, fut composée la collection des auteurs *Ad usum Delphini,* si estimée du monde savant et que les progrès de l'érudition n'ont pas fait oublier. On sait quel est le caractère distinctif et l'avantage singulier de cette belle édition. Chaque écrivain, prosateur ou poëte, se présente, d'abord dans son texte intégral, ensuite dans une interprétation latine, où se retrouvent tous les mots de

(1) L'*Histoire de Théodose* est de 1679; Mme de Sévigné en parle, à plusieurs endroits de ses lettres, toujours pour en louer le *beau style* et la *belle élocution*. Fléchier donna, plus tard, en 1693, un autre ouvrage historique, d'une valeur beaucoup plus grande. C'est l'*Histoire du cardinal Ximénès,* composée sur des documents inédits jusqu'alors et qui étaient parfaitement authentiques. Dans ce livre intéressant, tout le monde a remarqué une très-curieuse phrase sur la folie de Jeanne, mère de Charles-Quint, après la mort de son mari Philippe le Beau. Citons-la, en preuve des inconvénients de l'antithèse poussée jusqu'à un excès ridicule.

« Dans les voyages que Jeanne fit, elle ne marchait que la nuit, et comme on l'avertissait que c'était une incommodité pour elle et pour sa cour, elle répondait qu'une honnête femme, après avoir perdu son mari qui était comme *son soleil,* devait fuir la *lumière du jour*, et ne marcher que dans les *ténèbres.* »

Qui croira que la malheureuse Jeanne a ainsi parlé, et que Fléchier ne lui prête pas son esprit?

l'original, disposés non plus selon le génie de la langue ou les lois de l'harmonie, mais dans l'ordre naturel et logique de la pensée. Par la nature même de ses études et l'étendue de sa science philologique, Huet devait avoir, et il eut en effet, la part principale dans cette précieuse publication.

Grâce aux recherches de M. Floquet et à ses découvertes, on connaît maintenant, jusque dans les plus petits détails, comment le grand évêque comprit et réalisa sa mission. Évidemment, il n'est pas possible de suivre jusqu'au bout l'intéressant historien sur le terrain où il se donne largement carrière; il faut nous resserrer davantage et noter seulement quelques points plus remarquables. Bossuet voulut que pas un jour ne se passât sans études, pas même le dimanche, sachant bien que les fêtes et les distractions de tout genre, inévitables à la cour, apporteraient assez de relâche à son élève. — Il donnait ses leçons lui-même et lui seul, sauf en cas de maladie et d'empêchement grave, où il se faisait suppléer par Huet, après avoir pris soin de lui indiquer précisément le point où il en était resté et de lui tracer une sorte de programme. C'est donc à tort qu'on a supposé un prétendu partage d'attributions entre le précepteur et le sous-précepteur, ce dernier ne devant jamais intervenir que pour le soulagement du premier, et uniquement sur sa demande. — L'enseignement reçut une direction sage et parfaitement appropriée aux besoins futurs du Dauphin. Périgny avait trop incliné du côté de l'érudition; ne se bornant point aux éléments des langues anciennes,

il avait tenté de mettre dans l'esprit d'un enfant de sept ans, les origines de tous les mots latins, de tous les mots grecs. Bossuet comprit que c'était peine perdue ; il renonça à ce stérile labeur et à tout autre de même nature. Il donna impitoyablement l'exclusion à toutes les minuties, à toutes les études trop spéciales, à toutes les sciences de pure curiosité, pour se maintenir dans le cercle déjà si vaste, des connaissances indispensables à un honnête homme et à un roi (1).

Par une habileté ingénieuse et prévoyante qu'on s'étonne de rencontrer en un si grand esprit, Bossuet organisa toute la vie de son élève, même dans ses détails les plus insignifiants et les plus familiers, en vue du profit de l'intelligence et de l'instruction. Rien ne fut laissé au hasard. L'ancienne galerie des Ballets, l'une des plus vastes salles du vieux château royal de Saint-Germain-en-Laye, devint, par les soins du vigilant précepteur, un musée de cartes géographiques et de tableaux chronologiques, où le prince se promenait à travers tous les lieux et toutes les dates de l'histoire. Bossuet allait visiter avec lui tantôt les sépultures royales de Saint-Germain-des-Prés, tantôt celles plus nombreuses et plus récentes de l'abbaye de Saint-Denis, et là, passant en revue toutes les tombes, il prononçait sur chacun des illustres morts, le jugement impartial de la

(1) Huet serait tombé facilement dans le même excès que Perigny, et il y avait de ce côté une tendance à laquelle Bossuet dut savoir résister. C'est Huet qui prenait souci d'apprendre à son élève *le nom qu'avait pu porter Vaugirard au temps des Druides.*

postérité. Quelle leçon d'histoire que celle-là, et combien une telle salle de conférences devait prêter de force aux équitables appréciations d'un pareil maître, et les graver, en traits ineffaçables, dans la mémoire du jeune prince !

Entre autres moyens employés pour stimuler le Dauphin, il convient de mentionner les *Enfants d'honneur* qu'on élevait près de lui et dont l'application au travail et les rapides progrès lui étaient une émulation continuelle. L'un de ces petits prodiges, Vallon de Mimeure, âgé de dix ans, avait étonné toute la cour de son précoce savoir. Publiquement interrogé sur toutes les histoires, tant l'ancienne que la moderne, sur la géographie et sur la chronologie, enfin sur les sciences mathématiques elles-mêmes, il n'avait pu être mis dans l'embarras par personne, pas même par le rude et défiant Montausier. Il n'est pas jusqu'aux valets de chambre attachés au service de Monseigneur qui ne fussent aussi des lettrés, voire des poëtes. L'un deux, Jean de la Faye, a laissé un poëme en vers latins, qui a douze chants. Cela s'appelle la *Delphinéide.* La vie intime du Dauphin et tous les petits événements de ses quatorze premières années forment le sujet de ce curieux ouvrage (1).

(1) Il faut s'arrêter ici et abandonner notre guide. Mais que de petits faits instructifs, que de renseignements intéressants, que de détails ignorés renferme encore le livre inépuisable de M. Floquet ! J'engage les amateurs à y aller voir; ils y apprendront tout ce qu'on peut désirer savoir sur l'éducation du Dauphin et même quelque chose encore par surcroît. L'infatigable biographe leur dira, par exemple, qu'un jour, devant Monseigneur, Huet fit et gagna le pari de transcrire l'*Iliade* en si petits caractères qu'elle pourrait tenir entière dans une coquille de noix. Il leur révèlera l'existence d'une

Le grand Dauphin ne répondit que très-imparfaitement aux espérances et aux soins de Bossuet. Sa nature apathique et son intelligence lente résistèrent aux efforts de ses maîtres ; il était inappliqué et inattentif au point que, pour le guérir de ses perpétuelles distractions, son précepteur composa un petit écrit spécial, *de Incogitantia.* Montausier, lui, s'y prenait d'autre sorte et usait de moyens plus sensibles. Il avait reçu de Louis XIV, par brevet, « le *droit de correction, pour le cas où les remontrances seraient demeurées inefficaces.* » Ce droit ne fut point une lettre morte entre ses mains ; il avait toujours, paraît-il, le bâton haut et la férule levée. Un vieux valet de chambre, Dubois de Lestourmières, rapporte les nombreuses punitions que l'impitoyable gouverneur infligeait. Elles paraissent bien sévères et presque barbares à la délicatesse de nos mœurs modernes (1). En tout cas, le succès n'en fut

petite armée en argent massif, qui fut exprès fabriquée pour initier Monseigneur aux éléments de l'art militaire. Vingt escadrons de cavalerie, dix bataillons d'infanterie, chefs-d'œuvre de mécanique et d'orfèvrerie, le tout admirablement équipé et sur pied de guerre, étaient mis en mouvement par d'anciens soldats spécialement préposés à cet office et manœuvraient sous les yeux de l'enfant royal pour son divertissement et son instruction.

(1) Il n'est pas sans intérêt de donner la parole à Dubois, qui assistait à toutes les leçons derrière la *chaire* de son jeune maître. C'est un témoin oculaire, c'est aussi un témoin quelque peu partial. Il avait vu mourir Louis XIII, il avait vu naître Louis XIV, il le voyait maintenant renaître dans son fils ; c'en était assez pour le rendre aveugle sur les défauts de l'enfant. Le vieux serviteur ressentait pour le Dauphin une tendresse admirative et complaisante. Volontiers, il complotait avec lui la résistance aux volontés du gouverneur et du précepteur. Citons néanmoins quelques extraits des plus significatifs :

« .... Le mardi 4, au matin, à l'étude, M. de Montausier *le* battit de quatre

pas très-grand ; en dépit des châtiments de Montausier et du traité *de Incogitantia*, le prince resta un très-médiocre écolier.

« Si l'on considère le mérite et la vertu de M. de Montausier, écrit Madame de Caylus, l'esprit et le savoir de M. de Meaux, quelle haute idée n'aura-t-on pas du roi qui a fait élever si dignement son fils, et du Dauphin qu'on croira savant et habile parce qu'il le devait être ? On ignorera les détails qui nous ont fait connaître l'humeur de M. de Montausier et qui nous l'ont fait voir plus propre à rebuter un enfant tel que Monseigneur, né doux, paresseux et opiniâtre qu'à lui inspirer les sentiments qu'il devait avoir. La manière rude avec laquelle on le forçait d'étudier lui donna un si grand dégoût

ou cinq férules *cruelles* au point qu'il *estropiait* le pauvre enfant. L'après-dînée fut encore pire. Point de collation, point de promenade; et le soir, comme la planète cruelle dominait toujours l'esprit de M. de Montausier, au prier Dieu, ce *précieux enfant* disait l'Oraison Dominicale en français, il manqua un mot, M. de Montausier se jeta dessus lui à coups de poing de toute sa force, je croyais qu'il l'*assommerait.* »

« .... Le 23, il y eut différend entre Monsigneur et M. de Condom qui me dit par deux fois d'aller chercher M. de Montausier, *ce que je n'ai jamais voulu faire*.... A peu de temps, M. de Montausier arrive : M. de Condom lui ayant dit ce qui s'était passé, M. de Montausier lui dit : Monsieur, vous pouvez tout; pour moi, je ne suis que l'*exécuteur des hautes œuvres*.... Et *il* était toujours gourmandé et traité de *fripon* et de *galopin*.... »

« .... Le 6, aux leçons, férules sempiternelles. »

« Le 7, les leçons à l'ordinaire, toujours battu. »

« Le 8 et le 9, tout de même. Ce dernier jour, M. de Montausier étant parti pour Paris, ce *cher* enfant, commençant sa dernière étude, témoigna *quelque* joie. Ils rappelèrent M. de Mantausier, qui revint et lui donna trois férules, *et puis partit.* »

Le *Journal* du valet de chambre n'a pas été imprimé. J'ai emprunté les fragments qui précèdent au recueil que M. Aubineau a donné de ses articles sur Dubois et ses plus illustres contemporains. Ce recueil forme un excellent livre sous le titre : *Notices littéraires sur le dix-septième siècle.*

pour les livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir quand il serait son maître. Il a tenu parole. »

En 1677, à la veille de quitter son élève, Bossuet considérant le peu de résultat de ses peines, ne put s'empêcher de confier lui-même au maréchal de Bellefonds l'amère déception qu'il en ressentait :

« Me voilà quasi à la fin de mon travail. Monseigneur le Dauphin est si grand qu'il ne peut pas être longtemps sous notre conduite. Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué ; on n'a nulle consolation sensible, et on marche, comme dit saint Paul, en espérant contre l'espérance même. Car encore qu'il se commence d'assez bonnes choses, tout est encore si peu affermi, que le moindre effort du monde peut tout renverser. Je voudrais bien voir quelque chose de plus fondé. »

Comme appréciation des fruits apparents et immédiats de l'éducation du Dauphin, rien ne peut avoir la valeur de ce témoignage donné par le précepteur lui-même, dans le secret de l'intimité, avec la certitude qu'il ne passera jamais sous les yeux de Louis XIV et que l'amour-propre du roi et du père ne pourra en être blessé.

II.

Parmi les grands ouvrages de Bossuet auxquels l'éducation du Dauphin servit d'occasion, il en est trois que nous avons déjà distingués et sur lesquels il est important de

revenir, le *Discours sur l'Histoire Universelle*, la *Connaissance de Dieu et de soi-même* et la *Politique tirée de l'Écriture sainte.*

Le *Discours sur l'histoire Universelle* est une démonstration par l'histoire de l'action de Dieu sur le monde. Le principe de Bossuet est qu'aucun événement humain n'est laissé au hasard, mais que tous doivent tendre à une fin prévue dans les conseils divins. Dieu, du haut du ciel, dirige toutes les choses de la terre; c'est à Lui que l'historien ramène tout. Chaque chose n'en a pas moins son action indépendante, sa forme propre et ses caractères particuliers. Les peuples se succèdent, il est vrai, pour l'accomplissement des vues mystérieuses dont le secret leur échappe ; mais ils restent maîtres et responsables de tous leurs actes: entreprises généreuses ou intéressées, victoires et défaites, monuments du génie, défaillances de l'esprit national, corruption des mœurs publiques, tout cela est bien leur œuvre, et ils doivent en recevoir la récompense ou en porter la peine. Ainsi se trouve nettement faite la part entre la providence souveraine de Dieu et la liberté inaliénable de l'homme.

Bossuet a déclaré toute sa pensée sur l'histoire dans une page, dont le discours entier n'est que la preuve et le commentaire.

« Tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'il ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres

des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps et prévient tous les conseils. Alexandre ne croyait pas travailler pour ses capitaines, ni ruiner sa maison par ses conquêtes. Quand Brutus inspirait au peuple romain un amour immense de la liberté, il ne songeait pas qu'il jetait dans les esprits le principe de cette licence effrénée par laquelle la tyrannie qu'il voulait détruire devait être un jour établie plus dure que sous les Tarquins. Quand les Césars flattaient les soldats, ils n'avaient pas dessein de donner des maîtres à leurs successeurs et à l'empire. En un mot, il n'y a point de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens (1). Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. »

Cet admirable ouvrage embrasse trois parties distinctes : 1° *les Époques*, où « les principaux événements sont mis à leur place sans y regarder autre chose que l'ordre des temps ; » 2° *la Suite de la Religion*, où Jésus-Christ apparaît comme le lien des siècles anciens et modernes, « puisque, ou attendu ou donné, il a été dans tous les temps la conso-

(1) Sur ce passage, je trouve, dans l'excellente édition classique de M. Jacquinet, une note intéressante qu'il y a plaisir et profit à transcrire :

« Un écrivain qui a été quelquefois l'éloquent devancier de Bossuet, avait saisi fortement le même contraste. « L'empereur Dioclétien se fût-il jamais « imaginé que les ruines de ses thermes dussent être un jour sanctifiées par « la religion qu'il persécutait ?... Quand il faisait travailler les pauvres chré- « tiens à ses étuves, ce n'était pas son dessein de bâtir des églises à leurs « successeurs... La providence de Dieu se joue de cette sorte des pensées des « hommes, *et les événements sont bien éloignés des intentions, quand la « terre a un dessein et le Ciel un autre.* » (Balzac, *Socrate chrétien*, c. IV.)

lation ou l'espérance des enfants de Dieu ; » 3° *les Empires*, qui tous « ont concouru par divers moyens au bien de la religion et à la gloire de Dieu (1). »

La première partie ne comprend que la moitié de l'étendue que Bossuet avait projeté de lui donner. Il divisait toute l'histoire en deux grandes périodes ; les temps anciens qui allaient de l'origine du monde à l'empire de Charlemagne, et les temps modernes qui commençaient à cet empire pour finir au règne de Louis XIV. Ce sont les temps anciens seulement dont il a présenté le résumé rapide (2).

Pour bien résumer, il faut bien savoir et il faut tout savoir. Dans cette première partie qui comprend quarante-huit siècles, on sent une science historique approfondie autant que supérieure. Bossuet se place au-dessus du commun des hommes et de la multiplicité des événements et n'arrête ses regards que sur les plus grands faits ou les plus grands personnages. Mais ceux-là, il les tire de la foule, et les mar-

(1) Le *Discours sur l'Histoire Universelle* n'a pas été composé tout entier à une même année. Les *Époques* remontent certainement aux premiers temps de l'éducation du Dauphin et Bossuet s'en est servi comme de sommaire pour l'enseignement plus développé de l'histoire. La *Suite de la Religion* et les *Empires* ne vinrent que plus tard. L'ouvrage parut complet en 1681.

(2) Bossuet divise les temps anciens en douze époques qui sont comme autant de jalons et de points d'arrêt. Ces douze époques sont : 1° Adam ou la Création ; 2° Noé ou le Déluge ; 3° la Vocation d'Abraham ou le commencement de l'Alliance de Dieu avec les hommes ; 4° Moïse ou la Loi écrite ; 5° la Prise de Troie ; 6° Salomon ou la fondation du Temple ; 7° Romulus ou Rome bâtie ; 8° Cyrus, ou le peuple de Dieu délivré de la captivité de Babylone ; 9° Scipion ou Carthage vaincue ; 10° la naissance de Jésus-Christ ; 11° Constantin ou la paix de l'Église ; 12° Charlemagne ou l'établissement du nouvel empire.

que, au passage, de traits tout à fait saillants et caractéristiques. C'est ainsi que cette première partie, qui ne serait, chez un écrivain ordinaire, qu'une sèche nomenclature, une froide série de dates, devient sous la plume du grand historien, tout animée et toute vivante.

La seconde partie est la plus étendue, en même temps que la plus importante (1). Bossuet y fait voir la religion aussi ancienne que l'homme, toujours la même à travers les temps, toujours combattue, toujours victorieuse. Il parcourt la route glorieuse qu'elle a suivie, depuis la création du monde jusqu'au triomphe de l'Église sous les empereurs Romains. Tout ce qu'il dit n'est qu'une sorte de résumé lumineux des Livres saints ; on voit que nourri et tout plein des textes sacrés, il les cite de souvenir, d'inspiration, pour ainsi dire, et qu'ils sont devenus comme sa pensée même.

Dans la troisième partie, Bossuet passe en revue tous les puissants empires pour établir comment ils sont venus, tour à tour, préparer le règne de la vérité. Chacun d'eux, évoqué par la puissante parole de l'historien, apparaît avec sa physionomie particulière, portant tout ensemble au front le souvenir de son élévation et la marque de sa chute. C'est un tableau saisissant des causes humaines de la grandeur et de la décadence de tous les grands peuples. Après avoir à peine indiqué les Scythes et les Éthiopiens,

(1) La deuxième partie compte trente et un chapitres ; la première n'en comprend que douze, et la troisième huit seulement.

Bossuet s'arrête avec une sorte de complaisance devant les Égyptiens dont il peint le génie grave, prévoyant, inventif; dont il décrit les impérissables monuments (1); dont il admire les sages institutions. Mais *il faut périr par quelque endroit.* La division se mit en Égypte, et, après avoir duré seize siècles, ce qui est une *assez belle durée*, elle disparut. Viennent ensuite les Assyriens et les Mèdes que Bossuet mentionne à peine. Il décrit plus longuement cette fameuse constitution des Perses, si bien ordonnée et si prévoyante, qui permit à leur roi Cyrus de fonder une monarchie puissante. Mais, sous ses successeurs, le luxe et la mollesse n'eurent pas de mesure. Leurs armées, masses confuses de soldats ou plutôt d'esclaves, furent vaincues par les milices réglées des Grecs, *si bien commandées et si souples aux ordres de leurs généraux.* L'amour de la liberté et de la patrie, entretenu par les écrits des philosophes et par les chants des poëtes, faisait la force principale de la Grèce. Les rivalités incessantes qui divisèrent ses principales villes l'affaiblirent et la livrèrent à Alexandre dont l'im-

(1) Les Pyramides ont fourni matière à bien des discours, mais qui en a jamais parlé en termes plus expressifs et plus sublimes que Bossuet?

« Quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout. Ces pyramides étaient des tombeaux ; encore les rois qui les ont bâties n'ont-ils pas eu le pouvoir d'y être inhumés, et ils n'ont pas *joui de leur sépulcre.* »

« On ne sait, dit Châteaubriand, qui l'emporte ici de la pensée ou de la hardiesse de l'expression. Ce mot *jouir* appliqué à un *sépulcre,* déclare à la fois la magnificence de ce sépulcre, la vanité des Pharaons qui l'élevèrent, la rapidité de notre existence, enfin l'incroyable néant de l'homme, qui, ne pouvant posséder pour bien réel ici-bas qu'un tombeau, est encore privé quelquefois de ce stérile patrimoine. »

mense empire ne fut que d'un jour et devint l'héritage de Rome.

Bossuet a pour les Romains une sorte de prédilection. Il aime ce peuple « de tout les peuples du monde, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux et enfin le plus patient. » On comprend que le génie d'une pareille nation et ses qualités sérieuses et solides devaient plaire au grave historien plus que l'esprit brillant et frivole des Grecs. Aussi il se complaît à énumérer toutes les causes de la grandeur et de la prospérité de la Ville éternelle, le naturel guerrier de ses habitants, la simplicité et la pureté des mœurs, l'organisation excellente des armées, la sagesse des lois, par-dessus tout la merveilleuse politique du sénat. Dans un parallèle entre Rome et Carthage, il compare les institutions des deux grandes cités. Carthage, république commerçante, riche à l'excès, troublée par les factions et à la merci de ses troupes mercenaires, devait être vaincue par Rome, république agricole, protégée contre la mollesse par sa pauvreté, unie par patriotisme et défendue par ses citoyens. Il y eut pourtant décadence. La république périt par les dissensions entre les deux ordres de l'État et par les tentatives plusieurs fois triomphantes de généraux ambitieux. L'empire qui vint ensuite, succomba sous l'influence dominante des armées et leur licence sans frein.

Saint-Marc Girardin a exprimé avec éloquence l'émotion que produit, à la lecture de Bossuet, ce défilé de

toutes les grandes nations sur la scène du monde. « Quelle admirable revue de tous les peuples ! comme ils viennent tour à tour, devant Bossuet, témoigner de leur faiblesse et avouer que Dieu seul est grand ! C'est en vain qu'ils veulent s'arrêter et faire halte : il faut marcher, il faut courir. Bossuet pousse les uns sur les autres les siècles et les peuples : *Marche, marche!* dit-il à l'Égypte, et le trône majestueux des Pharaons, et ce sacerdoce imposant, et ce peuple grave et sérieux passe et disparaît bientôt ; — *Marche, marche!* dit-il à la Grèce, et ces républiques turbulentes, cette nation de poëtes et d'orateurs, avec tous ses chefs-d'œuvre et tous ses trophées, va se perdre dans le gouffre de la puissance romaine ; — *Marche, marche!* dit-il à Rome elle-même, et ce peuple invincible, qui sert d'instrument aux desseins de Dieu, sera à son tour effacé de la terre, qu'il n'aura conquise que pour Jésus-Christ ; son aigle, qui croyait voler au gré de la politique du sénat, est forcée de reconnaître que son vol était tracé et qu'elle a suivi le doigt de Dieu plutôt que l'ambition des Sylla et des Pompée. Ainsi Dieu est partout : il change et renouvelle à son gré la figure du monde ; et, à la voix de Bossuet, l'antiquité semble se réveiller du tombeau pour s'entendre révéler ce Dieu inconnu qui présidait à ses destinées, et qui est le seul qu'elle n'ait point adoré. »

Le traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* est remarquablement approprié à son but. Écrivant pour l'instruction d'un enfant, Bossuet ne voulut ni adopter aucun système particulier, ni faire effort pour en créer un qui lui

fût propre. Il se contenta de réunir, dans un résumé clair et précis, les notions fondamentales de la philosophie. Le plan repose sur le précepte de l'Évangile : *Considérez-vous attentivement vous-même*, et sur cette autre parole de David: *Seigneur, j'ai tiré de moi une merveilleuse connaissance de ce que vous êtes* (1). Le principe qui sert de point de départ est donc celui-ci: La connaissance de l'homme mène à la connaissance de Dieu. Or, pour connaître l'homme, il faut le considérer dans son âme, dans son corps, dans l'union de l'âme et du corps, dans ses rapports avec Dieu, enfin dans sa différence avec la bête. De là cinq chapitres coupés en paragraphes portant des titres très-précis qui contribuent à la netteté et au bel ordre de l'ouvrage (2).

Les grands philosophes spiritualistes du dix-septième siècle, Descartes, Malebranche, Fénelon ne croyaient pas pouvoir séparer l'étude de l'âme et de ses phénomènes de celle des organes du corps et de leurs fonctions. Descartes, dans une partie du *Discours de la Méthode,* fait de l'anatomie: Bossuet consacre tout le second chapitre de son livre à une savante description du corps de l'homme. On ne la lit pas sans un étonnement mêlé d'admiration. Comment

(1) Attendite vobis (*saint Luc,* XXI, 34). C'est la formule chrétienne de la maxime Socratique: « Connais-toi toi-même. »

(2) La *Connaissance de Dieu et de soi-même* fut composée à la même époque que le *Discours sur l'Histoire Universelle.* Mais cet ouvrage ne vit le jour que beaucoup plus tard, en 1722 seulement, bien après la mort de Bossuet. Il ne livrait pas volontiers ses écrits à l'impression, et il fallait, pour l'y décider, quelque raison importante, par exemple, l'utilité que la religion pourrait en retirer.

Bossuet a-t-il pu traiter une matière si éloignée de ses études accoutumées, et comment a-t-il pu la traiter à la façon des maîtres? On sait qu'il se fit le disciple du célèbre Du Verney et, sous la direction de ce savant, étudia pendant une année l'anatomie et la physiologie. Mais, au dix-septième siècle, les médecins parlaient un idiome à part, hérissé de termes du métier, de mots grecs et de formules barbares. Avec les seules ressources de la vraie langue française, Bossuet explique le mécanisme merveilleux du corps humain en termes aussi simples qu'élégants, avec son admirable clarté ordinaire. Le Dieu nous apprend que « les physiciens, les anatomistes, les médecins les plus renommés de son temps trouvèrent son œuvre supérieure à tout ce qui avait paru jusqu'alors sur le même sujet. » L'éloge est à coup sûr mérité, et les progrès de la science n'ont, paraît-il, contredit Bossuet que sur un bien petit nombre de points.

La *Connaissance de Dieu et de soi-même* est, en somme, un livre de philosophie Cartésienne sauf en ce qui regarde l'âme des bêtes. Il y avait, au dix-septième siècle, deux opinions à cet égard, très-chaudement soutenues. L'une voulait que les animaux eussent une espèce d'âme, de nature inférieure à la nôtre, surtout sensitive; l'autre, celle de Descartes, ne reconnaissait en eux qu'un mouvement purement mécanique, tout semblable au mouvement d'une horloge. Sans prendre parti et en se tenant dans une sorte de milieu, Bossuet insiste sur toutes les différences qui séparent l'homme de la bête. Il n'est besoin que d'une seule

considération pour marquer la distance qui existe entre ces deux êtres : *La nature humaine connaît Dieu, et voilà par ce seul mot les animaux au-dessous d'elle jusqu'à l'infini* (1).

Dans la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte,* Bossuet a voulu, à l'aide des saintes Écritures, tracer aux peuples et aux rois leurs devoirs et faire en quelque sorte de la parole sacrée la règle et la raison d'être des empires. Les nations catholiques tiennent la place des Juifs; elles sont devenues le peuple de Dieu. Pourquoi ne chercheraient-elles pas à se rapprocher de la constitution providentielle de la nation choisie qu'elles sont appelées à remplacer? N'y a-t-il pas là comme un modèle divin qu'il est bon de se proposer et d'avoir toujours en vue (2)?

(1) Tout ce chapitre sur la différence entre l'homme et la bête est d'une lecture agréable, pleine de charme, avec un enjouement inaccoutumé dont je voudrais donner une idée par quelque citation significative. Le grand écrivain ne se laisse pas souvent aller à ce demi-sourire et à cette légère pointe d'innocente raillerie. Pour preuve, je transcris le passage où Bossuet se moque doucement des hommes qui semblent vouloir s'égaler les animaux, afin d'avoir droit de s'abaisser jusqu'à leur niveau et de vivre comme eux.

« Ils trouvent des philosophes qui les flattent dans ces pensées. Plutarque, qui paraît si grave en certains endroits, a fait des traités entiers du raisonnement des animaux, qu'il élève, ou peu s'en faut, au-dessus des hommes. C'est un plaisir de voir Montaigne faire raisonner son oie, qui, se promenant dans sa basse-cour, se dit à elle-même que tout est fait pour elle, que c'est pour elle que le soleil se lève et se couche, que la terre ne produit ses fruits que pour la nourrir, que la maison n'est faite que pour la loger, que l'homme même est fait pour prendre soin d'elle, et que si enfin il égorge quelquefois des oies, ainsi fait-il bien de son semblable. »

(2) La *Politique* présente comme deux parties, composées l'une de six, l'autre de quatre livres. Bossuet termina la première partie, vers la fin de l'éducation du Dauphin, dans l'année 1679. La seconde partie est tout à fait

Il n'y a rien de plus clair et de plus précis que la théorie du pouvoir d'après Bossuet. Il lui assigne son origine au double point de vue du fait et du droit, et il en détermine les caractères essentiels, c'est-à-dire l'étendue et les limites.

En fait, la généralité des peuples se sont constitués en monarchie.

« Rome a commencé par la monarchie, et y est enfin revenue.

« Ce n'est que tard et peu à peu, que les villes grecques ont formé leurs républiques. L'opinion ancienne de la Grèce était celle qu'exprime Homère par cette célèbre sentence dans l'*Iliade :* Plusieurs princes n'est pas une bonne chose : qu'il n'y ait qu'un prince et un roi.

« Tout le monde donc commence par des monarchies ; et presque tout le monde s'y est conservé. »

En droit, la monarchie est excellente. Elle a son fondement dans l'empire paternel, *c'est-à-dire, dans la nature même.* C'est la forme de gouvernement la plus durable et le meilleur préservatif contre *la division, qui est le mal le plus essentiel des États, et la cause la plus certaine de leur ruine.*

La monarchie héréditaire est préférable à toute autre,

de ses dernières années : il y travaillait encore lorsque la mort vint l'obliger à quitter la plume, sans lui laisser le temps de parfaire son travail.

Imprimée en 1709, la *Politique* fut offerte par l'abbé Bossuet, neveu du grand évêque, au duc de Bourgogne qui l'avait lue en manuscrit, par les soins de Fénelon. « Je connais l'ouvrage, répondit gracieusement le jeune prince, tous les rois le devraient lire, une fois chaque année. »

pour trois raisons : la première, c'est qu'elle se perpétue d'elle-même, par les causes qui font durer l'univers et qui perpétuent le genre humain ; point de brigues ni de cabales. La seconde raison, c'est que cette forme de gouvernement intéresse le plus la puissance placée à sa tête ; en travaillant pour l'État, le prince travaille pour sa famille. Enfin, la troisième raison est tirée de la dignité des maisons où les royaumes sont héréditaires. Les peuples s'attachent ainsi plus étroitement aux familles royales et *les grands mêmes obéissent sans répugnance à une maison qu'on a toujours vue maîtresse, et à laquelle on sait que nulle autre maison ne peut jamais être égalée.*

L'autorité royale est *sacrée :* les princes agissent comme ministres de Dieu et sont ses lieutenants sur la terre. — Elle est *absolue.*

« Pour rendre ce terme odieux et insupportable, plusieurs affectent de confondre le gouvernement *absolu* avec le gouvernement *arbitraire*, mais il n'y a rien de plus distingué. »

La puissance des rois doit être telle qu'ils ne relèvent de personne sur la terre. *Il n'y a que Dieu qui puisse juger de leurs jugements et de leurs personnes.*

Mais en même temps l'autorité royale doit être *paternelle.*

« Les rois tiennent la place de Dieu qui est le vrai père du genre humain.

« La bonté est une qualité royale et le vrai apanage de la grandeur.

« Dieu n'a fait les grands que pour protéger les petits. »

Elle doit enfin être *raisonnable.*

« N'eût-on qu'un cheval à gouverner et des troupeaux à conduire, on ne le peut faire sans raison ; combien plus en a-t-on besoin pour mener des hommes et un troupeau raisonnable ? »

Tout en faisant si large la part de l'autorité royale, Bossuet n'a pas entendu préconiser le *pouvoir illimité de l'homme sur l'homme.* Irresponsables devant les peuples, les rois sont responsables devant Dieu qui leur a imposé des obligations proportionnées à leurs droits. L'énumération des *devoirs particuliers à la royauté* remplit deux livres entiers de l'ouvrage, le septième et le huitième. Toujours au delà de cette vie, et souvent dès ce monde, les princes ont un terrible compte à rendre et les exemples du peuple Juif viennent attester que Dieu est parfois un impitoyable créancier. Saül rejeté, David rigoureusement châtié, Achab détruit, Nabuchodonosor changé en bête, Jézabel dévorée par les chiens, Antiochus l'Illustre rongé tout vivant par les vers, tels sont les souvenirs que rappelle Bossuet pour défendre les rois contre l'ivresse de la toute-puissance. Le grand évêque ne recule même point devant un dernier remède, il dit nettement que les rébellions des sujets sont d'ordinaire la punition des souverains et que Dieu *envoie l'esprit de révolte quand il veut renverser les trônes.*

« Sans autoriser les rébellions, Dieu les permet et punit les crimes par d'autres crimes qu'il châtie aussi en son temps, toujours terrible et toujours juste. »

De récentes catastrophes, que Bossuet avait vues et dont personne ne pouvait avoir perdu le souvenir, formaient le commentaire saisissant de cet avertissement aux puissances de la terre. L'échafaud et l'exil n'avaient-ils pas été, dans le court espace de cinquante années, le triste partage de la royauté, et Louis XIV, après s'être résigné à tendre la main à l'assassin de son oncle Charles I[er], ne s'était-il pas trouvé réduit à n'offrir d'autre secours au successeur dépossédé de Charles II, que l'asile désert du château de Saint-Germain?

Tel est ce beau livre de la *Politique tirée de l'Écriture sainte*. Il ne s'inspire assurément pas des principes de gouvernement admis par la société moderne, mais, pour le temps où il a été écrit et dans les idées des contemporains, il présente le type idéal du monarque chrétien. Aussi, malgré des sentiments personnels de reconnaissante affection et de légitime admiration, ce n'est pas Louis XIV, mais saint Louis, que Bossuet propose comme modèle à l'imitation de son élève.

Tout absorbé qu'il était par l'éducation du Dauphin, Bossuet trouva le temps de se livrer à des travaux qui paraissaient plus particulièrement convenir à un évêque. La grande ressource des docteurs de la Réforme et leur plus efficace moyen de succès consistait à travestir l'enseignement catholique et à le peindre aux yeux de leurs adhérents, sous les plus fausses et les plus noires couleurs. C'était rendre à la religion un important service que d'établir contre leurs assertions, les véritables principes, dans

toute leur intégrité et dans toute leur simplicité. Tel fut le but de l'*Exposition de la Doctrine de l'Église Catholique sur les matières de controverse.* Dans cet écrit très-court et dégagé de tout appareil scientifique, Bossuet se propose de présenter l'ensemble des croyances de l'Église, sur tous les points fondamentaux, débattus depuis le seizième siècle.

L'*Exposition* fut composée vers 1668 et courut dès lors en manuscrit. Turenne en lut une copie et cette lecture ne fut point étrangère à sa conversion. Enfin, en 1671, elle parut imprimée et eut un immense succès. Les contemporains s'émurent de l'apparition d'un « ouvrage dont il a été parlé autant et plus que d'aucun autre qui ait jamais paru en France ». C'est Bayle qui s'exprime ainsi dans ses *Nouvelles de la république des Lettres* (1). Les docteurs, les religieux, les évêques envoyèrent à l'envi leurs félicitations à l'auteur et le juge souverain de la doctrine, le pape Innocent XI, lui adressa deux brefs approbatifs (2). Répandue par milliers à Paris et dans les provinces, traduite dans toutes les langues, l'*Exposition* ramena au catholicisme un grand nombre de dissidents en Allemagne, en Angleterre, surtout en France. « Je soutiens, disait le grand Arnauld, que tout huguenot qui lira le livre avec un désir sincère de connaître la vérité, et de s'y rendre s'il la découvre, en doit être extrêmement ébranlé, et entrer au moins en de grands doutes s'il n'est point dans une fausse religion (3). » C'est ce

(1) Décembre 1685.
(2) 1679.
(3) *Apologie pour les catholiques*, 1682.

qui arriva et, d'après le témoignage de Bossuet lui-même, on ne saurait compter les protestants revenus à l'Église par le secours de ce petit livre, qui fut honoré d'une approbation spécialement flatteuse du Saint-Siége.

Non seulement par cette *Exposition* que Leibnitz appelait un *livre d'or*, Bossuet portait l'alarme dans le camp des ministres protestants, mais il se mesurait corps à corps avec eux et triomphait par la parole aussi victorieusement que par la plume. En 1678, eut lieu la fameuse conférence avec Claude, membre du consistoire de Charenton et l'un des hommes les plus considérables de la Réforme, par l'étendue et la profondeur du savoir autant que par l'habitude de la controverse. C'est Mlle de Duras, nièce de Turenne, qui mit aux prises les deux redoutables champions. La discussion dura cinq heures et elle tourna tellement à l'avantage de Bossuet que son adversaire refusa de renouveler le combat et que Mlle de Duras, complétement désabusée, fit son abjuration cinq semaines plus tard (1).

C'est ainsi que Bossuet utilisait les rares instants de loisir que lui laissait sa charge de précepteur. Alors, comme à toutes les époques de sa vie, il fut soucieux pardessus tout le reste, des progrès de l'Église et travailla efficacement au triomphe de la vérité sur l'erreur. Jamais il ne cessa d'avoir présentes à l'esprit les obligations de la dignité épiscopale. Un ministre protestant, Jurieu, l'a appelé ironiquement un *évêque de cour*. Combien plus vraie et

(1) Bossuet publia, en 1682, la *Conférence avec Claude* et les *Réflexions sur un écrit de ce ministre.*

mieux méritée est la parole de Massillon qui, pour le louer de l'ardeur et de la persévérance de son zèle, a fait si bien remarquer qu'il avait su être *évêque au milieu de la cour* (1)!

III.

Avant même de commencer l'éducation du Dauphin, Bossuet s'était démis de l'évêché de Condom. Lorsque sa tâche fut accomplie et que le temps des études de son élève arriva à son terme, il se trouva donc sans position officielle. Monseigneur épousait la princesse Christine de Bavière; Louis XIV nomma Bossuet *premier aumônier de la Dauphine* et bientôt après, lui donna le siége de Meaux, dont il prit possession au commencement de 1682. Alors s'ouvre la dernière période de la vie du grand évêque, celle qui a été surtout consacrée au ministère pastoral. De très-nombreux ouvrages remplissent ces douze dernières années qui furent admirablement fécondes et glorieuses. Dans des études qui doivent être plus spécialement littéraires, on ne peut que glisser sur des travaux d'un ordre très-élevé, mais qui intéressent surtout la science théologique ou l'histoire de l'Église. Trois écrits pourtant méritent, à des titres divers, que nous en fassions une mention spéciale. Le plus important et le premier en date est l'*Histoire des Variations des églises protestantes*.

(1) Massillon, *Oraison funèbre du Dauphin*, 1711.

L'occasion de l'*Histoire des Variations* fut le reproche, qu'un ministre de la Réforme, nommé Labastide, adressa à Bossuet, d'avoir varié dans les deux éditions manuscrite et imprimée de l'*Exposition.* L'évêque de Meaux avait alors dans les mains le recueil de toutes les professions protestantes, depuis la confession d'Augsbourg jusqu'aux plus récentes. Il fut frappé des innombrables contradictions qui apparaissent entre ces différents formulaires et s'attacha à les relever. Son premier dessein se bornait à en faire la matière d'un discours préliminaire, à placer en tête de l'*Exposition.* Mais, à mesure qu'il poursuivait son travail, les matériaux s'amassaient, son cadre s'élargissait, et il résolut de faire un ouvrage de ce qui ne devait être qu'une préface. Son livre, commencé en 1682, ne fut achevé qu'en 1688.

Bossuet établit non-seulement en quoi les différentes sectes protestantes diffèrent l'une de l'autre, mais encore en quoi chacune diffère d'elle-même d'une époque à l'autre. Ainsi, il convainc les luthériens de contradiction avec eux-mêmes par le rapprochement des premiers écrits de Luther avec la *Confession d'Augsbourg*, de la Confession d'Augsbourg avec la *Confession Saxonique*, de celle-ci avec le livre de la *Concorde.* Il ne démontre pas moins invinciblement les changements des calvinistes dans trois confessions successives. L'Église anglicane comparaît à son tour, avec ses incertitudes, ses excès, ses retours ou ses équivoques, sous Henri VIII, Édouard VI et Élisabeth. C'est en vain que, pour se justifier par l'antiquité, les

réformés prétendent remonter aux premiers siècles de l'Église ou, plus modestement, aux hérétiques du moyen âge. Jean Hus et Wiklef, aussi bien que les Vaudois, ont avec les protestants des différences essentielles où il est impossible de reconnaître une génération directe. La cause de toutes ces variations étant la révolte contre l'autorité de l'Église, Bossuet propose comme remède le retour à l'obéissance dans l'unité de la foi catholique.

L'*Histoire des Variations* est un chef-d'œuvre de premier ordre et Bossuet ne s'est jamais élevé plus haut. Il y fait preuve de tous les genres de talent, à un degré supérieur. Théologien aussi éminent que dans l'*Exposition*, grand historien comme dans l'*Histoire universelle*, orateur non moins magnifique que dans les *Oraisons funèbres*, il donne à sa parole dans ce livre un tour vif et rapide et une ardeur de polémique et de controverse qu'elle n'a point ailleurs. Ajoutez que l'ironie y est maniée avec un rare bonheur et que certains passages rappellent l'esprit des *Provinciales*.

Tous les chefs de la réforme posent tour à tour devant Bossuet qui trace leur portrait de main de maître. « Avec quelle énergie il peint Luther ! dit Saint-Marc Girardin, rien n'est oublié du caractère étrange de ce réformateur, de ce prophète nourri de scholastique, qui fait une révolution avec des arguments de théologie, *qui met en thèse ses fureurs*, qui réunit à l'opiniâtreté du docteur quelque chose de l'ardeur du guerrier, et veut comparaître à Rome avec vingt mille hommes de pied et cinq mille chevaux : *Alors je me ferai croire*, dit-il... Dans les premiers

écrivains de la réforme, Luther est un saint, ce n'est plus un homme; à force de vouloir le rendre admirable, ils le rendent monotone, ce n'est plus ce pédant qui remuait les passions populaires et qui fit tant écrire et tant combattre, *ce buveur de bière qui ravageait par la parole;* c'est un ange et un élu du Seigneur. Dans Bossuet, il est tel qu'il fut, plein de génie et de mauvais goût, de fanatisme et de bouffonnerie. »

A côté de Luther, le sectaire hardi, grossier et violent, le doux, le lettré, le timide Mélanchton. « Il joignait à l'érudition, à la politesse et à l'élégance du style une singulière modération. On le regardait comme seul capable de succéder dans la littérature à la réputation d'Erasme. » Ce modéré blâmait les emportements de Luther, au point d'en être très-sérieusement affligé. « Ses larmes ne tarirent point durant trente ans. » Par faiblesse de caractère, il prêta sa plume et le secours de son éloquence à des entreprises qu'il réprouvait au fond du cœur et fut toujours une sorte d'esclave de Luther. Cet écrivain d'élite, ce penseur délicat, l'esprit le plus élevé de l'aréopage luthérien était en proie aux plus ridicules superstitions. Il tremblait de frayeur à l'aspect des astres, croyait aux révélations des plus extravagants devins, et frissonnait d'horreur en apprenant l'*enfantement d'une mule, dont le petit avait un pied de grue.*

Des chefs de la Réforme en Allemagne, Bossuet passe au fondateur de l'Église anglicane, à Henri VIII. Le roi théologien, qui rompit avec Rome pour assouvir ses

passions et se joua de la religion comme de la vertu, apparaît dans l'excès de ses dérèglements et de ses cruautés. Le principal instrument de ses entreprises criminelles, le fameux Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéry, un autre Cyrille et un autre Athanase, d'après les écrivains anglais, ne fut en réalité qu'un lâche flatteur et un ambitieux hypocrite. Il se signala par sa *honteuse complaisance à casser tous les mariages, au gré de Henri.* Ce misérable vécut de dissimulations : *tout ensemble luthérien, marié, cachant son mariage, archevêque selon le Pontifical Romain, disant la messe qu'il ne croyait pas et donnant pouvoir de la dire.* Bossuet termine le livre consacré à l'Angleterre, un des plus beaux et des plus éloquents de l'ouvrage, par un parallèle entre saint Thomas Becket et Thomas Cranmer, et sur la consolante espérance que la nation anglaise rentrera quelque jour en communion avec la Chaire de saint Pierre, d'où elle a reçu le christianisme.

Calvin n'est pas oublié non plus. *Par son esprit pénétrant et par ses décisions hardies, il raffina sur tous ceux qui avaient voulu, en ce siècle-là, faire une église nouvelle, et donna un nouveau tour à la Réforme prétendue.* Novateur entre les novateurs, il se distingue de tous les autres par un orgueil plus opiniâtre, par de plus insupportables vanteries, par une violence *auprès de laquelle Luther était la douceur même.* Ce furieux sectaire recouvrait ses emportements d'une apparence de tranquillité et de sang-froid qui les rendait plus odieux; en même temps il se piquait de belle littérature et de facilité de parole. Bossuet se plaît à noter les

caractères de cette prétendue éloquence et il en prend texte pour rapprocher l'un de l'autre et comparer ensemble les deux chefs principaux de la Réforme.

« Rien ne flattait davantage Calvin que la gloire de bien écrire et Westphale luthérien l'ayant appelé *déclamateur* : il a beau faire, dit-il, jamais il ne le persuadera à personne, et tout le monde sait combien je sais presser un argument, et combien est précise la brièveté avec laquelle j'écris.

« C'est se donner en trois mots la plus grande gloire que l'art de bien dire puisse attirer à un homme. Voilà du moins une louange que jamais Luther ne s'était donnée ; car, quoiqu'il fût un des orateurs les plus vifs de son siècle, loin de faire jamais semblant de se piquer d'éloquence, il prenait plaisir de dire qu'il était un pauvre moine, nourri dans l'obscurité et dans l'école, qui ne savait point l'art de discourir. Mais Calvin, blessé sur ce point, ne se peut tenir ; et, aux dépens de sa modestie, il faut qu'il dise que personne ne s'explique plus précisément, ni ne raisonne plus fortement que lui.

« Donnons-lui donc, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle ; mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther : car, encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin inférieur par le génie semblait l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphait de vive voix ; mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin ; et son style, qui était plus triste, était aussi plus suivi et plus châtié. Ils excellaient l'un et l'autre, à parler la langue de leur pays ; l'un et l'autre étaient d'une véhémence extraordinaire, l'un et l'autre par leurs talents se sont fait beaucoup de disciples et d'admirateurs ; l'un et l'autre, enflés de ces succès, ont cru pouvoir s'élever au-dessus des Pères ; l'un et l'autre n'ont pu souffrir qu'on les contredît, et leur éloquence n'a été en rien plus féconde qu'en injures. »

On voit ce qu'est l'*Histoire des Variations* et quelle émo-

tion ce livre devait exciter dans le camp de la Réforme; les plumes protestantes les plus habiles et les mieux exercées se préparèrent à y répondre. Jurieu et Basnage de Beauval, ministres français, réfugiés en Hollande, se firent les champions de leurs sectes et publièrent des réfutations. Mais Bossuet leur répondit victorieusement dans les six *Avertissements aux protestants* et la *Défense de l'Histoire des Variations* qui complètent, éclaircissent et fortifient les points principaux de son ouvrage (1).

Au milieu de ces mémorables luttes, Bossuet n'abandonnait jamais la lecture des saintes Écritures ni l'étude de la Religion. De cette méditation continue de la parole inspirée et des vérités éternelles, deux livres sont sortis, spécialement destinés à nourrir la piété des âmes fidèles et ferventes. Ce sont les *Elévations à Dieu sur tous les mystères de la Religion chrétienne* et les *Méditations sur l'Évangile.*

Ces deux ouvrages ont été composés entre 1691 et 1696; ils ont été adressés, en manuscrit, aux religieuses du diocèse de Bossuet, particulièrement aux filles de la Visitation de Meaux et aux sœurs de l'abbaye de la Ferté-sous-Jouarre, qui ont été l'objet spécial de la sollicitude du

(1) Les *Avertissements* sont publiés de 1689 à 1691, contre Jurieu, et la *Défense*, en 1691, contre Basnage. Jurieu, entre beaucoup d'accusations mêlées de quelques injustices, traitait Bossuet d'*évêque de cour* et de *flatteur des rois.* — « Tout flatteur, quel qu'il soit, répondit le grand évêque, est toujours un animal traître et odieux. Mais, s'il fallait comparer les flatteurs des rois avec ceux qui vont flatter, dans le cœur des peuples, ce secret principe d'indocilité et cette liberté farouche, qui est la cause des révoltes, je ne sais lequel serait le plus honteux. »

prélat. Les *Élévations* renferment l'explication suivie de toute la religion, commençant par la toute-puissance divine et la création du monde, le déluge et les patriarches pour arriver enfin à l'incarnation de Jésus-Christ. Les *Méditations* en forment en quelque sorte la suite ; elles commencent où finissent les *Élévations* et se proposent d'approfondir l'œuvre de la Rédemption et les mystères de la vie du Sauveur. Le style de ces deux écrits est excellent et tout à fait digne de Bossuet. C'est dans les *Méditations* que se trouve le tableau animé et brillant du cheval dompté, si bien fait pour démontrer et rendre sensible ce que la force gagne à être contenue et réglée.

Voyez ce cheval ardent et impétueux, pendant que son écuyer le conduit et le dompte : que de mouvements irréguliers ! C'est un effet de son ardeur, et son ardeur vient de sa force, mais d'une force mal réglée. Il se compose, il devient plus obéissant sous l'éperon, sous le frein, sous la main qui le manie à droite et à gauche, le pousse, le retient comme elle veut. A la fin il est dompté : il ne fait que ce qu'on lui demande : il sait aller le pas, il sait courir, non plus avec cette activité qui l'épuisait, par laquelle son obéissance était encore désobéissante. Son ardeur s'est changée en force, ou plutôt, puisque cette force était en quelque façon dans cette ardeur, elle s'est réglée. Remarquez : elle n'est pas détruite, elle se règle. Il ne faut plus d'éperon, presque plus de bride ; car la bride ne fait plus l'effet de dompter l'animal fougueux. Par un petit mouvement, qui n'est que l'indication de la volonté de l'écuyer, elle l'avertit plutôt qu'elle ne le force ; et le paisible animal ne fait plus, pour ainsi dire, qu'écouter : son action est tellement unie à celle de celui qui le mène, qu'il ne s'ensuit plus qu'une seule et même action. »

Les *Elévations* et les *Méditations* ont été les derniers fruits de la vieillesse de Bossuet. Sous le coup de la maladie qui devait l'enlever, Le Dieu raconte que l'infatigable évêque employait plusieurs heures par jour à les relire et à les corriger. Ce fut sa consolation et sa joie dans ses souffrances ; il y trouva un avant-goût du bonheur ternel.

IV.

Nous avons dit le principal sur les ouvrages de Bossuet. Sans doute il n'a pas même été possible d'indiquer seulement par leur titre tous les écrits de cette plume vaillante, qui ne connut pas le repos : ils remplissent trente volumes, où pas une ligne n'est à retrancher. Du moins, si incomplet qu'il soit, notre travail suffira à donner une juste idée de cet écrivain merveilleux, tel que les lettres chrétiennes n'en comptent pas un second. Restent à dire quelques mots de l'homme, qui ne fut pas inférieur à l'écrivain. En Bossuet, le caractère et les vertus sont à la hauteur du génie et de l'éloquence.

Bossuet ne fut pas seulement un grand évêque, le modèle et l'honneur de l'épiscopat de son siècle ; il fut, avant tout et toujours, évêque. Chez Fénelon, par exemple, il est telle page où le prêtre disparaît pour laisser voir seulement l'homme de goût, le critique délicat, l'ami et l'imitateur heureux de la belle antiquité. Bossuet n'a

pas écrit une seule page qui ne porte l'empreinte du caractère sacré dont il est revêtu. Ses croyances ont été la règle constante de ses pensées et de ses discours ; elles ont été le mobile de ses actes. Il a donné à la religion dont il fut le ministre, toute son âme, toute son intelligence, tout le cours d'une vie qui a été si pleine. Un mot prononcé dans une circonstance décisive et sorti de la sincérité du cœur peint l'ardeur de sa foi qui a été perpétuellement agissante. « Monsieur, je vous ai toujours cru honnête homme, disait un jour à Bossuet un incrédule au lit de mort ; me voici près d'expirer, parlez-moi franchement, j'ai confiance en vous : que croyez-vous de la religion ? — Qu'elle est certaine, *et que je n'en ai jamais eu aucun doute.* » C'est sur cette conviction si solidement établie et qui échappa à toute défaillance, que Bossuet a réglé sa vie.

Bossuet agit en évêque dans les trois grandes querelles religieuses qui divisèrent son siècle. Dans les affaires du Jansénisme, il se montra aussi inflexible sur les principes que bienveillant pour les personnes. On peut regretter que, dans les assemblées du clergé de France, et spécialement en 1682, il n'ait pas plus intrépidement défendu les droits de l'Église contre les empiétements de la puissance royale : qui oserait pourtant prétendre qu'il n'a pas agi selon sa conscience et que, mieux éclairé, il n'aurait pas été plus ferme ? A le juger d'après les idées de son temps, il a joué le beau rôle dans ces tristes affaires dont la pensée lui a toujours été si pénible. Enfin, il ne serait pas difficile de démontrer que dans les querelles du Quiétisme, il eut pour

lui tout à la fois le bon droit, la franchise des procédés, et l'amour désintéressé de la vérité.

Mais où il a été surtout évêque, c'est dans ce labeur constant et fécond de la conversion des Protestants. Qui doute que, si la Réunion avait été possible, Bossuet l'eût accomplie? Du moins, par la persuasion de sa parole et la force de ses écrits, il ramena tous les hérétiques de bonne foi, qui voulurent se laisser convaincre. — Où il a été encore évêque, c'est dans la liberté de son ministère auprès de Louis XIV. La période de l'éducation du Dauphin correspond au règne de Mme de Montespan. Il y eut lutte entre la favorite et le prêtre, lutte de toutes les heures, dans le tête-à-tête et par lettres. Trois de ces lettres de l'évêque au monarque coupable sont parvenues jusqu'à nous; elles feraient honneur à un Père de l'Église. « Otez, sire, dit-il, ôtez ce péché de votre cœur; et non-seulement ce péché, mais la cause qui vous y porte; et allez jusqu'à la racine. Si, en effet, la racine n'est arrachée, elle donnera de nouveaux fruits de mort (1). » La racine ne fut point arrachée encore cette fois et le prêtre parvint seulement à interrompre le cours du désordre. Mais les coups étaient portés, et Mme de Montespan ne devait pas jouir longtemps de son dernier triomphe.

Bossuet passa de longues années à la cour, dans la faveur de Louis XIV qui le comblait des marques de sa con-

(1) Saint-Simon lui-même reconnait que Bossuet agit *en pontife des premiers temps, avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Église.*

fiance, dans la considération et le respect de tous. « Les ministres, les seigneurs étaient tous ses amis, dit Le Dieu, et les princes l'honoraient de leur bienveillance et de leur estime. » Dans la position élevée qu'il occupait, il ne cessa jamais de mener un genre de vie modeste, digne en tous points de son caractère d'évêque. « Sa table était bonne, mais sans délicatesse et sans profusion; ses meubles très-simples; sa maison réglée et composée des domestiques seulement nécessaires; sans faste, sans ostentation, sans vains amusements: il ne parut jamais rien sur sa personne que de grave et de sérieux; on eût cru voir un simple ecclésiastique. »

Sa haute réputation de savoir et d'éloquence groupait autour de Bossuet les gens de lettres et les ecclésiastiques admis à la cour. Ils s'attachaient à ses pas pour jouir de sa conversation et se plaisaient à lui faire cortége.

« Pendant toute sa vie, Bossuet ne parut jamais à la cour, dans les promenades publiques, qu'il ne fût environné de l'élite du clergé. C'était un bel exemple, surtout à Versailles, où cette troupe se faisait remarquer davantage dans le petit Parc, dans l'allée qu'ils avaient nommée *des Philosophes*, dans l'île Royale et ailleurs. Ce vieillard, vénérable par ses cheveux blancs, dont le mérite et la dignité, joints à tant de bonté et de douceur, lui attiraient les respects des petits et des grands, dès qu'il se montrait, marchait à la tête, résolvant les difficultés qui se proposaient sur la sainte Écriture, expliquant un dogme, traitant un point d'histoire, une question de philosophie. Avec une politesse charmante, il y avait une entière liberté : on y parlait de tout indifféremment et sans contrainte ; les belles-lettres y étaient honorées par le récit des plus beaux endroits des poëtes an-

ciens et modernes: on y lisait aussi des discours académiques et autres ouvrages nouveaux. Lui-même, ce grand homme, toujours naturel, simple et modeste jusqu'à la fin, faisait lire ses propres ouvrages à la compagnie, les soumettait à sa censure; et, profitant des avis des plus simples, il faisait faire à l'heure même les corrections qu'on demandait. Ainsi fut lue et corrigée toute sa *Politique,* dans les promenades de son dernier séjour à Versailles, voulant enfin la donner aux pressantes sollicitations du public. Telle fut, au milieu des palais et des jardins de Louis le Grand, cette académie de sagesse, où présida l'évêque de Meaux, comme fit autrefois l'illustre et saint Alcuin, dans la célèbre école du palais de Charlemagne. »

Quelques traits compléteront cet agréable tableau de Le Dieu. Tant que dura l'éducation du Dauphin, il y eut à la cour des conférences réglées sur l'Écriture sainte. Quelques seigneurs appelèrent par plaisanterie ces graves réunions le *Petit Concile* et le nom resta. Bossuet était l'âme et le président de l'assemblée, qui eut pour secrétaire l'abbé Fleury, l'ami constant et vraiment intime de l'évêque de Meaux (1). On a encore la *Bible du Concile* qui porte sur ses marges de nombreuses annotations écrites de la main de Fleury et même de Bossuet. Les *Pères* du Concile étaient nombreux, et beaucoup sont restés célèbres. Il y en avait d'ecclésiastiques, tels que Fléchier, le savant bénédictin Mabillon et Pellisson, attaché à Bossuet par les liens d'une étroite amitié. Il y en avait de laïques, par exemple, le

(1) Né en 1640, Fleury, après avoir été quelque temps avocat, entra dans l'état ecclésiastique, fut choisi pour précepteur des princes de Conti qui étaient élevés près du Dauphin, eut la mission d'aider et bientôt de remplacer Fénelon dans l'éducation du duc de Bourgogne et mourut en 1723, laissant la réputation d'un prêtre savant, pieux et zélé. Il fut de l'Académie française.

Fleury n'est sans doute qu'un écrivain estimable et de second ordre, mais

maréchal de Bellefonds, renommé pour son austère vertu et qui fut le confident de Mlle de la Vallière.

Bossuet fut l'ami particulier des personnages les plus éminents de son siècle. Turenne ne lui était pas moins attaché que Condé; depuis sa conversion il lui était demeuré uni par les liens de la plus filiale affection. A la nouvelle de la perte inattendue du grand capitaine, l'évêque s'attendrit et laissa éclater sa douleur. « M. de Condom est inconsolable de la mort de M. de Turenne, écrit Mme de Sévigné. » La Rochefoucauld, pour lui donner une marque suprême de confiance, voulut être assisté, à la mort, par Bossuet, et rendit l'âme entre ses mains. Parmi les gens de lettres, plusieurs des plus renommés se firent un honneur d'entretenir avec le prélat des relations suivies. Avec Pellisson, qui est au premier rang, on peut citer Boileau que Bossuet allait visiter à Auteuil, et La Bruyère qui dut à sa protection l'honneur d'être admis à l'hôtel des Condé. Enfin, pourquoi ne pas nommer parmi les amis du grand homme, malgré les dissentiments qui s'élevèrent, Fénelon, pour lequel Bossuet se sentait naturellement un penchant si vif (1)?

à cette place il tient convenablement son rang. Ses *Mœurs des Israélites et des Chrétiens* sont un livre à peu près classique; son *Traité du choix et de la méthode des études* est plein de vues originales et très-supérieur à l'ouvrage plus étendu de Rollin; enfin son *Histoire ecclésiastique*, mise légitimement en suspicion pour tout ce qui touche au moyen âge ou à la Papauté, est pourtant d'une lecture facile, agréable, et, dans les premiers volumes, véritablement attachante.

(1) Bossuet vivait encore lorsque parut le *Télémaque*. Il fut plus sévère que Boileau, injuste même pour l'ouvrage de Fénelon. En lisant l'appréciation

Bossuet entra de bonne heure à l'Académie. Son élection suivit de près sa nomination comme précepteur. Il fut reçu le 18 juin 1671. Le discours qu'il prononça en cette circonstance mérite d'être signalé. L'évêque remplaçait un membre obscur, l'abbé Hay du Châtelet. En 1671, les académiciens pouvaient encore, en prenant possession du fauteuil, garder le silence sur leur prédécesseur : c'est ce que fit Bossuet. Il aborda un sujet plus intéressant et tout spécialement littéraire : les lois qui ont présidé à la formation de la littérature nationale et les destinées qui l'attendent. On peut dire que, dans cette pièce d'éloquence, simple, sérieuse et de bon goût, l'orateur se montra tout à la fois ancien et moderne, souhaitant à la compagnie où il entrait, d'*élever la langue française à la perfection de la langue grecque et de la langue latine*.

Voilà pour la Cour et le monde des lettres. Dans l'Église, Bossuet a joui d'une influence et d'une autorité, sans exemple jusqu'alors. Il était vraiment le chef et l'oracle du

de Le Dieu, on aime à se persuader que les souvenirs du secrétaire ont été infidèles et qu'il a renchéri sur le blâme.

« Dès que le *Télémaque* parut et qu'il en eut vu le premier tome, il le jugea écrit d'un style *efféminé* et poétique, *outré dans toutes ses peintures*, la figure poussée au delà des bornes de la prose et en termes tout poétiques. *Tant* de discours amoureux, *tant* de descriptions galantes, une femme qui ouvre la scène par une tendresse déclarée et qui soutient ce sentiment jusqu'au bout, et le reste du même genre, lui fit dire que cet ouvrage était indigne non-seulement d'un évêque, mais d'un prêtre et d'un chrétien... Voilà ce que M. de Meaux pensa de ce *roman* dès le commencement; car ce fut là d'abord le caractère de ce livre à Paris et à la cour, et on ne se le demandait que sous ce nom : *le Roman de M. de Cambrai.* »

clergé. Les évêques le consultaient, à tout instant, sur tout sujet, et s'en tenaient à ses décisions. M. de Bissy, évêque de Toul, lui soumettant un mandement contre l'usure : « Je vous demande avis, disait-il, comme au *père des évêques de France.* » Les prélats mêmes qui lui paraissaient moins favorables, ne tenaient pas un autre langage. Quelques courtisans crurent un jour se montrer agréables à l'archevêque de Reims, Le Tellier, en parlant légèrement devant lui de l'évêque de Meaux. Il leur ferma la bouche par ces mots : *C'est notre maître à tous.* Cette place éminente que Bossuet occupa, de son vivant, dans l'estime des contemporains et spécialement des évêques, a donné lieu aux louanges éloquentes qui lui ont été décernées par Massillon. Il faut reproduire ces lignes, où chaque mot est un hommage mérité.

« Bossuet, d'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre, l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles : *un évêque au milieu de la cour :* l'homme de tous les talents et de toutes les sciences, docteur de toutes les Églises, la terreur de toutes les sectes. Le *Père du dix-septième siècle,* et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des Conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons et présidé à Nicée et à Ephèse (1).

(1) La Bruyère, dans une occasion solennelle, et, du vivant de Bossuet, l'avait déjà salué du nom de *Père de l'Église.* Lors de sa réception à l'Académie, en 1693, il s'exprimait ainsi :

« Que dirai-je de ce personnage qui a fait parler si longtemps une envieuse critique, et qui l'a fait taire, qu'on admire malgré soi ; qui accable par le

A mesure que Bossuet avança en âge, il se renferma davantage à Meaux, venant plus rarement à la Cour où l'appelait sa charge d'aumônier de la Dauphine. Il vivait dans son palais épiscopal, comme il avait vécu à Versailles, c'est-à-dire en évêque. Tout le temps que lui laissaient les devoirs de son ministère et les visites pastorales, il le donnait à l'étude (1). Dans les dernières années, malgré l'affaiblissement de sa santé et les premières atteintes d'un mal douloureux, il continuait ses ouvrages commencés (2). « A l'âge de soixante ans, dit l'abbé de Choisy, *consommé dans toutes les sciences divines et humaines*, il commença à apprendre l'hébreu, et s'exerça avec constance à des prononciations rudes et à des aspirations fort difficiles, pour se rendre plus utile à l'Église, en lisant les fondements de notre foi dans la langue originale. » Comme Arnauld, Bossuet n'espérait se reposer que dans l'éternité. Il fut en vérité cet athlète infatigable duquel Saint-Simon a pu dire que

grand nombre et l'éminence de ses talents? Orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire : un défenseur de la religion, une lumière de l'Église, parlons d'avance le langage de la postérité, un *Père de l'Église!* Quel n'est-il point? Nommez, Messieurs, une vertu qui ne soit point la sienne. »

(1) Au fond du jardin de l'évêché de Meaux, se trouve une terrasse formée des anciens remparts et parallèle au palais. Sur cette terrasse est une allée d'ifs, si touffue autrefois, que, par les plus grandes chaleurs, le soleil ne pouvait y pénétrer, et, au bout de l'allée, un petit pavillon. C'était le cabinet d'étude favori de Bossuet. Dans ce coin ignoré du monde, il a composé, dit-on, l'*Histoire des Variations*.

(2) A partir du commencement de 1703, Bossuet souffrit cruellement de la pierre. C'est la maladie dont il mourut.

« ses grands travaux faisaient encore honte, dans une vieillesse si avancée, à l'âge moyen et robuste des évêques, des docteurs et des savants les plus instruits et les plus laborieux. »

Tout près de Meaux, au village de Germiny, était située la maison de campagne des évêques du diocèse. C'est là que Bossuet aimait à se retirer, et que l'admiration publique venait le chercher. Dans cette demeure où la vie était grave et sérieuse, mais facile et douce, comme le maître qui y résidait, tout le monde était également bien accueilli, les petits aussi bien que les grands, le pauvre paysan de la Brie comme les personnages de distinction, venus exprès d'Allemagne ou d'Angleterre. Après Germiny, la Trappe était le lieu où Bossuet se plaisait le plus. Il avait été le compagnon d'études du vénérable abbé de Rancé, et c'est avec bonheur qu'il saisissait toutes les occasions de se rapprocher de lui. « Bossuet, dit M. Poujoulat, fit à la Trappe *huit* voyages et se plongeait avec délices dans la paix et l'austérité. Le chant des psaumes, dans la muette profondeur de cette solitude, — et surtout le *Salve Regina*, — le jetait en d'ineffables ravissements. A l'âge de soixante-neuf ans, il arrivait encore le premier aux exercices religieux du jour et de la nuit; la table des trappistes était la sienne. L'abbé de Rancé n'avait pas de plus douce fête que la visite de Bossuet dans le désert où il s'était enseveli tout vivant. Ils conversaient ensemble, tantôt en cheminant avec des religieux heureux de les écouter, tantôt seuls, tous les deux, dans les bois voisins du monastère, au milieu

de ces allées qu'on appelle aujourd'hui *les allées de Bossuet*, ou, le soir, dans une barque, sur cet étang qu'on voit encore (1). »

Bossuet mourut, comme il avait vécu, en évêque. Il conserva, au milieu des plus vives douleurs, la plus entière sérénité, montrant une parfaite résignation dans le présent et la plus ferme espérance pour l'avenir. Il assistait, chaque jour, dans sa chambre, à la sainte messe qu'il n'était plus en état de dire. Son désir incessant était d'entendre la sainte Écriture, plus particulièrement les endroits qui traitent du passage de la vie à l'éternité et des destinées futures. On lui relut plus de soixante fois l'Évangile de saint Jean. Au chevet de son lit se pressaient les personnages les plus considérables qui voulaient le voir une dernière fois. La veille de sa mort, Le Dieu crut pouvoir lui parler de sa gloire; l'humilité du saint évêque s'en émut, et se ranimant, il s'écria d'une voix forte et presque indignée : « Cessez ce discours, demandons pardon à Dieu de nos péchés. » Enfin le moment décisif arriva, et, le 12 avril 1704, au matin, Bossuet rendit l'âme à Dieu, sans agonie et sans aucune convulsion. Le grand évêque était mort à Paris, mais, par testament, il avait demandé à être enterré dans sa cathédrale. C'est là, en effet, sous les dalles du sanctuaire, que reposent les restes vénérés de Bossuet.

Bossuet, mieux que tout autre écrivain, a représenté son

(1) *Lettres sur Bossuet.*

époque et il en a reproduit, dans leur expression vive et fidèle, les traits principaux.

Il a la puissance et la fécondité de l'imagination, les vues originales et personnelles, les grandes pensées et le libre essor. La lecture assidue des Livres saints et des Pères renouvelle et rafraîchit à toute heure son inspiration ; elle le préserve de l'épuisement et de la sécheresse. C'est un poëte et un grand poëte, non par la forme du vers qui n'est que la condition matérielle et extérieure de la poésie, mais par la chaleur du sentiment, l'abondance des images et l'éclat des couleurs. Est-il, dans Racine lui-même, quelque peinture plus sensible et plus touchante que le tableau de la mort de Madame ?

Toute cette richesse est réglée et contenue. Le bon sens et le bon goût de Bossuet le préservent de tout écart et de tout excès; il est de la famille des écrivains disciplinés et sévères, de l'école de Boileau. La parure du style et les grâces du langage sont exactement proportionnées au juste besoin de la pensée, et l'on sait que tous les écrivains du temps, même ceux qui marquent, comme Mascaron ou Fléchier, n'ont pas eu une aussi discrète sobriété. Ce don d'une sage mesure, Bossuet l'avait naturellement; il l'a perfectionné par l'étude des lettres anciennes dont il s'est nourri, uniquement pour en retirer le sentiment plus exquis et plus délicat de la beauté littéraire. A ce commerce avec l'antiquité, Bossuet n'a gagné que des qualités. Il ne s'en est pas épris au point de dédaigner la littérature nationale et de mal préjuger de ses destinées. Son goût si prononcé

pour Homère n'a point dégénéré en imitation excessive et il n'a pas connu ce paganisme, tempéré d'idées et de sentiments chrétiens, que l'aimable auteur du *Télémaque* a mis pour un temps à la mode.

Parmi les contemporains, l'écrivain qui, par la langue, se rapproche le plus de Bossuet est aussi celui dont le génie lui est le moins inférieur. Pascal peut seul être comparé à Bossuet. C'est la même élévation d'idées, la même générosité de convictions, la même variété inépuisable dans les formes du style et le même art consommé, surtout c'est la même flamme au cœur et sur les lèvres. Et pourtant quelle distance encore! L'un n'a fait que de premiers essais de sa force, il n'a mis la dernière main à aucun ouvrage, et la mort l'a surpris alors qu'il était à peine en possession de sa maturité. L'autre a fait porter à son inépuisable génie tous les fruits qu'il pouvait donner, il est mort plein de jours, après avoir accumulé des chefs-d'œuvre en tous les genres. Sans doute Bossuet, c'est Pascal, mais Pascal accompli et achevé. C'est Pascal orateur, Pascal historien, Pascal savant dans toutes sortes de sciences, Pascal homme d'état, homme de cour, homme d'Église; Pascal évêque!

Et, pour en venir au fond des choses, en qui, plus que dans Bossuet, se personnifie l'esprit catholique du siècle? Dans cette mémorable époque, où l'Église et l'État se touchaient de si près; la religion n'était nulle part étrangère, et la vie publique de la nation s'inspirait de ses enseignements aussi bien que la vie privée des citoyens.

C'est le point de vue de Bossuet. L'histoire de l'humanité est devenue sous sa plume le développement continu des desseins providentiels, et, dans sa bouche éloquente, ceux-là seuls, parmi les morts illustres, sont de vrais grands hommes, qui ont été de bons serviteurs de Dieu.

Bossuet n'est pas moins de son temps par les convictions politiques que par les croyances religieuses. On lui doit le code monarchique de l'ancienne société. Dans le régime où il a vécu, il ne trouvait rien qui fût à reprendre et il approuvait pleinement l'ordre établi. Son esprit, positif et pratique, n'allait pas à innover ou à réformer; il n'eut jamais en poche, comme d'autres, son plan personnel de gouvernement, et ses vues se bornaient à maintenir les institutions anciennes et éprouvées, en inspirant aux puissances légitimement établies le plus possible de modération, de sagesse et de sentiments chrétiens. Avec des idées aussi conservatrices, comment n'aurait-il pas eu la confiance du grand roi? Aussi Louis XIV qui pensionna tant de poëtes, favorisa tant d'écrivains, fut bienveillant et libéral à tant d'évêques, aima le seul Bossuet au point de lui donner droit de remontrance sur sa vie privée, au point de lui confier l'éducation de son fils qu'il espérait pour successeur.

Le caractère d'une époque se résume le plus souvent dans un écrivain supérieur qui en est comme le type et la vivante image. Voltaire, tout esprit, tout sarcasme, tout scepticisme et tout irréligion, mêlé aux événements considérables de son temps, représente, à lui

seul, tous ses contemporains, et on a très-bien dit que le dix-huitième siècle était le siècle de Voltaire. Bossuet, avec la puissance de son génie, la richesse de son imagination, l'excellence de son goût, avec ses convictions monarchiques et ses croyances religieuses, est l'homme de toute une grande société, dont le souvenir gravé dans des chefs-d'œuvre ne pourra pas périr. Son existence remplit d'ailleurs tout son siècle. Il en a vu toutes les splendeurs, et il en a été lui-même la plus éclatante splendeur. A ce titre, en même temps que le siècle de Louis XIV, le dix-septième siècle est le siècle de Bossuet.

CHAPITRE QUATRIÈME

Les Sermons de Bourdaloue

I

Le Père Louis Bourdaloue naquit à Bourges, vers la fin du mois d'août 1632 (1). Sa famille touchait à la noblesse; elle était une des plus honorables et des plus chrétiennes de la magistrature du Berry. Sa mère, Anne Le Large était fille du lieutenant au bailliage de Châteauneuf; après avoir mené une vie très-exacte et fort exemplaire, elle est morte, peu avant son fils, à quatre-vingt-neuf ans. Son père, Étienne Bourdaloue, était conseiller au présidial de Bourges, et, plus tard, il en devint le doyen : il s'était acquis la considération dans sa province par sa probité et

(1) Le 27 ou le 28 août. Cette date est irréfutablement établie dans la notice de Chevalier de Saint-Amand, Bourges, 1842.

Cette ville de Bourges eut l'honneur de donner naissance à deux autres jésuites célèbres au XVII[e] siècle, le P. Joseph d'Orléans, l'un de nos premiers historiens, et le P. Philippe Labbe, auteur d'une grande collection des conciles.

par « une grâce singulière à parler en public (1). » Son unique sœur épousa M. de Chamillart-Villate et devint ainsi la tante d'un des plus honnêtes ministres de Louis XIV. Elle eut quatre fils, parmi lesquels trois se firent jésuites et furent de bons religieux.

Comme la plupart des grands écrivains du siècle, Bourdaloue fit d'excellentes études classiques et il les fit chez les jésuites, au collége de Sainte-Marie de Bourges, un des plus florissants que la Compagnie dirigeait en France (2). C'est dans cette même maison que le grand Condé fut élevé et qu'il soutint avec éclat des thèses de philosophie. Au dire de Mme de Pringy, une pénitente de Bourdaloue, qui lui a consacré une notice, écrite du meilleur style et puisée aux sources les plus authentiques, le jeune élève des Jésuites donna de bonne heure, les plus grandes espérances. « Il était vif, il avait l'esprit élevé et d'une pénétration merveilleuse; rien n'échappait à sa perception; il ne lui fallait, pour comprendre une vérité que le quart du temps qu'il faut à un autre pour l'exprimer. Il avait tout ce qui promet un très-grand mérite; il était naturel, plein de feu et de bonté (3). »

(1) Notice sur Bourdaloue, par le P. Bretonneau, le premier éditeur des œuvres du grand sermonnaire.

(2) On conserve à la bibliothèque publique de Bourges le souvenir du séjour de Bourdaloue dans le collége de Sainte-Marie. Ce sont deux ouvrages qui lui furent donnés en prix : le premier, *Ecclesiasticæ historiæ auctores*, décerné le 31 août 1644 « *pro primo solutæ orationis latinæ præmio , in secunda schola;* » le second, *Adagia Erasmi Roterodami,* obtenu le 21 août 1646 « *pro primo solutæ orationis græcæ præmio in rhetorica.* »

(3) Le P. Bretonneau.

De bonne heure, Bourdaloue se sentit attiré vers la vie religieuse et voulut prendre rang dans la société dont il était un élève de choix. Probablement il rencontra une résistance inattendue chez son père qui « avait eu dans sa jeunesse la même vocation et ne l'avait pas suivie (1). » Ce qui est certain, c'est qu'un jour de l'année 1648, il s'enfuit secrètement de la maison paternelle et vint s'enfermer au noviciat des Jésuites. « Son père ne fut pas plutôt instruit de sa retraite, qu'il vint en poste au noviciat, et ramena son fils à Bourges ; mais il ne l'eut pas trois mois avec lui, que, pénétré de la solidité de sa vocation, il se reprocha sa vivacité ; et quoiqu'il n'eût que lui de garçon, il revint à Paris le ramener au noviciat, en protestant qu'il était ravi de le voir dans un ordre *où il aurait voulu être lui-même* (2). » Le 20 novembre 1648, à seize ans, Louis Bourdaloue, avec la bénédiction de son père, entra dans la Compagnie de Jésus pour y vivre et pour y mourir sous la triple loi de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance.

(1) Le P. Bretonneau.

(2) Mme de Pringy.

Quatre opuscules contemporains ont, pour la biographie de Bourdaloue, une autorité capitale. Ce sont, avec la notice du P. Bretonneau et la vie de Mme de Pringy, une éloge du P. Martineau, confesseur de Bourdaloue, et une lettre du président de Lamoignon, écrits, l'un et l'autre, au lendemain de la mort du grand orateur.

Mme de Pringy et Lamoignon ont vu le jésuite ailleurs que dans sa cellule et ils le connaissent par les relations de la société ; ils sont comme les témoins du dehors. Les PP. Martineau et Bretonneau l'ont connu dans l'intérieur de la maison professe, et ils déposent de l'exactitude avec laquelle il a suivi les prescriptions de sa règle et pratiqué les vertus de son état : ce sont les témoins du dedans.

Quel religieux a jamais été plus fidèle à cet engagement sacré ?

Lorsque le jeune Bourdaloue eut embrassé l'état de son choix, ses supérieurs le firent passer, suivant l'usage, par tous les exercices de la Compagnie. Ils lui firent suivre d'abord son cours de théologie, et le préposèrent ensuite à l'enseignement de la grammaire, de la rhétorique, de la philosophie, et enfin de la théologie morale : ainsi s'écoulèrent les dix-huit premières années que passa le P. Bourdaloue parmi ses nouveaux confrères. Il eut pendant ce temps de nombreux et illustres élèves au nombre desquels fut M. de Louvois. On aimerait à connaître quelques détails sur cette éducation d'un futur ministre par un tel maître; malheureusement Mme de Pringy qui est seule à en parler, se borne à dire qu'il s'en acquitta *dignement* et *prudemment* et qu'il en fut bientôt détourné pour les *premières fonctions de l'apostolat* (1).

Bourdaloue avait trente-quatre ans accomplis lorsqu'il fut appliqué uniquement à la prédication. Divers sermons qu'il avait prêchés, pendant qu'il enseignait la théologie morale, avaient fait bien augurer de son talent pour la

(1) La bibliothèque de la ville d'Alençon possède un manuscrit qu'on croit être un monument de l'enseignement de Bourdaloue : c'est une *rhétorique* écrite en latin par un de ses élèves et sous sa dictée. Ce petit traité a été récemment traduit en français, avec beaucoup de soin, par un professeur de l'Université, M. Profillet, Paris, 1864. Est-il certain que Bourdaloue soit le premier et le seul auteur de ce petit travail et ne s'est-il pas plutôt approprié, en y faisant peut-être quelques retouches personnelles, un *cahier* fait par d'autres professeurs, ses confrères, et en usage dans les colléges de la Compagnie?

chaire. Un succès décisif, remporté dans une circonstance importante, fixa le choix de ses supérieurs. Une indisposition avait forcé un prédicateur à suspendre tout à coup une retraite commencée. L'embarras était grand et la nécessité urgente. Bourdaloue fut chargé de remplacer son confrère malade et la manière dont il s'acquitta de cette mission imprévue indiqua clairement qu'il était fait pour le ministère de la parole (1).

On ne voulut pas produire tout d'abord Bourdaloue à Paris et ce fut la matière d'un autre noviciat. Le futur prédicateur dut faire une sorte de stage en province, avant d'affronter ce public délicat de la capitale, qui avait déjà entendu Mascaron et Bossuet. De 1666 à 1669, pendant trois ans, Bourdaloue prècha dans diverses villes qui ne sont pas toutes connues. A Eu, il eut pour auditeur la Grande Mademoiselle. « Cette princesse, dit le P. Bretonneau, le goûta, l'honora non-seulement de sa bienveillance, mais de sa confiance; elle lui en a donné le plus sensible témoignage, en le faisant appeler pour la soutenir dans les derniers moments de sa vie et pour l'aider à mourir chrétiennement. » D'Eu, il alla à Amiens, à Rennes, à Rouen où le succès fut immense, au témoignage même du prédicateur qui lui succéda : « tous les artisans quittaient leur boutique pour aller l'entendre; les mar-

(1) C'est l'anecdote de rigueur, celle qu'on trouve d'ordinaire au berceau de la vocation de tout grand écrivain et qui est révélatrice de son génie. Celle-ci est d'ailleurs très-vraisemblable; il faut bien constater, cependant, qu'elle ne se trouve dans aucun contemporain.

chands, leur négoce; les avocats, le palais; les médecins, leurs malades. » Et il ajoute avec bonhomie : « Pour moi, lorsque j'y prêchai l'année d'après, je remis toutes choses dans l'ordre; personne n'abandonnait plus son emploi (1). »

Après ces glorieuses épreuves, Bourdaloue semblait mûr pour la capitale et on pouvait sans crainte l'appeler à Paris. Il y vint en 1669 pour y passer le reste de sa vie. Sa résidence fut fixée dans cette célèbre maison professe de la rue Saint-Antoine, qui est devenue, de nos jours, le lycée Charlemagne. La chapelle où se réunissait alors l'élite de la société élégante et polie et qu'on appelait l'*église Saint-Louis-des-Grands-Jésuites*, est maintenant une paroisse obscure, l'église Saint-Paul. La révolution a détruit la chaire d'où le grand prédicateur s'est fait entendre tant de fois, cette chaire, présent de Gaston d'Orléans, et qui avait été travaillée avec la plus grande délicatesse, par un artiste de talent, François Le Lorrain. Durant les trente-cinq années que Bourdaloue vécut dans la maison professe, il vit s'y succéder les religieux les plus distingués par les vertus, l'esprit ou la science. Tels furent, pour ne citer que ceux qui ont laissé un nom dans l'histoire ou les lettres, le P. de la Chaise, confesseur du roi; les prédicateurs Gaillard et Cheminais, l'historien Daniel, le P. Lemoyne, l'auteur malheureux mais estimable du poëme de *Saint-Louis*, l'érudit Tournemine qui fut le rédacteur principal des *Mémoires de Trévoux*. A deux pas de

(1) *Menagiana.*

la maison professe, se trouvait le magnifique hôtel du président de Lamoignon où se rencontrèrent, plus d'une fois, Boileau et Bourdaloue.

L'avent de 1669 est la première station que Bourdaloue ait donnée à Paris, dans la chapelle de la maison professe. En même temps, Bossuet prêchait pour la dernière fois l'avent à la Cour. Il semble que les deux grands orateurs aient succédé ainsi, l'un à l'autre, dans cette année mémorable dans l'histoire des lettres, parce qu'elle compte tant de chefs-d'œuvre. Le succès du Jésuite fut tel que, du premier coup, il força l'enthousiasme des esprits les plus prévenus et les moins disposés à applaudir à l'éloquence d'un prédicateur. Sur ce point, le vieux Guy-Patin fournit un témoignage d'autant plus irrécusable qu'il émane d'un ennemi acharné. Voici en quels termes, il rend compte du retentissement qu'avaient eu les débuts de Bourdaloue.

Il y a ici un certain Jésuite, natif de Bourges en Berry, fils du doyen des conseillers de ce presidial, nommé Bourdaloue, qui prêche avec tant d'éloquence et une si grande affluence de peuple que l'église est plus que pleine. Son père était parti de Bourges pour le venir entendre à Paris, mais il est mort en chemin. Les bons pères de la Société le prêchent à Paris comme un ange descendu du ciel (1).

De si heureux commencements engagèrent l'orateur à

(1) Lettre à Falconet, 14 janvier 1670.

continuer son œuvre, dans la même église. En 1670, il prêcha encore le carême aux Grands Jésuites et c'est alors, très-probablement, que Mme de Sévigné suivit, pour la première fois, le prédicateur sur l'éloge duquel ses lettres ne tarissent pas et reviennent sans cesse. Elle entendit même, à la fin de cette station, le célèbre discours sur la Passion, qui, remis plusieurs fois sur le métier, demeure le chef-d'œuvre de son auteur (1).

Bourdaloue avait commencé, dans Paris, sa carrière apostolique avec l'avent de 1669; un an plus tard il parais-

(1) Je suis forcé de me borner et je ne pourrai, à mon grand regret, reproduire toutes les citations de Mme de Sévigné qui sont à la gloire de Bourdaloue. Du moins, je désire en recueillir la fleur et montrer comment le prédicateur sévère, d'une logique si serrée et qui a si peu donné à la parure du langage, a été apprécié par l'esprit le plus délicat et le plus aimable du siècle. A ce titre, les extraits qui suivent, à propos de la fameuse Passion de 1670, ne peuvent être passés sous silence et me semblent ici tout naturellement à leur place.

Mme de Sévigné écrivait à sa fille, l'année suivante, le Jeudi saint, 26 mars 1671 : « Je veux demain aller à la Passion du P. Bourdaloue ou du P. Mascaron; j'ai toujours honoré les belles Passions. » Le lendemain, au retour du sermon, elle reprenait la plume : « J'ai entendu la Passion de Mascaron, qui, en vérité, a été très-belle et très-touchante. J'avais grande envie de me jeter dans le Bourdaloue; mais l'impossibilité m'en a ôté le goût; les laquais y étaient dès le mercredi, et la presse était à mourir. Je savais qu'il devait redire celle que Mme de Grignan et moi *nous entendîmes l'année passée aux Jésuites*, et c'était pour cela que j'en avais envie; elle était parfaitement belle, et je ne m'en souvenais que comme d'un songe. » Six jours plus tard, le mercredi de la semaine de Pâques, le 1er avril, après avoir été à Saint-Germain où elle a vu la reine et pris l'air de la Cour, elle raconte à sa fille les nouvelles du jour et jette dans sa lettre cette exclamation : « Ah! Bourdaloue! il fit, à ce qu'on m'a dit, une Passion plus parfaite que tout ce qu'on peut imaginer : c'était celle de l'année passée, qu'il avait rajustée, selon ce que ses amis lui avaient conseillé, afin qu'elle fût *inimitable.* »

sait, pour la première fois, à la Cour, le jour de la Toussaint 1670, dans la vieille chapelle de Saint-Germain-en-Laye. Il n'y prononça toutefois que ce discours et le 30 novembre de cette même année, il prenait possession de la chapelle des Tuileries. L'admiration de son royal auditoire l'y maintint pendant vingt-sept années, de 1670 à 1697. Dans l'intervalle, il prêcha les avents de 1670, 1684, 1686, 1689, 1691, 1693, 1697 et les carêmes de 1672, 1674, 1676, 1680, 1682, en tout, douze stations.

Les preuves abondent de l'impression profonde que fit, dans la chaire de la chapelle royale, la parole de Bourdaloue. La *Gazette de France*, si sobre d'ordinaire de mentions de ce genre, le constate presque à chaque sermon; Mme de Sévigné se complaît à noter le succès sans cesse renouvelé du prédicateur de son choix; il n'est pas jusqu'au *Journal* de Dangeau où se retrouve, plusieurs fois et par exception, le souvenir de l'admiration générale. L'éloquent jésuite en reçut un jour, un témoignage public, au cours même d'un de ses discours. « Le maréchal de Grammont fut si transporté de la beauté d'un sermon de Bourdaloue, qu'il s'écria tout haut, en un endroit qui le toucha : *Mordieu*, il a raison (1)! »

Et ce ne fut pas seulement la cour que Bourdaloue évangélisa. Toutes les églises de Paris entendirent, quelques-unes plusieurs fois, ce prédicateur d'un zèle infatigable. Une année, en 1683, il prêcha le carême à Saint-

(1) Lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, 1672.

Paul, alors paroisse de Mme de Sévigné. Elle n'eut garde de manquer à une seule instruction et ne se fit pas faute de répandre ses impressions dans ses lettres, avec son entrain et sa vivacité ordinaires. « Je suis entêtée du P. Bourdaloue, s'écrie-t-elle; j'ai commencé dès le jour des cendres à l'entendre à Saint-Paul; il a déjà fait trois sermons admirables. M. de Lauzun n'en perd aucun; il apprendra sa religion, et je suis assurée que c'est une histoire toute nouvelle pour lui. » Ce jour-là le Père avait prêché sur la communion (1); elle fait une rapide analyse du discours et conclut : « Tout cela fut traité avec une justesse, une droiture, une vérité, que les plus grands critiques n'auraient pas eu le mot à dire. M. *Arnauld lui-même n'aurait pas parlé d'une autre manière.* Tout le monde était enlevé et disait que c'était marcher sur des charbons ardents, sur des rasoirs, que de traiter cette matière si adroitement et avec tant d'esprit, qu'il n'y eût pas un mot à reprendre ni *d'un côté ni de l'autre* (2). » Quelques jours plus tard, elle revient encore sur le succès de ce même carême et le mérite du prédicateur. « Si nous n'avons pas bien fait nos Pâques, ce n'est vraiment pas la faute du

(1) *Sermon pour le premier jeudi de Carême.*

(2) Lettre de Mme de Sévigné au comte de Guitaut, 5 mars 1683.

La pensée de Port-Royal ne quitte pas Mme de Sévigné, et c'est avec le souvenir du fameux livre d'Arnauld qu'elle écoute un sermon sur la communion. *Ni d'un côté ni de l'autre* signifie évidemment que ni jansénistes ni jésuites n'auraient eu sujet de se plaindre. Du reste, elle dissipe toute incertitude et déchire tout voile en disant, quelques lignes plus bas, du P. Bourdaloue qui n'avait rien fait pour mériter ce fâcheux éloge : « Pour moi, j'étais tout ébaubie d'entendre le P. Desmares avec une robe de jésuite. »

P. Bourdaloue : jamais il n'a si bien prêché que cette année; jamais son zèle n'a éclaté d'une manière plus triomphante; j'en suis charmée, j'en suis enlevée, etc.... » On a ici la note de l'enthousiasme habituel à Mme de Sévigné lorsqu'elle parle de Bourdaloue et c'est sur ce ton d'admiration, quelque peu hyperbolique, qu'elle s'exprime volontiers sur le compte de l'orateur qu'elle préfère, de celui qui, à ses yeux, domine et efface tous les sermonnaires. « Tous ceux de cette année, écrit-elle, sont écoutés quand le *grand Pan* ne prêche pas; ce *grand Pan*, c'est Bourdaloue, qui faisait languir l'année passée le P. de la Tour, le P. de la Roche même, M. Anselme qui brille à Saint-Paul (1), etc.... » Le *grand Pan*, d'après le sens étymologique « le grand Tout » cela veut dire le prédicateur par excellence, en qui se résument, à un degré éminent, toutes les qualités du parfait orateur, et en quelque sorte, l'homme *universel* de la chaire.

Pendant sa carrière apostolique si bien remplie, Bourdaloue ne semble avoir quitté Paris qu'une seule fois, pour une absence prolongée. Ce fut en 1685 et sur l'ordre de Louis XIV qui lui confia la mission la plus digne de son zèle. L'édit de Nantes venait d'être révoqué. Le roi chargea plusieurs prédicateurs en renom d'aller achever, dans les provinces, le grand ouvrage de la conversion des protestants. Pour cet office important, il choisit Bourdaloue et le lui annonça dans les termes les plus flatteurs, qui

(1) Lettre à Mme de Grignan, 28 mars 1689.

nous ont été conservés par Dangeau. On lit, en effet, dans son journal, à la date du 16 octobre 1685, une courte notice qu'il est intéressant de transcrire en son entier.

On sut que le roi avait résolu d'envoyer des missionnaires dans toutes les villes nouvellement converties. Le P. Bourdaloue, qui devait prêcher l'avent à la cour, va à Montpellier, et le roi lui dit : « Les courtisans entendront peut-être des sermons médiocres, mais les Languedociens apprendront une bonne doctrine et une belle morale. » Tous les ordres de religieux fourniront des missionnaires *et les Jésuites plus que les autres.*

A coup sûr, Bourdaloue s'acquitta avec succès de sa tâche et il eut le bonheur de ramener à la vérité beaucoup d'esprits égarés. A cet égard, les témoignages contemporains font défaut et il n'y aurait rien de plus à dire de la mission de Montpellier s'il ne s'y rattachait encore un passage agréable d'une lettre de Mme de Sévigné. Elle est adressée au président de la chambre des comptes, M. de Moulceau, l'un des plus grands personnages du Languedoc. Outre qu'elle redit, sous une forme nouvelle, l'impression profonde que Bourdaloue faisait sur Mme de Sévigné, elle nous apprend déjà que, dans ce religieux si parfait observateur de sa règle, les qualités du caractère et du cœur n'étaient pas moins admirable que les dons de l'esprit et le talent de l'éloquence. C'est sur ce point, un premier témoignage que d'autres viendront confirmer, plus autorisés et plus décisifs.

Pour le Père Bourdaloue, ce serait mauvais signe pour Mont-

pellier s'il n'y était pas admiré, après l'avoir été à la cour et à Paris d'une manière si sincère et si vraie. Je comprends que ces endroits cousus, par le sujet des nouveaux frères, à la beauté ordinaire de ses sermons, font une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits, tout pleins de zèle et d'éloquence, qu'il enlève et qu'il transporte : *il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours ;* et je ne respirais que quand il lui plaisait de les finir, pour en recommencer un autre de la même beauté. Enfin, monsieur, je suis assurée que vous savez ce que je veux dire, et que vous êtes aussi charmé de *l'esprit, de la bonté, de l'agrément, et de la facilité du P. Bourdaloue dans la vie civile et commune*, que charmé et enchanté de ses sermons..... Si vous voulez assurer le P. Bourdaloue de mes sincères respects, vous ferez plaisir à votre très-humble servante (1).

Bourdaloue a été surtout un sermonnaire et c'est à la prédication proprement dite qu'il a appliqué presque uniquement son éloquence. S'il a prononcé un nombre assez considérable de panégyriques des saints, il leur a donné, comme on verra, la forme du sermon et il en a fait des démonstrations aussi didactiques, aussi instructives, aussi nourries de vérités chrétiennes. Deux fois seulement, il a abordé le genre plus profane de l'oraison funèbre, dans lequel se sont essayés et ont paru se complaire la plupart des orateurs sacrés de l'époque. Ce fut en faveur des deux Condé, dans des circonstances qui ne lui permettaient pas le silence et qui ont fait violence à son goût plus marqué pour la prédication purement évangélique. Les Condé

(1) 3 avril 1686.

avaient toujours été très-attachés aux Jésuites qui leur devaient les plus grandes obligations. C'était bien le moins que la Compagnie emprunta la voix de son plus illustre orateur pour prononcer leur éloge public.

Le 10 décembre 1683, Bourdaloue fit dans la chapelle de la maison professe, l'oraison funèbre d'Henri II de Bourbon, père du grand Condé. Ce prince était mort depuis trente-sept ans, mais le président Perrault, qui avait été secrétaire de ses commandements, avait fondé en mourant un service annuel pour le repos de l'âme de son ancien maître. Cette cérémonie avait lieu pour la première fois : elle fut célébrée avec un éclat extraordinaire auquel ajouta l'éloquence de l'orateur. « Auriez-vous jamais cru, écrit Mme de Sévigné à Bussy, que le P. Bourdaloue, pour exécuter la dernière volonté du président Perrault, eût fait depuis six jours aux Jésuites la plus belle oraison funèbre qu'il est possible d'imaginer? Jamais une action n'a été admirée avec plus de raison que celle-là. *Il a pris le prince dans ses points de vue avantageux;* et comme son retour à la religion a fait un grand effet pour les catholiques, cet endroit manié par le P. Bourdaloue a composé le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui ait jamais été prononcé (1). »

Le grand Condé était présent et il entendait Bourdaloue.

(1) 15 décembre 1683.

L'admiration de Mme de Sévigné, lorsqu'il s'agit de Bourdaloue, s'exprime toujours ainsi au superlatif, et le discours qu'elle vient d'entendre est précisément le plus beau *qui ait jamais été prononcé.*

A la fin, il fut pris directement à partie par l'orateur, qui, avec les précautions respectueuses réclamées par le rang du prince, ne craignit pas de prier publiquement pour son retour à la pratique religieuse et, comme on disait alors, pour sa conversion.

C'est pour ce fils et pour ce héros que nous faisons continuellement des vœux; et ces vœux, ô mon Dieu, sont trop justes, trop saints, trop ardents pour n'être pas *enfin* exaucés de vous. C'est pour lui que nous vous offrons des sacrifices; il a rempli la terre de son nom et nous vous demandons que son nom si comblé de gloire sur la terre soit encore écrit dans le ciel (1).

Il faut bien le dire, Condé résistait à la grâce et il ne se rendit pas de suite. Ce fut seulement en 1685, à l'époque de Pâques, qu'il se décida à approcher des sacrements. « Après avoir longtemps balancé, dit son biographe Desormeaux, éclairé par les entretiens et les écrits des Bossuet, des *Bourdaloue* et des Nicole, il prit enfin la résolution de se ranger sous les étendards de la foi (2). » Cette démarche, venant d'un si grand esprit et après tant d'hésitations, fut un exemple de conséquence

(1) *Oraison funèbre* de Henri de Bourbon.

(2) *Histoire de Louis II, prince de Condé,* par Desormeaux, 1767.

A la fin de cette longue biographie, — elle n'a pas moins de quatre volumes, — Desormeaux recueille les mots d'esprit et les réparties heureuses attribuées à son héros. Je trouve celle-ci qui a été souvent citée et qui rentre dans notre sujet. « Le prince et la duchesse de Longueville étaient allés entendre le P. Bourdaloue : la duchesse s'endormit; l'orateur venant à paraître, *Alerte, ma sœur, alerte,* lui cria Condé, *voilà l'ennemi.* »

pour la Cour. Un grand seigneur, bien instruit de ce qui s'y passait et qui a laissé de curieux mémoires, donne, sur cet acte décisif de la vie de Condé, des détails précis et tout-à-fait intéressants.

La nouvelle qui suivit immédiatement celle-là fut celle de la communion de M. le prince, qui surprit beaucoup de monde. On assurait que ce prince n'avait pas fait ses pâques depuis dix-sept ans, et que de son propre mouvement il avait envoyé quérir un jésuite, nommé le P. de Champ, qui avait été autrefois son préfet, et qui, depuis, avait été deux fois provincial dans sa compagnie avec beaucoup de réputation; qu'il avait été enfermé cinq journées entières avec lui, au bout desquelles il avait communié, *lorsque ses domestiques s'y attendaient le moins;* que depuis il leur avait demandé pardon de leur avoir donné de si mauvais exemples, et qu'il avait déclaré qu'il prétendait faire plusieurs restitutions (1). »

Cette ferveur de pénitence ne se démentit pas et Condé vécut, dès lors, en parfait chrétien. Deux ans plus tard, dans cette glorieuse chapelle de la maison professe, le 26 avril 1687, Bourdaloue prononçait l'oraison funèbre du fils à la place même où il avait auparavant fait l'éloge du père.

La direction des âmes prit à Bourdaloue tout le temps que lui laissait la préparation de ses sermons. « On sait, dit le P. Bretonneau, quelle était son assiduité à entendre les confessions. *Il y passait les cinq et les six heures de suite*, et quiconque l'a connu, jugera aisément que la vue seule

(1) *Mémoires* du marquis de Sourches, grand prévôt de France.

de Dieu et du salut des âmes pouvait accorder une telle patience *avec sa vivacité naturelle.* » Les pénitents et les pénitentes illustres ne lui manquaient pas, mais il semblait leur préférer les chrétiens de condition modeste ou même de la plus humble fortune. « Loin de négliger les *pauvres* et les *petits*, dit encore le P. Bretonneau, il les recevait avec bonté; il descendait avec eux, dans le compte qu'ils lui rendaient de leur vie, jusqu'aux moindres particularités; il entrait dans leurs besoins, et plus sa réputation et son nom leur inspirait de timidité en l'approchant, plus il s'étudiait à gagner leur confiance et à leur faciliter l'accès auprès de lui. Il ne se contentait pas de ce bon accueil. *Il les allait trouver* (1). » Pour demeurer fidèle à ces sentiments et ne rien distraire d'un temps qu'il croyait devoir à des personnes de moindre distinction, Bourdaloue crut devoir refuser la direction, pourtant très-enviable, de Mme de Maintenon. Cette conduite si parfaitement conforme à l'esprit de l'Evangile lui conciliait l'estime et la confiance générales. Les pécheurs endurcis, touchés enfin de la grâce et désireux de revenir à Dieu, s'adressaient à lui de préférence; il recevait, par exemple, les difficiles aveux d'un Pomenars, libertin et débauché qui, près de subir une opération dangereuse, prenait auparavant la précaution de purifier sa conscience. « Ah! c'était une

(1) « Il était, dit Lamoignon, aussi appliqué auprès d'un homme de la lie du peuple, qu'auprès des têtes couronnées. Souvenez-vous combien de fois nous l'avons vu donner tous ses soins à un domestique, à un homme de la campagne, et quitter pour cela une bonne et agréable compagnie? »

belle confession que celle-là, s'écrie Mme de Sévigné; il y fut quatre heures : je lui ai demandé s'il avait tout dit; il m'a juré que oui et qu'il ne pèse pas un grain..... Il y avait huit ou dix ans qu'il n'y avait été (1). » Combien d'autres *belles confessions* Bourdaloue n'a-t-il pas entendues!

On avait souvent recours à Bourdaloue pour annoncer aux malades leur dernière heure et pour les y disposer. « Se croyant alors responsable de leur salut, il leur parlait, au témoignage du P. Bretonneau, en *homme* vraiment *apostolique.* » — « C'était dans ces occasions, écrit de son côté Mme de Pringy, qu'on le voyait redoubler son zèle. Dans les termes exacts de la plus sévère morale, il présentait la vérité à un mourant qui, malgré l'effroi naturel dont il était saisi à cette vue, trouvait dans l'infinie miséricorde de Dieu, et dans la charité du rédempteur présentée par celle du disciple, un remède à son désespoir. Jamais homme n'a eu tant de force pour persuader, tant d'onction pour consoler, tant de feu pour animer. » On citerait, d'après Mme de Sévigné et les autres contemporains, nombre de personnes considérables par leur naissance ou leur mérite auxquelles Bourdaloue a rendu ce dernier service, le plus précieux de tous. C'est, par exemple, une fille du maréchal de Grammont, la princesse de Monaco, connue pour toute une vie de plaisirs et de galanteries (2). C'est la trop célèbre duchesse de Fontanges, favorite d'un jour, bientôt délaissée par

(1) Mme de Sévigné, 12 janvier 1680.
(2) Mme de Sévigné, 27 juin 1678.

Louis XIV (1). C'est encore le chevalier de Rohan, condamné à mort, comme criminel d'État et qui sut, du moins, mourir en chrétien (2). Il a déjà été dit que la grande Mademoiselle ne voulut pas qu'un autre prêtre la préparât à la mort et la soutînt dans les derniers instants de sa vie. Le maréchal de Luxembourg dut à Bourdaloue de mourir « avec tous les sentiments de fermeté et de piété qu'on peut souhaiter dans un grand homme et dans un véritable chrétien (3). » — « Je n'ai pas vécu comme M. de Luxembourg, dit le religieux en le quittant, mais je voudrais mourir comme lui (4). »

Prédication et direction, ces deux mots résument la vie entière de Bourdaloue et indiquent quel en fut tout l'emploi. Après plus de trente ans de ce laborieux et fécond ministère, cet ouvrier d'un zèle si admirable sentit enfin l'épuisement et la fatigue : il sollicita un peu de repos. Le P. Bretonneau nous a conservé la lettre simple et touchante par laquelle, en 1700, Bourdaloue demandait au général de la Compagnie la permission de quitter Paris et

(1) 1681. — Un billet de Louis XIV indique la présence de Bourdaloue au lit de mort de Mme de Fontanges.

(2) 1674, *Menagiana*. — Il y a bien une anecdote de Bayle qui contredit la coversion de Rohan ; mais Bayle est un témoin suspect et qui ne mérite pas créance. Dans le cas présent, il a voulu se donner le plaisir de faire rire aux dépens de Bourdaloue en opposant à son éloquence et à son zèle restés sans effet, l'exhortation militaire d'un officier aux gardes qui aurait mieux réussi *que toute la morale du jésuite.*

(3) *Journal* de Dangeau, janvier 1695.

(4) Mme de Coulanges à Mme de Sévigné, 14 janvier 1695.

de finir ses jours en quelque maison de la province (1). Le général ne résista pas à cette prière; il accorda la permission. Mais les supérieurs locaux intervinrent pour en suspendre l'effet, et enfin la firent retirer. Bourdaloue se soumit sans murmure et se remit au travail avec plus d'activité et d'ardeur. Les forces trahirent son zèle : après avoir prêché un dernier sermon, pour une vêture, au commencement de mai 1704, il tomba malade le 11 du même mois et se sentit frappé à mort. Le lendemain qui était le jour de la Pentecôte, il dit encore la messe et fut obligé de se mettre au lit. « Il faut maintenant, dit-il, que je fasse ce que j'ai tant de fois prêché et conseillé aux autres. » Il demanda aussitôt et reçut les sacrements. Le mardi 13 mai, il rendait le dernier soupir, vingt-neuf jours après Bossuet.

Le vieil évêque d'Avranches, le savant Huet, qui s'était retiré à la maison professe pour se livrer tout entier à des travaux d'érudition, vivait, depuis près de quinze ans, dans la familiarité de Bourdaloue. Il le pleura autant que n'importe quel religieux de la Compagnie et il a laissé,

(1) Au risque de dépasser la mesure et de paraître m'attarder sur la vie de Bourdaloue au delà du nécessaire, je veux du moins citer ici l'extrait suivant de cette lettre admirable.

« ... Il y a *cinquante-deux ans* que je vis dans la Compagnie, non pour moi, mais pour les autres; du moins plus pour les autres que pour moi. Mille affaires me détournent et m'empêchent de travailler autant que je le voudrais à ma perfection, qui néanmoins est la seule chose nécessaire. Je souhaite de me retirer et de mener désormais une vie plus tranquille; je dis plus tranquille, afin qu'elle soit plus régulière, plus sainte. Je sens que mon corps s'affaiblit et tend vers sa fin. J'ai achevé ma course, et plût à Dieu que je pusse ajouter : J'ai été fidèle !...

dans une page de ses *Mémoires*, l'expression émue de ses regrets.

> Un cruel événement vint ensuite mettre le comble à mes chagrins, je veux dire la mort de Bourdaloue de la Société de Jésus, le plus grand des prédicateurs de son temps, et l'*homme qui me fut le plus cher*, soit à cause de son extrême bienveillance pour moi, soit à cause de la candeur de son âme, au fond de laquelle on lisait, tant elle était transparente et pure! Nul n'était plus aimable, d'un esprit plus charmant, d'une gaieté plus sympathique. Depuis plusieurs années, je le voyais presque tous les jours chez moi où il venait le soir et où il me racontait complaisamment et avec amitié tout ce qu'il avait appris de nouveau.

Huet et Bourdaloue reposent, à côté l'un de l'autre, dans les cryptes de l'église Saint-Paul, où furent enterrés la plupart des Jésuites qui habitèrent, avec eux, la maison professe.

La vie de Bourdaloue a déjà pu donner idée de son caractère, et peu de traits sont à ajouter à ce qu'elle nous apprend sur son compte. Il est digne de remarque que ce religieux si accompli et qui pratiqua sa règle en perfection avait dû faire effort pour discipliner une âme passionnée et ardente. Le P. Bretonneau parle de *sa vivacité naturelle* et lui fait honneur d'une *douceur qui devait lui coûter, du tempérament dont il était*. C'est ce que déclare aussi Mme de Pringy, en d'autres termes mais non moins significatifs et précis. « *Quoiqu'il fût vif*, il était d'un si doux commerce et si plein d'agréments, que l'on demeurait toujours avide et

jamais rassasié de son entretien. » On aurait donc tort de se figurer, sur la foi de traditions erronées ou de portraits exacts seulement pour l'heure de la prédication et de l'action publique, un Bourdaloue pleinement calme et recueilli, auquel il suffisait de se laisser aller et de suivre sa pente naturelle pour être maître de lui, inaccessible au monde et tout en Dieu.

Lamoignon qui l'a bien connu, après avoir confirmé le dire des autres contemporains, ajoute une autre louange qui paraîtra bien précieuse. « Il était, dit-il, naturellement vif et *vrai.* » Et il développe immédiatement sa pensée, en ajoutant que Bourdaloue ne pouvait souffrir le *déguisement et l'artifice.* C'est aussi ce que déclarait le vieil évêque d'Avranches, avec des paroles qui emportent la conviction, parce qu'on voit bien qu'elles partent du cœur. Songeant à la perte que lui faisait éprouver la mort de son ami, il se prenait à regretter *la candeur de son âme, au fond de laquelle on lisait, tant elle était transparente et pure.* C'est le même témoignage que Boileau rend indirectement de Bourdaloue lorsqu'il fait reposer sur une confiance réciproque l'amitié inébranlable qui se forma entre eux.

Ma franchise surtout gagna sa bienveillance (1).

Cette droiture qui assurait la solidité des relations, était encore rehaussée par un complet désintéressement. « Il avait eu l'estime d'un grand ministre dès ses premières

(1) 1704. Vers composés pour le portrait de Bourdaloue.

années, remarque Lamoignon; il l'a conservée tant que ce ministre a vécu. En a-t-il retiré quelque utilité pour lui? S'est-il servi de son crédit pour se mêler dans les intrigues de la cour, ou pour élever ses parents, qui, par leur naissance et par leur mérite, étaient en état de recevoir les grâces qu'il pouvait faire tomber sur eux? Un autre ministre voulut attirer auprès de lui le P. Bourdaloue; il le connut, il l'aima, il lui confia ses prospérités et ses chagrins. Ce commerce ne diminua rien de l'estime et de la confiance du premier. *Quoiqu'ils eussent l'un et l'autre des intérêts différents*, tous deux le regardaient également comme un ami fidèle. » S'agit-il de Louvois et de Colbert? C'est probable : en tout cas, il reste établi que Bourdaloue avait, au plus haut point, l'esprit de discrétion et de sagesse et que, prêtre zélé et religieux exemplaire, il était encore, selon le monde, un parfait *honnête homme.*

Quoiqu'il ait mérité la confiance de tout ce qu'il y avait de plus élevé en France, il avait su discerner et choisir des amis de prédilection. Au premier rang, il convient de citer les deux Lamoignon, le père et le fils. A la mort du père, Chrétien de Lamoignon, il fit, en chaire l'éloge de l'ami qu'il venait de perdre (1). Et par un juste retour, lorsqu'il mourut lui-même, le fils, François de Lamoignon, écrivit, à la louange de Bourdaloue, la lettre à laquelle nous avons eu déjà plusieurs fois recours. Il y payait, en ces termes expressifs, la dette de l'amitié.

(1) En 1677, au début d'un sermon de charité.

Une longue habitude avait formé entre nous une parfaite union; la connaissance et l'usage de son mérite l'avait augmentée; l'utilité de ses conseils, sa prudence, l'étendue de ses lumières, son désintéressement, son attention et sa fidélité pour ses amis, m'avaient engagé à n'avoir rien de caché pour lui. Il se trouvera peu d'exemples d'un ami dont on puisse dire ce que je dis de celui-ci. Pendant *quarante-cinq ans* que j'ai été en commerce avec lui, mon cœur ni mon esprit n'ont rien eu pour lui de secret. Il a connu toutes mes faiblesses et mes vertus; il n'a rien ignoré des affaires les plus importantes qui sont venues jusqu'à moi : nous nous sommes souvent délassés des travaux par les mêmes amusements, et jamais je ne me suis repenti de la confiance que j'avais en lui.

Lamoignon habitait un hôtel à Paris, au Marais, tout près de la maison professe, et il était propriétaire de cette jolie maison de campagne de Bâville, chantée par Boileau, « où, dit Saint-Simon, il avait tant qu'il pouvait force seigneurs de la cour, quelques jours pendant les vacances, et *toujours* le célèbre P. Bourdaloue. » Le religieux y venait seul ou avec d'aimables et spirituels confrères comme le P. Bouhours et le P. Rapin. C'est là qu'il se montrait tel qu'il était naturellement, d'un esprit charmant, libre et enjoué, ennemi du déguisement et de la contrainte. Il trouvait du reste à qui parler, conversant, à Bâville, avec les plus célèbres écrivains du temps et les plus divers, des partisans déclarés de Port-Royal aussi bien que de chauds amis des Pères. Il y vit, plusieurs fois, Mme de Sévigné qui a consigné, dans une de ses lettres, le souvenir d'une de ces rencontres (1). Il s'y lia d'amitié

(1) Lettre à Bussy, 28 octobre 1685.

avec deux poëtes, d'inégale renommée, avec Santeul et Boileau.

Santeul ne brillait pas par l'esprit de conduite et l'amour du vers latin le jeta souvent en de très-méchantes affaires. Après la mort d'Arnauld, il s'avisa de composer, à la louange du fameux docteur, une épitaphe où il l'appelait défenseur de la vérité et arbitre de la justice, *Arnaldus, veri defensor et arbiter œqui.* Même il y vantait son triomphe sur ses adversaires abattus, *hoste triumphato.* Cette parole fut pour lui la source de nombreux ennuis; le P. Jouvency surtout et le P. de la Rue, se montraient fort irrités, et exigeaient une rétractation. Bourdaloue intervint qui, avec son esprit de douceur et de conciliation, réussit à désarmer ses confrères. On a encore un petit billet qu'il écrivit à Santeul pour certifier que ses vers et son talent poétique n'étaient tenus nulle part en plus haute estime que parmi les Jésuites, ses adversaires du moment. « Soyez en repos, le Rancunier est déjà converti (il parle du P. de la Rue) et c'est lui-même qui me charge de vous en assurer. Vos vers lui ont paru très-beaux et ils le sont en effet. Il n'y a point de rancune qui puisse tenir contre la poésie, j'entends contre la vôtre (1) etc... » Hélas! le désaccord,

(1) 20 janvier 1696, *Santoliana.*

Il y a à Paris, pendant le dix-septième siècle, deux centres principaux où se groupent les Jésuites. Les prédicateurs et les directeurs de conscience résident à la maison professe. Les professeurs et les lettrés sont plus naturellement à leur place au collége Louis le Grand. C'est là qu'habitaient le P. Jouvency et le P. de la Rue, en compagnie du P. Le Jay et du P. Porée, les maîtres de Voltaire.

un moment apaisé, reprit bientôt de plus belle, et cette fois, Bourdaloue ne se mêla pas de la querelle.

Les relations avec Boileau furent plus suivies et de plus sérieuse conséquence. Il y avait entre le satirique et le prédicateur de grandes analogies de caractère et tous deux montrèrent un égal amour de la vérité, une égale horreur de toute dissimulation. Mais entre ces deux grands esprits, si sincères et si francs, la contradiction qui devait éclater facilement, laissait subsister entières l'estime et l'amitié. L'histoire littéraire a conservé le souvenir de deux ou trois circonstances où ils furent ainsi aux prises; les détails en sont curieux et propres à faire mieux connaître Bourdaloue. C'est chez Lamoignon, dans la liberté d'une causerie amicale, que se passaient ces sortes de scènes.

Une première fois, on était à Bâville, à un repas de noces (1). François de Lamoignon, dit Boileau, « ayant chanté à table une chanson à boire dont l'air était fort joli, mais les paroles très-méchantes, tous les conviés, et le P. Bourdaloue entre autres, qui était de la noce aussi bien que le P. Rapin, m'exhortèrent à y faire de nouvelles paroles, et je leur rapportai le lendemain les quatre couplets dont est question. Ils réussirent fort, à la réserve des deux derniers qui firent un peu refrogner le P. Bourdaloue. Pour le P. Rapin, il entendit raillerie et obligea même enfin le P. Bourdaloue à l'entendre aussi (2). » Lorsqu'on lit les

(1) Avril 1672.

(2) Boileau à Brossette. 15 juillet 1702.

deux couplets, on comprend qu'un trait un peu vif et qui rappelait trop les procédés des *Provinciales* ait fait un instant froncer le sourcil à Bourdaloue. En tout cas, s'il finit par se rendre et se résigna au silence, ce ne fut pas du moins sans avoir protesté et laissé voir sa désapprobation. Il n'était, du reste, pas commode de discuter avec Boileau qui avait la répartie prompte et parfois un peu amère. Bourdaloue l'éprouva un jour que poussé à bout par son tenace contradicteur et s'étant écrié que tous les poëtes avaient un grain de folie, il reçut cette réponse : « Je vous l'avoue, mon Père ; mais pourtant si vous voulez venir avec moi aux Petites Maisons, je m'offre de vous y fournir dix prédicateurs contre un poëte, et vous ne verrez à toutes les loges que des mains qui sortent des fenêtres et qui divisent leurs discours en trois points (1). »

Les *Provinciales* étaient un sujet inépuisable de discussions entre Bourdaloue et Boileau. C'est encore chez Lamoignon qu'éclata, à propos de Pascal, entre Boileau et un jésuite inconnu, la fameuse querelle sur l'obligation où nous sommes d'aimer Dieu (2). Contée par Mme de Sévigné, la scène est charmante et tout à l'honneur du poëte : est-elle vraie? Mme de Sévigné qui prenait facilement parti et se souciait peu d'une exactitude scrupuleuse, ne s'est pas fait faute, sans doute, d'ajouter à la vérité pour les besoins de la cause. Bourdaloue fut, dit-on, le témoin silen-

(1) Boileau a pris soin lui-même de conserver à la postérité le texte exact de ses paroles, dans une lettre à Brossette du 12 mars 1706.

(2) Lettre de Mme de Sévigné, 15 janvier 1690.

cieux de la dispute. Quel dommage qu'il n'en ait pas laissé le récit fidèle!

Ces dissentiments portaient sur un point où ils étaient absolument inévitables. Il n'empêchèrent pas Boileau de manifester ses sentiments d'amitié pour Bourdaloue, en vers et en prose. Lorsque, dans la dixième Épître, il se déclare l'ami *de tant d'écrivains de l'école d'Ignace*, c'est évidemment au grand prédicateur qu'il songe avant tout autre (1). Au plus fort de ses démêlés avec les journalistes de Trévoux, il écrit qu'il a pourtant conservé, dans la Société, « d'illustres amis et entre autres, le P. de la Chaize, le *P. Bourdaloue* et le P. Gaillard (2). » Enfin, en 1704, ayant reçu de Mme de Lamoignon le portrait de leur ami commun, au lendemain même de sa perte, il répond aussitôt par ces vers touchants où il associe le souvenir d'Arnauld au regret d'avoir perdu Bourdaloue.

Du plus grand orateur dont la chaire se vante
M'envoyer le portrait, illustre présidente,
C'est me faire un présent qui vaut mille présents.
J'ai connu Bourdaloue, et dès mes jeunes ans,
Je fis de ses sermons mes plus chères délices.
Mais lui, de son côté, lisant mes vains caprices,
Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux.
Ma franchise surtout gagna sa bienveillance;

(1) 1695. Brossette, dépositaire de la pensée du poëte, ajoute en note : « Les PP. *Bourdaloue*, Bouhours, Rapin, Gaillard, Thoulier (abbé d'Olivet), etc.... »

(2) Lettre à Brossette, 7 décembre 1703.

Enfin, *après Arnauld*, ce fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux.

Bourdaloue et Bossuet étaient faits pour se comprendre et s'apprécier. Le jésuite monta dans la chaire d'où l'évêque descendait et il le continua, en vérité, sans aucune différence sensible dans la doctrine. Sur les questions qui divisèrent, de leur temps, la société religieuse, ils se rangèrent du même parti et ils combattirent, avec un zèle égal, le jansénisme et le quiétisme. L'un et l'autre aimaient le roi dans lequel ils reconnaissaient le représentant de Dieu sur la terre. Ils lui firent entendre un langage vraiment apostolique et, dans la liberté de leur zèle, s'accordèrent à l'arracher aux séductions de la toute-puissance et à l'esclavage des passions. Les favorites ne trouvèrent pas plus de faiblesse ou de complaisance dans le religieux que dans le prélat. Si donc les relations entre eux paraissent avoir été d'abord assez rares, la faute en est uniquement aux circonstances. Bourdaloue ne paraissait à la Cour que pour y exercer son ministère, et Bossuet, on le sait, ne fréquentait guère la maison professe (1).

Sur la fin, dans leurs dernières années, ils se virent plus souvent. Peut-être ce rapprochement est-il venu à la suite de leurs préoccupations communes au sujet du mys-

(1) Dans l'oraison funèbre du grand Condé, Bourdaloue venant après Bossuet, lui rend un hommage qui est digne d'être remarqué. Parlant de la mort chrétienne de son héros, il dit que le don d'en faire goûter et sentir l'onction était réservé à une *bouche plus sacrée et plus éloquente* que la sienne et que l'*illustre et savant* prélat, qui a parlé avant lui, a déjà épuisé cette matière.

ticisme de Fénelon et d'une nouvelle direction spirituelle dont ils sentaient vivement le danger? Ce qui est certain, c'est que, dès lors, Bourdaloue va prêcher plusieurs fois dans le diocèse de Bossuet. « Il nous a fait un sermon qui a ravi tout notre peuple et tout le diocèse, écrit l'évêque de Meaux, en 1694 (1). » En 1701, Bourdaloue se fait entendre à Jouarre, pour la profession d'une religieuse, en présence de Bossuet qui le consulte sur un nouveau livre publié par les Jésuites (2). L'année suivante, nouveau sermon de vêture aux Ursulines de Meaux, auquel l'évêque ne manque pas d'assister (3). Enfin, au mois de décembre 1703, déjà malade et près de sa fin, Bossuet, allant rendre visite à la maison professe au P. de la Chaise, voulut voir Bourdaloue. Malheureusement, il était en ville et la démarche du prélat resta sans succès. Quelques mois plus tard, l'Église de France déplorait la perte de l'évêque et du religieux (4).

On nous pardonnera de nous être étendu si longuement

(1) Lettre de Bossuet adressée à Mme Albert de Luynes, religieuse de Jouarre.

(2) *Journal* de Le Dieu, 19 mai.

(3) *Journal* de Le Dieu, 22 octobre.

(4) *Journal* de Le Dieu, 21 décembre.

Après avoir causé avec le P. de la Chaise et demandé Bourdaloue, Bossuet aurait bien voulu saluer son ancien collaborateur dans l'éducation du Dauphin, le savant évêque d'Avranches. Mais, il n'était pas « en état de descendre à la salle pour voir M. de Meaux, ni M. de Meaux de monter quatre-vingts marches pour l'aller chercher si haut. » Ils ne purent donc se voir et ce fut Le Dieu qui fut chargé d'aller porter à Huet les compliments et les regrets de Bossuet.

sur la vie et le caractère d'un homme de qui Sainte-Beuve a dit avec beaucoup de vérité et d'esprit : « Il a cela d'admirable qu'il n'a point et ne peut avoir de biographie (1). » En effet, Bourdaloue n'a fait qu'un petit nombre de choses et il a fait toujours les mêmes. Ce qui m'a le plus touché dans sa conduite, dit excellemment M[me] de Pringy, *c'est l'uniformité de ses œuvres.* En trois mots, un écrivain protestant le résume tout entier : « Il prêcha, il confessa, il consola, puis il mourut (2). » Mais il faut compter ce que valent des œuvres à ce point précieuses et de conséquence pour le bien des âmes. Il n'est pas de ministère au-dessus de celui qu'a rempli Bourdaloue. Il n'en est pas aussi qui demande un plus parfait accord entre la conduite et la parole, de sorte que la leçon ou le conseil s'appuient toujours sur l'exemple. Or, dans le célèbre jésuite jamais l'homme n'a démenti l'orateur, et sa vie entière a été la pratique de la morale et de la religion qu'il a prêchées. C'est ce que suffisent à démontrer tous les petits faits que nous avons soigneusement relevés et qui sont, à peu près, les seuls que connaisse la postérité. Ces détails dont chacun paraît de si mince importance, concourent à donner de Bourdaloue l'idée convenable et à le placer au premier rang des parfaits orateurs chrétiens, de ceux qui ont été heureusement dépeints par La Bruyère. « Il y a des hommes saints dont le seul caractère est efficace pour

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX.

(2) *Le Semeur*, A. Vinet. Août, septembre et novembre 1843.

la persuasion ; ils paraissent, et tout un peuple qui doit les écouter est déjà ému et persuadé par leur présence (1). »

II

C'est au P. Bretonneau, jésuite et prédicateur lui-même, que nous devons la publication des œuvres de Bourdaloue (2). Elles se composent à peu près exclusivement de discours faits pour la chaire chrétienne et, si étendues qu'elles soient, elles ne renferment pas tous ceux qui ont été en réalité prononcés. Il en est qui sont signalés dans les écrits contemporains et qu'on cherche vainement dans les volumes imprimés. Tel est, par exemple, le fameux sermon sur le quiétisme qu'on aurait bien désiré conserver. Bien que incomplète, l'édition du P. Bretonneau ne compte pas beaucoup moins de cent cinquante sermons distribués en plusieurs recueils. Les plus considérables de ces recueils sont deux Avents, un Carême, les *Dominicales* et les *Mystères*. Il faut y joindre les deux oraisons funèbres dont il a déjà été question et seize panégyriques pour la fête des principaux saints. Ces dernières composi-

(1) *Caractères*, de la Chaire.

(2) Le P. Bretonneau se fit l'éditeur de trois prédicateurs qui comptent parmi les plus estimés de la Compagnie, les PP. Cheminais, Giroust et Bourdaloue. C'est pourquoi le P. de la Rue lui appliquait ce qui a été dit de saint Martin : *Trium mortuorum suscitator magnificus*. L'édition de Bourdaloue ne compte pas moins de seize volumes.

tions ne sont, à très-peu d'exceptions près, que des exhortations morales et de véritables sermons. Le côté historique y est à peu près négligé et la vie du saint, en dépit des grands exemples qu'elle pourrait fournir, absolument laissée dans l'ombre. Veut-on une preuve frappante? Appelé deux fois à célébrer Saint-Pierre, Bourdaloue saisit une de ces occasions pour nous rappeler tout ce que nous devons à l'Église, sans dire un mot de l'Apôtre auquel Jésus-Christ avait donné lui-même mission de la fonder.

Bourdaloue a donc été, avant tout, un sermonnaire. On sait qu'il a trouvé la voie ouverte et frayée par un illustre devancier et on sait aussi qu'il est resté en arrière. En le plaçant avant Bossuet, l'admiration des contemporains, bons juges pourtant et d'un goût excellent, s'est manifestement égarée. Par une erreur opposée, Voltaire paraît inexcusable d'avoir jugé Bourdaloue inférieur à Massillon (1). Le jésuite a plus d'invention, un esprit autrement solide et profond, une morale moins générale et moins vague et qui s'appuie sur le fonds même de la croyance religieuse. Parce que Bossuet est, en France et au dix-

(1) Voltaire a de singulières façons d'exprimer son admiration. Celle qu'il professe à l'égard de Massillon est-elle bien sincère, lorsqu'elle se manifeste par des passages comme celui-ci ? « Les sermons du P. Massillon, écrivait-il à d'Argental, sont un des plus *agréables* ouvrages que nous ayons dans notre langue. *J'aime à me les faire lire à table ;* les anciens en usaient ainsi, et je suis très-ancien. Je suis d'ailleurs un adorateur très-zélé de la Divinité (?) : j'ai toujours été opposé à l'athéisme ; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, *depuis Confucius jusqu'à Massillon.* » Massillon lu, en compagnie de Confucius, pour l'agrément de Voltaire qui dîne ! Voilà certes un bel éloge et bien propre à honorer l'auteur du *Petit Carême.*

septième siècle, le génie même de l'éloquence sacrée, il faut bien que Bourdaloue lui cède la première place mais il ne la cède qu'à lui seul. On ne doit d'ailleurs jamais oublier qu'il a été son successeur direct, immédiat et qu'il est monté, dans la même chaire, après s'être formé à son école et s'être nourri de ses exemples. C'est ce que remarque Maury, en termes excellents, dans son *Essai sur l'Éloquence de la chaire.* « Bourdaloue a été un des premiers et des plus beaux ouvrages de Bossuet. Bossuet ne me paraît jamais plus grand que lorsque je lis Bourdaloue, qui entra vingt ans après lui dans cette nouvelle route, où il sut se montrer original en l'imitant et où il le surpassa en travail, sans pouvoir jamais l'égaler en éloquence et en génie. »

Le sermon prend, chez Bourdaloue, une forme nouvelle qu'il n'a pas dans Bossuet. Il est composé d'après un type unique qui se reproduit invariablement, malgré la diversité des sujets et la multiplicité des points de vue qu'ils comportent. En ce sens, tous les discours se ressemblent et ils paraissent faits sur le même modèle. C'est ce qu'a montré, très-clairement, un professeur distingué et qui porte un nom cher à l'Université, M. Anatole Feugère, dans de récentes études sur Bourdaloue (1). Personne n'avait encore analysé avec tant de précision la méthode suivie par le grand sermonnaire et n'en avait distingué si nettement les divers procédés.

(1) *Bourdaloue, sa prédication et son temps*, ouvrage couronné par l'Académie française.

Bourdaloue débute par un *texte* qui n'est pas seulement une simple épigraphe, mais qui contient comme le premier germe du sujet. Vient ensuite l'exorde où le sujet se détermine déjà. L'exorde s'achève par ce qu'on appelait alors, dans la rhétorique de la chaire, la *chute* de l'*Ave Maria*. La proposition du discours amène toujours une *division* plusieurs fois reprise et exprimée sous diverses formes qui la rendent plus distincte. Alors seulement, le prédicateur aborde les divers points indiqués et il les établit par deux séries successives de développements, les uns formant la doctrine et la démonstration, les autres comprenant les exhortations ou les *peintures morales*, de sorte qu'on passe, par un enchaînement naturel, de la théorie à la pratique et de l'explication à l'application. Chacun des points principaux est d'ailleurs traité comme le discours entier, c'est-à-dire qu'il est *subdivisé* en un certain nombre de points secondaires où l'orateur suit un ordre également régulier, descendant toujours du général au particulier et de l'abstrait au concret. Ainsi il arrive aux conclusions les plus pratiques, directement applicables aux besoins de chacun et aux différentes conditions de la vie. « Ne parlons point seulement en général, dit-il quelque part, mais pour l'édification de vos mœurs et pour vous rendre ce discours utile, entrons dans le *détail* (1). » Et c'est précisément dans ce *détail*, inconnu à Bossuet et absent de ses discours, que Bourdaloue se montre excellent directeur des consciences et grand moraliste.

(1) Sermon pour la Septuagésime, *sur l'Oisiveté*.

Telle est l'économie d'un sermon de Bourdaloue ou, mieux, de tous ses sermons. M. Feugère l'a rendue sensible par une image, très-simple, mais qui me paraît d'une vérité saisissante. « L'arbre, dit-il, sort de terre d'un seul jet; puis le tronc commun donne naissance à deux ou trois branches principales, d'égale force et d'égale dimension, chacune portant à son tour un nombre varié de rameaux secondaires qui se garnissent de feuilles. On peut trouver la structure trop régulière et trop uniforme, on peut souhaiter plus d'éclat au feuillage, une sève plus libre, surtout un peu plus de fleurs et de parfums; mais toute cette ramure sort d'une souche unique, et il ne s'y mêle ni greffe étrangère ni branche parasite. »

Ce cadre général dans lequel Bourdaloue a fait entrer tous ses sermons et que l'autorité de son exemple a bientôt imposé aux prédicateurs de son temps, a rencontré de nombreux contradicteurs au premier rang desquels il faut placer Fénelon. Les critiques les plus importantes qu'il adresse aux sermonnaires de son temps, dans ses *Dialogues sur l'Éloquence*, s'appliquent certainement aux maladroits imitateurs de Bourdaloue, quand elles ne l'atteignent pas lui-même, spécialement et directement. Faut-il s'en étonner et cette divergence d'idées est-elle surprenante entre des écrivains de nature si opposée ? Ils appartiennent à des familles d'esprits absolument différentes et, après les avoir complétement étudiés l'un et l'autre, nous comprendrons bien pourquoi ils ne se rencontrent pas plus dans la théorie de l'éloquence que dans les vues sur

le gouvernement des choses humaines ou la direction spirituelle des âmes.

Les *Dialogues sur l'Éloquence* s'ouvrent, pour ainsi dire, sur la satire agréable et piquante d'un mauvais sermon, tout particulièrement entaché des défauts de l'époque. Le tableau est tracé d'une main habile et il y a plaisir à s'y arrêter. Sans doute, à aucun trait, il n'est possible de reconnaître Bourdaloue, et Fénelon certainement n'a pas eu la pensée de s'en prendre au célèbre jésuite, alors en possession de son talent et de sa renommée. S'il n'a pas songé au maître, — ce qui n'est pas douteux, — est-il également certain qu'il n'avait pas en vue quelque élève, coupable d'avoir joué sur son *texte,* d'avoir abusé des *divisions* et de s'être égaré en de trop longues et trop minutieuses *peintures morales.* Qu'on lise et qu'on décide: c'est un auditeur qui revient charmé d'un *joli* sermon et qui en rend compte naïvement et sur le ton de l'admiration sincère.

Voici le texte: *Cinerem tanquam panem manducaban*, « je mangeois la cendre comme mon pain. » Peut-on trouver un *texte* plus ingénieux pour le jour des Cendres? Il a montré que, selon ce passage, la cendre doit être aujourd'hui la nourriture de nos âmes; puis il a enchâssé dans son avant-propos, le plus agréablement du monde, l'histoire d'Artemise sur les cendres de son époux; sa chute (1) à son *Ave Maria* a été pleine d'art; sa division étoit heu

(1) Ce mot désigne ordinairement la fin d'une période oratoire, ce que les Latins appellent *clausula.* Mais ici il faut entendre un certain trait final, un mot ingénieux et à effet, une *pointe* enfin, comme celle qui termine le

reuse: vous en jugerez. Cette cendre, dit-il, quoiqu'elle soit un signe de pénitence, est un principe de félicité; quoiqu'elle semble nous humilier, elle est une source de gloire; quoiqu'elle représente la mort, elle est un remède qui donne l'immortalité. Il a repris cette *division* en plusieurs manières, et chaque fois il donnoit un nouveau lustre à ses antithèses; le reste du discours n'étoit ni moins poli, ni moins brillant; la diction étoit pure, les pensées nouvelles, les périodes nombreuses; chacune finissoit par quelque trait surprenant. Il nous a fait des *peintures morales* où chacun se trouvait: il a fait une *anatomie* des passions du cœur humain, qui égale les Maximes de M. de la Rochefoucauld (1). »

Est-il besoin de dire que Fénelon a ici tout à fait raison et que l'excès sur lequel seulement porte sa critique, est absolument condamnable? Mais où le doute commence et où il y a place à discussion, c'est lorsqu'il s'agit de l'usage modéré et raisonnable tel qu'il a été pratiqué par Bourdaloue, de procédés ou de moyens oratoires, en con-

sonnet. La Bruyère a dit : « Depuis trente années on prête l'oreille aux rhéteurs, aux déclamateurs, aux énumérateurs; on court ceux qui peignent en grand ou en miniature. Il n'y a pas longtemps qu'ils avoient des chutes ou des transitions ingénieuses, quelquefois même si vives et si aiguës qu'elles pouvoient passer pour epigrammes; il les ont adoucies, je l'avoue, et ce ne sont plus que des madrigaux. » (*Caractères*, de la Chaire.)

(1) De nos jours on dirait plus simplement *analyse*. Mme de Sévigné, pour faire l'éloge de ses chers moralistes de Port-Royal, avait écrit, dans le même sens : « Jamais le cœur humain n'a été mieux *anatomisé* que par ces messieurs-là (19 août 1671). » — L'anatomie était alors une science nouvelle, fort à la mode même chez les femmes, comme on voit dans la satire X de Boileau. — Il est vraisemblable que La Rochefoucauld n'était pas du goût de Fénelon : son âme ardente et généreuse devait répugner au livre froid et desséchant des *Maximes*.

formité avec la nature et le but de l'éloquence de la chaire.

Voltaire qui décide souverainement de questions où il est étranger, n'a pas craint de condamner l'usage du *texte*, par des raisons qu'il suffit d'exposer pour les réfuter. « Peut-être, dit-il, serait-il à souhaiter qu'en bannissant de la chaire le mauvais goût qui l'avilissait, Bourdaloue en eût banni aussi cette coutume de prêcher sur un texte. En effet, parler longuement sur une citation d'une ligne ou deux, se fatiguer à composer tout son discours sur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce ministère. Le texte devient une espèce de devise, ou plutôt d'énigme, que le discours développe. *Jamais les Grecs ni les Romains ne connurent cet usage.* C'est dans la décadence des lettres qu'il commença et le temps l'a consacré (1). » Est-il besoin de répondre à Voltaire que le texte est fait pour le discours et non le discours pour le texte? Le prédicateur commence par déterminer son sujet, puis il cherche, plus spécialement dans l'Épitre ou l'Évangile du jour, un texte analogue à la pensée principale qu'il a choisie. Parce que le prêtre n'enseigne pas en son nom personnel mais qu'il annonce Jésus-Christ et sa doctrine, il est naturel et convenable que sa première parole soit empruntée aux livres saints. C'est ce que Bourdaloue n'a pas été le premier à faire et ce qui a toujours été pratiqué par ses successeurs. Par exemple, on ne voit pas bien de

(1) *Siècle de Louis XIV*, des Beaux-arts.

quelle manière s'y seraient pris les *Grecs et les Romains* pour adopter une semblable coutume ?

Fénelon se borne à blâmer les textes *forcés*, ceux desquels un prédicateur tire tous les sermons qu'il lui plaît, ou les textes *détournés* de leur sens littéral et qui ne tiennent au sujet que par un simple rapport de mots, comme le fameux *cinerem tanquam panem manducaban*. Ce sont-là, en effet, des défauts graves et dans lesquels Bourdaloue est rarement tombé, on peut dire que, le plus souvent, il commence par entendre le vrai sens de son texte, avant que de l'appliquer à son sermon auquel il s'adapte naturellement et qui semble en sortir. M. Feugère suppose d'ailleurs, non sans vraisemblance, que, lorsque les circonstances ne lui dictent pas un autre choix, c'est à l'Évangile de la fête que le grand sermonnaire « demande, avec un texte, l'indication du sujet. » Il tire ensuite de ce texte, le meilleur parti pour l'instruction de son auditoire. Veut-on un exemple qui soit frappant et qui s'appuie sur une citation intéressante? Ayant à prêcher, lui aussi, sur la cérémonie des cendres, Bourdaloue ne se comporte pas comme le prédicateur bel esprit de notre connaissance. Il se donne bien garde d'aller chercher au loin un texte *ingénieux*, mais il prend les paroles mêmes que l'Église met, ce jour-là, dans la bouche de ses ministres et que tous les fidèles ont entendues: *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*. Ces paroles qui renferment l'invitation pressante de penser à la mort,

lui paraissent efficaces pour toute la conduite de la vie et il en lui fait ainsi l'application saisissante.

Vos passions vous emportent, et souvent il vous semble que vous n'êtes pas maître de votre ambition et de votre cupidité; *Memento*: souvenez-vous, et pensez ce que c'est que l'ambition et la cupidité d'un homme qui doit mourir. — Vous délibérez sur une matière importante, et vous ne savez à quoi vous résoudre; *Memento*: souvenez-vous, et pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. — Les exercices de la religion vous fatiguent et vous lassent, et vous vous acquittez négligemment de vos devoirs; *Memento*: souvenez-vous et pensez comment il importe de les observer à un homme qui doit mourir. Tel est l'usage que nous devons faire de la pensée de la mort, et c'est aussi tout le sujet de votre attention (1).

Le texte, on le voit, comprend ici la division et Bourdaloue va successivement trouver, dans la pensée de la mort, le remède le plus souverain pour amortir le feu des passions, la règle la plus infaillible des résolutions à prendre, enfin le motif le plus puissant pour inspirer et soutenir la ferveur.

On a souvent critiqué dans Bourdaloue les divisions précises et parfaitement distinctes. Sur ce point Fénelon et Voltaire se rencontrent dans un reproche commun.

Selon Voltaire « l'habitude de diviser toujours en deux ou trois points des choses qui, comme la morale, n'exigent aucune division, ou qui en demanderaient davantage,

(1) Sermon pour le mercredi des Cendres, sur *la Pensée de la mort*.

comme la controverse, est encore une coutume gênante, que le P. Bourdaloue trouva introduite, et à laquelle il se conforma (1). » On se demande pourquoi les sujets de morale ne comportent aucune division, tandis que ceux de controverse en réclament plus de deux ou trois. Tout sujet peut-être envisagé sous des points de vue divers; il est donc un composé de parties qu'il est toujours utile et parfois nécessaire de distinguer. La division va de soi, elle convient à tous les genres de discours et n'est le privilége spécial d'aucun. En vérité, Voltaire écrit quelquefois bien à la légère et il décide, au courant de la plume, de choses qu'il ne connaît pas suffisamment.

C'est pour des motifs plus spécieux que Fénelon désapprouve l'usage des divisions et par là il entend surtout celles qui sont artificielles, c'est-à-dire expressément énoncées, et en termes formels. « Elles dessèchent et gênent le discours; elles le coupent en deux ou trois parties qui interrompent l'action de l'orateur et l'effet qu'elle doit produire: il n'y a plus d'unité véritable, ce sont deux ou trois discours différents qui ne sont unis que par une liaison arbitraire. » Fénelon est partisan de la libre éloquence; il craint de lui couper les ailes et d'arrêter son essor. Toute entrave, si justifiée qu'elle paraisse, lui est un sujet d'inquiétude, et c'est avec regret qu'il consent à s'y soumettre (2). Le prédicateur, il semble l'oublier, n'est

(1) *Siècle de Louis XIV,* des Beaux-arts.

(2) « Fénelon, dit très-bien M. Feugère, ne pouvait rien souffrir qui comprimât ou ralentît le libre mouvement de la nature. Tout ce qui est méthode,

pas un orateur ordinaire auquel il peut parfois suffire de plaire ou d'émouvoir. C'est un docteur qui doit donner du haut de la chaire le plus élevé et le plus précieux des enseignements. Quand même les divisions auraient le très-mince inconvénient de ralentir ou de suspendre l'action oratoire, elles n'en sont pas moins excellentes si elles contribuent à rendre le discours plus clair, plus accessible, par conséquent plus instructif pour la généralité des auditeurs. L'unité n'y perd rien, si vraiment les divisions sont bien faites et si chacun des titres particuliers rentre bien dans le sujet principal et concourt à établir, par des développements divers, une même vérité. A Fénelon, sur ce point, il convient d'opposer Fénelon lui-même et c'est par son propre exemple qu'il est facile de le réfuter. Dans son magnifique discours *sur la vocation des Gentils*, il traite successivement ces deux points, qu'il faut se réjouir des progrès de l'Évangile, parce que c'est la volonté de Jésus-Christ qui s'accomplit et son règne qui s'étend, mais qu'il faut s'en réjouir avec tremblement, parce que le règne de l'Évangile, en s'étendant, peut se déplacer et s'éloigner de nous. Sont-ce là deux *discours différents qui ne sont unis que par une liaison arbitraire*? L'orateur s'est-il écarté un seul instant de son sujet unique : la vocation des Gentils ?

Fénelon aurait eu raison s'il s'était borné à reprendre.

règle, et par conséquent contrainte, le met en défiance, et l'irriterait, si Fénelon était irritable. Il désapprouve les divisions dans les sermons par la même raison que la versification dans la poésie. »

même chez Bourdaloue, le travail apparent et, pour ainsi dire, extérieur d'une division recommencée jusqu'à quatre fois de suite. C'est un travers que La Bruyère a relevé, avec un esprit charmant, chez les prédicateurs de l'époque. « Ils ont toujours, dit-il, d'une nécessité indispensable et géométrique, trois sujets admirables de vos attentions: ils prouveront une telle chose dans la première partie de leur discours, cette autre dans la seconde partie, et cette autre encore dans la troisième. Ainsi, vous serez convaincu d'abord d'une certaine vérité, et c'est leur premier point; d'une autre vérité, et c'est leur second point; et puis d'une troisième vérité, et c'est leur troisième point: de sorte que la première réflexion vous instruira d'un principe des plus fondamentaux de votre religion; la seconde, d'un autre principe qui ne l'est pas moins; et la dernière réflexion, d'un troisième et dernier principe, le plus important de tous, qui est remis pourtant, faute de loisir, à une autre fois. » Où l'excès est encore plus manifeste et devient tout à fait choquant, c'est lorsque de légères nuances dans une même idée, difficiles à saisir du premier coup d'œil, fournissent prétexte aux plus minutieuses et aux plus fragiles distinctions. Il y a là un écueil que Bourdaloue n'a pas toujours évité. Que penser, en effet, d'un appareil de divisions comme celui-ci? 1° le comble de notre misère; — 2° l'excès de notre misère; — 3° le prodige de notre misère; — 4° l'abus de notre misère; — 5° la malignité de notre misère; — 6° l'abomination de notre misère; — 7° l'abomination de la désolation de notre

misère. « Autant de points, remarque le prédicateur, que je vous prie de bien suivre, parce qu'étant ainsi distingués, et l'un enchérissant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par degrés une idée juste de ce fonds de corruption (1). »

Diviser et subdiviser sont des habitudes de dialecticien. C'est qu'en effet la dialectique gouverne les discours de Bourdaloue; elle est la forme ordinaire de son éloquence. Toutes les idées sont présentées en manière de propositions; chacune a un nombre proportionné de preuves. C'est une suite de syllogismes logiquement liés entre eux et dont l'ensemble constitue une démonstration rigoureuse. A vrai dire, le sermon entier n'est qu'un syllogisme. Le prédicateur jésuite s'était formé à cette méthode en enseignant la théologie dans les séminaires de la Compagnie, d'après les procédés de la scolastique. On peut même dire qu'il ne s'était pas assez dépouillé des habitudes du professeur : il en avait gardé la tendance de considérer ses auditeurs comme des élèves dont il faut sans cesse soutenir et réveiller l'attention. « *Appliquez-vous à ceci;* c'est un des plus beaux traits de ce saint docteur, et je le tire du second livre de la *Cité de Dieu* (2). » « En quatre paroles, je viens de vous proposer quatre raisons que me fournit la morale chrétienne, et sur lesquelles j'établis la vérité de ma première proposition. *Ne les perdez pas* (3). » A chaque instant, on est arrêté par

(1) *Sermon sur la conception de la Vierge*, dans le recueil des Mystères.
(2) *Sermon pour le deuxième dimanche après Pâques.*
(3) *Sermon pour le dimanche dans l'Octave de l'Ascension.*

des formules comme celles-ci : *J'entre d'abord dans mon sujet. — J'avance trois propositions dont je vous prie de remarquer l'ordre et la suite. — Appliquez-vous à ma pensée, dont voici le précis réduit à cinq chefs.* Il faut avouer que nous sommes loin de la libre et vive allure de Bossuet et que nous comprenons mieux les répugnances de Fénelon et son dédain de l'appareil de la scolastique.

Le style de Bourdaloue se ressent de son goût pour la dialectique; un maître qui enseigne ou un raisonneur qui argumente ne saurait parler une meilleure langue et plus convenable. Cette langue est admirablement claire, précise et exacte; l'expression n'y est jamais vague, détournée de son sens propre ou en contradiction avec l'idée. C'est cette dernière qualité, signe distinctif du grand écrivain, qui a fait l'admiration des juges les plus compétents, de M. de Sacy, par exemple, auquel on pourrait peut-être reprocher d'aimer Bourdaloue jusqu'à lui sacrifier Bossuet. « Je ne me rassasie pas, dit-il, de ce style si simple et si clair, de cette propriété de langage qui applique les mots à la pensée avec tant de justesse qu'on ne sait plus soi-même si l'on pense ou si on lit; on dirait un vêtement qui saisit tous les replis du corps et en exprime les moindres contours (1). »

(1) Bourdaloue a laissé des fragments, essais de sermon, conseils de direction ou morceaux détachés, qui ont été recueillis aussi par le P. Bretonneau et publiés sous le titre modeste de *Pensées*. Ce volume est excellent, d'un fonds toujours sérieux et solide, mais d'une lecture plus facile et plus agréable qu'un discours en trois points. M. de Sacy s'en est fait récemment le nouvel éditeur et il y a mis une préface d'où est tirée la citation qu'on vient de lire.

Bourdaloue s'occupait des choses et non des mots : il parlait pour instruire, en vue d'enseigner la vérité et d'en déduire la règle des mœurs, sans nul souci de plaire et de toucher. De là un dédain qu'on peut trouver excessif de tous les artifices qui peuvent contribuer à l'élégance ou à la parure du langage. Le relief et la couleur lui manquent absolument. « La teinte générale, remarque M. Feugère, un peu sombre et sévère, ne brille presque nulle part d'un éclat plus vif : aucune partie ne se détache et n'attire les yeux. Peu de métaphores; peu de figures sensibles; parfois la comparaison qui éclaircit; rarement l'image qui colore : rien qui séduise et qui plaise. » On ne doit donc pas chercher, dans les sermons de Bourdaloue, la splendeur de l'élocution, ces éclairs de génie qui frappent l'imagination de soudaines clartés ou les mouvements vifs et touchants qui remuent et ébranlent les cœurs. Tous ces dons heureux de la grande éloquence, il faut les demander au seul Bossuet. Bourdaloue, a-t-on dit très-justement, c'est Nicole éloquent et Nicole est de la famille de Port-Royal, de cette race d'écrivains qui, satisfaits d'avoir donné un corps à la pensée, ne lui mettent jamais l'étoile et le rayon au front.

On comprend, après cela, que la langue de Bourdaloue n'ait pas été plus du goût de Fénelon que sa méthode et ses procédés oratoires. Il lui refuse la variété qui plaît et le pathétique qui émeut et il ne voit en lui qu'un prédicateur *capable de convaincre*, mais monotone et froid. Ce portrait est trop curieux pour ne pas être cité tout entier.

Son style est tout uni, il n'a aucune variété; d'un côté, rien de familier, d'insinuant et de populaire; de l'autre, rien de vif, de figuré et de sublime : c'est un cours réglé de paroles qui se pressent les unes les autres; ce sont des déductions exactes, des raisonnements bien suivis et concluants, des portraits fidèles : en un mot, c'est un homme qui parle en termes propres, et qui dit des choses très-sensées. Il faut même reconnoître que la Chaire lui a de grandes obligations; il l'a tirée de la servitude des déclamateurs, et il l'a remplie avec beaucoup de force et de dignité. Il est *très-capable de convaincre* : mais je ne connois guère de prédicateur qui persuade et qui touche moins. Si vous y prenez garde, il n'est pas même *fort instruit* (1) : car, outre qu'il n'a aucune manière insinuante et familière, ainsi que nous l'avons déjà remarqué ailleurs, il n'a rien d'affectueux, de sensible; ce sont des raisonnements qui demandent de la contention d'esprit. Il ne reste presque rien de tout ce qu'il a dit dans la tête de ceux qui l'ont écouté; c'est un torrent qui a passé tout d'un coup, et qui laisse son lit à sec (2).

La sévérité de cette appréciation éclate manifestement et, sous sa forme rigoureuse et absolue, il est impossible de l'accepter. Bourdaloue est précisément le prédicateur

(1) On ne voit pas clairement ce que Fénelon a voulu dire ni quel genre de connaissances, j'entends de celles qui sont indispensables pour la Chaire, à pu faire défaut à Bourdaloue. Les éditeurs modernes ont été tellement surpris de ce mot *instruit* que, faute de pouvoir l'expliquer, il lui ont substitué *fort adroit*, ce qui n'est pas beaucoup plus clair.

(2) Fénelon écrit trop souvent au courant de la plume et l'expression trahit sa pensée, en l'exagérant. Ce n'est pas lui qui se pique de garder la mesure ou de rester d'accord avec lui-même. Après avoir ainsi rabaissé Bourdaloue dans les *Dialogues sur l'Éloquence*, il l'exalte et le porte aux nues dans son *Mémoire sur les occupations de l'Académie*. « Combien de styles différents avons-nous admirés dans les prédicateurs avant que d'avoir éprouvé celui du P. Bourdaloue, qui a effacé tous les autres, et *qui est peut-être arrivé à la perfection dont notre langue est capable en ce genre d'éloquence!* » C'est dire beaucoup trop et il y a maintenant excès dans l'éloge.

duquel l'auditeur tire le plus de fruits et qui laisse l'impression la plus durable et la plus solide, puisqu'il provoque une ferme adhésion de l'intelligence au lieu d'une émotion du cœur toujours fugitive de sa nature, si vive qu'elle ait pu être d'abord. Mais le jugement de Fénelon n'est pas seulement excessif, il est surtout incomplet; il insiste à plaisir sur les défauts et indique à peine les qualités. Le dix-septième siècle n'aurait pas reconnu, dans ce portrait infidèle et chargé de parti pris, le prédicateur que, d'un consentement à peu près unanime, il avait placé au premier rang et préféré même à Bossuet (1).

A cause de l'argumentation serrée qui enchaîne ensemble les diverses parties de son discours, il est difficile de détacher un passage de Bourdaloue et de présenter une citation qui donne une idée suffisante de ses qualités comme écrivain. Pour se conformer pourtant au plan suivi dans tout cet ouvrage, il y a lieu de reproduire une page caractéristique et qui porte plus sensible l'empreinte du génie particulier de son auteur. Je ne la choisirai pas dans les

(1) Au moment où je revois les dernières épreuves de ce chapitre, je lis, dans les *Études religieuses* des PP. Jésuites, un article du P. Lauras où il essaie d'établir que Fénelon n'a pas voulu désigner Bourdaloue, mais quelqu'un de ces *mauvais copistes* dont parle La Bruyère. Les raisons du P. Lauras m'ont paru faibles et n'ont pas ébranlé ma conviction. Les *Dialogues de Fénelon*, il ne faut pas l'oublier, s'attaquent à une nouvelle école d'éloquence, à une forme particulière du sermon et qui vient d'être récemment introduite. C'est au maître qu'on s'en prend, en pareil cas, plutôt qu'aux disciples, au réformateur lui-même de préférence à ses maladroits imitateurs. A quel autre d'ailleurs pourrait s'appliquer ce trait d'éloge, qui met, pour ainsi dire, un nom sous le portrait de Fénelon? « *La chaire lui a de grandes obligations; il l'a tirée de la servitude des déclamateurs.* »

Pensées où il serait plus facile de la trouver, mais dans cette *inimitable Passion* qui fut prêchée pour la première fois le 4 avril 1670 et que Mme de Sévigné entendit, avec l'admiration vive et communicative que nous savons. Il s'agit du triomphe de Jésus-Christ, par la force et la vertu de sa mort et de sa résurrection. Le prédicateur en tire une preuve éclatante et irrésistible de sa divinité.

Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum, ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium, et infernorum. Voilà ce que Dieu révélait à saint Paul, dans un temps, — remarque bien importante, — dans un temps où selon toutes les vues de la prudence humaine cette prédiction devait passer pour chimérique, dans un temps où le nom de Jésus-Christ était en horreur. Toutefois ce qu'avait dit l'Apôtre est arrivé; ce qui fut, pour les chrétiens de ce temps-là, un point de foi, a cessé en quelque façon de l'être pour nous, puisque nous sommes témoins de la chose et qu'il ne faut plus captiver nos esprits pour la croire. Les puissances de la terre fléchissent maintenant les genoux devant ce crucifié. Les princes et les plus grands de nos princes sont les premiers à nous en donner l'exemple, et il n'a tenu qu'à nous, les voyant en ce saint jour au pied de l'autel adorer Jésus-Christ sur la croix, de nous consoler et de nous dire à nous-mêmes : voilà ce que m'avait prédit saint Paul, et ce que du temps de saint Paul j'aurais rejeté comme un songe, c'est ce que je vois et de quoi je ne puis douter. Or un homme, mes chers auditeurs, dont la croix, selon la belle expression de saint Augustin, a passé du lieu infame des supplices sur le front des monarques et des empereurs, *a locis suppliciorum ad frontes imperatorum;* un homme qui, sans autres secours, sans autres armes, par la vertu seule de la croix a vaincu l'idolâtrie, a triomphé de la supers-

tition, a détruit le culte des faux dieux, a conquis tout l'univers, au lieu que les plus grands rois de l'univers ont besoin pour les moindres conquêtes de tant de secours; un homme qui, comme le chante l'Église, a trouvé le moyen de régner par où les autres cessent de vivre, c'est-à-dire par le bois qui fut l'instrument de sa mort, *quia Dominus regnavit a ligno;* et, ce qui est encore plus merveilleux, un homme qui, pendant sa vie, avait expressément marqué que tout cela s'accomplirait et que du moment qu'il serait enlevé de la terre il attirerait tout à lui, voulant, comme l'observe l'Évangéliste, signifier par là de quel genre de mort il devait mourir, un tel homme n'est-il pas plus qu'un homme? n'est-il pas homme et Dieu tout ensemble? Quelle vertu la croix où nous le contemplons n'a-t-elle pas eue pour le faire adorer des peuples? Combien d'apôtres de son Évangile, combien d'imitateurs de ses vertus, combien de confesseurs, combien de martyrs, combien d'âmes saintes dévouées à son culte, combien de disciples zélés pour sa gloire; disons mieux, combien de nations, combien de royaumes, combien d'empires n'a-t-il pas attirés à lui par le charme secret, mais tout puissant de cette croix? *Christum crucifixum Dei virtutem.*

On a là Bourdaloue tout entier c'est-à-dire qu'il ne s'élève pas d'ordinaire plus haut et qu'il ne s'enflamme pas davantage, mais se soutient à cette même hauteur d'idées et dans cette chaleur mesurée et contenue. Et maintenant, pour se rendre compte de l'effet produit, qu'on veuille bien se rappeler l'éminente sainteté du prédicateur relevée par la modestie de l'extérieur, l'accent de conviction personnelle qui animait sa parole, qu'on songe surtout à la nature de ces auditoires du dix-septième siècle où la foi régnait en maîtresse et ne laissait aucune place au doute le plus léger. Cette évocation du passé par le souvenir a

été faite par M. de Sacy, sur ce ton de franche et sincère admiration qui lui est propre. « Il me semble le voir, assis dans sa chaire, *les yeux fermés;* tête à tête, en quelque sorte, avec son vaste auditoire, et dialoguant, à la manière de Socrate, avec cette foule qui n'est plus pour lui qu'une seule âme pécheresse à convertir et à sauver. Avec le prédicateur renaît l'assemblée qui se pressait au pied de la chaire; hommes et femmes de tout rang et de toute condition, seigneurs et bourgeois, courtisans et menu peuple, je les vois tous recueillant avec avidité les paroles qui sortent de la bouche de l'homme de Dieu. Qui sait? c'est peut-être entre Boileau et Racine que ma bonne fortune m'a placé. La célèbre Mme Scarron, plus tard Mme de Maintenon, n'est pas loin de moi, et Bossuet lui-même est au nombre des auditeurs, recevant avec humilité les leçons que les autres ont tant de fois reçues de lui. »

M. de Sacy, on le voit, accepte la légende des *yeux fermés;* elle s'appuie sur la seule autorité de Fénelon qui n'est peut-être pas suffisante dans la circonstance (1).

(1) Maury reproduit aussi l'opinion qui s'est accréditée sur la foi de Fénelon et il l'établit sur une assez mauvaise raison. « C'est ainsi (les yeux fermés), dit-il en parlant de Bourdaloue, que tous ses portraits le représentent. » Or il ne reste que deux portraits originaux du célèbre Jésuite, l'un, peint de son vivant par Mlle Chéron, le représente les yeux ouverts; l'autre, qui est l'œuvre de Jouvenet, n'a été fait qu'au moment où la mort venait de fermer pour toujours les yeux du grand orateur. C'est ce dernier portrait, le plus connu des deux, qui fut envoyé par la présidente de Lamoignon à Boileau et qui se trouve en tête de l'édition originale. « Comme on n'a tiré le P. Bourdaloue *qu'après sa mort,* dit le P. Bretonneau, on a été obligé de lui laisser les *yeux fermés* dans le portrait qui est en tête de ce volume, et l'on n'a pas cru pouvoir mieux le mettre que dans la posture d'un homme qui médite. »

Sainte-Beuve a conçu des doutes et il a réduit aux proportions de la vraisemblance une tradition très-répandue et prise sans doute trop à la lettre. « On a dit que Bourdaloue baissait volontiers les yeux en parlant, et qu'il s'interdisait cette éloquence du regard que Massillon s'accordait quelquefois : *cela est possible ;* mais, dans tous les cas, cette forme de débit n'était qu'une convenance de plus, une manière de pousser plus avant, et comme tout droit devant lui, dans sa démonstration inflexible et sévère. » Tenir les yeux baissés est naturel à un homme qui poursuit intérieurement un raisonnement rigoureux et complexe. Qui peut douter cependant, qu'à d'autres moments, aux endroits pathétiques ou même de simple application morale, l'orateur ne relevât les yeux pour les porter sur ses auditeurs et entrer ainsi en plus intime et plus directe communication avec eux ?

La voix de Bourdaloue était pleine, douce, *naturellement mélodieuse*, d'après Fénelon lui-même. Il est vrai qu'il ajoute immédiatement après qu'elle était *très-mal ménagée* et sans aucune de ces *inflexions qui expriment les sentiments*. « Excepté les trente premières paroles, il dit tout d'un même ton ; et toute la différence qu'il y a entre les endroits où il veut s'animer, et ceux où il ne le veut pas, c'est que dans les premiers il parle encore plus rapidement qu'à l'ordinaire. » Il paraît, en effet, par divers témoignages contemporains, que Bourdaloue parlait vite, et le P. Bretonneau note lui-même *sa rapidité en prononçant*. Un autre jésuite, le P. de la Rue, loue, dans son illustre confrère.

une voix enlevante par son éclat et sa rapidité (1). Que si ces témoignages paraissent suspects de quelque complaisance parce qu'ils émanent de religieux de la Compagnie, en voici un autre tiré des *Mémoires* de l'abbé Le Gendre, le propre secrétaire de M. de Harlay, archevêque de Paris, qui ne semble pas avoir beaucoup aimé les Jésuites et tout spécialement Bourdaloue. Passant en revue les prédicateurs de son temps, il s'exprime, en ces termes, sur le compte du plus illustre de tous.

Peut-être n'y a-t-il pas eu de prédicateur plus suivi que le P. Bourdaloue, j'ajoute ni qui ait plus mérité de l'être. Il avait un air prévenant; sa voix était d'une étendue prodigieuse; *il prononçait fort vite, et cependant si distinctement qu'on ne perdait pas une seule de ses paroles.* Quoiqu'il gesticulât un peu trop, son action ne déplaisait point (2).

Quoi qu'il gesticulât un peu trop, tel paraît avoir été le seul reproche fondé qu'on peut faire à l'action de Bourdaloue. Les *Dialogues sur l'Éloquence* ne lui en font pas grâce.

(1) 1719. Préface déjà citée des sermons du P. de la Rue.

(2) Et Le Gendre ajoute :

« A l'égard de ses sermons, ils ont été accueillis par les acclamations de tous ceux qui les ont entendus, et on les a trouvés aussi beaux quand ils ont été imprimés. Ils ont été traduits en latin, en italien, en espagnol et en allemand : il n'y a pas jusques aux protestants qui ne les estiment. Est-il une plus forte preuve d'un mérite extraordinaire ? Je n'hésite pas à rendre justice au P. Bourdaloue, quoique je n'ai pas lieu de me louer de lui. Lorsque je vins à Paris dans le dessein de m'y établir, je l'allai voir croyant qu'il se souviendrait des services que des gens à qui j'appartenais lui avaient rendus à Rouen où il avait commencé à briller ; mais il les avait tout à fait oubliés et je fus loin d'être satisfait de ma visite. »

Je me suis bien gardé d'omettre ce dernier trait : il est un sûr garant de la

« Ce que je trouve le moins naturel en ce prédicateur, est qu'il donne à ses bras un mouvement continuel, pendant qu'il n'y a ni mouvement, ni figure dans ses paroles. A un tel style il faudrait une action commune de conversation; ou bien il faudrait à cette action impétueuse un style plein de saillies et de véhémence. » La simplicité du style appelle naturellement la simplicité du débit et du geste et sur ce point, tout au moins, il faut passer condamnation et courber la tête sous l'arrêt de Fénelon.

Reste une dernière querelle à vider, celle-là plus grosse et de plus sérieuse importance. Bourdaloue a-t-il eu tort d'écrire ses sermons en entier, de les confier à sa mémoire et de les réciter ensuite tels qu'ils avaient été d'abord composés dans la cellule de la maison professe? C'est l'avis de Fénelon qui ne se lasse pas de condamner la coutume *d'apprendre par cœur*, devenue générale de son temps. Et Fénelon, outre qu'il peut se présenter en exemple, lui qui

sincérité de Le Gendre. Cet ecclésiastique est de la famille de l'abbé Le Dieu, c'est-à-dire indiscret, intéressé, médisant. A la page qui précède, il met à la charge du P. Giroust, jésuite et prédicateur, un mot d'une authenticité probablement douteuse, que je reproduis sans y croire, uniquement parce qu'il établit l'opinion générale du temps sur la prononciation trop rapide de Bourdaloue.

« Le P. Giroust règna jusqu'à l'apparition du P. Bourdaloue. Ce nouvel astre obscurcit le brillant de l'autre. Grand chagrin pour Giroust qui, ayant été jusques-là quasi seul en possession de l'estime publique, souffrait impatiemment que ce jeune prédicateur fût venu la partager avec lui et même la lui enlever. La jalousie allait jusqu'à dire du P. Bourdaloue : On se plaint qu'il *prononce trop rapidement*, et moi je dis qu'il ne va pas encore assez vite; s'il donnait le temps de réfléchir sur ce qu'il dit, on verrait que ce n'est pas merveille. »

a presque toujours prêché d'abondance, est fort de l'autorité de Bossuet qui, on ne l'a pas oublié, se confiait à l'inspiration du moment et à la facilité de sa parole pour trouver en chaire et sur l'heure même, le tour des phrases et les détails de l'expression. On dirait même que les *Dialogues sur l'Éloquence* visent spécialement Bossuet, dans le portrait resté célèbre de l'orateur qui parle de génie et sans avoir écrit.

« Je suppose un homme savant, qui se remplit de son sujet, qui a beaucoup de facilité de parler (car vous ne voulez pas que les gens sans talent s'en mêlent); un homme enfin qui médite fortement tous les principes du sujet qu'il doit traiter et dans toute leur étendue; qui s'en fait un ordre dans l'esprit; qui prépare les plus fortes expressions par lesquelles il veut rendre son sujet sensible; qui range toutes ses preuves; qui prépare un certain nombre de figures touchantes. Cet homme sait sans doute tout ce qu'il doit dire, et la place où il doit mettre chaque chose; il ne lui reste pour l'exécution qu'à trouver les expressions communes qui doivent faire le corps du discours ... Il parlera avec force, avec ordre, avec abondance. Ses périodes n'amuseront pas tant l'oreille; tant mieux, il en sera meilleur orateur. Ses transitions ne seront pas si fines; n'importe : outre qu'il peut les avoir préparées sans les apprendre par cœur, de plus, ces négligences lui seront communes avec les plus éloquents orateurs de l'antiquité, qui ont cru qu'il fallait par là imiter souvent la nature, et ne montrer pas une trop grande préparation. Que lui manquera-t-il donc? Il fera quelque petite répétition, mais elle ne sera pas inutile; non-seulement l'auditeur de bon goût prendra plaisir à y reconnoître la nature, qui reprend souvent ce qui la frappe davantage dans un sujet, mais cette répétition imprimera plus fortement les vérités; c'est la véritable manière d'instruire. Tout au plus

trouvera-t-on dans son discours quelque construction peu exacte, quelque terme impropre, ou censuré par l'Académie, quelque chose d'irrégulier, ou, si vous voulez, de foible et de mal placé, qui aura échappé dans la chaleur de l'action. Il faudroit avoir l'esprit bien petit pour croire que ces fautes-là fussent grandes; on en trouvera de cette nature dans les plus excellents originaux.

Est-il aucun de ces traits qui ne s'applique exactement à la manière de Bossuet, telle qu'elle ressort de l'étude de ses sermons et du témoignage de Le Dieu? On peut même ajouter qu'en écrivant ces lignes, Fénelon pensait à lui-même autant qu'à Bossuet.

Par contre, c'est vraisemblablement à Bourdaloue que convient ce type un peu chargé de l'orateur qui n'ose pas improviser et *ne parle que par cœur*.

Représentez-vous un homme qui n'oseroit dire que sa leçon; tout est nécessairement compassé dans son style, et il lui arrive ce que Denys d'Halicarnasse remarque qui est arrivé à Isocrate : sa composition est meilleure à être lue qu'à être prononcée. D'ailleurs, quoi qu'il fasse, ses inflexions de voix sont uniformes et toujours un peu forcées; ce n'est point un homme qui parle, c'est un orateur qui récite ou qui déclame; son action est contrainte, ses *yeux trop arrêtés* marquent que sa mémoire travaille, et il ne peut s'abandonner à un mouvement extraordinaire, sans se mettre en danger de perdre le fil de son discours (1).

(1) Je ne rencontre nulle part la preuve que ce malheur soit arrivé à Bourdaloue et qu'il ait été contraint, comme on a dit, de recourir à son manuscrit. Massillon fut moins heureux. Prêchant un jour à Versailles, devant Louis XIV, il perdit la mémoire et resta court. Le roi lui dit, avec sa bonne grâce habituelle : « Remettez-vous, mon Père, il est bien juste de nous laisser le temps de goûter les belles choses que vous nous dites. » Est-il étonnant,

Bien des gens jugeront que le critique est ici bien sévère et qu'il a poussé les choses à l'extrême. Ce n'est rien encore, il revient plus loin à la charge et, portant la question sur un terrain qui n'est plus celui de la rhétorique, il fait au prédicateur une sorte de cas de conscience de s'abandonner à l'improvisation. Parler après avoir écrit et non pas selon l'abondance du cœur, devient un emploi répréhensible de ses facultés, une perte de temps, presque une faute. Le passage vaut la peine d'être lu, quand ce ne serait que pour démontrer jusqu'où s'égare parfois un esprit d'un goût délicat, bon juge en matière d'éloquence religieuse.

Je trouve qu'il est fort indigne d'un prêtre qu'il passe sa vie dans son cabinet à arrondir des périodes, a retoucher des portraits, et à inventer des divisions. Car, dès qu'on s'est mis sur le pied de ces sortes de prédicateurs, on n'a plus le temps de faire autre chose : on ne fait plus d'autre étude, ni d'autre travail; encore même pour se soulager, se réduit-on souvent à redire toujours les mêmes sermons. Quelle éloquence que celle d'un homme dont l'auditeur sait par avance toutes les expressions et tous les mouvements! Vraiment c'est bien là le moyen de surprendre, d'étonner, d'attendrir, de saisir et de persuader les hommes. Voilà une étrange manière de cacher l'art, et de faire parler la nature. Pour moi, je le dis franchement, *tout cela me scandalise.*

Sur ce chapitre de l'improvisation oratoire appliquée à

après cela, que Massillon ait répondu lorsqu'on lui demandait quel était son meilleur sermon : « C'est celui que je sais le mieux. » Le mot a été aussi attribué à Bourdaloue, mais il ne se trouve dans aucun écrit du temps.

la chaire, Fénelon rencontre un allié sur lequel il ne devait pas compter, c'est le P. de La Rue, d'autant plus compétent à donner son avis qu'il déclare avoir fait lui-même, à ses dépens, l'épreuve de la méthode que l'exemple de Bourdaloue l'a entraîné à suivre.

Et sur cela j'oserai encore enchérir par l'exemple du prédicateur à qui la France a donné la vogue la plus constante : on ne me dédira pas, si j'ajoute aussi, la mieux fondée; et, sans le nommer, ces seuls traits disent son nom (1). Cet homme avait délivré la chaire de vérité, de l'éloquence des paroles et du fatras des inutilités, pour y rétablir l'éloquence de la foi, de la raison et du bon sens. L'éclat de ses deux premiers sermons dans Paris attira d'abord toute la cour à sa suite, comme à un nouvel oracle attendu et souhaité, mais non encore vu depuis longtemps. Cependant pour ne s'être pas d'abord affranchi de la servitude de sa mémoire, il en fut *gourmandé* jusqu'à la fin de ses jours.

Il est pourtant vrai qu'il eut pu s'en affranchir aisément... Aussi quand il suivait avec pleine liberté les mouvements de son zèle en prêchant aux pauvres (2), ce qu'il a fait deux carêmes entiers dans les hôpitaux autour de Paris, il y trouvait toujours le même concours du grand monde et les mêmes applaudissements.

Sans doute, l'exemple de Bossuet et de Fénelon est de poids et l'expérience du P. de La Rue, qui a prêché trente années durant, n'est pas à dédaigner. Sans doute, un discours qui, après une méditation suffisante du sujet est achevé, pour ainsi dire, dans le feu de l'action, en face de

(1) Le P. de la Rue ne parla pas de Bourdaloue autrement que tous les contemporains et avec un moins vif enthousiasme.

(2) C'est-à-dire, j'imagine, lorsqu'il n'avait pas écrit son sermon entier.

l'auditoire, remuera davantage qu'un discours composé jusqu'à la dernière ligne dans le tranquille loisir de l'étude. Le malheur est que la plupart des esprits sont incapables de suivre les traces des maîtres de l'éloquence et de s'abandonner ainsi aux hasards de la parole. La facilité merveilleuse de Fénelon lui a fait illusion et il a cru possible à tous ce qui n'était possible qu'à lui ou à Bossuet. Bourdaloue avait, dans une certaine mesure, le don de parler d'abondance, mais il n'en était pas de même pour Massillon. Qui oserait prétendre qu'il eût fallu, par une application rigoureuse de la règle, interdire l'accès de la chaire à l'auteur du *Petit Carême?*

La prédication, d'ailleurs, n'est pas un art profane, elle n'est même pas un simple exercice d'éloquence. L'improvisation, en supposant qu'elle donne plus de feu, de mouvement et de vie au sermon, risque de lui faire perdre ce qui est son caractère propre et principal, la solidité de l'enseignement et la sûreté de la doctrine. Il n'y a rien à craindre sous ce rapport, avec un Bossuet; tout le monde n'aurait pas la même sécurité à l'égard de Fénelon et ses discours, si nous les avions conservés en plus grand nombre, ne nous sembleraient peut-être pas exempts des erreurs qui ont été relevées dans un de ses livres? Que dire du commun des prédicateurs et comment pourraient-ils se garantir de tout écart?

En résumé, dans tous les travaux de l'intelligence ou, si l'on veut, dans toutes les espèces d'ouvrages de l'esprit, il y a comme deux méthodes différentes. L'une est

générale, elle comprend les règles fondamentales du genre, — celles, par exemple, de toute prédication religieuse, — et elles s'imposent nécessairement à tout le monde. On doit s'y soumettre sous peine de sortir des limites naturelles de l'œuvre proposée. L'autre méthode est particulière; elle dépend uniquement des qualités personnelles, du tour et de la direction de l'esprit et, par conséquent, elle diffère d'écrivain à écrivain, d'orateur à orateur. Tel se laisse aller au courant de la plume et revient ensuite sur ce premier jet; tel autre ne peut se décider à écrire qu'une phrase parfaite et où la critique la plus sévère ne trouverait déjà rien à reprendre. Bourdaloue ne laisse rien à l'imprévu, à l'impression du moment; ni pour le fond ni pour la forme, ni dans l'exposition de la doctrine, ni dans le détail de l'application morale, il ne s'abandonne au hasard de l'inspiration. Fénelon, au contraire, après avoir mûri et fécondé son sujet par la méditation solitaire, se confie en son génie, en sa facilité naturelle, pour trouver, sur l'heure et dans l'acte même de la parole, les images, les comparaisons, les tours de phrase et les expressions convenables. Lequel des deux a raison et à quel système donner la préférence? On ne saurait décider puisque les deux orateurs, par des voies différentes et en suivant la pente de leur nature, ont atteint à la grande et véritable éloquence (1).

(1) C'est peut-être beaucoup dire en ce qui concerne Fénelon. Peu de discours sont restés de lui et les deux seuls qui marquent ont été composés d'après la méthode de Bourdaloue, c'est-à-dire écrits d'un bout à l'autre

III.

Le trait distinctif du sermon, dans Bourdaloue, est l'application constante des vérités de la religion à la conduite de la vie. Ce dessein de faire servir la prédication chrétienne moins à l'exposition de la doctrine qu'à la réforme des mœurs s'appuie forcément sur l'analyse des mouvements du cœur, des passions et des inclinations de l'âme, bonnes et mauvaises, des mauvaises surtout. Il y a donc et en grand nombre, dans l'œuvre du grand orateur, des descriptions, des caractères ou portraits et, comme on a très-bien dit, des *peintures morales*. Elles tiennent une place considérable, telle qu'on doit s'y arrêter un peu et en faire l'objet d'un examen spécial. C'est, du reste, par ce côté de la peinture et de l'application morales que Bourdaloue devait surtout plaire à son siècle, qui a été si universellement et si uniquement occupé de l'étude du cœur humain. La poésie entière s'y résume, pour ainsi dire, dans le drame, tragédie, comédie ou fable, qui n'est autre chose que le jeu des passions et l'opposition des ca-

avant d'avoir été prononcés. Que valaient ceux qui ne nous sont pas parvenus? Voici le témoignage du P. Segaud, jésuite et prédicateur lui-même, qui avait entendu plus d'une fois Fénelon. « En admirant quelques endroits des discours que l'éloquent prélat faisait sans préparation, il en avait trouvé d'autres trop négligés, et par là nuisibles à l'effet des premiers. Même il résultait de ce mélange de beautés et de défauts, de force et de faiblesse, une inégalité d'autant plus choquante qu'on attendait davantage de la réputation du prédicateur (l'abbé Trublet, *Réflexions sur l'éloquence*). »

ractères. L'histoire, si on excepte Bossuet, n'est qu'une succession de *mémoires*, depuis Retz jusqu'à Saint-Simon, où les guerres, l'administration, la politique s'effacent devant les intrigues de la cour, c'est-à-dire les complaisances de la vanité, les calculs de l'intérêt, les convoitises de l'ambition. La philosophie, formée à l'école de de Descartes, procède toujours de la psychologie et ne connaît pas d'autre point de départ que l'étude méthodique et attentive de l'âme humaine. On dirait que la théologie elle-même suit le courant général puisque les controverses du Jansénisme et les polémiques de Sorbonne aboutissent bien vite, dans le public, au débat entre la morale relâchée et la morale sévère. Peut-on oublier enfin que les plus grands esprits, les plus délicats et les plus charmants, se sont donné pour mission d'observer, d'analyser, de décrire les mobiles divers des actions humaines et que le dix-septième siècle a compté Pascal, La Rochefoucauld et La Bruyère. Il y a là, ce semble, de la popularité de Bourdaloue et de la faveur dont il a joui parmi ses contemporains, une raison générale, d'un ordre supérieur. Elle s'ajoute à toutes celles qu'on donne d'ordinaire, qui sont plus spécialement oratoires ou littéraires, et dont il n'y a pas lieu de contester ou de diminuer la valeur.

Bourdaloue a-t-il été vraiment le premier à prècher la morale et quel rôle lui a-t-il assigné dans le sermon? La préface du P. Bretonneau, déjà mise bien des fois à profit, fournit encore, sur ce point, les plus précieuses indications. « Ce qu'il y eut encore de plus *singulier* dans le P.

Bourdaloue, c'est la manière dont il traite la morale. *Nul autre prédicateur ne lui avait en cela servi de modèle*, et *l'on peut dire qu'il en a servi lui-même à tous ceux qui sont venus après lui*. Persuadé que le prédicateur ne touche qu'autant qu'il intéresse et qu'il *applique*, et que rien n'intéresse davantage et n'attire plus l'attention qu'une peinture sensible des mœurs où chacun se voit lui-même et se reconnaît, *il tournait là tout son discours*. Non qu'il négligeât d'expliquer les plus hauts mystères et les plus difficiles questions de la foi. Il en parlait avec habileté... Mais après avoir donné aux points les plus obscurs tout l'éclaircissement nécessaire, il passait à ce qu'ils ont d'instructif et de moral, et c'est là que lui servait infiniment la connaissance qu'il avait du monde et du cœur de l'homme. Car il ne disait rien qu'il ne connût, ni qui portât à faux. C'est de là même que ses expositions sont si vraies et ses portraits si ressemblants. Pour peu qu'on ait d'usage du monde et qu'on sache comment vivent les hommes, on les y voit peints sous les traits les plus marqués. » A ce témoignage si formel et si net on peut ajouter celui de l'abbé d'Olivet, qui a été Jésuite et qui a dû entendre bien des fois Bourdaloue. « Ce grand orateur, dit-il, *le premier qui ait réduit parmi nous l'éloquence à n'être que ce qu'elle doit être, je veux dire, à être l'organe de la raison et l'école de la vertu* (1), n'avait pas seulement banni de la chaire les *con-*

(1) Fénelon, on l'a vu, déclare que Bourdaloue a *tiré la chaire de la servitude des déclamateurs*. D'Olivet affirme qu'il est le *premier qui ait réduit parmi nous l'éloquence à n'être que ce qu'elle doit être*. Et Bossuet ?

cetti, productions d'un esprit faux, mais encore les matières vagues et de pure spéculation, amusements d'un esprit oisif. Pour aller droit à la réformation des mœurs, il commençait toujours par établir sur des principes bien liés et bien déduits une proposition morale: et après, de peur que l'auditeur ne se fît point l'application de ces principes, il la faisait lui-même par un détail merveilleux, où *la vie des hommes était peinte au naturel* (1). »

L'habitude de la direction et la pratique du confession-

Les contemporains, par un aveuglement difficile à expliquer, semblent n'en tenir aucun compte et le passent absolument sous silence. L'abbé Lambert, dans son *Histoire littéraire du règne de Louis XIV* qui est de 1751, ne nomme même pas Bossuet parmi les prédicateurs. En revanche, il proclame Bourdaloue « le prédicateur de tous les temps et de toutes les nations, » et son enthousiasme va jusqu'au ridicule lorsqu'il s'écrie: « Où trouvera-t-on quelqu'un qui ait possédé, dans un plus haut degré, tous les grands caractères de la vraie éloquence, la simplicité avec *la majesté et la grandeur*, le *sublime* avec l'intelligible et le populaire ? » — A propos de l'oraison funèbre, ce même abbé Lambert cite comme ayant excellé dans le genre « les Fléchier, les Mascaron, les Bourdaloue, les La Rue, ces grands maîtres qui, sous le règne de Louis XIV, ont été les restaurateurs de l'éloquence de la chaire. » De Bossuet, pas un mot.

(1) La mode s'y mit et ce fut par les peintures morales que les jeunes prédicateurs s'essayèrent à ressembler au P. Bourdaloue. « On ne vit, ajoute d'Olivet, que portraits, que caractères dans leurs sermons. Ils ne songèrent pas que, dans le P. Bourdaloue, ces peintures de mœurs viennent toujours ou comme preuves, ou comme conséquences, que sans cela, elles y seraient hors d'œuvre, et qu'un sermon qui n'est qu'un tissu de caractères ne prouve rien. De l'accessoire ils firent le principal et d'une très-petite partie le tout. » Il y eut donc, parmi les imitateurs du maître, abus et excès. Deux hommes de goût s'en plaignirent, à peu près vers la même époque. La Bruyère et Boileau. La Bruyère, dans la quatrième édition des *Caractères*, en 1689, a ajouté au chapitre *De la Chaire* la réflexion suivante:

« Les citations profanes, les froides allusions, le mauvais pathétique, les antithèses, les figures outrées ont fini: les *portraits finiront*, et feront place

nal ont communiqué à Bourdaloue, sur la nature de l'homme et les mobiles secrets de ses actes, des lumières claires et vives que d'autres ont dû acheter par de cruels mécomptes et les plus douloureuses expériences personnelles. Et le jésuite n'avait pas seulement le champ ouvert à l'observation, il trouvait en lui-même la faculté d'en profiter, cette vue prompte et pénétrante, qui est le don particulier du véritable moraliste et comme le signe de la vocation. Personne n'est jamais entré plus avant dans les replis intimes de l'âme et n'a sondé d'une main plus ferme et plus sûre les abîmes du cœur, descendant, selon une belle expression qui est de Bourdaloue lui-même, *jusques dans les jointures et dans les moelles.* Les sermons sur l'impureté, le respect humain, le jugement téméraire et l'hypocrisie sont à lire, en entier, par les personnes curieuses d'avoir une idée parfaitement exacte du talent de Bourdaloue à reconnaître et à décrire les maladies de l'âme, de son habileté à les guérir. Puisqu'il ne nous est permis que de détacher des morceaux d'une courte étendue, nous en choisirons quatre ou cinq, sur des sujets divers et qui présentent aussi, dans la forme, de sensibles différences. Ce sera le moyen de mieux apprécier Bourdaloue et de l'examiner, pour ainsi parler, sous toutes ses faces.

à une simple explication de l'Évangile, jointe aux mouvements qui inspirent la conversion. »

On sait les vers de la dixième satire qui est de 1693 :

Nouveau prédicateur, aujourd'hui, je l'avoue,
Écolier ou plutôt singe de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mes sermons de portraits.

Même dans cette société si fermement chrétienne qui se pressait au pied de la chaire du jésuite, il n'était pas impossible de rencontrer des libertins de créance ou, comme on les appelait déjà, des athées. Ils nient l'existence de la Providence et il leur prouve que, par le seul instinct de la raison, ils admettent, sans en avoir conscience, cette providence qui éclate et se manifeste dans *l'ordre merveilleux* qui préside à *ce grand et vaste Univers*. C'est ce que le prédicateur éclaircit par une considération de sens commun.

L'athée croit qu'un État ne peut être bien gouverné que par la sagesse et le conseil d'un prince ; il croit qu'une maison ne peut subsister sans la vigilance et l'économie d'un père de famille ; il croit qu'un vaisseau ne peut être bien conduit sans l'attention et l'habileté d'un pilote, et quand il voit ce vaisseau voguer en pleine mer, cette famille bien réglée, ce royaume dans l'ordre et dans la paix, il conclut, sans hésiter, qu'il y a un esprit, une intelligence qui y président. Mais il prétend raisonner tout autrement à l'égard du monde entier, et il veut que, sans providence, sans prudence, sans intelligence, par un pur effet du hasard, ce grand et vaste Univers se maintienne dans l'ordre merveilleux où nous le voyons. N'est-ce pas aller contre ses propres lumières et contredire sa raison (1) ?

Tous les moralistes ont parlé de l'ambition et des misères qu'elle traîne après elle. Est-il, quelque part, un portrait plus saisissant de cette passion dévorante, avec des détails à ce point expressifs et pris sur le vif ?

(1) *Sermon pour le dimanche de la quatrième semaine de carême*, sur la Providence.

Un homme livré à l'ambition se laisse-t-il rebuter par les difficultés qu'il trouve sur son chemin ? Il se *refond*, il se métamorphose, il force son naturel, et l'assujettit à sa passion. Né fier et orgueilleux, on le voit, d'un air timide et soumis, essuyer les caprices d'un ministre, mériter par mille bassesses la protection d'un subalterne en crédit, et se dégrader jusqu'à vouloir être redevable de sa fortune à la vanité d'un commis ou à l'avarice d'un esclave; vif et ardent pour le plaisir, il consume ennuyeusement dans des antichambres et à la suite des grands, des moments qui lui promettaient ailleurs mille agréments. Ennemi du travail et de l'embarras, il remplit des emplois pénibles, prend non-seulement sur ses aises, mais encore sur son sommeil et sur sa santé, de quoi y fournir; enfin, d'une humeur serrée et *épargnante*, il devient libéral, prodigue même; tout est inondé de ses dons, et il n'est pas jusqu'à l'affabilité et aux égards d'un domestique, qui ne soient le prix de ses largesses (1).

De sa cellule de la rue Saint-Antoine, le religieux est entré dans la connaissance et le secret de la société polie. Il sait à quels travers particuliers elle est sujette et quels vices sont le plus en honneur dans les salons de la meilleure compagnie. Il en est un qu'il poursuit de préférence, sur lequel il ne se lasse pas de revenir et dont il se complaît à signaler et à flétrir tous les calculs et toutes les ruses. C'est la médisance qui est d'un si dangereux attrait pour les honnêtes gens parce qu'elle donne de la vie à leurs entretiens et qu'elle est, comme il dit très-bien, l'*assaisonnement des conversations*.

Tout languit sans elle et rien ne pique. Les discours les plus rai-

(1) *Sermon pour le mercredi de la deuxième semaine du Carême*, sur l'Ambition.

sonnables ennuient, et les sujets les plus solides causent bientôt du dégoût. Que faut-il donc pour réveiller les esprits et pour y répandre une gaieté qui leur rende le commerce de la vie agréable? Il faut que dans les assemblées le prochain soit joué et donné en spectacle par des louanges médisantes : il faut que, par des narrations *entrelacées* des traits les plus vifs et les plus pénétrants, tout ce qui se passe de plus secret dans une ville, dans un quartier, soit représenté au naturel et avec toute sa difformité: il faut que toutes les nouvelles du jour viennent en leur rang et soient étalées successivement et par ordre. C'est alors que chacun sort de l'assoupissement où il était, que les cœurs s'épanouissent, que l'attention redouble, et que les plus distraits ne perdent pas une circonstance de tout ce qui se raconte. Les yeux se fixent sur celui qui parle, et quoiqu'on ne lui marque pas expressément le plaisir qu'on a de l'entendre, il le voit assez par la joie qui paraît sur les visages, par les ris et les éclats qu'excitent ses bons mots, par les signes, les gestes, les coups de tête. Tout l'anime... on ne se retire point qu'il n'ait cessé et l'on revient enfin d'autant plus content de soi que, sans blesser, à ce qu'on prétend, sa conscience, on a eu tout le divertissement de la conversation la plus spirituelle et la plus réjouissante (1).

L'orgueil est le mal de tous les temps et de toutes les conditions. On peut croire cependant qu'aucune société n'a plus sacrifié à la vanité que ces grands seigneurs et ces belles dames, les auditeurs et les pénitents ordinaires de Bourdaloue, si fiers de leur naissance, de leurs titres, de leur parure, si entêtés d'honneur, si glorieux de la faveur du roi. Les sermons sont pleins de leçons d'humilité à leur adresse. Il y en a de sérieuses et qui jettent l'esprit dans de graves et salutaires réflexions. Il y en a qui sont

(1) Exhortation sur les faux témoignages rendus contre Jésus-Christ.

presque plaisantes, auxquelles on se surprend à sourire comme celle-ci qui est une véritable scène de comédie.

Il est vrai, vous ne parlez de vous que dans les termes les plus modestes et les plus humbles. Vous rejetez tous les éloges qu'on vous donne; vous rabaissez toutes les bonnes qualités qu'on vous attribue; vous paraissez confus de tous les honneurs qu'on vous rend, enfin vous ne témoignez pour vous-même que du mépris. Tout cela est édifiant. Mais du reste, ce même mépris de votre personne, que quelque autre vienne à vous le marquer, ou par une parole, ou par un geste, ou par une *œillade*, vous voilà tout à coup déconcerté: votre cœur se soulève, le feu vous monte au visage, vous vous mettez en défense et vous répondez avec aigreur. Que d'humilité et d'orgueil tout ensemble! Mais tout opposés que semblent être l'un et l'autre, il n'est pas malaisé de les concilier. C'est qu'à parler modestement et à témoigner du mépris pour soi-même, il n'y a qu'une humiliation apparente, et qu'il y a même une sorte de gloire; mais à se voir méprisé de la part d'autrui, c'est là que l'humiliation est véritable, et par là même qu'elle devient insupportable (1).

Le recueil des *Pensées*, dans le chapitre sur *l'humilité*

(1) Sainte-Beuve a donné le commentaire vivant et animé du passage de Bourdaloue dans une anecdote très-authentique dont le romancier Gomberville fut le héros.

« Gomberville était devenu tout à fait janséniste et ami de Port-Royal... Il pleurait le mal qu'il s'imaginait avoir fait par son roman de *Polexandre*... Par une contradiction assez naturelle, en même temps qu'il s'exagérait et se plaisait à exagérer aux autres le mal qu'avait causé cette innocent Polexandre, il n'aimait pas trop que les autres le félicitassent trop nettement de son repentir. Un jour le médecin Dodart y fut pris; il lui disait, ou à peu près : Je suis bien aise de voir qu'enfin vous regrettez le mal produit par ces détestables romans... — Pas si détestables, répondit le bonhomme en se redressant. Quoi qu'il en soit des termes mêmes, Dodart rapporte qu'il fut relevé très-rudement, et qu'il en resta tout scandalisé. Il y a de ces reproches qu'on ne prend bien que de soi seul, parce que seul on sait y mettre l'accent (*Port-Royal*). »

et l'orgueil auquel appartiennent ces lignes, abonde en justes et fines remarques, où sont observés et démasqués tous les ridicules de la vanité. C'est, par exemple, par secrète complaisance pour lui-même que cet homme ne trouve rien à louer dans ses contemporains, mais se répand en éloges sur le mérite de ses devanciers.

La ressource de l'orgueilleux, lorsque l'évidence des choses le convainc malgré lui de son incapacité et de son insuffisance, est de se persuader qu'elle lui est commune avec les autres. Ce qu'il n'est pas capable de bien faire, il ne peut croire qu'il y ait quelqu'un qui le fasse bien. Un mauvais orateur ne convient qu'avec des peines extrêmes qu'il y en ait de bons ; il reconnaîtra aisément qu'il y en a eu autrefois, parce qu'il n'entre avec ceux d'autrefois en nulle concurrence. Il les exaltera même comme des modèles inimitables, il les regrettera, il demandera où ils sont, s'épanchera là-dessus dans les termes les plus pompeux et les plus magnifiques, mais pourquoi? est-ce qu'il s'intéresse beaucoup à la gloire de ces morts ? non certes ; mais, pour une maligne consolation de son orgueil, il voudrait, en relevant le mérite des morts, obscurcir le mérite des vivants et le rabaisser.

Et, dans cet autre, quelles *simplicités* d'amour-propre et quelle satisfaction naïve de s'entendre louer!

Tel aurait été un grand homme, si on ne l'avait jamais loué ; mais la louange l'a perdu. Elle l'a rendu vain, et sa vanité l'a fait tomber dans des faiblesses pitoyables, et en mille *simplicités* qui inspirent pour lui du mépris... car il n'y a point d'homme plus simple qu'un homme vain. On lui fera accroire toutes choses dès qu'elles seront à sa louange. Est-il chagrin et de mauvaise humeur, louez-le, et bientôt vous lui verrez reprendre toute sa gaieté. Les gens le remarquent, le font remarquer aux autres et s'en divertissent.

Voilà de ces traits d'observation, vifs et vrais, aiguisés en manière de flèches et qui font songer déjà à La Bruyère.

Bourdaloue a été un des plus curieux et des plus habiles investigateurs de la conscience humaine; il l'a étudiée, en elle-même, telle qu'elle existe et se manifeste chez l'homme de toutes les nations et de tous les siècles. Il l'a étudiée aussi et plus particulièrement chez ses contemporains. Tout est pratique dans l'éloquence de la chaire; elle tend à la soumission des intelligences et des cœurs. Mais, selon les temps, les unes sont obscurcies par des erreurs, les autres sont entraînés par des passions différentes. Pour atteindre le but naturellement proposé à son zèle, le prédicateur ne doit ignorer aucune de ces erreurs ou de ces passions propres à son époque, afin de trouver les remèdes capables de les guérir. C'est ce que l'illustre orateur a su faire mieux qu'aucun autre sermonnaire, ce qui explique pourquoi, de ses œuvres se dégage la peinture des mœurs de son temps, « peinture générale et impersonnelle, dit M. Feugère, mais tellement exacte, prise et détaillée, qu'à défaut de tout autre document, les sermons de Bourdaloue nous fourniraient tous les éléments nécessaires pour porter sur la société du dix-septième siècle un jugement équitable et complet (1). »

(1) Le livre de M. Feugère n'est pas le seul travail qui ait été récemment publié sur Bourdaloue. Un autre universitaire, M Ferdinand Belin, ancien professeur de rhétorique et actuellement inspecteur d'Académie, a présenté, en 1875, à la faculté des lettres de Lyon, une thèse de doctorat sous ce titre : *La*

Les auditeurs de Bourdaloue se reconnaissaient dans la libre censure qu'il faisait de leur conduite et de leurs mœurs, sans ménagement comme sans parti pris, avec l'énergie d'un zèle tout apostolique. J'en veux pour preuves des passages souvent cités de M[me] de Sévigné, qui viennent ici à leur place. « Le P. Bourdaloue, écrit-elle à sa fille, fit un sermon le jour de Notre-Dame (1), qui transporta tout le monde; il était d'une *force qu'il faisait* trembler les courtisans, et jamais un prédicateur évangélique n'a prèché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes : il était question de faire voir que toute puissance doit ètre soumise à la loi, à l'exemple de Notre-Seigneur qui fut présenté au temple ; enfin, ma bonne, cela fut poussé au point de la plus haute perfection, et certains endroits furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul (2). » — « Nous entendîmes, après dîner, dit-elle encore à Madame de Grignan, le sermon *du Bourdaloue*, qui *frappe toujours comme un sourd*, disant des vérités

Société française au XVII[e] *siècle d'après les sermons de Bourdaloue.* On voit le dessein de l'auteur qui traite les sermons comme on a fait les *Caractères* ou les *Mémoires*. Il a réuni un grand nombre d'extraits, — peut-être un trop grand nombre, car tous ne sont pas d'un égal intérêt, — et les a distribués en chapitres qui ont pour objet le roi, la cour, les grands et les riches, la magistrature, le clergé, etc.. Je me suis aidé de cette consciencieuse étude qui a eu le tort de venir après l'ouvrage de M. Feugère, plus développé, plus complet et d'une lecture plus intéressante.

(1) C'est la fête de la Purification. — La *Gazette de France* nous apprend que le roi, la reine et toute la cour assistaient à ce sermon, dans la chapelle du palais de Saint-Germain.

(2) Lettre du 5 février 1674.

à bride abattue, parlant contre l'adultère à tort et à travers : sauve qui peut, il va toujours son chemin (1). » — Madame de Sévigné cherchait même volontiers des allusions directes et personnelles dans les peintures générales de Bourdaloue, comme il arriva pour le comte de Tréville, l'ami d'Henriette d'Angleterre et l'un des familiers de la princesse, que le chagrin de sa mort imprévue avait déterminé à renoncer au monde et et à s'enfermer à Port-Royal. « Je m'en vais en Bourdaloue. *On dit qu'il s'est mis à dépeindre les gens* et que l'autre jour il fit trois points de la retraite de Tréville ; *il n'y manquait que le nom;* mais il n'en était pas besoin. Avec tout cela on dit qu'il passe toutes les merveilles passées et que personne n'a prêché jusques ici (2). »

(1) Lettre du 29 mars 1680. — Le roi entendit le sermon en question.

(2) Lettre du 25 décembre 1671.

Dans le sermon *sur la Sévérité Évangélique*, qui est attribué au troisième dimanche de l'Avent, Sainte-Beuve retrouve « des allusions certaines à cette prétention qui était le cachet de Tréville, de vouloir être en tout comme pas un autre, de ne ressembler en rien au commun des martyrs, et de se choisir une dévotion même qui fût d'une distinction et d'une qualité à part. » C'était un peu le travers de tous les nouveaux convertis de Port-Royal, et je ne fais pas difficulté d'admettre que Bourdaloue les avait dans l'esprit lorsqu'il dit dans ce même sermon :

« On veut pratiquer le christianisme dans sa sévérité, mais on en veut avoir l'honneur, on se retire du monde, mais on est bien aise que le monde le sache, et s'il ne le devait pas savoir, je doute qu'on eût le courage et la force de s'en retirer. On renonce à certains divertissements que la religion condamne, mais on se soutient par la gloire d'y avoir renoncé. On quitte le luxe des habits, mais on a pour soi-même autant ou plus de complaisance que les plus mondains. On ne se soucie plus de sa beauté, mais on est entêté de son esprit et de son propre jugement. On se *retranche*, on s'abstient, on se mortifie en secret, mais on fait si bien que ce secret cesse bientôt d'être

Il y a un sermon qui porte plus sensiblement l'empreinte de l'époque, et où Bourdaloue semble s'être inspiré davantage du milieu dans lequel il a dû être prononcé. Il a pour titre et pour objet *les Divertissements du monde* (1). Tous ces divertissements, le moraliste sacré les a décrits avec vérité, tels qu'ils étaient en honneur parmi les grands et les riches, et il les a condamnés sans pitié, au nom de la pure doctrine chrétienne. Les uns, comme les comédies, les bals, les romans, sont mauvais de nature et absolument défendus. L'excès où on porte les autres, par exemple le jeu, les rend également condamnables et les place avec raison sous le coup de la même sentence rigoureuse.

Dans ce tableau qui comprend toute la vie mondaine et de plaisir des heureux du siècle, je me propose de choisir quelques traits relatifs au jeu qui était alors le principal et le plus dangereux passe-temps à la ville et à la cour. Le marquis de Boileau

> ... Qui sans cesse au jeu dont il fait son étude,
> Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept,
> Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet (2),

avait eu des successeurs ou des imitateurs, même parmi les gens de robe et les simples bourgeois. « Ici, en France,

secret; et l'on a cent biais pour le rendre public, en sauvant même les dehors et les apparences de la modestie. »

(1) Dominicales, *Sermon pour le troisième dimanche après Pâques.*

(2) Satire IV.

écrit la princesse palatine, aussitôt qu'on est réuni, on ne fait que jouer au lansquenet (1). » Les sommes engagées étaient considérables puisque dans une seule soirée Mme de Montespan avait pu perdre sept cent mille écus. Le désordre était porté à un tel point que Bourdaloue, non content de le combattre incidemment toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, dirigea contre cette détestable passion, une véritable attaque en règle.

Il y a, dans le sermon qui nous occupe, toute une seconde partie où il n'est question que des dangers du jeu. Je ne connais pas, dans Bourdaloue tout entier, rien qui égale ces dix pages pour la vivacité des couleurs, l'énergie du trait et la hardiesse de la censure. Toutes les sortes de joueurs y paraissent tour à tour depuis cet adolescent qui « ne pouvant se dépouiller d'un héritage qu'il n'a pas, se dépouille au moins de tous ses droits et ne compte pour rien toute une succession qu'il perd, pourvu qu'il joue ; » jusqu'à cette femme du monde « qui du matin au soir n'a dans l'idée que son jeu ; qui, n'ayant pas, à l'entendre parler, assez de force pour soutenir quelques moments de réflexions sur les vérités du salut, trouve néanmoins assez de santé pour passer des nuits dès qu'il s'agit de son jeu. » — « Quel spectacle, s'écrie le grand orateur, de voir un cercle de gens occupés d'un jeu qui les possède! quels regards fixes et immobiles, quelle attention! Il ne faut pas un moment les troubler, les inter-

(1) Mars 1695.

rompre, surtout si l'envie du gain s'y mêle; or, il y entre presque toujours. De quels mouvements divers l'âme est-elle agitée, selon les divers caprices du hasard! De là les dépits secrets et les mélancolies, les aigreurs et les chagrins; de là les désolations et les désespoirs, les colères et les transports, les blasphèmes et les imprécations... Je n'ignore pas que la politesse du monde vous engage à cacher tous ces sentiments, qu'en cela consiste un des premiers mérites du jeu et que c'est ce qui en fait la plus belle réputation. Mais n'est-ce pas une double peine que de la ressentir tout entière au dedans et d'être obligé, par je ne sais quel honneur, de la dissimuler au dehors? »

Parce que le jansénisme a divisé et passionné les meilleurs esprits au dix-septième siècle, Bourdaloue eut souvent l'occasion de s'y attaquer et d'établir, en face de l'erreur, la pure et saine doctrine. Sans s'arrêter aux discussions de la grâce où il réclame pourtant en faveur de la liberté humaine sacrifiée par les théologiens de Port-Royal, ce sont principalement les conséquences morales de leur système qui le préoccupent et l'inquiètent. Il revient sans cesse sur leurs prétentions à la réforme des mœurs par le rigorisme, ou sur leurs exigences touchant la réception des sacrements et la communion (1).

Saint-Cyran avait conduit les religieuses de Port-Royal

(1) Sur ces points intéressants et qu'il faut seulement toucher ici en passant, je renvoie le lecteur curieux de plus amples éclaircissements à deux articles de M. l'abbé Lezat, publiés, dans la *Revue d'Économie chrétienne*, en avril et mai 1875. Ces articles m'ont été d'un utile secours.

avec une rigueur désespérante. Il voulait la conversion intérieure préalablement à la confession, et il professait cette maxime absolument fausse : « L'âme doit venir vivante à la pénitence. » C'était exiger la résurrection avant d'avoir reçu le sacrement qui a la vertu de l'opérer. A l'exemple du maître et du grand directeur, les confesseurs jansénistes rivalisaient de sévérité et décourageaient le repentir en mettant à trop haut prix le pardon du pécheur.

Bourdaloue ne se lasse pas de montrer les dangers de ce zèle impitoyable dont l'effet le plus sûr est d'éloigner de la pénitence rendue ainsi difficile et presque impraticable. Mais il ne proteste pas avec une moindre énergie, contre les fâcheuses complaisances des confesseurs trop faciles qui affaiblissent et énervent la loi chrétienne. « Il faut tenir le milieu, dit-il, et lorsqu'il s'agit de la réprobation d'une âme ou de sa justification, on ne doit être ni trop commode ni trop sévère, mais il faut être sage, et sage selon les règles de la foi (1). » C'est ce qu'il exprime encore, sous une forme plus vive, au début d'un autre discours : « Non, mon Dieu, tandis que vous me confierez le ministère de votre sainte parole, je prêcherai ces deux vérités sans les séparer jamais, la première que vous êtes un Dieu terrible dans vos jugements, et la seconde que vous êtes le père des miséricordes (2). »

(1) *Sermon pour le jeudi de la cinquième semaine de Carême*, sur l'amour de Dieu.

(2) *Sermon pour le quatrième dimanche de l'Avent*, sur la Sévérité de la Pénitence.

On trouve dans l'agréable recueil des *Pensées*, une sorte de déclaration en matière de direction morale, qui achèvera de démontrer avec quel esprit de sage mesure, mais aussi d'inébranlable fermeté, Bourdaloue sut se maintenir constamment entre les deux partis extrêmes.

Êtes-vous de la morale étroite ou de la morale relâchée ? Bizarre question qu'on fait quelquefois à un directeur, avant que de s'engager sous sa conduite. Je dis question ridicule et bizarre, dans le sens qu'on entend communément la chose ; car, quand on demande à un directeur s'il est de la morale étroite, on veut lui demander s'il est de ces directeurs sévères par profession, c'est-à-dire de ces directeurs déterminés à prendre toujours le parti le plus rigoureux, sans examiner si c'est le plus raisonnable et le plus conforme à l'esprit de l'Évangile qui est la souveraine raison. Et, quand au contraire, on demande à ce même directeur s'il est de la morale relâchée, on prétend lui demander s'il est du nombre de ces autres directeurs, qu'on accuse d'altérer la morale chrétienne et d'en adoucir toute la rigueur par des tempéraments, qui accommodent la nature corrompue et qui flattent les sens et la cupidité. A de pareilles demandes que puis-je répondre, sinon que je ne suis, par état, ni de l'une ni de l'autre morale ainsi qu'on les conçoit, mais que je suis de la morale de Jésus-Christ.

L'histoire de Port-Royal nous a appris quelles étaient, touchant la communion, les idées de la secte, et quelles désastreuses conséquences eut le fameux livre d'Arnauld. Bourdaloue, l'homme tempéré par excellence, ne prit parti ni pour la communion fréquente quand même, ni pour la communion indéfiniment retardée. La vérité était,

selon lui, dans une sorte de juste milieu. Deux points, sont, à ses yeux, incontestables, en ce qui regarde le sacrement de l'Eucharistie : si on communie indignement, on profane le corps de Jésus-Christ; si l'on se prive de communier, on est *homicide de son âme.* « Citons, s'écrie-t-il dans un passage qui vise évidemment le docteur janséniste et son déplorable ouvrage, citons, tant qu'il nous plaira, les pères et les docteurs de l'Église; accumulons et entassons autorités sur autorités... Après avoir épuisé là-dessus toute notre éloquence et tout notre zèle, il en faudra toujours revenir au point décidé, que quiconque est en état de grâce, exempt de péché, je dis de péché mortel, est dans la disposition de pureté qui suffit, selon la dernière rigueur du précepte, pour communier (1). »

Bourdaloue remarque, en bien des endroits et toujours avec un rare bonheur d'expressions, que le parti janséniste s'est grossi de tous les incrédules du temps. Ce ne sont pas eux qui font jamais difficulté d'admettre les mystères de la grâce et le dogme redoutable de la prédestination. « Les libertins du siècle, par une politique ou un intérêt qu'il est aisé de comprendre, ont toujours appuyé et paru goûter ces opinions dures de la prédestination : pourquoi ? parce que, dans la dureté même de ces opinions, ils trouvaient de quoi se consoler, en se justifiant à eux-mêmes le dérèglement de leur conduite et leurs plus scan-

(1) *Sermon dans l'Octave du Saint-Sacrement*, sur la fréquente communion.

daleux débordements. Car ils étaient heureux que ce mystère de la prédestination divine leur fût proposé d'une manière qui les rendît plus dignes de compassion que de répréhension, qui leur épargnât la honte de leurs crimes, qui leur fournît des expressions pour s'en accuser sans peine, disant : « *c'est Dieu qui m'a manqué* (1). » — Ces mêmes hommes approuvaient d'ailleurs toutes les maximes étroites et rigoureuses de Port-Royal, touchant la réforme des mœurs, sauf à n'en mettre aucune en pratique pour eux-mêmes. « On veut la pénitence extrême, sans adoucissement, sans attrait, parce qu'on n'en veut point du tout... Si je la faisais, disait-on, c'est ainsi que je la voudrais faire, mais on en demeure là et l'on se sait bon gré de cette disposition prétendue où l'on est de la bien faire, supposé qu'on la fît quoiqu'on ne la fasse jamais. *Ou tout ou rien*, mais bien entendu qu'on s'en tiendra toujours au rien et qu'on n'aura garde de se charger jamais du tout (2). » A des esprits à ce point timorés et scrupuleux, il ne fallait pas parler de communion ; ils auraient craint de se rendre sacriléges, n'exigeant rien moins pour s'approcher de cet auguste sacrement que des degrés de sainteté où personne ne pouvait atteindre. « Toute leur pénitence, dit Bourdaloue, se termine à ne

(1) *Sermon pour le vendredi de la première semaine de Carême*, sur la Prédestination.

(2) *Sermon pour le quatrième dimanche de l'Avent*, sur la Sévérité de la pénitence.

communier plus, et ce genre de pénitence ne les incommode point (1). »

(1) *Sermon pour le dimanche des Rameaux*, sur la Communion pascale.

Si modéré qu'ait été Bourdaloue dans cette question du Jansénisme, il n'en fut pas moins attaqué, et très-vivement, par d'ardentes amies de la secte. S'il faut en croire les œuvres d'Arnauld, deux d'entre elles, la princesse de Conti et la duchesse de Longueville, se signalèrent dans cette campagne, restée sans effet, contre le prédicateur jésuite.

« Je sais, dit Arnauld, que le P. Bourdaloue fit un sermon où assistait feue Mme la princesse de Conti. Il parla dans *le premier point* contre les relâchememts de la pénitence, d'une manière très-forte; mais il représenta *dans le second*, qu'il fallait fuir les directeurs qui conduisaient les âmes dans des sévérités excessives. Cette princesse témoigna par quelque geste en être blessée; ce qu'ayant remarqué (Bourdaloue ne tenait donc pas toujours les *yeux fermés*) et n'étant pas bien aise d'être mal dans son esprit, il la vint voir pour justifier ce qu'il avait dit: mais elle lui avoua que cette dernière partie de son sermon l'avait fort scandalisée; qu'elle ne pouvait souffrir qu'on parlât dans des sermons publics contre les directeurs sévères; que cela donnait occasion aux peuples de fuir la conduite de tous ceux qui tâchaient de faire marcher les âmes par la voie étroite de l'Évangile, etc... » Cela se passait certainement au début de la carrière oratoire de Bourdaloue et avant 1672, année de la mort de la princesse de Conti. Sainte-Beuve pense, et avec raison, que le sermon incriminé était celui qui a pour sujet la *Sévérité de la pénitence*.

Dans un *Mémoire touchant les infractions de la paix de Clément IX*, qui fut rédigé vers 1676 par Mme de Longueville, Bourdaloue était nommément dénoncé au roi. On y lisait: « Le P. Bourdaloue, célèbre par ses prédications, et plus célèbre encore, s'il se peut, par son zèle amer et par ses emportements, dit, il n'y a pas longtemps, que les jansénistes étaient des hérétiques très-dangereux, et qu'ils ne haïssaient les jésuites que comme les loups haïssent les chiens du berger. On ne peut s'empêcher de faire remarquer en passant la charité de ce bon religieux, qui lui fait prendre pour des bêtes farouches tous ceux qu'il n'honore pas de sa bienveillance, et cette humilité profonde avec laquelle il déclare, dans cette comparaison, que lui et ses compagnons sont les chiens fidèles, à qui Jésus-Christ a confié dans ces derniers temps la garde et le salut de son troupeau. »

Les *Mères de l'Église* n'étaient vraiment pas d'humeur accommodante et malheur à qui touchait à leurs chers amis de Port-Royal.

Bourdaloue se prononça contre le quiétisme aussi ouvertement que contre le jansénisme. S'il est difficile de tirer de ses œuvres la condamnation expresse et formelle de cette nouvelle et dangereuse erreur, la raison en est qu'elle se développa et prit corps seulement en 1697, c'est-à-dire sur la fin de la carrière de l'illustre jésuite. Encore, sait-on bien que, dès cette année, il prit parti dans la question. Le même jour, d'après le témoignage de Saint-Simon, le P. Bourdaloue et un de ses plus éloquents confrères, le P. Gaillard, *firent retentir les chaires qu'ils remplissaient dans Paris,* de leurs *plaintes* au sujet du quiétisme (1). On n'a pas conservé le discours du grand orateur, mais dans un sermon *sur la prière* qui nous est resté, il semble que quelques passages visent Fénelon et ses nouvelles maximes de dévotion. « J'appelle *oraison chimérique*, dit sévèrement le père, celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord, ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout, et que là où le bon sens manque, il n'y a ni oraison ni don de Dieu. » Et, un peu plus loin, est-il téméraire de reconnaître, dans ces lignes éloquentes, le novateur lui-même, l'auteur des *Maximes des saints* ?

(1) Dans cette même page de Saint-Simon, on lit à l'honneur de Bourdaloue un trait d'éloge qui a son prix ; « La vérité est que le P. Bourdaloue *aussi droit en lui-même que par ses sermons*, n'avait jamais pu goûter ce qu'alors on nommait quiétisme. » — Il faut savoir que Saint-Simon ne se décide pas volontiers à dire quelque bien d'un jésuite.

« Quand on vous dira qu'il paraît un homme de Dieu, dont a conduite dans le gouvernement des âmes est toute nouvelle, quelque éloge que vous en entendiez faire, ne suivez pas une ardeur précipitée qui vous y porte. Attachez-vous à ceux qui vous conduisent par les voies d'une foi soumise et agissante ;.... et, si quelqu'un vous parle autrement, j'ose vous le dire, comme saint Paul, quand ce serait un ange du ciel, vous devez le traiter d'anathème. »

Par l'étude de l'homme en général et la connaissance de ses contemporains, par la sûreté de son bon sens qui le préserve d'opinions et d'erreurs en possession de la faveur publique, Bourdaloue se place au premier rang des moralistes sacrés. Il est permis d'ajouter qu'il soutient, sans trop de désavantage, la comparaison avec les grands moralistes profanes, Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère.

Pascal n'a certainement été dépassé par personne, et il y aurait même quelque témérité à prétendre qu'il a été égalé. Mais il n'a laissé que de sublimes fragments, colonnes éparses d'un temple inachevé. Surtout, il vise bien plus à convaincre l'esprit qu'à toucher le cœur où à diriger la volonté. C'est une œuvre d'exposition qu'il poursuit, ou mieux, une démonstration irrésistible, sous laquelle la raison se courbe et plie. La vérité n'est que dans la foi, et si l'intelligence humaine refuse de s'y soumettre, elle aboutit au néant et au .chaos. Le caractère pratique, efficace et salutaire, que les sermons tirent de leur nature même, manque absolument et devait manquer aux *Pensées*.

La Rochefoucauld est l'homme d'une seule idée, et il suppose à toutes les actions humaines un mobile unique qui est mauvais. A ses yeux, la vertu n'existe pas ; toutes les actions prétendues vertueuses étant inspirées par l'intérêt personnel. On sait tout ce qu'il y a de pénétration, de finesse, d'observation, d'esprit dépensés au service de cette vue heureusement fausse de l'humanité. Les sermons sont le démenti chrétien du livre des *Maximes*. Si l'homme, abandonné à lui-même, peut devenir ce que La Rochefoucauld prétend qu'il est nécessairement, avec le secours des croyances et des pratiques chrétiennes, il devient capable de tous les généreux sentiments et aucune vertu n'est au-dessus de ses efforts.

La Bruyère est-il un véritable moraliste ? C'est à coup sûr un homme d'esprit, observateur très-fin et très-délicat, qui décrit les vices et les travers de son temps. Il les décrit même si bien, avec une verve toujours renouvelée et presque inépuisable, qu'on a trouvé, peut-être avec raison, qu'il avait souvent dépassé la mesure et abusé de son admirable talent. Son ambition justifiée est surtout d'être un habile écrivain : ce n'est pas Bourdaloue qui l'égale pour la variété et l'imprévu du style ni pour le tour vif et original par lequel il relève les moindres choses. Mais le jésuite offre des leçons et donne des lumières pour la conduite de la vie ; il agit directement sur les mœurs. On sort de la lecture des *Caractères* l'esprit charmé, ravi d'un si agréable spectacle et ébloui de tant d'éclat : après avoir entendu les sermons, on se sent l'âme en repos, le cœur

apaisé, la volonté dégagée de toute entrave et comme naturellement portée au sacrifice et à la vertu.

IV

L'influence morale et chrétienne de Bourdaloue fut considérable, principalement à la Cour et sur Louis XIV. A la Cour, le prédicateur fit entendre le langage qui convenait, signalant les dangers particuliers d'une situation où la vie entière se réglait en vue de plaire au souverain, unique dispensateur des grâces et maître d'accorder à qui lui plaît les distinctions honorables ou les charges lucratives. Ce n'est pas que, par des vues prématurées d'égalité qui ne sont pas de son temps, l'orateur ait méconnu les nécessités d'une situation particulière et les prérogatives auxquels la naissance donne des droits. Bourdaloue n'a pas de ces instincts démocratiques et il n'est, en aucune façon, le précurseur des temps nouveaux. Jésus-Christ, dit-il, n'est pas l'ennemi de la grandeur. « Il en réprouve les abus et les désordres, il en réprouve le faste, il en réprouve le luxe, il en réprouve la mollesse, il en réprouve la dureté et l'impiété, mais sans la réprouver elle-même... Il est le *Dieu de toutes les conditions* (1). » Mais, s'il faut une Cour qui est comme la splendeur na-

(1) *Sermon pour le jour de Noël*, sur la Nativité de Jésus-Christ.

turelle du trône et l'éclat sensible de la Royauté, ceux que les circonstances y appellent doivent y donner l'exemple du respect de la loi chrétienne. La naissance ne suffit pas à créer des titres aux fonctions élevées et il est indispensable qu'elle soit soutenue par la valeur personnelle. « C'est assez, dit-il avec une ironie marquée et qui est rare dans sa bouche, c'est assez qu'un tel soit fils d'un tel pour qu'il ait l'assurance de vouloir être tout ce qu'a été son père. Avec cela, quelle que soit son indignité et son incapacité personnelle, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne : il jugera, il commandera, il gouvernera, il décidera du sort, de la vie des hommes (1). » Et ailleurs, s'adressant à une autre catégorie de privilégiés, à ceux qui possèdent, en abondance, les biens de la terre et auxquels l'opulence tient lieu de tout le reste. « Quiconque est riche, s'écrie-t-il, est éminemment toutes choses, et sans mérite il a tout mérite. Il est noble sans naissance, savant sans étude, brave sans valeur; il a la qualité, la probité, la prudence, l'habileté; sans autre distinction que l'or et l'argent il parvient aux honneurs. Par là il règne, il domine; par là il est chéri des grands et adoré des petits... En un mot, par là, il n'est exclu de rien et se fait ouverture à tout (2). » Dans ce désordre, il est un abus plus répréhensible que les autres et qui touche plus vivement le

(1) *Troisième sermon sur la Passion de Jésus-Christ*, dans le Recueil des Mystères.

(2) *Sermon pour le jeudi de la deuxième semaine de Carême*, sur les Richesses.

religieux, parce qu'il affecte l'Église et y jette, sans vocation, tant de sujets incapables ou indignes. « Il suffit que ce jeune homme soit le cadet de la maison pour ne pas douter qu'il ne soit appelé aux fonctions sacrées. Tandis qu'il aura un aîné sa vocation subsistera. Si les choses changeaient de face, elle changerait de même... Et dans ce *département* des conditions, si de plusieurs enfants qui composent la même famille il y en a un plus méprisable, c'est toujours celui à qui les honneurs de l'Église sont réservés. S'il est disgracié, mal fait ou s'il n'a pas l'inclination du père et de la mère, dès là il en faut faire un bénéficier. O impiété !... (1). »

Le roi est plus ménagé que la Cour et c'est sur un autre ton que le prédicateur parle de celui en qui il voit le représentant, sur terre, de la Puissance divine. Bourdaloue a la foi monarchique de Bossuet et pour lui aussi, la royauté est de droit divin et le droit divin s'est incarné dans la famille régnante. « Votre devoir, dit-il aux courtisans dès son premier sermon dans la chapelle de St-Germain, vous attache au roi ; il est l'*image de Dieu* ; votre confiance après Dieu ne peut être mieux placée (2). » Dans le recueil des *Pensées* où rien n'est livré au hasard et où toutes les expressions semblent réfléchies et pesées de plus près encore que dans les sermons, le religieux a inséré une sorte de profession de foi tout ensemble politique et religieuse : « Dans les

(1) *Troisième sermon sur la Passion de Jésus-Christ.*

(2) *Sermon pour la fête de la Toussaint*, sur la Récompense des Saints.

troubles de l'État, le bon parti est toujours celui du roi et de son Conseil; et dans les troubles de l'Église, en matière de croyance et de doctrine, le bon parti est toujours celui du vicaire de Jésus-Christ, du siége apostolique et du Corps des Évêques (1). »

En général, il est rare que Bourdaloue s'adresse directement à Louis XIV, sauf dans les compliments, en petit nombre, qui commencent ou terminent certains de ses discours. Ces compliments sont des chefs-d'œuvre du genre ; dans le plus noble langage, à la fois libre et respectueux, le conseil se mêle à l'éloge et la leçon se glisse sous le témoignage d'une sincère et légitime admiration. Qu'on en juge par les passages principaux du premier compliment adressé à Louis XIV, en 1670, au moment où le grand prédicateur prenait possession de la chaire royale.

« Il vous serait, sire, bien inutile d'être aussi savant que vous l'êtes dans l'art de régner sur les hommes, et d'ignorer celui qui rend les hommes capables de régner un jour avec Dieu. Si le bonheur d'un prince pouvait consister dans le nombre des conquêtes, s'il était attaché à ces vertus royales et éclatantes qui font les héros et que *le monde canonise*, Votre Majesté, contente d'elle-même n'aurait plus rien à désirer, elle n'aurait qu'à jouir tranquillement du fruit de ses glorieux travaux. Mais tout cela, sire, est encore trop peu pour vous. Il n'en fallait pas tant pour faire un roi accompli

(1) Soit dit en passant, ces paroles expliquent la réserve absolue dans laquelle se maintint Bourdaloue lorsque surgit entre l'Église et l'État ce malheureux conflit qui aboutit à l'assemblée de 1682 et aux quatre articles.

selon le monde. Mais Votre Majesté est trop éclairée pour croire que ce qui fait la perfection d'un roi selon le monde, suffise pour faire le bonheur et la solide félicité d'un roi chrétien. Régner dans le ciel sans avoir jamais régné sur la terre, c'est le sort d'un million de saints, et cela suffit pour être heureux. Régner sur la terre pour ne jamais régner dans le ciel, *c'est le sort d'un million de princes*, mais de princes *réprouvés* et par conséquent malheureux. Ma confiance est que, *malgré tous les dangers, malgré tous les obstacles du salut* auxquels la condition des Rois est exposée, Votre Majesté, sanctifiée par la vérité, je dis par la vérité des maximes de la religion, en gouvernant un royaume temporel, méritera un royaume éternel (1). »

Bossuet n'eut pas dit autrement : il n'aurait pas su mieux concilier le respect du prince et le respect de soi. C'est parler à la fois en sujet et en apôtre.

En dehors des compliments, le prédicateur ne s'adresse jamais directement à Louis XIV, mais il l'a sans cesse en vue et c'est à son intention spéciale que beaucoup de sermons ont été composés. Ceux, en effet, qui ont été prononcés dans la chapelle royale, outre la morale générale qui convenait à tous les auditeurs, renferment des paroles et des leçons dont le principal d'entre eux a dû se faire l'appli-

(1) *Sermon pour la fête de la Toussaint*, sur la Récompense des Saints. Bourdaloue ne fait de compliments qu'au Roi, à la Reine et à Monsieur. Encore ne se trouva-t-il qu'une seule fois dans l'occasion d'honorer ce triste prince, si indigne de recevoir l'éloge du haut de la chaire de Vérité, par une bouche pure comme était celle de l'austère religieux? On souffre pour le grand orateur de la fâcheuse nécessité où le contraignirent les exigences de l'étiquette.

cation. Par exemple, il était présent, ce roi superbe qui n'avait jamais pu comprendre, au dire de Mme de Maintenon, que l'humilité fût une vertu chrétienne, quand le prédicateur abaissait d'une main souveraine les grands et les rois devant le tribunal du divin Juge.

« Dans cette vie, les grands sont comme les dieux de la terre; et ce sont, dit saint Chrysostome, ces dieux de la terre qui empêchent tous les jours que le Dieu du ciel ne soit connu pour ce qu'il est. A force d'être ébloui de leur grandeur, on oublie Celui dont ils ne sont que les images; à force de s'attacher à eux, et de n'être occupé que d'eux, on ne pense plus à celui qui règne sur eux. Mais dans le dernier jugement, ces dieux de la terre humiliés serviront encore à l'impie d'une démonstration palpable qu'il y a un Dieu au-dessus de ces prétendus dieux. *Excelsus super omnes deos.* En ce jour-là, tout ce qui n'est pas Dieu sera petit, sera bas et rampant, sera comme un atome, comme un néant devant son souverain être. En ce jour-là, toutes les grandeurs humaines seront abaissées, toutes les fortunes détruites, tous les trônes renversés (1). »

Louis XIV était encore présent et au plus fort de sa passion scandaleuse pour Mme de Montespan, lorsque le prédicateur montrait l'empire déplorable de ces liaisons criminelles qui, tournant en habitude, finissent par enlever a honte et produire l'endurcissement.

« A force de violer la loi, la crainte de Dieu s'affaiblit, le libertinage se fortifie et prend le dessus. Après bien des péchés commis

(1) *Sermon pour le premier dimanche du second Avent*, sur le Jugement dernier.

et bien des transgressions réitérées, on se trouve dans l'abominable état de celui qui disait en insultant à Dieu : *Peccavi et quid mihi triste accidit* ? De là cette tranquillité que l'on conserve même en péchant ; de là cette hauteur et cette fierté avec laquelle on soutient la vie ; de là cet endurcissement qui y met le comble. Au commencement, on sauve les dehors ; mais à la fin on lève le masque, on ne se contraint plus en rien, on ne ménage plus rien... Voilà ce qui obligeait les prophètes à paraître dans les cours des princes, pour opposer au torrent de l'impiété le zèle de la loi qui les animait ; *et me voici, chrétiens, chargé du même ministère et envoyé pour la même fin* (1). »

Quelques années s'écoulent et le désordre continue. Sur la fin du carême de 1680, comme le roi n'avait pas consenti à la rupture exigée par son confesseur, l'absolution lui avait été refusée et il allait lui être interdit de faire ses pâques. C'est alors que Bourdaloue, dans un discours qui est le chef-d'œuvre de la parole évangélique, prononça ces graves paroles qui retentirent comme une sentence solennelle.

« Qu'il n'y ait personne assez téméraire pour prétendre à cette pâque sans avoir ce caractère particulier de disciple de Jésus-Christ. *Nemo accedat nisi amicus, nullus avarus, nullus fenerator, nullus impudicus* (Chrysostome)... Pour les mondains, pour les sensuels, pour les scandaleux et les impies, ils en sont exclus ; et s'ils osaient

(1) *Premier sermon sur la Purification de la Vierge*, dans le recueil des mystères. On pense que ce sermon a été prêché le 2 février 1674, devant LL. Majestés et toute la Cour, dans la chapelle du palais de Saint-Germain. Dans ce cas, ce serait celui dont parle Mme de Sévigné, lorsqu'elle va jusqu'à comparer Bourdaloue à l'apôtre saint Paul. Il n'est pas aisé de déterminer sûrement la date des sermons.

y paraître, nous qui sommes les prêtres du Seigneur et les dispensateurs de ses mystères, nous ne craindrions point d'user du pouvoir que le Dieu vivant nous a mis en main pour leur en interdire l'usage. Fût-ce le premier conquérant du monde qui s'y présentât, *sive princeps militiæ*, fût-ce le premier monarque du monde, *sive imperator*, nous lui ferions entendre les défenses et les menaces du souverain maître dont il viendrait profaner le céleste banquet (1). »

C'est encore, pendant le carême de 1680 ou tout au plus tard en 1682, que fut prononcé, devant Louis XIV, en présence de toute la Cour, le terrible sermon sur l'*Impureté*. Ce discours n'est pas seulement un admirable morceau d'éloquence chrétienne; c'est l'effet d'un mâle courage et l'une des démarches les plus hardies qu'ait inspirées un zèle véritable pour la conversion du roi. Qu'on rapproche le sermon sur l'*Impureté* de celui que Bossuet prêcha le jour de Pâques de l'année 1681 et on aura la juste mesure de la liberté de la chaire chrétienne à la Cour du roi le plus puissant et le plus redouté qu'ait eu la France (2).

La parole de Bourdaloue porta ses fruits. C'est après avoir suivi tous les sermons du carême de 1674 que Mlle de la Vallière se décida à quitter le monde, cette fois sans esprit de retour, et entra aux Carmélites de la rue Saint-Jacques (3). Elle avait espéré que Bossuet ou, à son dé-

(1) *Sermon pour le dimanche des Rameaux*, sur la Communion pascale.

(2) C'est le quatrième sermon pour le jour de Pâques.

(3) Mlle de la Vallière, dans ses lettres au maréchal de Bellefonds, décou-

faut, Bourdaloue, ferait le sermon de sa vêture. Bossuet se trouva absent de la Cour au moment fixé et Bourdaloue, on ne sait par quel motif, ne put le remplacer. C'est à Fromentières que revint l'honneur de prêcher la prise d'habit de celle qui, à partir de ce moment, devenait *sœur Louise de la Miséricorde* (1).

Au carême de 1675 prêché par Bourdaloue à la Cour correspond une première rupture avec Mme de Montespan. La favorite reçut l'ordre de se retirer dans une fastueuse maison de campagne que le roi avait fait construire à son

vre elle-même l'impression produite par le jésuite: « Nous avons, écrit-elle le 4 mars 1674, le P. Bourdaloue, qui nous fait des sermons admirables; je voudrais que vous les entendissiez, je suis sûre que vous en seriez ravi. Comme vous êtes confirmé dans le bien, vous en profiteriez beaucoup mieux que moi, qui n'ai que le désir de le faire, avec mille défauts qui m'en empêchent. » Et encore, le 19 mars: « Le P. Bourdaloue nous a prêché une Passion merveilleuse et propre à toucher les cœurs les plus endurcis; je l'ai même entretenu, il y a peu de jours; il me plaît fort, et il est tellement pénétré des vérités qu'il prêche, que vous en êtes persuadé d'avance. » Un mois plus tard, le 20 avril, Mlle de la Vallière embrassait la vie religieuse: elle mourut en 1710, après *trente-cinq* ans de pénitence.

(1) Je ne veux pas me borner à cette brève et sèche mention d'un orateur que j'ai déjà eu occasion de louer et qui mériterait vraiment d'être tiré de l'oubli. Fromentières était alors au moment le plus brillant de sa vie; il avait figuré, en même temps que Bossuet, Huet et d'autres, sur la liste des candidats aux fonctions de précepteur du Dauphin; il avait prêché l'Avent à la Cour en 1672 et l'année suivante, il avait été appelé à l'évêché d'Aire. Le discours qu'il prononça pour Mlle de la Vallière fut digne du grand exemple qu'elle donnait; l'orateur s'inspira des circonstances, traita avec délicatesse certains endroits où toutes sortes de ménagements devaient être observés, sut communiquer aux autres l'émotion sincère qu'il éprouvait lui-même. L'effet fut très-grand: « Je n'ai jamais ouï de ma vie un si bon sermon, écrivait Mlle de Scudéry à Bussy-Rabutin. » Bayle allait jusqu'à prétendre que Bossuet, l'année suivante, pour la profession, n'avait fait que « rebattre les pensées dont s'était servi l'évêque d'Aire (lettre du 24 juin 1675).

intention et dont Le Nôtre avait dessiné les jardins. Lorsque quelques jours plus tard, le prédicateur vint prendre congé, le roi lui dit : « Mon père, vous serez content de moi ; j'ai renvoyé Mme de Montespan à Clagny. — Sire, répondit le religieux, Dieu serait plus content si Clagny était à quarante lieues de Versailles (1). » En effet, Clagny était trop près de Versailles ; Mme de Montespan fut rappelée dès cette année même et le scandale continua longtemps encore. Il ne prit fin qu'après le carême de 1680. Mme de Montespan ne quitta pas de suite la Cour ; elle y demeura jusqu'en 1691. A dater de cette époque, elle vécut dans la retraite, soit à Fontevrault, dont sa sœur, Gabrielle de Rochechouart, était abbesse, soit au couvent des dames de Saint-Joseph, qu'elle-même avait fondé à Paris. Vouée à une pénitence austère, elle s'appliqua à réparer, par une vie de bonnes œuvres, les exemples de sa vie passée et mourut, dans des sentiments

(1) L'anecdote est parfaitement authentique. On peut en lire le récit dans les *Mémoires* sur Mme de Maintenon par Languet de Gergy, qui mourut archevêque de Sens en 1753. Ces *Mémoires* sont une source précieuse et sûre d'informations en ce qui concerne l'histoire intérieure du règne de Louis XIV. — Languet de Gergy raconte le premier départ de Mme de Montespan d'une façon qui est honorable non point seulement au prédicateur, mais au confesseur, ce P. de la Chaize, tant décrié pour ses prétendues complaisances à l'égard de Louis XIV. « Les sermons du P. Bourdaloue, dit-il, firent un grand effet à la Cour et le roi en parut touché. Le P. de la Chaize, de son côté, refusa à Pâques de venir confesser le roi, et il prétexta une infirmité. Le roi comprit son motif ; il lui écrivit de sa main pour l'engager à revenir, et l'assura qu'il serait content de son pénitent. Le P. de la Chaize revint en effet, et le roi envoya Mme de Montespan à sa maison de Clagny. »

édifiants de résignation chrétienne, aux eaux de Bourbon, en 1707.

Entre Bourdaloue et Mme de Maintenon il y eut, de bonne heure, confiance et estime réciproques. Ces deux nobles et solides esprits avaient de nombreux points de ressemblance qui eussent naturellement amené une entente, quand même ils n'auraient pas poursuivi le même dessein. Mme de Maintenon, on le sait, travaillait à la conversion du roi et elle reconnut bien vite qu'elle avait, en Bourdaloue, le plus précieux auxiliaire. Aussi, dès le carême de 1674, elle entra en relations suivies avec lui (1). Ces relations se ralentirent lorsque le roi fut rentré dans le devoir, mais elles laissèrent un si durable souvenir que, bien des années plus tard, en 1685, c'est sous la conduite de Bourdaloue qu'elle essaya de placer son *terrible* frère, Charles d'Aubigné (2). Elle eut même la pensée de choisir

(1) Lettre à l'abbé Gobelin du 2 mars 1674: « Le P. Bourdaloue fait ici merveilles. Notre duchesse (la duchesse de Richelieu) et moi nous le voyons tous les jours... »

(2) Lettre à d'Aubigné du 10 octobre 1685: « Mon très-cher frère, comptez que la Providence, qui règle jusqu'aux moindres de nos actions, ne vous a point amené à Paris pour voir l'Opéra: cherchez-y quelque homme de bien qui vous conduise à Dieu; voyez M. l'abbé Gobelin: S'il vous plaît, demeurez-en là; sinon, voyez le P. Bourdaloue... »

Seconde lettre plus pressante du 25 octobre 1685: « Voyez le P. Bourdaloue et M. Gobelin, confessez-vous et venez passer la Toussaint ici, vous entendrez le P. Bourdaloue, vous verrez le roi faire ses dévotions, ce qui *en donne* aux plus libertins. »

D'Aubigné, qui était venu à Paris uniquement pour exploiter à son profit la situation extraordinaire de sa sœur, n'avait nulle envie de se jeter dans la dévotion et il se donna bien garde de suivre le conseil. Il fit pourtant, plus ard, connaissance avec Bourdaloue et l'amena même, une fois, à Saint-Cyr,

le jésuite pour directeur de conscience. Languet de Gergy fournit, sur ce sujet, les détails les plus intéressants et qui viennent de bonne source.

« Mme de Maintenon eut aussi une grande estime pour le P. Bourdaloue, ce fameux et saint prédicateur, le Chrysostome de son siècle, qui ne craignit jamais d'annoncer à la cour, où il prêchait souvent, les vérités les plus terribles, d'y attaquer les vices qui y dominaient et de les peindre avec toutes leurs couleurs. Mme de Maintenon, qui connut que ce saint religieux était véritablement animé de l'esprit de Dieu, crut devoir, pour son utilité propre, lui ouvrir son âme et lui demander des conseils et des décisions sur plusieurs circonstances où elle se trouvait alors : c'était en 1688, temps où son crédit et sa fortune étaient montés au plus haut point.

La sagesse qu'elle trouva dans ses conseils lui donna le désir de s'attacher à lui pour la direction de sa conscience ; mais ce père n'ambitionna pas une confiance qu'un homme moins en garde que lui contre l'amour-propre et la vanité eût acceptée peut-être aisément. Il fit connaître à Mme de Maintenon qu'ayant sans cesse des sermons à composer, à apprendre de mémoire et à prêcher, il ne pouvait guère la voir qu'une fois en six mois. — Mme de Maintenon, qui a raconté ce fait dans un entretien avec la mère de Glapion, lui dit à ce sujet: « J'avais besoin alors d'un secours plus présent et plus fréquent dans les embarras où je me trouvais souvent. »

dans son carrosse, pour faire une exhortation aux dames et aux demoiselles de Saint-Louis. Avant le départ de Versailles, d'Aubigné, s'il faut en croire Languet de Gergy, fit au religieux cette recommandation: « Au moins, mon père, dînez bien, et ne comptez point sur la collation, car Saint-Louis est la maison de Dieu où l'on ne boit ni l'on ne mange. » On rapporta cette plaisanterie à Mme de Maintenon qui en rit beaucoup et dit: « Il est vrai que nous sommes sur ce pied-là, mais on ne peut réussir en tout; notre fort est l'instruction, notre faible l'hospitalité. »

En dépit du refus de Bourdaloue, M[me] de Maintenon eut recours à lui dans plusieurs circonstances importantes. Elle le fit prêcher à Saint-Cyr et il nous reste de lui un panégyrique de Saint-Louis qui y a été certainement prononcé. Lorsqu'il fut question d'enlever l'éducation des demoiselles aux maîtresses séculières et de leur substituer un véritable institut religieux, les constitutions en furent préparées par cinq ou six prêtres, les plus pieux et les plus éclairés. Bourdaloue était du nombre ainsi que Fénelon. Vers la même époque, c'est-à-dire au temps de la première faveur déclarée, alors que M[me] de Maintenon commençait à exercer sur le roi un empire absolu et à tenir près de lui la place de la reine, c'est au jésuite comme au directeur par excellence, qu'elle demande une règle générale de conduite et une sorte de plan de vie. De là est sortie, sous forme de lettre, une instruction marquée au coin du bon sens et qui donne l'idée de la dévotion simple, raisonnable, pratique, telle que Bourdaloue la conseillait aux gens du monde (1).

Cette instruction n'est pas la dernière lettre qui nous reste de Bourdaloue à M[me] de Maintenon. Lorsque les

(1) Cette instruction est du 30 octobre 1688.

Un passage de cette instruction démontre que Bourdaloue était instruit du mariage secret de M[me] de Maintenon avec Louis XIV. « Quand il vous arrivera de vous coucher devant la personne que vous me marquez (le manuscrit des dames de Saint-Cyr porte en note : *Devant le Roi*), ne vous dispensez point pour cela de faire à Dieu au moins une prière courte avant de vous mettre au lit ; cette régularité l'édifiera et lui pourra être une fort bonne instruction. »

maximes et les livres de Mme de Guyon menacèrent d'envahir Saint-Cyr, il fut consulté en même temps que trois ou quatre autres ecclésiastiques éminents par le savoir et les vertus. Bourdaloue se déclara dès lors contre les subtilités de la doctrine du pur amour. « Ce qui serait à souhaiter dans le siècle où nous sommes, écrivait-il, ce serait qu'on parlât peu de ces matières et que les âmes mêmes qui pourraient être dans l'oraison de contemplation, ne s'en expliquassent jamais entre elles, et même rarement avec leurs pères spirituels (1). » Après cela, on ne trouve plus qu'une seule circonstance où Bourdaloue ait eu quelques rapports mémorables avec Mme de Maintenon. Il y avait, on le sait, entre elle et le P. de la Chaize, lutte sourde d'influence : à un certain moment, le confesseur fut menacé de perdre la confiance de son pénitent royal et les jésuites s'en alarmèrent. Ils prièrent Bourdaloue d'intervenir et de s'employer à une réconciliation. Le Père s'acquitta de la mission et n'y réussit qu'imparfaitement (2). Le désaccord, pour être moins accusé et moins vif, subsis-

(1) 10 juillet 1694. La lettre de Bourdaloue à Mme de Maintenon nous a été conservée par le cardinal de Bausset, dans son histoire de Fénelon, aux *Pièces justificatives.*

(2) Lettre de Mme de Maintenon au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, qui n'aimait guère les jésuites et auquel le P. de la Chaize était tout spécialement désagréable : « Je vis dimanche le P. Bourdaloue qui me témoigna la peine de la Compagnie sur ce que je parais ne la pas aimer, par l'éloignement qui est entre le P. de la Chaize et moi. Je répondis que ce n'était pas ma faute, et que j'étais prête à faire toutes les avances avec lui. Je dois être dans ces sentiments, et j'y suis, grâce à Dieu ; mais *je n'espère rien de ce côté là* (31 janvier 1700). »

ta cependant : c'est seulement après la mort du P. de la Chaize que Mme de Maintenon lui rendit pleinement justice.

L'étude sur Bourdaloue se termine ici. Peut-être trouvera-t-on qu'elle s'est prolongée outre mesure et que nous l'avons étendue au delà de la limite convenable. Consacrer cent pages à un sermonnaire, si illustre qu'il soit, paraît excessif, après avoir donné seulement le double à Bossuet qui n'a pas été seulement sermonnaire, mais orateur dans tous les genres, mais philosophe, historien, apologiste de la religion, éducateur d'un prince et grand évêque.

La cause de cette disproportion apparente n'est pas uniquement dans le mérite littéraire de Bourdaloue et la considération de son œuvre ne nous a pas seule déterminé à sortir, en sa faveur, de notre cadre habituel. Il y a des raisons d'un ordre supérieur, qui ne sont pas du domaine de l'éloquence proprement dite, mais qui tiennent à l'histoire morale et religieuse du siècle et intéressent l'honneur même de l'Église et de la Compagnie de Jésus. Bourdaloue a été le modèle des prêtres excellents et des prédicateurs efficaces : qu'on cite une vertu qu'il a prêchée et qu'il n'ait pas pratiquée en perfection. Il a été en même temps le parfait religieux, soumis à sa règle et docile à son institut au point de lui faire tous les sacrifices, même celui de sa vie. On l'a vu tomber au poste de combat où

'avait placé et maintenu l'ordre de ses supérieurs ; la mort de Turenne n'est pas autrement glorieuse. Comme le grand capitaine, il a été frappé, sur son champ de bataille à lui, en descendant de la chaire qu'il avait occupée et illustrée.

Voilà donc un jésuite qui, au lendemain du triomphe de Pascal, a vengé, par l'exemple de toute sa vie, sa société religieuse si indignement et si perfidement attaquée. La calomnie dont furent victimes tous les religieux ses confrères, n'a pas trouvé occasion de s'exercer sur cette existence pure, sans tache, tout au devoir : elle n'avait pas épargné Bossuet lui-même, elle a respecté Bourdaloue. Voilà un jésuite qui, pendant près d'un demi-siècle, a prêché ses contemporains et dirigé leurs consciences ; il s'est maintenu sur le terrain de la plus saine doctrine et s'est préservé de tout écart à ce point que les partisans de la morale austère ont pu le réclamer à aussi juste titre que ceux d'une morale plus indulgente et plus humaine. Voilà un jésuite qui a été choisi pour porter l'Évangile à la Cour et y faire la leçon au roi. Son mérite éclatant plus encore que ce ministère envié lui permettaient de prétendre à tout et de partager, avec Bossuet par exemple, l'influence et l'autorité. On n'a pas d'exemple d'homme qui, dans une situation analogue, se soit davantage oublié lui-même. Son crédit n'est pas allé jusqu'à déplacer le moindre petit commis de Louvois ou de Colbert ; mais il a converti Louis XIV, il a introduit M[lle] de la Vallière aux Carmélites, il a disposé M[me] de Montespan à la pénitence,

il a consolé la dernière heure de Mlle de Fontanges, il a modéré le zèle excessif et inquiet de Mme de Maintenon et a préservé Saint-Cyr des dangereuses illusions du quiétisme.

Le P. Rapin, dans ses *Mémoires*, attribue à Boileau un mot qui doit être vrai. Causant un jour avec le premier président de Lamoignon, le poëte lui dit que « les jésuites avaient défait les jansénistes en bataille rangée, le P. Bourdaloue par la prédication, et le P. Bouhours par la plume. » Pour le P. Bouhours, l'éloge est exagéré et très-au-dessus de la valeur de l'écrivain, mais il s'applique exactement à Bourdaloue. La prédication de l'illustre religieux fut une éloquente revanche sur Pascal et les sermons de Bourdaloue sont la seule réponse vraiment victorieuse que les jésuites aient opposée aux *Provinciales*.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

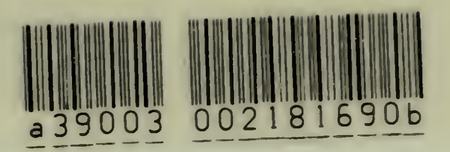
TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME.

LIVRE QUATRIÈME.

GRANDS CHEFS-D'ŒUVRE DE PROSE.

Tours, imp. Ladevèze et Rouillé, rue Chaude, 6.


a39003 002181690b